



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172062 9



Therese

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

FEVRIER. 1771.

Mobilitate viget. VIRGILE



A PARIS

Chez LACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

- JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.
- L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 f.
En Province, port franc par la poste, 14 liv.
- GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.
- GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.
- L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES**, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.
Et franc de port par la poste en province, 36 liv.
- EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.
En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

LES douze Césars de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.

L'Ecole Dramatique de l'Homme, in-8°. broch. 3 l. 10 f.

Histoire des Philosophes anciens, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.

Dict. Lyrique, 2 vol. br. 15 l.

Supplément du Dict. Lyrique, 2 vol. br. 15 l.

Calendrier intéressant pour l'année 1771,
in-18. 12 f.

Tomes III & IVe. du Recueil philosophique
de Bouillon, in-12. br. 3 l. 12 f.

Dictionnaire portatif de commerce, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.

Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris; par M. Bourjon, n. éd. in-f. br. 24 l.

Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes, 2 vol. in-8°. br. 4 l.

Le Mendiant boiteux, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 f.

Considérations sur les causes physiques,
in-8°. rel. 5 l.

Satyres de Juvenal; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.

Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique,
in-4°. 4 vol. rel. 48 l.

Dict. Italien d'Antonini, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.

Méditations sur les Tombeaux, 8 br. 1 l. 10 f.

Mémoire pour les Natifs de Genève, in-8°. broch. 1 l. 4 f.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

F É V R I E R. 1771.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E.

*ÉPITRE de M. de *** , officier d'A.:
à St... à M. de S... L... officier
de Dragons.*

TANDIS que du sommet des nues
Le triste hiver sur nos maisons
Verse la neige & les glaçons,
Et qu'on voit trotter dans les rues
Les pauvres humains morfondus,
Qui, pour suivre un frivole usage

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Courent de ménage en ménage
Porter des billets superflus ;
Près d'un bon feu bravant la glace
Et me moquant des aquilons ,
En ta faveur je quitte Horace ,
Quoique charmé de ses leçons ;
Et de bien loin suivant sa trace
De mon luth je tire des sons
Privés d'harmonie & de grace ;
Mais dans nos douces liaisons
L'esprit au cœur cède la place ;
Et quand l'amitié tient l'archet ,
La lyre la moins délicate
Forme toujours un son assez parfait ;
Le plus dur instrument nous flatte ,
Touché par la main qui nous plaît.
Tel est , mon cher , tel est l'empire
De ce lien sacré des cœurs ;
Pourquoi faut-il que tout conspire
A briser des vœux si flatteurs ?
Me dirois-tu pourquoi les hommes
Font voir si peu de vrais amis ?
Pauvres insensés que nous sommes !
Le seul bien qu'il nous soit permis
De ravir , de soustraire aux coups de la fortune
Est le seul pour lequel nous négligeons nos pas :
Je te dirai bien plus : je connois des cœurs bas
Que ce bien charmant importune.
D'un tendre accord connoissons mieux le prix ;

N'ayons que des amis dignes de notre estime ;
 Mais que le sort les hausse ou les opprime ,
 Ils doivent dans nos cœurs être toujours écrits.
 O charmante amitié , par combien de parjures

Te déshonorent les mortels !

Par combien d'offrandes impures

Leurs mains profanent tes autels !

Du monde les mers orageuses

M'ont souvent bercé sur leurs flots ;

Je n'ai vu que de noirs complots ;

Des caresses toujours trompeuses ;

Des amis vains , jaloux & faux ;

Des sociétés dangereuses ;

Des êtres pétris de défauts.

Mon cœur trop ardent , trop sensible ;

Chercha d'abord à s'enflammer :

Vivre heureux & ne point aimer

Etoit pour moi chose impossible.

Je crus trouver quelque ame susceptible

De sentir mes transports & de les partager.

En donnant un cœur tendre, hélas ! que la nature

Fait souvent un triste présent !

Je trouvai l'amitié fautive , ingrate , parjure ,

L'amour intéressé , vain , perfide , inconstant.

Par des vices de toute espèce

J'ai vu maîtriser les humains ;

La fourberie éluder sa promesse ;

L'hypocrisie au Ciel tendre les mains ;

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Méssaline insulter aux vertus de Lucrèce ;

La superstition consulter les devins ;

Plutus corrompre la sagesse ;

L'esprit s'évaporer en de sophismes vains.

J'ai vu des fanatiques sans lumière ;

Des incrédules sans raison ;

Une philosophie altière

A l'Univers vouloir donner le ton ;

Et prétendre avoir seule, en son obscur jargon ,

Interprété les loix de la nature entière.

Mais pourquoi tracer à tes yeux

Toutes ces funestes images ?

Laissons ces portraits odieux :

Ils blessent les regards des sages

Sans changer les cœurs vicieux.

Par une douce sympathie

Mon cœur se rapproche du tien ;

Je vois d'ici toute ta vie ,

Ma raison en augure bien.

Avec art du tems tu disposes ;

L'œil d'un ami voit bien des choses

Où l'indifférent ne voit rien.

Tantôt je te vois en Centaure ,

L'air fier , le regard menaçant ,

Dompter un coursier écumant

Et modérer l'ardeur qui le dévore ;

L'animal souple sous ta main ,

Au moindre mouvement docile ,

Un jour , pour les combats habile ,

Partagera ton péril , ton destin.

Tantôt du temple de mémoire

En sage observateur tu parcours les sentiers ,

Et la déesse de l'histoire

Te fait voir le chemin qu'ont tenu les guerriers

Pour parvenir aux autels de la gloire.

Pour délasser tes esprits fatigués ,

Calliope t'envoie au palais de Thalie ;

Où , par l'illusion , tous tes sens subjugués

Causent mille transports à ton ame ravie ;

Enfin tu te produis dans la société ,

Dans ce monde appelé la bonne compagnie ,

Tu n'y prends point d'un fat le jargon affecté

Ni le ton empesté de cet être amphibie ,

Magistrat le matin , petit maître le soir ;

Ni les airs emportés & la mine étourdie

De ce jeune officier qui , pour se faire voir ,

En cent lieux différens par jour se multiplie.

L'amour t'a-t'il encor fait ressentir les lois ?

Si tu suis lès avis d'une amitié sincère ,

Tu ne souffriras pas que ton ame guerrière ,

Du dieu de la mollesse obéisse à la voix.

Avec son arc si tu badines ,

Que ce soit bien légèrement ;

Il est un art par lequel , en aimant ,

On peut cueillir des fleurs sans craindre les épines ,

C'est de traiter l'amour comme un enfant :

De rire de tous ses caprices.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Chez les Romains , l'amour inspiroit les vertus ;

Chez les François il inspire les vices ;

A Sparte , le-fils de Vénus

Faisoit voir , d'un enfant , la candeur , l'innocence ,

L'ingénuité , rien de plus.

Il n'en est pas de même en France ;

Chez nous l'amour n'a de l'enfance

Que la foiblesse & les abus.

Que ne suis-je avec toi dans ta charmante ville ,

Ce centre du bon goût , cet aimable Paris ,

Loin de ces étrangers qui n'ont jamais appris

Par quel art on unit l'agréable à l'utile.

Qui , de leurs titres vains pompeusement épris ,

Croiroient se dégrader s'ils égaioient leur bile ,

Et jusques dans les jeux , les danses & les ris ,

Vous présentent un front dédaigneux & tranquille.

On méconnoît ici cette douce gaîté

Qui fait dire à l'envi mille choses jolies.

On ne voit point dans la société

Des esprits animés par de vives faillies ;

On n'y respire point cet air de liberté

Qui fait que la sagesse agace la folie ;

On ignore ce ton , cette légèreté

Qui fait sourire la beauté

Sans alarmer sa modestie.

Dans ce pays tout est cérémonie ;

Et sans l'aimable Desmazis ,

Chez qui les graces & les ris
 Forment toujours leur cotterie,
 Nous menerions une fort triste vie.
 Tu vis à Toulavec quel art
 Elle assembloit les plaisirs sous son aile ;
 Ici toujours quelque fête nouvelle
 Que semble former le hasard
 Enchaîne les jeux auprès d'elle.
 Son cœur noble, franc & sans fard
 Accompagne sa politesse :
 Son esprit vif, plein de finesse
 Etincèle dans son regard ;
 Sa gaité fait fuir la tristesse
 Et tient les' ennuis à l'écart.
 Et pour ton bonheur, je desiré
 Que dans les cercles que tu vois ;
 Les qualités que chez elle on admire
 Captivent ton goût & ton choix.

L' E X P É R I E N C E. Conte.

LE meilleur conseil ne vaut pas la plus foible expérience. Le destin avoit fait naître Thomasso dans un petit village près de Ferrare, où l'obscurité de sa naissance, autant que la médiocrité de sa fortune, sembloient l'avoir consigné pour

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

la vie. Mais il eut à peine atteint l'âge où l'on pense , qu'il songea à faire oublier l'une , à changer l'autre, & à corriger l'erreur du destin. Il quitta son hameau , vint à Rome , & se servit avec avantage de l'esprit fin , adroit & insinuant que la nature lui avoit donné , & qui est assez ordinairement le caractère distinctif de ceux de son pays.

L'extérieur séduisant de Thomasso prévenoit au premier coup-d'œil , & c'est la meilleure de toutes les recommandations. Il prit une femme jolie , se défit de quelques scrupules , & fit fortune. Voilà son histoire , elle n'est pas longue ; celles de presque tous ses pareils se réduisent à-peu-près aux mêmes moyens , à quelques circonstances de plus ou de moins ; aussi ne sont-ce ni les leurs , ni même la sienne que nous écrivons : Jeronimo son fils sera le héros de ce Conte. Mais nous avons été bien-aîsés de faire voir que souvent rien ne ressemble si peu à la tige , que la branche qui en sort. Thomasso avoit appris à être sage , il crut qu'il pouvoit enseigner à son fils à le devenir ; vaine espérance ! projet ridicule ! Chacun doit payer de son propre fonds les frais de son éducation. Je l'ai déjà dit , & je le

répéterai peut-être encore plus d'une fois,
*moins vaut le meilleur conseil que la plus
 plus petite expérience.*

Thomasso donc débarrassé des préjugés , & conduit par une femme très jolie , avoit été très vite & très-loin. Mais, quelque rapide que fût sa course, il avoit été souvent obligé de s'arrêter dans les différentes classes qui composent la société , & de se lier avec ceux qui en font mouvoir les ressorts. Il avoit vécu avec les grands , les coquettes, les dévots & les philosophes ; il avoit connu l'extrême politesse , l'aimable galanterie, l'austère bienséance , & l'enthousiasme de la vertu. Mais il avoit aussi connu l'envie , la fausseté , l'hypocrisie , & la vanité , qui sont le but ou le mobile de toutes les actions , & il s'étoit bien promis de n'être ni le jouet des uns, ni la victime des autres ; il ne resta dans cette *bonne compagnie* qu'autant que l'établissement de sa fortune l'y retint ; & , dès qu'il voulut en jouir , il quitta sans regret ceux qu'il avoit recherchés sans estime.

Il acquit un beau domaine , qu'il augmenta chaque année ; mais sa femme n'ajouta rien à la famille qu'elle lui avoit

14 MERCURE DE FRANCE.

donné peu de temps après leur mariage. Jeronimo fut le seul fruit de leur union ; aussi fut il élevé comme un fils unique ; c'est-a-dire, complètement gâté , surtout par sa mère , qui mourut heureusement pour lui avant qu'il fût hors de l'âge où l'on peut encore effacer les dangereuses impressions d'une mauvaise éducation. Le naturel étoit bon , le caractère facile , le cœur tendre , l'esprit foible, comme sont toutes les bonnes gens, approuvant tout ce qu'il voyoit , croyant tout ce qu'on lui disoit , & faisant volontiers tout ce que l'on vouloit. Thomasso n'eut pas beaucoup de peine à lui faire recevoir ses leçons, mais ç'eût été la chose impossible que de vouloir l'y assujettir éternellement. Le bon homme remit donc la conduite de son fils à la Providence, & eut l'honnêteté de mourir d'assez bonne heure , pour que ce fils pût jouir de la fortune qu'il lui avoit amassée. Il ne jugea pas à propos de le fatiguer & de se fatiguer lui-même, au moment de sa mort , par la répétition des sages avis qu'il lui avoit donnés , tandis qu'il avoit vécu , il lui recommanda seulement trois choses , savoir, *de ne jamais livrer sa liberté à un grand , son secret à*

une femme , & son amitié à un Philosophe. Jeronimo promet , & s'engagea même par serment de ne jamais s'écarter de ces trois commandemens ; alors le bon Thomasso embrassa son fils avec autant de plaisir que peut en ressentir un moribond, qui n'a plus que quelques heures à vivre ; & en effet il trépassa le même jour , pour ne pas attrister plus long-tems ceux que sa maladie affligeoit.

Ce jour fut consacré aux larmes de Jeronimo , qui donna toutes les marques de tendresse , que l'on peut attendre d'un bon fils. Le lendemain il ne manqua pas d'employer tout ce qu'il crut pouvoir ajouter à la magnificence avec laquelle il s'étoit toujours promis de rendre les derniers honneurs à un père qui avoit des droits si sacrés sur sa reconnoissance : le sur-lendemain il fallut prendre connoissance des affaires, elles étoient sans doute dans le meilleur ordre , mais elles entraînoient tant de détail , qu'il ne put s'empêcher de s'y livrer tout entier pendant un espace de tems beaucoup plus long que celui qu'il n'avoit compté y consacrer.

Ces affaires d'ailleurs l'obligèrent à voir un plus grand nombre de personnes,

16. MERCURE DE FRANCE.

de se lier avec bien plus de différentes sociétés, qu'il ne l'avoit d'abord projeté, ce qui nécessairement lui prit un tems que , sans cela , il n'auroit pas manqué d'employer à pleurer un père, qui étoit toujours cher à sa mémoire , de sorte qu'il se trouva radicalement consolé de sa mort , sans pourtant avoir cherché volontairement à bannir cette funeste idée , sans même en avoir jamais formé le projet. Oh ! c'est une justice qu'il faut lui rendre.

Quant aux trois articles recommandés par son père mourant , il se promettoit bien de ne les pas oublier, & bien moins encore de ne pas transgresser la promesse qu'il avoit faite de les observer fidèlement toute sa vie ; il résolut donc de se livrer tout naturellement aux plaisirs pour lesquels il sentiroit quelque goût ; & , comme il étoit heureusement né , il se trouva qu'il en avoit également pour tous , si ce n'est pour la chasse, qu'il avoit toujours aimée passionnément , & par préférence. Il contentoit également dans cet exercice son penchant & son amour-propre ; car il avoit la réputation bien établie du plus grand chasseur du canton ; & cela arrive souvent , que l'on cherche

jusque dans les plaisirs même à satisfaire encore plus sa vanité que son inclination.

Cette réputation de déterminé chasseur, que possédoit le Seigneur Jeronimo, car depuis la mort du père il portoit ce titre, dont il n'avoit cependant pas hérité; mais chacun le lui laissa prendre, & le lui donna volontiers, en échange de mille honnêtetés que l'on recevoit de lui, comme cela se pratique dans le monde.

Avant cette observation faite bien ou mal à propos, nous disions donc, ou nous aurions dû dire, pour aller plus rapidement au fait, que la réputation du plus grand chasseur du Duché de Ferrare, que possédoit incontestablement le Seigneur Jeronimo, étoit parvenue jusqu'à la Cour du Duc de Ferrare, qui aimoit aussi cet exercice avec passion. Ce Prince qui avoit une maison de plaisance auprès du domaine de notre Héros, se promit bien d'aller faire halte chez lui, afin de l'engager à être de ses parties de chasse: il lui fit donc savoir ses intentions, & Jeronimo répondit à cet honneur avec le respect & la joie que lui causoit un événement si peu prévu, car il avoit sa petite vanité

18 MERCURE DE FRANCE.

tout comme un autre , & il voyoit avec satisfaction la considération qu'alloit lui donner dans tout le canton une distinction si marquée. La réception qu'il fit au Duc fut digne de ce Prince, & des transports que sa présence faisoit éprouver à son nouvel hôte ; il fut content de l'un & de l'autre , mais bien plus encore des talens que Jeronimo lui fit connoître , & qui surpassèrent de beaucoup l'idée qu'il s'en étoit faite , il le combla d'éloges , lui fit les plus grandes caresses , lui prodigua les plus belles promesses. Enfin il lui dit qu'il regarderoit comme entreprises sous un mauvais augure , toutes les parties de chasse dont il ne seroit pas. Jeronimo , enchanté , transporté , confus , s'inclina , se prosterna , se confondit jusqu'à ce que son Souverain fût remonté à cheval ; & aussi-tôt qu'il fut parti , il se mit à courir dans toute sa maison , à parler tout seul , à chanter , à sauter comme un fou.

Le bon Thomasso fit bien de ne se pas présenter à sa mémoire en ce moment , car son très-cher & très-soumis fils n'auroit pas manqué de le regarder comme un insensé , mais il n'en fut pas question le moins du monde. Quelle politesse !

Quelle douceur ! Quelle affabilité ! Que de manières séduisantes ! Que de bonté ! Que de graces ! Quelle différence de nos Gentillâtres , dont l'accueil est un dédain , dont la familiarité est un mépris , qui vous frappent sur l'épaule , en vous appelant l'ami Jeronimo ! On a bien raison de dire que ce n'est qu'à la Cour que l'on trouve la vraie politesse ; bien entendu que le Seigneur Jeronimo se promit de ne pas attendre plus tard que le lendemain , pour se rendre à celle du Duc de Ferrare. Lorsqu'il se mit à table pour souper , il n'en put pas manger de joie ; lorsqu'il se coucha , il n'en put pas dormir d'impatience. Le jour vint enfin , il partit : fêté comme il l'avoit été la veille par le Prince , on imagine comme il fut accueilli par les courtisans , il ne fut pas moins bien reçu du Prince , qui lui montra d'abord toutes ses armes , le mena dans toutes ses écuries , lui fit connoître tous ses chiens & ses oiseaux de proie , en racontant les belles actions de chacun , enfin oubliant son rang & sa dignité , le traita en franc chasseur qui rencontre un compagnon aussi déterminé que lui. Jeronimo eut l'honneur de dîner à sa table , & à la droite de son Altesse

20 MERCURE DE FRANCE.

qui ne le laissa point partir , sans arrêter une nouvelle partie de chasse , & sans l'avoir comblé de marques d'amitié , & même de présens , parmi lesquels il y avoit une belle arquebuse , garnie de sa fourchette & de son rouet , & magnifiquement ornée de clouds dorés & de nacre de perle , comme c'étoit l'usage alors. Si les voyages forment bien un homme , il n'y en a certainement point qui les changent autant que ceux qu'ils peuvent faire à la Cour ; c'est ce que trouvèrent les voisins de Jeronimo , qui leur rendit à-peu-près les airs de protection avec lesquels ils l'avoient traité : il n'en falloit pas tant ; sa nouvelle faveur eût suffi pour le faire haïr ; aussi ne lui épargnèrent-ils pas plus les désagrémens attachés à la médiocrité de sa naissance , qu'il ne leur dissimula le mépris que méritoit leur sotte vanité , & une partie de chasse ou de promenade , d'où il revenoit comme en triomphe avec son Prince , qui l'engageoit toujours à passer devant la maison de ses ennemis , le vengeoit assez des petites humiliations du pas qu'ils prenoient sur lui dans les petites cérémonies qui se faisoient dans le bourg , & l'honneur de manger à la table du

Souverain le dédommageoit bien de la mince part de pain béni que lui envoient les Marguilliers de sa Paroisse.

Toutes ces petites tracasseries répétées chaque jour ne laissoient pas cependant que de faire éprouver quelque chagrin au nouveau favori, & de mêler quelque amertume aux bontés dont le Prince le combloit. Les douceurs qu'il éprouvoit à la Cour se corrompoient toutes en arrivant chez lui. Il ne pouvoit conserver une satisfaction pure, parce qu'il n'en éprouvoit point sans mélange : c'est le sort de la vie humaine, mais Jeronimo n'en savoit rien, sur-tout tant qu'il avoit joui paisiblement de sa petite fortune. Une plus grande le lui apprit. Les richesses étendent également les facultés actives & passives, les jouissances & les privations, les honneurs & les mortifications, les plaisirs & les disgrâces. Mais, sans vouloir faire plus de réflexions que notre Héros n'en fit lui même en cette circonstance, nous nous contenterons de dire tout simplement que son petit domaine, qui avoit fait ses délices, lui devint insupportable, & qu'ayant formé le projet de s'en défaire, à quelque prix que ce

22 MERCURE DE FRANCE.

fût , il étoit résolu d'aller demeurer à la ville , où le Prince l'avoit plus d'une fois invité de s'établir , pour être plus à portée de se voir souvent , & de former chaque jour de nouvelles parties de chasse , dont son Altesse étoit devenue plus folle que jamais , depuis qu'elle avoit pris des leçons de son cher Jeronimo.

Ce fut dans ces circonstances que , pour faciliter tous ces arrangemens , le grand fauconnier du Prince eut la complaisance de mourir. Sa place fut sur le champ proposée à Jeronimo. Je laisse à penser s'il se fit long-tems solliciter pour l'accepter , dans les dispositions où il se trouvoit ; & l'on ne sauroit disconvenir que cet office ne lui convînt merveilleusement , car il portoit à un tel point le talent de dresser les oiseaux de proie , qu'il ne s'en étoit jamais vu de pareils à ceux qui sortoient de ses mains.

Voilà donc le fils de Thomasso établi en charge à la Cour du Duc de Ferrare , & seulement occupé des honneurs , des plaisirs , des biens de toutes les espèces , qui ne peuvent manquer de suivre les commencemens d'une si brillante fortune. Ah ! si les morts ont quelque connoissance des événemens de ce monde , pauvre

père, quel chagrin de voir vos sages avis si mal suivis ! Mais que vos mânes se tranquillisent , ce cher fils n'a encore fait que le tiers de ce que vous lui avez défendu , il ne tardera pas de compléter ses fautes. Il faut payer le tribut tout entier , & connoître à ses propres dépens ce que nous avons dit , *Expérience vaut mieux que conseil*. Mais achevons le récit des sottises de notre Héros : les plus courtes sont les meilleures. Il devint amoureux , & l'une des filles d'honneur de la Duchesse fut celle qui se rendit la maîtresse de son cœur. *Une fille d'honneur* ! Peut-on faire un meilleur choix : celle-ci , comme toutes celles qui ont su plaire , avoit toutes les graces , toutes les vertus , tous les talens , toutes les perfections , pas un sequin de fortune , à la vérité ; mais il étoit bien question de cette misère-là : Jérónimo en avoit pour deux , & dans le train où il étoit , il alloit en avoir pour dix , avant qu'il fût peu. L'affaire ne fut pas longue à terminer. Le bien de l'époux compensa le peu d'illustration de sa naissance , & les sublimes qualités de la future furent mises en ligne de compte sur sa dot.

Ce n'est pas tout : un homme comblé

24 MERCURE DE FRANCE.

de la faveur , & enivré d'amour , a besoin d'un confident. La difficulté n'étoit pas d'en trouver , l'embarras étoit de le choisir ; mais un homme , ou plutôt un ange , descendu sur la terre , vint fixer l'incertitude de Jeronimo. Un Ange ! C'étoit bien mieux que tout cela , c'étoit un Philosophe ! L'humanité ne sortoit pas de sa bouche , la vertu se peignoit toujours sur son front , la douceur étoit dans ses regards , avec quelle satisfaction il approuvoit tous les discours honnêtes , avec quelle sensibilité il écou-toit le récit d'une infortune ! Avec quelle modestie il risquoit son observation ! Avec quelle résignation il la voyoit condamner ! Que de complaisance dans ses procédés ! Que d'aménité dans ses mœurs ! Que d'égalité dans sa conduite ! C'étoit la gloire de son pays , le modèle de son siècle , on ne tarissoit point sur son élo-ge. Les femmes sur - tout ne finissoient point , quand une fois elles avoient commencé de chanter les louanges du signor *Moderato* ; c'étoit le nom du personnage ; plus que toute autre , celle de Jeronimo , qui étoit une manière de bel esprit , ou de philosophe , ce qui n'étoit pas bien distinct alors. Elle étoit enthousias-mée

mée du mérite éminent de l'ami de son mari ; aussi ne pouvoit-il suffire aux complimens qu'il recevoit de toutes parts sur sa faveur , sur sa femme & sur son ami. Ce fut alors qu'il se ressouvint des conseils de son père , sans doute parce qu'il pouvoit se les rappeler alors , pour en démontrer le ridicule. C'étoit un honnête homme que mon père , disoit-il en lui-même , mais son défaut étoit d'être un peu attaché à ses opinions ; ils sont singuliers ces vieillards , ils croient que la sagesse ne peut être que le fruit de l'expérience , le bonheur celui de la retraite ; parce qu'ils ont rêvé une trentaine d'années plus que nous , ils se croient infailibles ; un jeune homme qui pense , vaut bien un vieillard qui raddote.

Jeronimo s'applaudissoit donc de toute sa force , car on est toujours content de soi dans la prospérité ; & , quoiqu'il fût tout seul dans sa chambre , il rioit aux éclats des petites craintes du bon homme Thomasso , lorsqu'il vit entrer un de ses amis , dans lequel il avoit beaucoup de confiance , mais cependant moins de tendresse que pour son confident le philosophe , parce que le premier , quoiqu'aussi

16 MERCURE DE FRANCE.

de la Cour , lui parloit quelquefois avec plus de franchise que le signor Moderato. Cet ami se nommoit Fiducio ; & comme il étoit véritablement attaché à Jeronimo , dans lequel il avoit reconnu de la candeur , il le pressa de partager avec lui le sujet de satisfaction dont il paroissoit jouir en ce moment. Jeronimo ne se fit pas long-tems presser , & il raconta avec la gaîté d'un amour-propre qui se catesse , les paniques alarmes de feu M. son père ; & mettant son état en opposition , il ne manqua pas d'exposer combien l'événement avoit justifié sa conduite , & les rires recommencèrent , aux dépens de la prudence du défunt. Eh mais , répondit Fiducio à Jeronimo qui s'étonna de ne pas le voir rire aussi fort que lui , je trouve ces conseils assez raisonnables ; & , loin de les tourner en ridicule , je pense que vous ne feriez pas mal d'en profiter encore. Le Prince vous aime , votre épouse est respectable , votre ami Moderato a tous les dehors qui peuvent prévenir avantageusement ; mais , pour être plus sûr de votre prince , de votre femme & de votre ami , il faudroit avoir essayé l'un & l'autre , & je parie , si vous voulez , mille sequins , que l'un des

trois vous manque à l'épreuve : Jeronimo persuadé de son crédit sur son maître, de la tendresse de sa femme, sur-tout de l'attachement de son cher Moderato, accepte le pari ; il n'est plus question que de trouver une occasion de le faire valoir. Quelle grace, dit-il, quelle faveur voulez-vous que je demande au Prince ? Quelle confiance ferai-je à ma femme ? Quel service demanderai je à mon ami ? Tout doucement, répondit Fiducio : je ne doute point que son Excellence ne soit très-généreuse, votre femme discrète, & votre ami serviable. Quel miracle y a-t-il qu'un Prince donne des choses qui ne lui coûtent rien, qu'une femme garde un secret qui ne l'intéresse point, & qu'un ami rende des services à un ami qu'il voit dans la plus haute fortune ? Essayez de contrarier les plaisirs de l'un, de mortifier l'amour-propre de l'autre, & de faire sacrifier l'intérêt personnel du troisième, sur-tout dans l'adversité. Si tous demeurent pour vous les mêmes, j'aurai perdu mon pari, & je m'en consolerais par le gain que vous aurez fait d'un protecteur, d'une femme dévouée & d'un ami fidèle ; laissez-moi conduire cette affaire à mon gré, puis-

23 MERCURE DE FRANCE.

que l'épreuve est à mon choix ; faites seulement de point en point tout ce que je vous dirai , & croyez que je travaillerai plus encore pour votre intérêt que pour le mien propre. Ordonnez , & je vous obéis , dit Jérónimo , toujours le même dans sa sécurité. Eh bien , reprit Fiducio , il faut aller à la Fauconnerie prendre secrètement *la flèche* : ce faucon chéri , que vous avez si merveilleusement dressé , & qui fait les délices du Prince , vous l'apporterez chez moi , où je le cacherai autant de tems qu'il sera nécessaire à mon projet ; tandis que vous ferez croire à Monseigneur qu'il s'est échappé , & qu'on n'a pu le retrouver , quelques recherches que vous ayez faites , & quelques soins que vous vous soyez donnés pour le reprendre. Puis vous irez dire confidemment à votre femme que , fatigué des chasses continuelles dont le Duc vous excède tous les jours pour exercer son oiseau , vous avez pris le parti de le tuer secrètement , afin de le déguster un peu de la chasse , & de vous procurer quelque repos. Quant à l'ami Moderato , je le réserve pour une meilleure occasion ; mais sur-tout , quelque chose qu'il arrive , fussiez-vous sur

l'échafaut , ne vous démentez point , & me laissez le soin de vous justifier, s'il en est besoin. Jeronimo s'engagea solennellement par une parole d'honneur , & quitta son ami pour exécuter son projet , dont il étoit impatient de voir la fin ; il ne tarda pas à connoître que les Grands n'aiment leurs favoris qu'autant qu'ils servent à leurs intérêts ou à leurs plaisirs. Le Duc entra dans la plus violente colère contre Jeronimo , & changeant en invectives & en menaces les manières caressantes avec lesquelles il l'avoit traité jusqu'alors , il lui défendit de se représenter devant lui jusqu'à ce qu'il en eût reçu un nouvel ordre. Si Jeronimo n'eût pas été aussi surpris qu'il le fut de sa réception , il eût peut-être oublié sa promesse , & tout découvert ; mais , le Duc lui ayant sur le champ tourné le dos , le favori disgracié s'en revint chez lui , d'abord assez triste. Cependant il reprit bientôt courage , en songeant que la présence du faucon racommoderoit tout : il avoit cependant quelque chagrin dans le fond du cœur de se voir ainsi traité pour un oiseau , & l'air pensif que lui donnèrent ces réflexions ayant été remarqué de sa femme , elle lui fournit par ses questions l'occasion de l'é-

30 MERCURE DE FRANCE.

prouver à son tour , à quoi il se résolut encore plus volontiers , par le mauvais succès même de son premier essai. Jeronimo ne fut pas long-tems à s'appercevoir que son père & son ami pouvoient bien avoir raison tout-à-fait , car sa femme n'eut pas plutôt appris sa disgrâce , qu'elle le traita avec le dernier mépris : lui reprochant le mauvais usage qu'il avoit fait de sa faveur , & regrettant de s'être unie à un homme de son espèce : alors les hauteurs , les dédains , les ironies amères , les plaisanteries sanglantes , & autres menues politesses d'une femme fière de sa naissance , qui croit , en avilissant un mari roturier , recouvrer l'honneur qu'elle a perdu , en s'unissant à lui. Mais ce fut bien pis mille fois , quand le pauvre Jeronimo eut avoué qu'il avoit lui-même tué l'oiseau qui caufoit tant de rapage , & qu'il ajouta dans sa colère qu'il étoit fâché de n'avoir pas coupé le col à tous les autres , pour se venger d'un maître ingrat , dont il n'avoit que faire , & auquel il avoit sacrifié sa tranquillité. Ce fut dans ce moment que les malédictions , les injures , les menaces tombèrent comme la grêle sur le malheureux Jeronimo. Il n'étoit pas plus patient qu'un autre. Les imprécations de sa

noble épouse l'irritèrent à la fin, au point qu'il se mit en devoir de l'apostropher à son tour d'un soufflet, qu'heureusement elle esquiva; mais indignée d'un pareil traitement de la part d'un manant à une femme comme elle, elle courut se prosterner aux pieds de la Duchesse, son ancienne Maîtresse, & toutes deux allèrent se jeter à ceux du Prince, pour lui demander justice. Quand une femme a promis de se venger, elle renverseroit plutôt l'ordre de l'univers que de manquer à sa parole; celle de Jeronimo présenta l'action de son mari sous des couleurs si noires, que le Prince, dans l'indignation de sa colère, condamna son plus cher favori à être précipité du haut de la tour la plus élevée de son Palais, supplice qui pour lors étoit fort à la mode. La femme de Jeronimo eut encore la douce consolation d'entendre ordonner que les biens de son époux seroient confisqués, moitié à son profit, & l'autre moitié pour celui qui voudroit se charger de cette exécution, ce qui étoit encore un usage du pays; & Fiducio, en sa qualité de Capitaine des Gardes, fut chargé de s'assurer du coupable. Cet événement devenant plus sérieux que Jeronimo ne se l'étoit d'abord imaginé, il ne laissoit pas

Biv

que d'en ressentir quelque petit chagrin ; mais c'étoit une crise nécessaire au bonheur de sa vie , & il s'entretenoit assez tristement de la circonstance où il se trouvoit avec son ami Fiducio , lorsque le fidèle Moderato parut. Il étoit sauté à son col , avant que Jeronimo eût eu le tems de le reconnoître , il le ferroit dans ses bras , & lui adressoit les paroles les plus consolantes : enfin , lui dit-il , après lui avoir étalé pendant long-tems les discours les plus philosophiques , pour l'engager à supporter courageusement sa disgrâce , le Prince moins irrité s'est rendu à mes sollicitations pressantes. Quoi donc , interrompit vivement Jeronimo , je devrois ma vie & ma fortune aux instances de mon cher Moderato ? Le Ciel soit béni ! Toutes les autres pertes me sont indifférentes , puisque je possède un ami tel que vous , qui ne m'a point oublié dans mes peines , que mon adversité n'a point éloigné , qui n'a point été effrayé de ma disgrâce ; vous m'auriez fait une grande injustice de me regarder autrement , interrompit le fidèle Moderato : ce n'est cependant pas que je vous apporte ni votre grace , ni votre liberté ; je les eusse inutilement demandées , & je connois trop votre façon de penser , pour

avoir cru que vous voudriez racheter l'une ou l'autre par une basse soumission qui vous déshonoreroit dans l'avenir ; mais quittant au contraire la vie d'une manière toute héroïque , j'ai cru que ce seroit pour vous une grande satisfaction que d'être conduit à l'immortalité par les mains du plus affectionné de vos amis , & je viens d'obtenir du Prince la préférence sur plusieurs autres qui se présentoient pour vous pousser hors de ce monde , qui n'est rempli que de misère & d'injustice , & qui ne vaut pas la peine de le regretter ; c'est le sort d'ici-bas de se pousser les uns les autres , & mieux vaut encore..... A ce discours aussi insolent qu'incroyable , Jeronimo entra dans une telle colère , que , sans les grilles qui étoient aux fenêtres de sa chambre , il n'auroit pas manqué de rendre à l'officieux Philosophie le service qu'il venoit lui offrir , & , ni lui , ni même Fiducio , n'étoient pas revenus de l'étonnement où ce comble d'insolence les avoit jetés , lorsqu'il fit place à celui que leur causa la présence du Duc de Ferrare. Ce Prince , comme on dit , n'avoit que *tourné la main* : il étoit bon naturellement , &

34 MERCURE DE FRANCE.

avoit eu regret de sa sévérité pour son favori , sans compter peut-être celui de perdre un si excellent chasseur. Il venoit lui-même lui apporter sa grace : Jeronimo ne manqua pas de se jeter à ses pieds ; & , tandis qu'il lui demandoit pardon de l'avoir offensé , Fiducio , qui étoit sorti , reparut avec le faucon sur le point ; la vue de cet oiseau chéri transporta le Prince d'une telle joie , qu'il embrassa celui qu'un instant auparavant il avoit voulu faire sauter du haut de son palais , & lui rendit sa fortune , ses charges & sa faveur ; mais celui-ci , devenu plus sage par l'expérience , supplia le Prince de tout garder , & même la femme qu'il lui avoit donnée , lui demandant seulement la permission de retourner dans son domaine : Seigneur , lui dit-il , les bontés d'un grand Prince envers un pauvre diable comme moi sont infiniment flatteuses , mais elles sont encore plus dangereuses ; le Prince encourage par ses bontés , le favori se livre par attachement , il songe à donner plus de preuves de son amitié que de son respect , il compte trouver son ami où il rencontre son maître ; & , par un retour

fâcheux , sa franchise est punie comme la liberté indiscrete d'un serviteur qui s'est oublié ; il en est comme du moineau qui vit familièrement avec le chat : celui-ci souffre quelque tems ses coups de bec ; mais la fin est toujours funeste pour le premier. Le Prince eut beau rassurer Jeronimo par les plus vives protestations , & le tenter par les plus belles promesses , le favori , devenu prudent à ses dépens , ne cessa de solliciter sa retraite , il l'obtint à la fin ; & , après avoir laissé une pension considérable à sa femme , il se sépara facilement de cette moitié , & courut se jeter dans son petit domaine , comme dans un asyle assuré contre tous les orages de la Cour ; le sage Fiducio , qui n'en étoit guère plus satisfait que lui , ne tarda pas à le venir joindre : tous deux heureux & tranquilles ne cessèrent de se dire , qu'il faut se méfier de ces hypocrites en morale , qui parlent sans cesse de vertu , parce qu'elle est dans le cœur , & non dans la bouche , qu'elle se connoît par les actions , & non par les paroles , que celui qui en est doué la possède , sans le savoir , & l'exerce , sans s'en appercevoir ; celui qui se vante de ses bonnes œuvres , a toujours l'air

36 MERCURE DE FRANCE.

d'en être surpris , & l'on ne peut guère compter sur celui qui s'étonne toujours du bien qu'il vient de faire : ils convinrent encore que c'est le comble de l'imprudence que de remettre sa vie entre les mains d'une femme , en lui livrant son secret ; mais ils ne cessèrent de regarder comme le comble de la folie de vendre sa liberté aux Grands de la terre , qui , ne pouvant donner ni la santé du corps , ni le repos de l'esprit , font toujours acheter trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire. D'après ces réflexions , Jeronimo fit graver en lettres d'or les trois défenses de son père , le sage Thomasso , afin de les avoir sans cesse sous les yeux ; mais il fit écrire en plus gros caractère encore cette maxime certaine , que *le meilleur conseil ne vaut pas la plus foible expérience.*



*VERS adressés par Madame ****, à
M. le Duc de ****, en lui envoyant
une de ces tablettes angloises qu'on
nomme Souvenir.*

FAVORI des Rois & des belles,
Qui, comme un autre Anacréon,
Jusques dans l'arrière saison
Cueillez des fleurs toujours nouvelles,
Et rajeunissez la raison
Dans vos rimes si naturelles,
Prêtez l'oreille à mes chansons.
Un nouveau lustre vient d'éclorre,
Et je veux essayer encore
De vous faire entendre des sons.
Héritier des vertus solides
Des Duguesclins & des Bayards,
A Paphos comme aux champs de Mars,
Ils étoient autrefois vos guides,
Et sur les pas peu fréquentés
De ces illustres personnages,
Fuyant l'attrait des voluptés,
Même aux plus sévères beautés,
Vous présentiez de purs hommages
Par le seul sentiment dictés.
Comme eux, religieux, sensible,
Toujours de l'honneur inflexible,

38 MERCURE DE FRANCE.

On vous a vu suivre les lois ,
 Du trône défendre les droits ,
 N'encenser que le vrai mérite ,
 Et soutenu par la ferveur ,
 Souvent au remple avec le chœur
 Ainsi qu'un pieux Cénobite ,
 Chanter les hymnes du Seigneur.
 De votre brillante carrière
 Suivez joyeusement le cours ,
 Et ne regrettez pas des jours
 Qui , moissonnés par les amours ,
 Ne retournent plus en arrière.
 Mais, pour conserver plus long-tems
 Une image toujours récente
 Des douceurs de votre printemps ,
 Sur ce recueil que vous présente
 Une amitié vive & constante ,
 Marquez-en les plus beaux instans.
 Bientôt autour de votre table ,
 Quand vous pourrez compter assis
 Les enfans de vos petits-fils ,
 D'un patriarche vénérable
 Vous offrirez à leurs esprits
 L'histoire à jamais mémorable ,
 Et du passé si regrettable
 Vous sentirez encor le prix ,
 En les voyant dans leur ivresse
 Verser des larmes de tendresse
 Et s'enflammer à vos récits.

A se le rappeler sans cesse
 On est encore assez heureux
 Sans envier à la jeunesse
 Des plaisirs trop tumultueux,
 Riche en desirs, en espérances,
 Les chimères de l'avenir
 Sont pour elle des jouissances,
 La nôtre est dans le souvenir.

*VERS libres adressés aux MM. de Grave
 pour le premier jour de l'an, par M. Sa-
 laun leur gouverneur.*

Nos jours passent rapidement,
 L'heure de notre mort s'avance,
 Et malheureux jouets d'une folle espérance,
 Sans prévoir l'avenir, nous perdons le présent;
 Jeunes, nous négligeons le seul bien nécessaire:
 Le temps, ce trésor fatalitaire,
 S'enfuit échappé de nos mains;
 Au milieu des jeux enfantins
 Nous avançons dans la carrière.
 Insensiblement nous entrons
 Dans l'âge vain des passions;
 La fougue de l'adolescence
 Succède au calme heureux d'une tendre inno-
 cence,

40 MERCURE DE FRANCE.

Et bientôt aflaillis par de brûlans desirs ,
Nous buvons , à longs traits, le poison des plaisirs.

Après avoir couru de folie en folie ,
Nous arrivons avec rapidité
A la saison de la maturité ;
Nouveaux desirs & nouvelle manie.
De projets vastes occupés ,
Sans cesse calculant , & sans cesse trompés ,
Nous parvenons à la vieillesse ;
Alors censeurs tardifs des mœurs de la jeunesse ,
Nous blâmons leur égarement ,
Plus par humeur que par tempérament ;
Esclaves blanchis dans le vice ,
Nous nous livrons encore à des feux insensés ;
Le plaisir nous caresse au bord du précipice ,
Et commande toujours à nos sens émouffés ;
Cependant l'appetit des richesses frivoles
Prend , pour un instant , le dessus ;
Mais ô funeste erreur ! . . Têtes vaines & folles ! . .
Pendant que nous comptons nos trésors superflus ,
La mort vient nous abattre aux pieds de nos idoles.

La mort ! . . que de momens perdus ! . .
Qu'il est étroit le cercle de la vie ! . .
O les vrais amis de mon cœur ,
Jouissez de vos jours avec économie ;
De leur premier emploi dépend votre bonheur.
Servez bien votre Dieu , le prince & la patrie.

Craignez l'oïfiveté
 Au teint pâle & livide :
 Fuyez la volupté ,
 Sa compagne perfide.

Fermez l'oreille aux discours corrupteurs
 Des médifans & des adulateurs.

Généreux ennemis de tout lâche artifice ,
 Repouffez , loin de vous , la fraude & l'injustice.
 Gardez-vous de trahir l'aimable vérité ;

Point d'humeur atrabilaire :
 Toujours dans le caractère
 De la droiture & de l'égalité.

Tendez une main bienfaïfante
 A la pauvreté gémiſſante ;
 Sans morgue , fans fierté ,
 Ayez l'abord facile & de l'amenité.

Dès ce moment , vos années
 Seront toutes fortunées ;
 Le Ciel , dans ſon courroux ,
 Ne tonnera jamais ſur vous ;

Tous les cœurs vous rendront hommage ;
 La vertu , ſous vos pas , fera naître des fleurs :

La ſanté , ce précieux gage
 De la tempérance & des mœurs ,
 Dans tous les tems , fera votre partage.

La gaîté filera vos jours
 Au milieu de l'abondance ;
 Les cris de la conſcience
 N'en troubleront jamais le cours.

42 MERCURE DE FRANCE.

Enfin toujours contents , sans remords , sans tristesse ,

Après avoir joui d'une longue vieillesse

Au sein de la prospérité ,

Vous irez dans les bras de l'auguste sagesse

Jouer de l'immortalité.

Tels sont pour vous les vœux d'un cœur sincère.

Que tout vous réussisse au gré de vos souhaits !

Daigne le Ciel bénir votre carrière ,

Et puissiez-vous toujours mériter ses bienfaits !

*VERS à Madame de C. * * * , en lui
envoyant un recueil de contes en prose.*

Vous , dont l'amitié noble & tendre

Me permet les noms les plus doux ,

Dans ces vers puisse-je vous rendre

Un hommage digne de vous !

Daiguez accepter mon ouvrage ,

Comme un pur & fidèle gage

Des sentimens que j'ai de vos bienfaits ;

Le cœur vous offre cet hommage ,

Charmante Eglé , le cœur ne ment jamais.

Par M. Willemain d'Abancourt.

*JULIE, ou le Mariage clandestin.**Nouvelle. **

LE comte de Trémence, vieux militaire, venoit de se retirer du service, dans lequel il avoit obtenu, par son mérite, les grades les plus distingués. Il étoit d'un commerce liant & facile, d'une humeur gaie & prévenante; mais ferme dans ses opinions, & vif quelquefois jusqu'à l'emportement : sa colère cependant duroit aussi peu, qu'elle étoit prompte à s'allumer. Maître d'un bien considérable, il n'avoit qu'une fille : cette fille s'appeloit Julie, du nom de sa mère, qui étoit morte en la mettant au monde. Il sembloit que tout avoit conspiré pour en faire une personne accom-

** L'idée de cette historiette est prise d'un tableau intitulé : Le sentiment de l'amour & de la nature cédant à la nécessité. Il n'est personne qui ne se ressouvienne avec le plus grand plaisir de cette ingénieuse composition que feu M. Baudoin fit exposer au salon en 1767, & que tout Paris n'a cessé d'admirer. J'ai cru ne pouvoir m'exercer sur un fonds plus riche & plus intéressant : puisse cet essai trouver grace auprès de mes lecteurs !*

plie. Les graces l'avoient accompagnée dès son berceau, & elle sortoit à peine des liens de l'âge le plus tendre, que ses charmes naissans fixoient déjà l'admiration de tout le monde. Elle avoit développé, en grandissant, une ame d'une beauté peu commune, un caractère noble & élevé, & un esprit d'une finesse & d'une pénétration singulière. Ces perfections réunies, consoloient le Comte de la perte d'une épouse, qu'il ne cessoit de regretter; &, dès la naissance de sa fille, il avoit formé le projet insensé de régler les mouvemens de son cœur, & de ne la marier qu'à vingt cinq ans, persuadé qu'on ne pouvoit faire un bon choix avant cet âge: aussi personne n'étoit plus difficile que lui sur les partis qui se présentoient, & aucun des aspirans n'avoit le bonheur de réussir.

Julie touchoit à sa dix-huitième année; &, quoiqu'à cet âge les passions naissantes commencent à développer leur germe & à donner de violentes secousses au cœur humain, Julie vivoit dans une sécurité parfaite: envain sa beauté, qui brilloit dans tout son éclat, lui attiroit une foule d'adorateurs; son cœur tendre & sensible, mais trop délicat & trop éclairé, pour croire aux insipides

fadeurs du premier venu , n'avoit encore distingué aucun hommage. Ce n'étoit point , en effet , un de nos jeunes évaporés , qui étoit digne d'inspirer à Julie les sentimens de l'amour : un cœur , tel que le sien , ne pouvoit se livrer qu'à son semblable , & les avantageux qui poursuivoient sa conquête , se seroient crus déshonorés de penser comme elle.

Les beaux jours invitoient à prendre le plaisir de la promenade : aussi le Comte , dont l'hôtel donnoit sur le Palais Royal , en faisoit le matin une de ses occupations favorites. Un jour qu'il se promenoit avec sa fille , elle aperçut le jeune chevalier d'Estival , dont la bonne mine & le maintien noble la frappèrent. Plus elle cherchoit à s'en distraire , & plus son image restoit présente à son esprit. Comme il s'offroit souvent à sa vue , selon les tours d'allée qu'il faisoit , elle céda insensiblement au penchant qui l'entraînoit ; & , sans le connoître , elle sentit s'élever dans son cœur un mouvement , dont elle ne fut pas maîtresse. On trouvera peut être singulier que Julie , qui , jusqu'alors avoit été si difficile sur les amans & si clairvoyante sur leurs défauts , s'enflamme subitement pour un

46 MERCURE DE FRANCE.

inconnu : telle est , hélas ! la foible constitution du cœur humain ; il résiste souvent à des efforts redoublés , pour succomber au moindre choc.

Si l'effet des agrémens du Chevalier fut si prompt sur le cœur de Julie , ses charmes ne frappèrent pas moins d'Estival , qui resta comme immobile à sa vue. Jamais rien de si charmant ne s'étoit offert à ses regards : la majesté de la taille de Julie , la noblesse & la régularité de ses traits , sa candeur enfin & les graces répandues sur toute sa personne fixèrent son cœur , qui , dès cet instant , fut embrasé de tous les feux de l'amour.

Le Chevalier d'Estival descendoit d'une famille fort ancienne , mais qui n'étoit pas , à beaucoup près , aussi riche. Ce jeune militaire joignoit à la figure la plus intéressante , toutes les qualités d'un homme aimable & d'un brave soldat. La paix qui régnoit alors lui laissoit le loisir de passer à Paris une partie de l'année , & il venoit de son régiment , quand le hasard lui fit rencontrer Julie , qu'il ne connoissoit point encore.

Les attraits de cette aimable personne l'intéressèrent tellement , que , sans af-

feñter de la suivre , il ne la perdit point de vue durant sa promenade. Une tendre inquiétude s'empara de son ame , quand il songea que sa retraite le priveroit , peut-être pour jamais ; du bonheur de la voir ; mais sa crainte dura peu : Julie rentra avec son père dans sa maison : il ne douta point que ce ne fût le lieu de sa demeure , & cette découverte lui causa le plus grand plaisir.

Il ne manqua pas de revenir à la promenade : il jouit plusieurs fois de l'avantage d'y rencontrer Julie , & remarqua même , avec beaucoup de joie , que cette belle personne jeroit de tems en tems les yeux sur lui. Un jour , enfin , qu'il puisoit de nouveaux feux dans ses regards , il apperçut un de ses amis qui s'approcha du Comte , salua profondément Julie , & les accompagna jusqu'à leur hôtel.

D'Estival rejoignit bien-tôt son ami , espérant savoir de lui le nom de la beauté qui l'avoit charmé : il ne se trompa point. Il apprit qu'elle s'appeloit Julie , qu'elle étoit fille du comte de Trémence qui demouroit avec sa sœur , & que l'accès de sa maison n'étoit pas difficile , parce qu'il voyoit la meilleure compagnie , & que tous les gens de mérite y étoient bien reçus.

Le Chevalier fut instruit en même-temps , de l'intention où étoit le Comte, de ne marier sa fille qu'à vingt-cinq ans, & de ne lui choisir qu'un parti considérable : il vit, avec douleur, qu'il s'en falloit de beaucoup qu'il ne fût un parti convenable pour elle , puisqu'il n'avoit qu'une fortune médiocre à lui offrir : son amour cependant l'emporta , & il ne s'occupa plus que des moyens de s'introduire chez le Comte. Le hasard se plut à favoriser ses desseins. Dès le lendemain, il eut le bonheur de revoir Julie au Palais-Royal. Un bouquet qu'elle tenoit à la main, l'empêcha de prendre garde qu'elle avoit laissé tomber son éventail : d'Estival s'en apperçut ; il ne négligea point cette occasion qui se présentoit ; il le ramassa, & le présenta à Julie , qui le reçut en rougissant. Le Comte remercia beaucoup le Chevalier de son attention ; la conversation s'engagea insensiblement : d'Estival , qui avoit de l'esprit , la soutint fort agréablement , & reconduisit le Comte à son hôtel, en s'entretenant du bonheur qu'il avoit eu d'être utile à Julie , & en lui demandant la permission de cultiver son amitié, permission qui lui fut accordée de la meilleure

meilleure grace du monde , & qui mit le comble à son contentement.

Julie qui n'étoit point indifférente sur le mérite du Chevalier , qui avoit pénétré le secret de son cœur , & à qui ses sentimens n'étoient point échappés , ne fut pas fâchée de l'occasion qu'il avoit saisie , & lui fut un gré infini de sa tentative.

D'Estival , qui de jour en jour sentoit accroître sa passion , ne tarda point à profiter de la permission que le Comte lui avoit donnée. Il s'en servit pour rendre plusieurs visites à Julie , qu'il enflamma de plus en plus , & s'insinua si bien dans l'esprit du Comte & de sa sœur , qu'il devint en assez peu de tems , un des meilleurs amis de la maison. Un jour qu'il venoit , à son ordinaire , rendre ses hommages à la beauté qui le captivoit , il ne trouva que le père de Julie qui étoit sortie avec sa tante. Après les complimens accoutumés , la conversation tomba sur la beauté de la campagne : d'Estival en fit l'éloge. Le Comte , qui devoit le lendemain y aller passer une couple de jours , l'engagea à l'y accompagner ; Julie devoit être de la partie. On juge que cette offre ne fut pas dédaignée. Julie arriva au même instant ; on

C

50 MERCURE DE FRANCE.

lui fit part des arrangemens projetés ; & le Chevalier eut l'avantage de lire dans ses yeux , qu'ils étoient loin de lui déplaire. Son bonheur étoit si grand & si fort inattendu , qu'il avoit peine lui-même à le concevoir ; il ne lui manquoit plus , pour y mettre le comble , que de pouvoir instruire Julie de la situation de son ame , & il n'attendoit qu'une occasion favorable pour lui découvrir ses feux.

Les deux jours qu'il passa à la campagne avec sa maîtresse , ne lui parurent qu'un instant. Le plaisir que le Comte y goûta , l'engagea à proposer pour la semaine suivante un séjour de plus longue durée : il n'oublia pas de mettre de la partie le Chevalier , avec qui il se plaisoit de plus en plus , & sa proposition fut acceptée par ce dernier avec d'autant plus de joie , qu'il s'aperçut que sa présence étoit agréable à Julie , & qu'il espéroit pouvoir , pendant ce nouveau séjour , trouver l'occasion de lui découvrir ses sentimens , qu'il avoit déjà laissé transpirer. De retour à Paris , il ne s'occupa que du bonheur qui l'attendoit , & à vaincre la timidité qui nuisoit à son amour.

Effectivement , le lendemain de son

F E V R I E R. 1771. 51

arrivée au château du Comte, d'Estival réussit au-delà de ses espérances. Etant descendu de bonne heure dans le jardin pour y prendre le frais, il apperçut Julie, qui y venoit avec la même intention, tandis que son père étoit occupé à répondre à quelques lettres pressées. Il se retira sous un berceau de jasmin, qui formoit un ombrage des plus agréables, persuadé que sa maîtresse ne manqueroit pas de s'y rendre : elle y vint en effet, & trouva d'Estival, qui feignoit de lire avec attention ; il fit l'étonné, lui proposa de s'asseoir, & amena insensiblement la conversation sur le sujet qui l'intéressoit. Il hasarda enfin l'aveu de ses sentimens, en se jetant à ses genoux pour lui demander pardon de sa témérité. Julie, qui avoit pénétré son secret, ne fut point surprise d'une déclaration qui la mettoit au comble de ses vœux : elle dissimula cependant la joie qu'elle ressentoit, & reçut cet aveu avec toute la retenue qui doit toujours accompagner son sexe. D'estival à la fin devint si pressant, & lui dit tant de bonnes raisons (car l'amour ne manque pas d'éloquence) qu'il obtint d'abord la permission de cultiver son amitié, & bien-tôt après.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

l'aveu réciproque d'une tendresse qui assuroit son bonheur.

Comme ils achevoient cet entretien charmant, le Comte vint les rejoindre, & ils rentrèrent pour déjeuner. Quel repas plus agréable ! Leurs yeux & leur cœur, dès ce moment, furent d'intelligence, & le tems ne fit qu'ajouter à leur amour. De retour à Paris, d'Estival, toujours plus amoureux & toujours plus aimé, faisoit assidument sa cour au Comte & à sa sœur, pour avoir le prétexte d'entretenir souvent l'objet de son ardeur.

Madame d'Ornis, (ainsi se nommoit la tante de Julie) avoit pour sa nièce une si grande amitié, qu'elle déferoit aveuglement à ses moindres desirs, déférence cependant dont elle n'abusoit point : Julie l'instruisit de l'amour du Chevalier, & l'engagea à proposer à son père de les unir.

Madame d'Ornis, qui connoissoit la façon de penser de son frère, ne voulut rien promettre à Julie, qu'elle n'eût eu avec le Chevalier un entretien particulier, sur ses facultés, son rang, & ses titres, parce qu'elle savoit que, s'il n'avoit point un état conforme aux idées du Comte,

il rejeteroit , à coup sûr , sa proposition.

Destinal joignoit à ses autres qualités , une probité à toute épreuve ; il ne voulut point en imposer à Madame d'Ornis , & lui avoua de bonne foi , qu'il n'avoit qu'un bien fort médiocre , & qui suffisoit à peine à le soutenir dans un état assez dispendieux : cet avèu n'avançoit pas ses affaires ; mais il aimoit trop Julie pour la tromper aussi cruellement.

Madame d'Ornis ne conseilla point à sa nièce de faire parler de ce mariage à son père , & lui recommanda même de bien prendre garde qu'on ne s'aperçût de son tendre penchant ; mais elle lui promit en même tems de ne négliger aucune occasion de la satisfaire , & de préparer peu-à-peu l'esprit du Comte à recevoir quelques ouvertures sur cette alliance.

Le tems s'écouloit cependant , & Julie brûloit de tous les feux de l'amour , sans oser se flatter de la plus légère espérance , & sans même appercevoir de terme pour leur union , que la mort du Comte. Cette cruelle situation ne contribuoit pas peu à traverser leur bonheur , & le terme fatal , qui paroissoit devoir le commencer , en empoisonnoit tous les charmes.

C iij

Madame d'Ornis étoit sensiblement touchée de l'état où elle voyoit ces tendres amans , & les fréquentes instances qu'ils lui faisoient pour cimenter leur bonheur , la pénétrèrent au point , qu'elle leur promit de les unir avant peu , & elle ne s'occupa plus en effet , que du soin de tenir sa promesse.

Vers le même tems , son frère eut avec elle une dispute assez vive , mais injuste : elle en fut piquée , & résolut de s'en venger. Pour commencer sa vengeance , elle forma le projet de marier d'Estival & Julie , en dépit du Comte , & se chargea de cette affaire , dont elle leur garantit le succès.

Madame d'Ornis prit , en effet , tous les arrangemens convenables pour unir secrètement sa nièce avec le Chevalier : il falloit , pour réussir , le consentement du Comte ; elle se hasarda de lui en surprendre un , & le succès justifia sa témérité. Un voyage d'un mois que le Comte devoit faire , & pendant lequel il laissoit Julie sous la conduite de sa tante , lui fournit une occasion qu'elle se promit de ne pas manquer ; & , le père de Julie parti , elle fut liée pour jamais au sort de son amant.

Ce mariage se fit assez secrètement ,

pour que personne ne s'en apperçût : le Comte, à son retour, ne se donna de rien, & vécut avec le Chevalier comme à son ordinaire. Ce dernier avoit pris un appartement dans une maison contigue à l'hôtel du Comte. Une porte pratiquée secrètement, & dont lui seul avoit connoissance, lui procuroit une entrée libre chez son épouse. Madame d'Ornis cherchoit l'occasion favorable de proposer à son frère l'alliance du Chevalier, parce qu'une fois qu'il auroit consenti à faire ce mariage, il ne seroit pas difficile de lui avouer la vérité : elle crut, un jour qu'il étoit fort gai, pouvoir sonder ses intentions ; mais, à la plus légère ouverture qu'elle lui en fit, elle le trouva si mal-disposé à l'écouter, que son courage l'abandonna, & qu'elle n'osa plus lui en reparler.

La plus grande crainte de Madame d'Ornis & des deux époux, étoit qu'il ne se présentât pour Julie quelque parti considérable, qui vînt fixer les irrésolutions du Comte ; mais sa fille n'avoit point encore vingt ans, & il étoit plus que jamais attaché à l'idée de ne la pourvoir qu'à vingt-cinq. Cette opiniâtreté les rassura, & ils éprouvèrent pendant quelque tems assez de tranquillité, quoi-

que Julie fût sans cesse en proie aux remords qui la déchiroient : toutes les marques d'amitié que le Comte lui prodiguoit , étoient autant de coups de poignard pour son cœur sensible , & elle ne pouvoit s'accoutumer à l'idée d'avoir trompé un père qui l'aimoit aussi tendrement.

Cependant il y avoit déjà cinq mois qu'elle étoit mariée , & elle portoit dans son sein les fruits de la tendresse de son époux. Dès qu'elle s'aperçut de sa grossesse , elle en instruisit Madame d'Ornis : cette nouvelle lui causa les plus vives alarmes ; mais la crainte qu'elle avoit du Comte , dont elle redoutoit les transports , l'engagea à lui cacher l'état de sa fille , jusqu'à la dernière extrémité , espérant toujours que quelque heureuse circonstance la tireroit d'embarras.

Pendant près de sept mois , Julie cacha sa grossesse : arrivée à ce terme , son embarras redoubloit à chaque instant ; il étoit au comble , quand le hasard lui rendit la tranquillité. Le feu du ciel tomba sur l'aile d'un château où le Comte avoit rassemblé les raretés les plus curieuses , & dont il faisoit ses délices : il voulut aller lui-même présider aux réparations , & , laissant sa fille à

Paris, il partit avec toute la diligence possible.

Les derniers tems de la grossesse de Julie s'écoulèrent fort heureusement, & le retour du Comte, qui étoit encore éloigné, lui donnoit l'espérance de pouvoir faire ses couches, sans qu'il s'en apperçut; mais, au moment qu'elle ressentoit les premières douleurs de l'enfantement, le valet de-chambre de son père-arriva: il apprit à Madame d'Ornis que son maître, qui le suivoit de près, ne tarderoit point de paroître. Ce contre-tems pensa lui faire perdre la tête; mais cependant, comme elle conservoit assez son sang froid, elle se remit promptement: le tems étoit précieux; elle ordonna à une femme de confiance, qu'elle avoit de dire au Comte, qu'elle étoit sortie avec sa nièce, pour ne rentrer que fort tard: elle fit en même tems passer Julie dans l'appartement de son époux, dont elle ferma la porte. Son dessein étoit de ramener sa nièce dans le sien, dès qu'elle seroit délivrée, & de lui faire garder le lit, sous prétexte d'incommodité.

Julie, accompagnée seulement de son époux, de Madame d'Ornis & d'une

58 MERCURE DE FRANCE.

sage-femme , passa dans l'appartement de d'Eltrval , où elle mit bientôt une fille au monde. Il seroit difficile de peindre les transports du Chevalier & la joie plus paisible de Julie : ces tendres époux oublièrent alors le malheur qui les menaçoit , pour ne s'occuper que de leur satisfaction : le chagrin qu'ils ressentirent , quand il fallut les séparer de l'objet de leur tendresse , ne peut se représenter : il auroit arraché des larmes au plus insensible.

Qu'on se peigne une femme d'une beauté intéressante , sur le visage de laquelle paroissent encore les traces des douleurs qu'elle vient de ressentir , voulant comme retenir d'une main affoiblie , le gage de son amour , qu'un père nourricier est prêt de lui enlever , & de l'autre , serrant avec toute l'énergie de la tendresse maternelle , la main de son époux , renversé de douleur sur une table qui les sépare ; qu'on se peigne , dis-je , cette scène attendrissante , & l'on verra quelle étoit leur situation. « Va , s'écria la sensible Julie à son fils , qu'on arrachoit de ses bras , charmant ouvrage de l'amour , c'est la nécessité qui t'éloigne ; mais la fortune te ramenera. »

Tandis que cette scène tendre se passoit chez d'Estival , le Comte arriva : surpris de ne point voir sa fille , il la fit demander. La réponse embarrassée de la femme-de-chambre de Madame d'Ornis , la pâleur & le rouge , qui tour-à-tour se manifestèrent sur son visage , firent naître mille soupçons dans son ame : il entra bien-tôt dans une colère épouvantable ; il la menaça de la tuer , si elle ne lui disoit pas la vérité , & mit en même-tems l'épée à la main. Cette action violente causa tant de frayeur à cette bonne femme , qu'elle lui avoua tout ce qui s'étoit passé , & lui montra même l'endroit où Julie s'étoit retirée. Il y courut dans un transport inexprimable , & vint à bout d'enfoncer la porte. Sa présence inattendue auroit pu donner le coup de la mort à la sensible Julie , si Madamed'Ornis , qui entendit du bruit , se doutant de ce qui pouvoit le causer , ne fût venue à sa rencontre pour l'empêcher de paroître , & lui faire prendre de sentimens plus doux. Le Comte fit d'abord beaucoup de vacarme , & ne vouloit adhérer à rien ; mais la vue de sa petite-fille , qu'on apporta au même instant , & qui jeta quelques cris plaintifs ,

60 MERCURE DE FRANCE.

comme si elle lui reprochoit sa dureté, défarma tout à-coup sa colere : il l'embrassa avec tendresse, courut dans les bras de sa fille, qu'il baigna de ses larmes, & lui donna sa bénédiction, ainsi qu'à d'Estival, dont il ratifia le mariage.

Par le même.

E P I T H A L A M E.

Cléon est sobre, humain, vigilant, secourable ;

Il tend les bras au misérable ;

De son prochain il ne médit jamais :

Jamais Cléon ne s'abandonne

A de honteux & funestes excès ;

Aussi Cléon n'est goûté de personne :

Mais si Cléon étoit fourbe & méchant,

S'il avoit le cœur dur & l'ame impénétrable,

S'il sçavoit d'une intrigue être le confident,

S'il faisoit le malheur d'une épouse adorable,

Chacun le trouveroit charmant.

Par le même.

LE MARTRE, LE RENARD & LE LOUP. *Fable imitée de l'allemand.*

Le Martre dévora la poule de bruyère;
 Au Martre le Renard donna bientôt la mort ;
 Le Renard à son tour éprouva pareil sort ;
 Le Loup , qui le croqua , fut pris dans son repaire.
 Le plus foible est toujours victime du plus fort.

Par le même.

LES TROIS FAUCONS. *Conte.*

Je te laisse en mourant , mon fils ,
 Trois Faucons pour tout héritage :
 Il faudra les vendre , & du prix
 Je vais te prescrire l'usage.
 D'un tiers de l'argent tu feras ,
 Pour expier mes amourettes ,
 Chanter de nombreux *liberas* ;
 De l'autre tu paieras mes dettes ,
 Et du troisième tu vivras.
 Ce fut la volonté dernière
 D'un papa qui , près de sa bière ,
 Deux jours après y fit le saut.

Et son fils d'aller aussi-tôt
 A la plus prochaine des villes
 Faire argent des trois volatiles.
 Mais arriva , chemin faisant ,
 Que l'un d'eux sa cage brisant
 Prit le large & fuit à grand erre...
 Et d'un ... pour l'ame de mon pere ;
 Dit l'héritier reconnoissant :
 Qu'un second prenne encor la fuite ,
 Et des dettes me voilà quitte.
 Le cas avint , & mon garçon
 Vendit pour lui le tiers Faucon.

Par M. de M.S.

*TRADUCTION de l'Ode troisième du
 quatrième livre d'Horace.*

Quem tu Melpomene semel, &c.

UN doux regard de Polymnie
 Tombé sur un enfant qui vient de voir le jour ,
 Pour jamais décide sa vie :
 Ses goûts & ses destins sont fixés sans retour.
 On ne le verra point dans Pise
 Partager les lauriers des plus fameux lutteurs :
 Et son ame n'est point éprise
 Des honneurs réservés à nos triomphateurs.

Des doctes chantres de la Grèce

Il voudra ranimer les sublimes accens :

Errant dans les bois du Permesse ,

Il se rendra fameux par de lyriques chants.

Déjà sur son Parnasse aimable

La superbe cité , reine de l'Univers ,

M'assigne une place honorable ,

Et l'envieux commence à respecter mes vers.

O Toi , dont la lyre immortelle

Enfante sous tes doigts les plus charmans concerts ,

Qui , sur le ton de Philomele ,

Pourrois faire chanter les habitans des mers.

Muse , si la foule empressée ,

S'arrêtant sur mes pas pour observer mes traits ,

Des Romains me nomme l'Alcée ,

Dans ces honneurs si doux j'adore tes bienfaits.

O ma déesse tutélaire ,

C'est par toi que je vis , c'est par toi que je plais :

Si j'ose me flatter de plaire.

Par le même.

DIALOGUE

Entre AUGUSTE & BARON.

B A R O N.

IL est donc vrai que vous n'osâtes point abdiquer l'empire?

A U G U S T E.

Quelle est cette ombre qui m'interroge? Seroit-ce quelqu'un des Romains que j'ai pros crits?

B A R O N.

Je fus Grec, Romain, François, Anglois, Allemand & Espagnol. Aucun pays ne me fut étranger.

A U G U S T E.

Comment figurâtes-vous dans tous ces pays différens?

B A R O N.

J'ai changé de rôle bien des fois; je fus tour-à-tour Monarque, Empereur, Consul, grand Prêtre, Général d'armée, petit-maître & homme à bonnes fortunes.

F E V R I E R. 1771. 63

AUGUSTE.

Ce dernier rôle ne dut pas être le plus mauvais.

B A R O N.

Ce fut celui que je jouai le plus souvent & le plus volontiers.

AUGUSTE.

Je l'essayai moi-même quelquefois ; mais avouez qu'un Empereur y trouve bien des difficultés ? Il ne peut y joindre ce qui en fait la principale douceur ; le mystère.

B A R O N.

Je ne mis pas plus de mystère dans mes bonnes fortunes secrètes que dans celles dont je faisois parade sur la scène.

AUGUSTE.

Quoi ! vous étiez donc acteur ?

B A R O N.

Oui , & presque aussi grand comédien que vous.

AUGUSTE.

La comparaison est familière.

B A R O N.

Elle n'en est que plus vraie : je mis pour m'emparer du sceptre de la scène , le même art que vous pour usurper celui du monde.

A U G U S T E.

Comment ?

B A R O N.

Nous avions tous deux besoin de faire illusion. Je séduisis mes auditeurs , vous séduisîtes les vôtres. Je parus ce que je n'étois pas , comme vous cachâtes longtemps ce que vous étiez. Nous fîmes tous deux verser bien des larmes. Je vous laisse à décider qui des deux en fit répandre de plus amères.

A U G U S T E.

Moi , sans doute ; mais rappelez-vous mon début. Dix huit ans à peine accomplis ; un grand nom à soutenir , qui même n'étoit pas le mien ; un bienfaiteur à venger ; des rivaux à écarter ; des ennemis à combattre ; un sénat à séduire ; un peuple indocile à soumettre ; le monde à conquérir une seconde fois ; & n'ayant pour moi , au milieu de ces difficultés , qu'une ambition supérieure aux difficultés mêmes.

F E V R I E R. 1771. 67

B A R O N.

Vous pourriez ajouter, & une politique supérieure à cette ambition.

A U G U S T E.

J'eus besoin de l'une & de l'autre pour effectuer mes desseins. J'avois à tromper un vieux politique accoutumé à séduire tous ceux qui l'écoutaient. Il étoit éloquent, habile, éclairé; mais vain. Tout homme qui a ce foible est facile à diriger; il ne s'agit que de lui laisser croire qu'il nous dirige. Cicéron me crut l'instrument de sa politique & devint, sans le savoir, celui de la mienne.

B A R O N.

Pour moi, je ne mis en jeu d'autres ressorts que ceux dont la nature m'avoit fait présent : une taille & une figure avantageuses; beaucoup d'estime & d'intelligence pour mon art; une certaine hauteur de caractère qui m'identifioit avec mes rôles. Je crus être souvent ce que je représentois; &, en pareil cas, le plus sûr moyen de faire illusion aux autres, c'est de se la faire à soi-même.

68 MERCURE DE FRANCE.

AUGUSTE.

Je ne me la fis jamais sur certain article que je parvins , toutefois , à cacher aux autres. J'étois plus propre à gouverner un empire qu'à le soumettre. Je triomphai souvent & ne combattis jamais. Le nom du grand César encourageoit mes troupes , & l'épée d'Agrippa suppléoit à la mienne.

BARON.

Bien des conquérans n'ont triomphé , comme vous , que par leurs substituts ; bien des auteurs en ont fait de même. J'ai été plus d'une fois leur Agrippa.

AUGUSTE.

Fûtes - vous aussi docile envers eux que le mien l'étoit envers moi ?

BARON.

Non. S'ils regnèrent souvent par-moi , j'eus toujours envie de régner à leur place , & de les voir au nombre de mes courtisans.

AUGUSTE.

Je conçois qu'un tel empire dut vous flatter.

B A R O N.

Je l'abdiquai, cependant. Il me prit un jour envie de me confondre parmi la foule des spectateurs, & de jouir, à mon tour, d'une perspective que j'avois si long-tems occupée.

A U G U S T E.

Jamais je n'eus une pareille envie, & je ne cessai jamais de paroître l'avoir.

B A R O N.

Le maître du monde avoit-il besoin de dissimuler ?

A U G U S T E.

Plus que le dernier de ses sujets. On ne gouverne pas les hommes sans les tromper. Ce qu'un souverain peut alors faire de mieux, c'est de les tromper à leur avantage.

B A R O N.

Je vois bien que tout est dramatique dans ce monde, & qu'il faut ménager des surprises sur le trône comme sur le théâtre.

AUGUSTE.

Comment vous trouvâtes-vous d'avoir abdiqué ?

BARON.

Je fus étonné de ne pas m'en trouver mieux. Il me sembloit avoir quitté ma terre natale. Je me trouvois étranger parmi mes concitoyens , & eux - mêmes se crurent étrangers envers moi. Les égards cessèrent avec les applaudissemens. On me regarda comme une corde détachée de la lyre d'Apollon , & qui ne mérite l'attention qu'autant qu'elle reste attachée à la lyre.

AUGUSTE.

J'eusse , peut-être , abdiqué le trône si je n'avois eu à craindre de mes concitoyens que leur indifférence.

BARON.

Mais, en gardant le thrône, vous deviez craindre les conjurations.

AUGUSTE.

Aussi les craignois-je ; mais il me restoit en même - tems de quoi me faire craindre.

B A R O N.

J'ai moi-même autrefois conspiré contre vous.

A U G U S T E.

Comment ?

B A R O N.

Je commençai par être Cinna, & je finis par être Auguste.

A U G U S T E.

Expliquez-moi cette énigme.

B A R O N.

En voici le mot. Il y eut ci-devant parmi nous un homme de génie qu'on appela le grand Corneille, & que de votre tems vous eussiez récompensé comme Virgile. C'est lui qui a mis sur notre scène la conspiration de Cinna.

A U G U S T E.

Je lui fais gré d'avoir choisi cette époque de ma vie.

B A R O N.

Remerciez-le également de vous avoir fait parler d'une manière sublime.

AUGUSTE.

J'en jugerai quand il vous plaira.

BARON.

Volontiers. Il y a long - tems que je cherchois des auditeurs. Figurez - vous être Cinna. Je suis Auguste.

(Il lui répète tout le commencement de la dernière scène de la tragédie de Cinna, jusqu'à ce vers :)

Cinna , tu t'en souviens , & veux m'assassiner !

AUGUSTE.

J'aimerois mieux avoir fait cette scène que d'en avoir fourni le sujet.

BARON.

Ecoutez la suite.

Je suis maître de moi , comme de l'Univers.

Je le suis , je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !

Consacrez à jamais ma dernière victoire.

Soyons amis , Cinna ; c'est moi qui t'en convie...

AUGUSTE.

AUGUSTE.

Plût aux dieux que j'eusse pardonné
aussi éloquemment, & que ce poëte élo-
quent fût né sous mon règne!

BARON.

Vous l'eussiez peut-être négligé comme
notre cour le négligea.

AUGUSTE.

Et pourquoi le négligea-t-elle?

BARON.

Parce que lui-même négligeoit la cour.

AUGUSTE.

Les grands y seront toujours trompés.
Ils oublient que l'homme supérieur est
toujours modeste, & l'homme médiocre
toujours vain; que l'un se cache, tandis
que l'autre se prodigue; que l'un n'aspire
qu'à mériter, & l'autre qu'à obtenir. Vir-
gile me fut amené; Mavins assiégeoit ma
porte. J'eus le bonheur de distinguer l'un
d'avec l'autre; mais, sans l'entremise de
Mécène, j'eusse peut-être laissé Virgile
aux bords du lac de Mantoue.

D

B A R O N.

On laissa le grand Corneille au milieu de sa famille & d'un cercle plébéien. Il n'étoit point à la mode, & la mode régit tout chez les François. Il est vrai que dans sa conduite, comme dans ses écrits, on eût pris Corneille pour un habitant de l'ancienne Rome. J'oublierois de vous dire qu'il vous prête quelques sentimens que vous n'eûtes jamais. Par exemple, il vous fait mettre sérieusement en question si vous abdiquerez ou si vous garderez l'empire.

A U G U S T E.

C'est une question que je n'agitai jamais sérieusement. Deux raisons s'y opposoient; l'appas de régner & les dangers que je courois en ne régnant plus.

B A R O N.

Je crois le premier motif supérieur à l'autre. On ne quitte point sans regret la première place, & l'on se repent presque toujours de l'avoir quittée. C'est ce qu'ont éprouvé tous les souverains qu'on a vu abdiquer l'autorité suprême. Quelques-uns sont revenus sur leurs pas; d'autres

Barcarolle Venitienne.

Fevrier.
1771.



Quel bianco sen de lat..te! Quel
le cosette intatte, Per... che tegnii pre-
son, Con tanta sugge- Lion Dolce ni-
net ta, dol..ce no..net...ta? Do-
ve tro..vèu che mai, Chi..no ha fat-
to pee..cav, Do..povere inno..centi Se
tegna in sti tor..men..ti, E in u..na
schiavi..tù co..si ris..tret..ta, Co-
si ris..tret..ta.

De l'Imprimerie de Récoquillies, Rue de la Huchette au panier

ont essayé d'y revenir : tous se sont repentis de leur première démarche. Moi-même , qui n'avois quitté qu'un sceptre imaginaire , je ne fus heureux qu'après l'avoir repris.

A U G U S T E.

Cette envie de primer sur ses pareils se retrouve dans toutes les classes de la société. Chacun veut s'y établir une espèce de domination. De-là tant de soins pour la conserver ou pour l'acquérir. Le plus malheureux des hommes seroit, sans contredit , celui qui se croiroit le dernier d'entre eux.

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du Mercure du mois de Janvier 1771 , est *la petite Vérole* ; la seconde est *Précepteur* ; la troisième , *Chanoine*. Le mot du premier logogriphe est *Chapitre* pris sous quatre aspects : chapitre de chanoines , de moines , d'un livre , & quand on dit de quelqu'un on est sur son chapitre. On y trouve *rat* , *chat* , *chape* , *stere* , *charpie* , *char* , *riche* ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

*patrie, père, rafe, cire, chair, ire, ur-
che, archet, cape, tâche.* Celui du second
est *argent*, où l'on trouve *rage, âge, rat,
an, gare, re* note de musique. Celui du
troisième est *maison*, dans lequel on trou-
ve *mai & son*.

É N I G M E

Je suis un corps imaginé ;
Qu'à bien de choses l'on destine ;
Mais de mon antique origine,
Le tems n'est point déterminé.
Je jouis cependant d'une noble naissance ,
La preuve est dans plus d'un écrit ,
Car tous les Sçavans de la France
Décident que je suis la fille de l'esprit ;
Ainsi je n'eus jamais de mère.
Je plais à tous : je suis utile au Roi ,
A ses ministres nécessaire ,
Et même à ses sujets. Mais sans égard pour moi ,
On me laisse un nom qui m'irrite.
Pourquoi choquer les bonnes mœurs ?
Pourquoi traiter mieux mes trois sœurs ?
Lecteur, tu me chéris, tu connois mon mérite ;
Des François & de toi, je suis la favorite.

Par M. J. G. J. E. Membre d'une
Académie royale à Paris.

A U T R E.

SOUVERAINE par-tout, & par-tout redoutée ;
Souvent, femmes, époux gémissent sous mes
lois :

Tendres amans, craignez ma rage envenimée ;
Cependant à vos feux je sers bien quelquefois.

Par M. Mignot.

A U T R E.

Je suis absolument dans les trois quarts du monde ;
En Asie, en Afrique, en Amérique aussi ;
Sans qu'on puisse me voir sur terre ni sur l'onde.
On me voit au matin, en l'air, non à midi,
Pour le soir je m'éclipse, & paroïs à l'aurore.
J'occupe de Phébus la carrière & les pas.
Je suis dans les rayons dont ce dieu vous décore,
Et cependant plusieurs ne me connoissent pas.

*Par M. de la Prise, architecte
ingénieur à Falaise.*

A U T R E.

SANS tête, par fois couronné,
Portant barbe & point de menton,
J'habite un humide canton
Où je me trouve environné
D'un mur plus étroit que mon corps,
Quel contraste dans mes accords,
Lecteur ! ton esprit raffiné
De moi peut-il rendre raison ? ...
Si tu ne m'as pas deviné,
Je sers de porte à ma prison.

Par M. B. C.

L O G O G R Y P H E.

L E C T E U R., tu connois mon pouvoir,
Je mets l'ordre dans les armées,
Et bien souvent je fais mouvoir
Les choses les moins animées.
Je suis l'interprète des Rois.
Je fais & je suspends les lois.
Je suis quelquefois très-sévère ;
Mon nom est toujours imposant.
Le médecin me fait souvent,

L'apothicaire me révère.

Je porte un front blond & luisant,

Insensible, mais séduisant.

Combine mon nom à ton aise,

Tu pourras pour peu qu'il te plaise,

Tirer la corde ou le cordon.

Choisis de Sainte ou d'une Reine ?

Prends la femelle d'un bâton,

Vois la monture de filène ;

Un certain espace de tems ;

Une figure très-parfaite,

Quoiqu'elle n'ait ni pieds ni tête ;

Un des quatre principaux vents ;

Un fleuve voisin de l'Asie ;

Un des plaisirs du carnaval ;

Un ouvrage de poésie ;

Un poids... un féroce animal ;

Un livre qui les lois renferme ;

D'un fleuve infernal le nocher ;

De fortification un terme ;

Le synonyme de rocher ;

Le nom d'un prince... & d'une ville ;

Celui d'un cruel empereur,

Dont la mémoire est en horreur ;

Une portion de cercle... une île ;

Un jour au plaisir destiné.

Tu peux y trouver autre chose ;

Mais je finis, car je suppose

Que tu m'as déjà deviné.

D iv

A U T R E.

Je suis rarement sans compagne,
 J'habite les bois, la campagne,
 Je suis fort sensible à l'amour,
 Je paye l'amitié du plus tendre retour.
 Je crains beaucoup l'esclavage,
 Du chasseur je fuis les rets,
 Si je tombe en ses filets
 Je perds la vie, ou je suis mise en cage.
 J'offre onze pieds à tes combinaisons,
 En les épargnant, tu trouveras sans peine
 De l'année une des saisons.
 Un mot pour désigner une chose certaine;
 Ce qu'un acteur
 Apprend par cœur;
 Une ville de l'Arabie;
 Deux animaux, dont l'un est amphibie,
 L'autre est de tous le plus lent à marcher.
 Ce que souvent fait un boucher;
 Ce que tu fais quand tu sommeilles,
 Lorsque ton imagination
 Tient ton arc en agitation
 Jusqu'au moment que tu t'éveille.
 Ce que fait un filou... ce que fait un oiseau.
 La femme à qui nous devons tous la vie;
 Et, quand elle nous est ravie,

L'élément qui reçoit notre triste tombeau.
 Le nom d'une machine. . . & celui d'un ouvrage,
 Chez les anciens fort en usage,
 Que dans nos fortifications.
 Nous remplaçons par des bastions.
 Un métal précieux chéri de la fortune ;
 Un nom commun à vingt & quatre sœurs,
 Quoiqu'on en donne un à chacune ;
 Une des plus belles couleurs ;
 Une composition transparente & fragile ;
 Qui nous sert tous les jours & nous est très-utile.
 Enfin , lecteur , je suis au bout ,
 Cherche bien , tu trouveras tout.

A U T R E.

A Madame la Comtesse Tation.

Six pieds de Roi , Madame , de carreau
 Forment de soulier ma substance.
 Sans moi de Mai vous plairiez moins , je pense ,
 Dans tous les cercles de tonneau.
 Les moindres mots de cœur sortis de votre bouche
 N'auroit pas allemand ce coloris qui touche.
 Mais exquis c'est assez de ce signallement
 Pour me reconnoître aisément ;
 Analysons mon corps de chasse.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Un *son de froment* peu flatteur
Qui fit *vilain tu pus* souvent rougir l'auteur ;
L'oiseau d'*aide-maïsson* , qu'on appelle une agasse ;
Ce qui porte *ottomane* & soutient le raisin ;
La Trace *ancien pays* des bêtes fugitives ;
Plus , un grain de *kermès* commun dans les Mal-
dives
Dont *Carlos* nous faisons un potage fort sain.
Puisque vous possédez *du Diable* mon essence ,
Dites donc qui je suis , belle Iris , de *Florence*.

Par M. Courtat , de Troyes.

A U T R E.

A un Parajyte.

MON cher ami , je fais que je fais tes plaisirs.
Dès aujourd'hui je veux contenter tes desirs.

Etant en très-bonne cuisine ,

Je te convie à déjeuner.

Je t'attens sur neuf piés , combine ;

Ton intérêt est de me deviner.

Pour l'endroit du repas , j'ai d'abord une sale ;

Je pourrai te donner un rale

Qui servira de premier mets ;

Je compte te servir après ,

Un très-bon morceau , c'est la sole.

Pour apprendre à bien regaler
 Il faut venir à mon école,
 Il en est peu qui puissent m'égalér.
 N'ayant pain, ni vin de Bourgogne
 Pour bien caluminer sa trogne,
 J'ai de l'or pour en acheter ;
 Pour ton retour, j'offrirois mon carosse :
 Mais je suis sans chevaux ; j'ai pourtant une rosse
 Qui pourra sur le soir
 Te transporter en ton manoir.

A Gisors, par M. Bouvet.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Dictionnaire historique des sièges & batailles mémorables de l'histoire ancienne & moderne, ou anecdotes militaires de tous les peuples du monde ; 3. vol. in-8°. petit format. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue Saint-Severin.

LA méthode de l'auteur de ce dictionnaire est d'extraire sans citer les sources où il a puisé ; ce qui ôte à sa compilation un degré d'utilité bien réel, celui d'être un repertoire utile pour ceux qui étudient

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

l'histoire. L'auteur d'ailleurs n'ayant le plus souvent consulté que des abrégés, les descriptions de ses batailles ou de ses sièges sont souvent dépouillées de ces détails de tactique rapportés par les écrivains originaux & nécessaires au militaire. Cette compilation néanmoins se fera lire parce que chaque article présente ordinairement quelques anecdotes ou les traits les plus intéressans de bravoure, de courage, de patriotisme dont les historiens ont fait mention.

Quoique l'attachement du sujet à son Roi soit une des principales vertus de la nation françoise, on ne peut cependant s'empêcher d'admirer les actions de valeur & de courage qu'un amour héroïque pour le prince & pour l'état a inspiré à un sexe foible & timide, à l'aimable Confiance de Cezelli. Durant les troubles de la Ligue en 1590, du Barri de Saint-Aubez, gouverneur pour Henri le Grand, à Leucate, en partit afin de communiquer un projet au Duc de Montmorency qui commandoit dans le Languedoc. Il fut pris en chemin par les Ligueurs qui marcherent aussi tôt, avec les Espagnols, vers Leucate. Ils presserent ce gouverneur de leur livrer la place. Ils le mena-

cerent même de le faire mourir, s'il n'engageoit Constance de Cezelli, la femme, qui s'étoit mise à la tête de la garnison, de faire ouvrir les portes. Il fut inébranlable. Constance, avertie du danger de son époux, répond que, si les Ligueurs veulent commettre une injustice, elle ne croit pas devoir les arrêter par une lâcheté, & qu'elle ne rachetera jamais la vie de son mari, en livrant une forteresse pour la conservation de laquelle il feroit gloire de mourir. Les assiégeans font plusieurs tentatives & dans toutes ils sont repoussés. Irrités de cette courageuse résistance, qu'un ennemi généreux auroit admirée, ils exécuterent leur cruelle menace & leverent le siège. La garnison voulut user de représailles sur le seigneur de Loupian qui étoit du parti de la Ligue, & qui avoit été fait prisonnier. La généreuse Constance s'y opposa. Henri, qui savoit récompenser les belles actions, parce qu'il en faisoit lui-même, envoya à cette héroïne le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

En 1637, les Espagnols commandés par le célèbre Sarbellon, formèrent le siège de Leucate. Cette ville soutint avec

route la vigueur possible les attaques réitérées des assaillans. Mais le duc de Haluin étant venu au secours de cette place, mit en déroute l'armée espagnole. L'auteur du dictionnaire a omis le fait suivant qui atteste encore la bravoure des femmes. Parmi les Espagnols tués les armes à la main, on trouva plusieurs femmes déguisées en hommes. Un François ayant demandé aux prisonniers Espagnols s'ils connoissoient ces nouvelles amazones : « Vous vous trompez, répondit un » d'entre eux, ce ne sont point des fem- » mes; s'il y en avoit dans notre armée, » c'étoient les lâches qui ont pris la fuite. »

Il n'est point parlé dans ce dictionnaire de la prise de Gironne en 1711, par M. le duc de Noailles : il fallut toute la confiance de ce général pour venir à bout de cette entreprise qui présentait beaucoup d'obstacles. Il y a d'ailleurs d'autres circonstances qui rendent la relation de ce siège intéressant. Nous rapporterons seulement celle-ci qui regarde Rigolo, commandant l'artillerie des assiégeans. M. le duc de Noailles étoit allé visiter une batterie, un boulet de canon l'approcha de fort près. Il dit à Rigolo qui étoit sourd : *Entendez-vous cette musique ?* — « Je ne

» prends jamais garde à ceux qui vien-
 » nent; je ne fais d'attention qu'à ceux
 » qui vont. »

On peut voir dans ce dictionnaire l'histoire de la conquête mémorable de Port-Mahon. Il y a ce trait de bravoure rapporté par les auteurs de l'*Encyclopédie militaire*, & qu'on auroit été curieux de trouver encore ici, d'autant plus qu'il en rappelle un pareil de Charles XII, lors de son séjour à Bender. Vers la fin du siège de Port-Mahon, M. le Prince de B... étant à Mahon, maréchal de camp, commandant la tranchée, donnoit la halte à tous les officiers des régimens & des piquets qui la monterent sous ses ordres. La table étoit à la droite de la tranchée, & placée sur le roc, qui compose le sol des environs de cette place. Le Prince s'appercut que M. Hardy, capitaine au régiment de Medoc, n'étoit point auprès de lui, il le demanda; on lui répondit qu'il commandoit un piquet à la tête de la tranchée le plus près de l'ennemi, & qu'il n'avoit pas voulu quitter son poste. Il dit à un autre officier d'aller le relever aussi-tôt après souper. Effectivement M. Hardy arriva que tout le monde étoit hors de table; le Prince étoit resté seul.

88 MERCURE DE FRANCE.

assis, & le fit mettre à sa gauche, en lui versant lui-même à boire; en cet instant une bombe tomba derrière eux, à une très-petite distance; elle étoit d'autant plus dangereuse qu'elle tomba sur le roc. M. Hardy en avertit le Prince, qui lui répondit : *mais apparemment elle ne vous empêchera pas de boire*; en même tems il choqua son verre contre celui du capitaine qui lui repliqua aussi-tôt : *au contraire elle vient à propos pour célébrer la santé d'un Prince aussi brave.*

Traité de la Justice criminelle de France, où l'on traite de tout ce qui concerne les crimes & les peines, tant en général qu'en particulier; des juges établis pour la décision des affaires criminelles; des parties publiques & privées; des ministres de la justice., des experts, des témoins & des autres personnes nécessaires pour l'instruction des procès criminels, ainsi que de la manière de procéder dans la poursuite des crimes. Par M. Jousse, conseiller au présidial d'Orléans. Quatre volumes in-4°. du prix de 60 liv. reliés. A Paris, chez Debure père, libraire, quai des Augustins; 1771.

L'auteur observe que tout ce qui a rapport à la Justice Criminelle peut se réduire aux objets suivans :

A ce qui concerne les crimes & leurs peines ; les accusés & leurs complices ; l'action criminelle en général ; les preuves, & la maniere dont les crimes peuvent être excusés :

Aux personnes préposées pour la punition des crimes & pour l'instruction des procès criminels, aux jugemens & à leur exécution.

A la maniere d'instruire & de juger les procès criminels.

Ces différens objets ont donné lieu à l'auteur de diviser l'ouvrage en quatre parties.

Dans la premiere partie il examine,

1°. Tout ce qui concerne les crimes en général ; leur division, leur nature & les circonstances qui peuvent contribuer à les rendre plus ou moins graves.

2°. Les différentes manieres dont on peut participer aux crimes, & tout ce qui regarde les complices des criminels, leurs auteurs & adhérens.

3°. Quelles sont les différentes peines qui s'emploient pour la punition des crimes & délits ; quelles sont les suites de

ces peines , & tout ce qui concerne cette matiere.

Dans la seconde partie , l'auteur parle ,
 1°. Des Tribunaux , tant ordinaires qu'extraordinaires , qui sont établis pour le jugement des affaires criminelles , & de tout ce qui regarde leur compétence. Il examine ensuite les fonctions & devoirs des personnes préposées pour l'instruction , le jugement & l'exécution des procès criminels ; comme sont les juges , procureurs du Roi ou fiscaux , greffiers , commissaires , sergens ou archers , geoliers ou concierges des prisons , messagers & conducteurs des prisonniers , exécuteurs des jugemens criminels , témoins & experts , avocats , procureurs & curateurs établis par justice pour la défense des accusés.

2°. Il traite de tout ce qui regarde la compétence des juges en général , & comment elle se règle ; de la prévention ; des declinatoires , renvois & revendications , des évocations ; des conflits & réglemens de juges ; des récusations & prises à partie.

La troisième partie est divisée en trois livres , dont le premier traite de l'ordre judiciaire qui s'observe dans les matières criminelles ; le second , de la procédure

criminelle en général; & le troisième, de la maniere d'exercer & d'instruire les actions criminelles.

Le premier livre est divisé en trois titres.

Dans le premier, l'auteur parle de l'action criminelle considérée en général, & de tout ce qui y a rapport; des personnes qui peuvent l'intenter; contre qui on peut l'intenter, & comment s'éteint cette action.

Dans le second titre, il est fait mention des différentes exceptions, défenses & faits justificatifs qui peuvent être employés en faveur des accusés.

Et dans le troisième, on examine les différentes preuves qu'on peut employer en matière criminelle, soit pour constater le crime, soit pour établir que l'Accusé en est coupable, soit pour sa justification & défense. Ces preuves sont tirées ou de la confession de l'accusé; ou de la déposition des témoins (ce qui forme la preuve testimoniale; ou des écrits (ce qui forme la preuve littérale. On y examine aussi la différence qu'il y a entre la preuve directe & la preuve par argumens ou conjecturale, & l'on traite à cette occasion de tout ce qui a rapport aux différens indices

92 MERCURE DE FRANCE.

qui peuvent avoir lieu en matière criminelle.

Le second livre est divisé en six chapitres.

On parle, dans le premier, des différens actes qui précèdent le règlement à l'extraordinaire, c'est-à-dire, des informations en général; des informations d'office; du corps de délit, & de la manière de le constater; des plaintes, accusations & dénunciations; des procès-verbaux de transport des juges en la maison de l'accusé & du scellé sur ses effets; des perquisitions des accusés, ou des choses volées en la maison d'autrui; des effets trouvés en la possession de l'accusé, ou servant à conviction; des informations de témoins; des monitoires; des reconnoissances d'écritures; des décrets; des écroues & recommandations; des prisons; des interrogatoires; des excoines; de la compétence des accusés qui doivent être jugés en dernier ressort par les présidiaux & prévôts des maréchaux; des sentences de provisions pour alimens, &c.

Le second chapitre traite de ce qui se fait depuis le règlement à l'extraordinaire, c'est-à-dire, du règlement à l'extraordinaire & des cas où l'on peut, sans ce

règlement, juger les procès par la voie de grand criminel; des jugemens qui admettent la partie publique à prendre droit par l'interrogation de l'accusé, & l'accusé par les charges, des récolemens & confrontations; des reproches des témoins; des lettres de grace, abolition, appel de ban ou de galères, &c. Les défauts & contumaces; des jugemens & procès-verbaux de tortures; de la conversion des procès civils en criminels; de la reception en procès ordinaire; des conclusions des procureurs du Roi ou fiscaux, & des différentes requêtes qui peuvent être présentées par les parties dans le cours de l'instruction criminelle.

Dans le troisième chapitre l'auteur parle des différentes sentences, jugemens & arrêts qui peuvent avoir lieu en matière criminelle; & il examine à ce sujet quelles sont les règles nécessaires pour proportionner les peines aux crimes, suivant leur nature & suivant qu'ils sont plus ou moins graves: il traite de la nécessité de l'exemple & des autres considérations qui contribuent à augmenter ces peines, ou à les diminuer par des égards que méritent la foiblesse de l'âge ou les autres circonstances prises du tems, du lieu, de la qualité ou de la disposition

24 MERCURE DE FRANCE.

des accusés , & qui servent à distinguer ceux qui ont commis le crime de propos délibéré , ou par promptitude , ou par cas fortuit , &c.

Le quatrième chapitre traite de la procédure particulière qu'on doit observer à l'égard de certains crimes & de certaines personnes.

Il est parlé dans le cinquième des différentes manières dont on peut se pourvoir contre les jugemens , ou les prévenir ; telles que sont les oppositions , les défenses , les appellations , les demandes en cassation , les lettres de révision , les requêtes civiles , les faits justificatifs , & les procédures à l'effet de purger la mémoire d'un défunt.

Enfin , dans le sixième chapitre , on examine tout ce qui renferme les frais & dépens en matière criminelle.

Dans le troisième livre , l'auteur traite de l'instruction criminelle en général , qu'il subdivise en trois titres.

Dans le premier , il parle de la manière d'exercer l'action criminelle en général ; & il traite à cette occasion ,

1°. De la différence des causes civiles d'avec les causes criminelles.

2°. De l'instruction & de la poursuite des procès criminels en général.

3°. De la manière de poursuivre l'action criminelle considérée par rapport aux juges & par rapport aux crimes. Il parle de ce sujet du concours & de la cumulation des actions; des cas où une action peut être recommencée; des plaintes réciproques & de la récrimination.

4°. De la manière d'exercer l'action criminelle, considérée tant du côté de l'accusateur ou plaignant que du côté de l'accusé.

5°. De la manière d'exercer cette action considérée du côté de la forme ou de la procédure, soit par la partie civile, soit par la partie publique; & il y est parlé des informations par addition; des jonctions de procédures, & des interventions ou demandes incidentes.

6°. Des audiences criminelles, des délais, présentations, cautions, défauts & congés; jugemens, reprises d'instance, désaveu de procureur, péremption, désertion d'appel, &c.

Dans le second titre, l'auteur traite de l'instruction criminelle en particulier; des officiers à qui appartient cette instruction; des qualités, fonctions & pouvoirs de ceux à qui elle est confiée; en quel lieu doit se faire l'instruction; si l'on peut

96 MERCURE DE FRANCE

instruire les dimanches & fêtes; du secret des procédures; des cas où le juge d'instruction peut commettre un greffier; des délégations; des formalités des actes; des devoirs du juge d'instruction; des minutes & grosses, &c.

Enfin, dans le troisième titre, on trouve la manière de bien faire l'extrait d'un procès criminel, & d'en faire le rapport.

La quatrième partie de l'ouvrage traite de tous les crimes & délits en particulier, tant de ceux qui offensent la Majesté Divine & la Majesté Royale, que de ceux qui blessent les particuliers, soit dans leurs personnes, soit dans leur honneur, soit dans leurs biens; & enfin de ceux qui troublent l'ordre public & la société civile.

A la suite de cette quatrième partie, l'auteur donne un abrégé ou sommaire de la procédure criminelle en particulier; & il y joint un modèle de formules des différens actes qui ont lieu en matière criminelle.

Comme cet ouvrage qui ne devoit former que trois volumes, se trouve porté à quatre, les souscripteurs payeront dix-huit livres au lieu de quinze, restant à acquitter pour le tome 4^e. qui sera délivré,

F E V R I E R. 1771. 97
ré, conformément à l'avis donné au Public le 20 Mars 1770.

MM. les Souscripteurs sont priés de retirer leurs exemplaires dans le courant de l'année 1771, & faute par eux de le faire dans ledit tems, ils perdront leurs avances.

Le même Libraire avertit le Public qu'il continuera de recevoir des souscriptions pour le *Traité de l'administration de la Justice, ou des fonctions, droits, devoirs, &c. des Juges*, par le même auteur, deux volumes in-4°. jusqu'au mois de Mars 1771 exclusivement. Il distribue aussi au Public le prospectus de ce dernier ouvrage.

Catalogue de l'œuvre de Ch. Nic. Cochin fils, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, censeur royal, garde des dessins du cabinet de Sa Majesté, secrétaire & historiographe de l'académie royale de peinture & de sculpture; par Charles-Antoine Jombert; vol. in-8°. A Paris, de l'imprimerie de Prault.

Les Libraires Hollandois, moins occupés autrefois à contrefaire les livres de France, cherchoient à mériter la préfé-

E

98 MERCURE DE FRANCE

rence des amateurs de belles éditions par le soin avec lequel ils les ornoient de frontispices, de vignettes, de fleurons & d'autres ornemens de cette nature. Bernard Picart, Honbraken, Wandelaar, Goeree & quelques autres artistes qui ont travaillé pour les libraires Hollandois ne se sont pas moins distingués par la finesse & l'agrément de leur composition que par la pureté & la netteté de leur gravure. Nous n'avons à cet égard rien à envier à la Hollande, & le catalogue que M. Jombert nous donne aujourd'hui des estampes de M. Cochin le prouve suffisamment. C'est l'amitié, c'est le zèle pour les beaux arts qui a engagé M. Jombert à dresser ce catalogue qui contient environ deux mille morceaux. La modestie de M. Cochin lui a fait refuser constamment tout ce qui auroit pu rendre ce catalogue plus utile, plus intéressant pour les jeunes artistes qui auroient désiré d'y trouver la notice de quelques-unes de ces pensées ingénieuses que M. Cochin a eu souvent occasion d'employer pour rendre sensibles aux yeux les idées les plus abstraites & les plus métaphysiques.

Manuel du Naturaliste, ouvrage utile aux voyageurs & à ceux qui visitent les cabinets d'histoire naturelle & de curiosités; dédié à M. de Buffon, de l'académie françoise, &c. intendant du jardin royal des plantes; vol. in 8°. petit format. A Paris, chez G. Desprez, imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue St Jacques.

Deux amis qui ont souvent visité ensemble des cabinets d'histoire naturelle & de curiosités ont pensé que des notices qu'ils avoient rassemblées pour leur propre instruction seroient également utiles à ceux qui auroient le même goût qu'eux. Ces notices sont courtes, agréables; nous pourrions même dire jolies, parce que les auteurs de ce manuel se sont principalement appliqués à extraire ce qui pouvoit plaire à un lecteur qui n'exige pas qu'on lui fasse connoître la forme, la grandeur, la physionomie d'un animal & dans quelle classe il se trouve. Il lira par exemple l'article *Giraffe*; il n'en connoîtra pas mieux cet animal, mais il apprendra du moins que la giraffe a servi de spectacle & d'ornement de triomphe chez les anciens Romains. A l'article *Diamant*, les auteurs

font mention des plus beaux diamans qui existent, entre autres du *sanci*. Ce diamant fait aujourd'hui un des principaux ornemens de la couronne de nos Rois. Son eau est parfaite, sa figure oblongue & formant une double rose; il pèse 36 karats & demi. Il ne coûte que 600000 liv. & fut trouvé sur un champ de bataille par un Suisse qui le vendit pour une pièce d'argent. Ce diamant passa entre les mains d'Antoine, prince de Portugal, de qui Sanci le tenoit. Il y a, au sujet de ce diamant, une anecdote qui mérite d'être rapportée, d'autant plus qu'elle ne se trouve pas dans ce dictionnaire. En 1589, le baton de Sanci avoit confié ce diamant à son domestique afin qu'il le mît en gage chez les Suisses pour une somme d'argent dont Henri III son maître avoit un besoin pressant. Sanci recommanda sur-tout à son valet de prendre garde aux voleurs. « Ils m'arracheroient la vie, dit ce fidèle domestique, qu'ils ne m'arracheroient pas ce diamant. » Il donna à entendre à son maître qu'il l'avalerait quelle qu'en fût la grosseur. Ce qu'avoit craint Sanci arriva. A son retour de Paris, le domestique aperçut une bande de brigands qui l'attendoient au passage. Sans faire sem-

blant de rien, & sans être aperçu il avale le diamant & continue sa route. Il est arrêté, fouillé & mis à mort par les voleurs. C'étoit dans la forêt de Dôle. Sanci ne voyant pas revenir son valet-de-chambre, & connoissant sa droiture, se douta de la vérité du fait. Il fit faire les plus grandes perquisitions. Enfin on lui rapporta qu'un homme avoit été assassiné dans la forêt de Dôle, & que des pay sans l'avoient enterré. Sanci se transporte sur les lieux; le fait exhumer; reconnoît son valet-de-chambre; le fait ouvrir & retrouve son diamant. Il pleura sincèrement un domestique si fidèle, & admira une générosité qui devoit lui coûter la vie, quand même les voleurs la lui auroient laissée, à cause de la grosseur du diamant.

Traité des Devoirs de la vie Chrétienne;
à l'usage de tous les Fidèles, dédié à
Monseigneur le Dauphin, ou Expo-
sition des plus importantes obliga-
tion du Christianisme, par rapport à
Dieu, à soi-même, au prochain &
à son état, avec des exercices de
piété. Par le Père de Tracy, Théatin.
2 vol. in-12. A Paris, chez Tilliard,

E iij

libraire, quai des Augustins, à St Benoît.

L'objet de cet ouvrage est de régler le cœur, de faire connoître aux Grands, comme à ceux qui sont dans un rang moins élevé, au riche, comme au pauvre, au négociant, comme à l'artisan, l'étendue de leurs devoirs. Le pieux écrivain, pour rendre son traité plus méthodique, l'a divisé en quatre parties. La première renferme les devoirs, par rapport à Dieu ; la seconde, les devoirs par rapport à soi-même ; la troisième, les devoirs par rapport au prochain ; la quatrième, les devoirs de différens états. Chaque chapitre de ce traité peut être, pour les fidèles qui desirerent sincèrement leur salut, un sujet de méditation utile.

Abregé Chronologique de l'Histoire générale de l'Italie, depuis la chute de l'Empire Romain en Occident, c'est-à-dire, depuis l'an 476 de l'Ere Chrétienne, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. de Saint-Marc, de l'académie de la Rochelle, sixième volume, depuis l'an 1220, jusqu'en 1314. in-8°. petit format. A Paris,

F E V R I E R. 1771. 103

chez Delalain , libraire, rue & à côté
de la Comédie Française.

Ce sixième volume est le dernier au-
quel ait travaillé M. de St Marc. Cet
écrivain est mort le 20 Novembre 1769,
dans la 7^{re} année de son âge. On a placé
son éloge à la tête de ce volume ; c'est
un hommage que l'on devoit à ce litté-
rateur éclairé , à ce judicieux critique ,
qui , indépendamment de cet abrégé
chronologique , a donné au public la
première édition des *Mémoires du Mar-
quis de Feuquieres* en 1734 ; la dernière
édition de l'*Histoire d'Angleterre*, par
Rapin-Toyras en 1749 ; la nouvelle édi-
tion des *Œuvres de Despreaux* ; la *Lettre
sur la tragédie de Mahomet II.* en 1739 ;
la *Vie de Philippe Hecquet*, célèbre
Médecin ; les éditions d'*Etienne Pa-
villon* ; de *Chaulieu* ; de *Chapelle* & de
Bachaumont ; de *Malherbe* ; de *St Pavin*
& de *Charleval* ; de *Lalane* & de *Mont-
plaisir*, & quelques volumes du *Pour &
Contre*, ouvrage périodique, commencé
par l'Abbé Prévôt. Charles - Hugues
Lefebvre de Saint-Marc étoit né à Paris,
le 22 Juin 1698. Il étoit originaire de
Picardie. Sa famille y avoit possédé la

E iv

Terre de St Marc, près de Mareuil, dont il a toujours conservé le nom. Le goût du jeune de St Marc s'étoit développé de bonne heure pour la saine littérature. L'étude des lettres ne lui fit cependant pas négliger la culture des sciences relatives aux différens états, par lesquels il devoit passer. Il embrassa successivement l'état militaire & l'état ecclésiastique, qu'il quitta bientôt, pour tourner ses vues du côté de la politique. Le Cardinal Dubois, alors premier Ministre en France, avoit beaucoup goûté la trempe d'esprit du jeune St Marc, &, comme il le trouvoit propre aux négociations, il voulut se l'attacher. Ce Ministre lui avoit même communiqué le projet d'une académie du droit politique, qu'il desiroit d'établir. Mais la mort précipitée du Cardinal, fut aussi fatale à ce projet, qu'aux espérances de fortune conçues par M. de St Marc. Le Duc d'Orléans, Régent, en voyant le nom de M. de St Marc sur la liste des personnes que le Cardinal devoit employer, ne parut pas s'éloigner des vues du Cardinal Dubois sur le jeune St Marc. Mais un accident, pareil à celui qui lui avoit enlevé son premier bienfaiteur,

lui enleva bientôt le second. D'autres contretens, non moins funestes, rendirent enfin M. de St Marc à lui-même, & lui laissèrent la liberté de suivre ses goûts favoris; ce qu'il fit avec une tranquillité d'ame & un désintéressement, moins propres sans doute à enrichir ceux qui possèdent ces qualités, qu'à les rendre heureux. M. de St Marc étoit très-modeste; sa modestie, néanmoins, ne l'empêcha jamais de sentir tout la noblesse de l'état d'homme de lettres. « Malheur, disoit-il souvent, malheur » à ceux qui osent abuser de ce titre, » au mépris des lois & des mœurs. » Aussi, cet homme de lettres n'eût-il jamais à rougir de l'usage qu'il fit de ses talens. L'étude particulière qu'il avoit faite de la langue Italienne, l'avoit mis à même de puiser dans des sources pour composer cet Abrégé chronologique dont on vient de publier le sixième volume. Le continuateur de cette histoire, dans la vue de la terminer plus promptement, se propose d'écarter les discussions que s'étoit permises M. de St Marc, & de se borner à un récit simple & exact des faits qui se sont passés jusqu'à nos jours. Ce qui formera encore trois volumes.

E. v.

dont le dernier comprendra la table générale. Le sixième volume qui vient de paroître est divisé en deux parties. La première termine l'époque commencée dans le volume précédent & qui devoit finir, selon M. de St Marc, en 1254. Elle montre l'Italie sous la domination des Empereurs, ou Rois de Germanie, qui depuis un certain tems perdoient beaucoup de leur autorité dans ce pays, par une suite de leurs divisions avec les Papes. La seconde partie fait voir l'Italie partagée en divers états & républiques, qui furent d'abord en grand nombre dans la partie septentrionale. Chaque ville ou terroir avoit alors son Seigneur, ou se gouvernoit en forme de république. Tous ces petits souverains, fiers de leurs droits & de leurs privilèges, avoient toujours les armes à la main pour les faire valoir, & rendoient les peuples victimes de leurs querelles. Ce désordre n'a cessé que quand le nombre de ces souverains a diminué, & que, devenus plus puissans, il se sont, en quelque sorte, respectés les uns les autres.

Anecdotes de républiques, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie & la Bohême; 2 vol. in-8°. petit format. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue St Severin.

Ces deux nouveaux volumes d'anecdotes font suite aux anecdotes françoises, angloises, italiennes & à celles du Nord, publiées précédemment chez le même libraire. Cette méthode d'écrire l'histoire par anecdotes ou faits détachés ne pouvoit manquer d'être agréable à ces lecteurs superficiels qui avoient déjà applaudi aux compilations en formes publiées sous le nom d'*esprit* ou de *génie*. Les anecdotes des républiques qui viennent d'être annoncées comprennent les anecdotes génoises & corSES; les anecdotes vénitiennes, auxquelles on a ajouté les anecdotes maltoises; les anecdotes helvétiques, les anecdotes belgiques & hollandoises; la Savoie, *supplément* aux anecdotes italiennes; les anecdotes hongroises; les anecdotes de Bohême. Il est fait mention dans les anecdotes helvétiques d'une fête pareille à celle que nos devors ancêtres célébroient, & que l'on appeloit la fête des fous. Les vestiges de

108 MERCURE DE FRANCE.

cette fête se trouvent encore à Zug. Le jour de St Nicolas, patron des écoliers, un d'eux habillé en évêque, portant dans ses mains un livre sur lequel est un groupe de noix dorées & précédé par un autre écolier, en surplis portant une crosse, marche gravement avec un cortège assez bizarre. Une foule d'écoliers armés, les uns habillés en hussards, les autres en talpaches & pandoures, ayant à leur tête un capitaine & un enseigne, suit l'évêque entouré de son clergé, & ayant derrière lui un écolier habillé, comme on représente ordinairement la Folie, à cela près qu'au lieu de marotte, il a un bâton au bout duquel est attachée une vessie remplie de pois secs. Il répond aux huées des spectateurs par des coups de vessie. Tous les officiers de la maison de l'évêque, secrétaire, intendant, cuisiniers, &c. bordent la marche & tirent des coups de fusil quand l'évêque pantomime donne la bénédiction avec sa crosse. Ce cortège burlesque va à l'église, fait l'office, assiste à la grande messe, &c. Les conciles de Paris de 1212, de Rouen de 1445 & celui de Basse ont défendu cette fête. Malgré cette défense, elle s'est conservée à Mayence & à Zug.

Le feu Pape Benoît XIV s'étoit acquis l'estime des ennemis même du St Siège par son mérite personnel & par une conduite pleine de douceur & d'humilité. Voici un fait rapporté dans ces anecdotes qui peut servir encore à prouver qu'il méritoit cette estime. Ce Pape avoit composé autrefois un traité de la liturgie. Il le fit imprimer depuis son exaltation, comme un ouvrage qu'il avoit fait étant cardinal. Un ministre Luthérien de Wittemberg, en Saxe, osa attaquer ce traité. Il dédia même sa critique au Pape. Benoît XIV reçut avec bonté la critique & la dédicace. Il écrivit au ministre, & lui témoigna sa satisfaction de ce qu'il avoit examiné son ouvrage. Il convint qu'il s'étoit trompé dans quelques endroits, mais non dans des points essentiels & fit un *résumé* qui renversoit la critique : il finissoit sa réponse en faisant des vœux au Ciel pour la conversion de la brebis égarée. Le ministre, pénétré de cette réponse, en remercia Sa Sainteté par une lettre où il faisoit cet aveu si glorieux pour Benoît XIV. « Si les prédécesseurs de Votre » Sainteté lui avoient tous ressemblé, » nous n'aurions aujourd'hui qu'un pasteur & qu'un bercail.

112. MERCURE DE FRANCE.

» vers toutes les illusions d'un mieux pas-
 » sager. On ne trompe jamais le senti-
 » ment. »

Dans le même discours préliminaire M. D. compare la plupart des personnages qui figurent dans nos Romans & même dans nos drames à des marionnettes maladroites. On voit, ajoute-t-il, tous les fils qui les remuent & le compère qui les fait parler. N'y a-t-il pas un peu d'humeur dans ces réflexions ? Quoi qu'il en soit ceux qui aiment les émotions douces ; cet attendrissement qui pénètre par degrés & amène les larmes délicieuses du sentiment, oublieront aisément ces réflexions pour partager les inquiétudes de la tendre Euphrasie, c'est le nom de la Chanoinesse de Lisbonne. Nous rapporterons le commencement de l'onzième lettre de cette vertueuse amante, pour donner à nos lecteurs une idée de ce nouveau genre de poésie dont M. D. voudroit enrichir notre littérature. Il en avoit déjà publié un essai dans les trois lettres de Valcourt & de Zeïla.

Euphrasie reçoit une lettre de Melancour son amant qui lui apprend que son devoir le rappelle en France.

Quoi ! je ne verrai plus les yeux de mon amant !

Ces yeux où je puisois le feu du sentiment,
 Qui tenoient lieu de tout à mon ame enivrée,
 Et nourrissoient l'ardeur dont elle est dévorée,
 Je ne les verrai plus ! .. contre moi tout s'unit. . .
 Est-ce de trop aimer que Melcour me punit ?
 Cher & fatal objet de mes peines profondes,
 Mes soupirs jusqu'à vous égarés sur les ondes,
 Ne m'en rapportent rien qu'un solitaire effroi,
 Et des garants trop sûrs que tout finit pour moi :
 Suis-je assez confondue ? assez infortunée ?
 Il ne me manquoit plus que d'être abandonnée.
 De peur qu'un foible espoir ne flatte mon tour-
 ment,

Une secrète voix me dit à tout moment :
 Renonce à ton amour, trop crédule Euphrasie,
 A quoi bon ces regrets qui consomment ta vie ?
 C'est en vain que ton cœur, par des vœux super-
 flus,

Redemande un ingrat qui ne t'entendra plus.
 Il a passé les mers, il a revu la France ;
 De tes sanglots perdus lui-même il te dispense ;
 Au milieu des plaisirs, il rit de tes malheurs,
 Et ne s'informe pas si tu verses des pleurs,
 Vous m'oubliez, ô Ciel ! après m'avoir trahie !
 Non, votre ame est légère & non pas endurcie.
 Les soins de votre amour me sont toujours pré-
 sens :

Qu'ils étoient empressés ! qu'ils étoient séduisans !
 De leur doux souvenir sans cesse possédée ,

114 MERCURE DE FRANCE.

Je les ai trop chéris pour en perdre l'idée.
Ces tendres souvenirs , ces souvenirs charmans ,
Devroient - ils aujourd'hui se changer en tourmens !

Quelle lettre , grand Dieu ! quel horrible message !

Demes sens , de ma force , ils m'ont ôté l'usage :
Il sembloit que mon cœur , frappé de mille coups ,
Se détachât de moi pour s'envoler à vous :

Non , je ne voulois plus de retour vers la vie. . .

Je te perds , il faut bien qu'elle me soit ravie.

Enfin , malgré moi-même , on me rendit au jour :

J'aimois à me sentir mourante pour l'amour ,

Et triomphois déjà de n'être plus réduite

A pleurer ton absence , à gémir de ta fuite.

Eh ! voilà donc le prix de la plus tendre ardeur !

N'importe ! . . j'ai juré de te garder mon cœur ,

Je tiendrai mes sermens : imite ma constance ,

Vois les autres beautés avec indifférence.

Eh ! pourras-tu , Melcour , en de nouveaux liens ,

Souffrir jamais des feux moins ardens que les
miens ?

Souviens-t'en ! tu m'as dit cent fois que j'étois
belle ;

On peut l'être encor plus , mais jamais plus
fidelle .

Jamais autant d'amour ne peut répondre au tien ,

Et , l'amour excepté , tout le reste n'est rien , &c.

Extrait des Epitres de Senèque, par M. Sablier, vol. in 12. A Paris chez Sallant & Nyon, libraires rue S. Jean de Beauvais.

» Vous m'avez demandé des extraits
 » de nos Philosophes, disoit Senèque à
 » son ami Lucilius; n'esperez point con-
 » noître par ce moyen l'esprit de ces
 » grands hommes: il faut les lire en en-
 » tier, les examiner, s'en nourrir ». M.
 Sablier n'a pas ignoré ce passage des Epi-
 tres de Senèque; il se l'est même rap-
 pelé en composant ces extraits comme
 une règle qui l'avertissoit de ne rien chan-
 ger à l'ordre que le Philosophe Stoicien
 avoit donné à ses pensées. Il a seulement
 écarté, des sujets que Senèque a traités, les
 questions inutiles, les répétitions & toute
 cette espèce de scolastique qui étoit déjà
 en vogue de son temps. Ce Philosophe
 qui avoit la petite vanité de donner le
 ton aux écrivains de son siècle chercha
 à éblouir par des tours ingénieux, par
 des peintures d'un coloris brillant, par
 une manière de s'exprimer courte, vive
 & sententieuse, mais qui ôte toute liai-
 son au discours & le rend en quelque
 sorte décousu. Aussi l'Empereur Claude

appeloit le style de Seneque *arena sine calce*, du sable sans chaux ; mais comme ces défauts étoient corrigés dans Seneque par un esprit vigoureux & élevé, une imagination fleurie, des connoissances étendues, ses écrits peuvent être lus avec fruit, sur-tout quand ils sont rédigés par un censeur éclairé qui a su faire un choix pur & judicieux.

Apprenons de ce Philosophe payen à ne point murmurer contre la Providence.

» Pourquoi, écrivoit-il à Lucilius, nous
 » plaignons-nous de ce que cet homme a
 » été enlevé au milieu de sa carrière ?
 » De ce que cet autre pousse la sienne
 » jusques à une vieillesse décrepite, qui
 » le rend à charge à lui-même & à ceux
 » qui l'entourent ? Je vous demande est,
 » il dans la justice que la nature vous
 » obéisse, ou que vous obéissiez à la na-
 » ture ? Qu'importe que vous quittiez un
 » peu plutôt un lieu qu'il faut nécessaire-
 » ment que tout le monde quitte ?
 » Il n'est pas question de vivre long-
 » temps, mais de vivre assez. Pour vivre
 » long-temps, c'est le destin qui en dé-
 » cide ; pour vivre assez cela dépend de
 » notre esprit. La vie a toujours été lon-
 » gue, lorsqu'elle a été bien remplie. A

« quoi ont servi quatre-vingt ans qu'un
 « homme a passés dans la paresse &
 « l'inaction ? Il n'a point vécu, seule-
 « ment il a demeuré dans la vie, il a
 « végété comme un arbre, il n'est point
 « mort plus tard que les autres, mais il
 « a été plus long-temps à mourir : qu'im-
 « porte de calculer quatre-vingts ans d'i-
 « nutilités ?

Seneque qui avoit été le Précepteur de Neron avoit reconnu de bonne heure dans ce Prince un cœur cruel ; mais, sachant qu'il est des naturels pervers que l'on ne peut entièrement changer, il s'étoit efforcé de corriger celui de son élève, de le modérer, de l'adoucir. Il avoit composé dans cette vue son *Traité de la clémence* ; & , Seneque voyant un jour ce Prince prêt à sacrifier plusieurs romains à ses soupçons, il lui dit avec courage :
 « Quelque nombre de personnes que
 « vous fassiez tuer, vous ne pouvez tuer
 « votre successeur.

Bibliothèque de Madame la Dauphine ,
Nº. I. Histoire. Volume in-8º. de
182 pages. A Paris, chez Saillant &
Nyon, libraires, rue Saint-Jean-de-
Beauvais, & Moutard, libraire de

de Madame la Dauphine , Quai des Augustins.

L'homme de lettres , auquel a été confié le soin de la Bibliothèque de Madame la Dauphine , exprime son zèle & sa reconnoissance dans l'essai qu'il vient de publier , & qu'il a intitulé la *Bibliothèque de Madame la Dauphine*. Il n'en paroît encore que le N^o. 1. qui comprend l'histoire « de toutes les études qui occupent & l'enfance & l'âge heureux » qui la suit , c'est celle qui applique le » moins & satisfait le plus. L'homme » est né curieux , parce que la vérité » est la nourriture naturelle de son ame. » A peine fait-il parler , qu'il interroge » tout ce qui l'environne ; il demande » la cause , la raison , l'origine de tout : » or , c'est l'histoire qui répond à toutes » les questions avec le plus de clarté , » de certitude & de précision. Son imagination peut l'égarer ; souvent il croit » raisonner , & il ne fait que sentir ; » mais la nature ne le trompera point » en mettant devant ses yeux l'expérience » de tous les siècles. Cette expérience , » ajoute le judicieux Bibliothécaire , est » même , par malheur , presque la seule » qui puisse instruire les Rois & les

» Princes nés & élevés à l'ombre du
 » trône : mille passions cachées s'agitent
 » au-tour d'eux , un feu dévorant des-
 » sèche les ames qui les entourent ; mais ,
 » sur les visages qui les approchent ,
 » règne un respect immobile , un froid
 » morne , un silence profond ; quelques
 » sons qui se répètent , & sont presque
 » toujours les mêmes ; voilà ce que fait
 » à leurs yeux ce magnifique cercle que
 » l'on nomme Cour brillante. » Ce por-
 trait est malheureusement celui de toutes
 les Cours des Souverains , & nous rap-
 pelle cette belle réponse d'un Visir à un
 Sultan , qui s'étoit considéré dans son
 miroir. Elle a été extraite du Nighia-
 ristan , par M. Cardonne. Sultan Mahi-
 moud avoit apporté , en naissant , le
 germe des vertus ; mais , parvenu au
 trône dans la plus grande jeunesse , il
 s'étoit fait , comme tant d'autres Princes ,
 une douce habitude de la flatterie. On
 l'appeloit tous les jours la lumière du
 monde , la source de consolation , & le
 modèle de toute la majesté. Ces accla-
 mations avoient si souvent frappé son
 oreille , qu'il croyoit , de la meilleure
 foi du monde , que rien ne pouvoit
 être agréable que sa vue. Un jour se pro-

menant seul dans une vaste galerie , ses yeux s'attachèrent sur une glace ; il se considère attentivement , & pour la première fois , il n'est pas flatté. Ho , ho , dit-il en lui-même , ou mon peuple entier , ou ce miroir me trompe : mais il est bien plus naturel de penser que cette glace est infidèle , que de croire tant de milliers d'hommes menteurs. Ayant passé outre , il a recours à un autre miroir , il trouve la même figure : il fait une troisième épreuve , il n'est pas plus content. Enfin , tous les miroirs lui ayant dit la même chose , car il n'y a point de courtisans parmi eux , le Prince pensa un peu tard ; mais enfin , il pensa que toutes ces glaces , qui n'avoient point d'intérêt de lui plaire , avoient raison contre tant d'hommes , si bien payés pour mentir. Mahmoud , un peu confus , baissoit la tête , & ne regardoit plus les miroirs : il rencontra son premier Ministre , homme de sens , & le moins flatteur de sa Cour : « Pour-
 » quoi donc , lui dit-il , tous ceux qui
 » m'environnent , & vous tout le pre-
 » mier , me dites-vous sans cesse , que
 » vous êtes récréés par ma vue ? Si mes
 » miroirs ne me trompent pas , ma vue
 » ne

» ne peut être agréable. Prince , lui
 » dit le Visir , les Rois seroient trop
 » grands , les peuples trop heureux , si
 » la flatterie avoit pu être bannie des
 » Cours. Mais elle est inséparable de
 » la foiblesse humaine , & elle se glis-
 » sera nécessairement par-tout où il y
 » aura quelque chose à craindre ou à
 » espérer. On vous a dit des mensonges
 » pour vous plaire , je vais vous dire la
 » vérité pour vous servir. Il est indiffé-
 » rent qu'un Roi soit beau ou laid : ce
 » n'est que le plus petit nombre de ses
 » Sujets , qui peut jouir de sa vue , &
 » ceux-là y sont bientôt faits ; mais tous
 » jouissent de son équité ou de son in-
 » justice ; & voilà par où il sera nécessai-
 » rement bœni ou détesté. « Ajoutons à
 ces vérités d'autres non moins essen-
 tielles , que nous enseignent les Histo-
 riens , & que le Bibliothécaire de Ma-
 dame la Dauphine propose , comme
 l'objet moral de l'étude de l'histoire ;
 c'est que la raison & la justice sont les
 seules véritables rênes du monde ; sans
 elles , un état ne peut subsister long-
 tems. C'est la raison qui a appris aux
 hommes , qu'ilstiennent de Dieu même
 la liberté , la propriété & tous les avan-
 tages naturels pour lesquels ils furent

formés ; c'est elle qui leur a dit que le gouvernement civil ne fut établi que contre ceux qui eussent voulu leur ravir ces droits ; que loin d'anéantir la liberté , il la suppose , & que les Rois ne furent donnés aux peuples , que pour les soustraire à la plus injuste & à la plus redoutable de toutes les tyrannies , celle de la multitude.

Le second paragraphe de cet écrit , trace la chaîne des grands événemens qui composent l'histoire. Cette espèce de carte générale des Empires & des Républiques , est ornée avec beaucoup de clarté & de précision. Elle sera utile pour fixer la mémoire & la diriger. La troisième partie de cet écrit comprend la suite des livres qui nous instruisent de l'histoire. Cette nomenclature est accompagnée de quelques notices qui la rendent encore plus intéressante. Le zélé Bibliothécaire n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre son travail plus agréable à l'auguste Princesse , qui regarde l'étude comme la conseillère la plus fidèle de la raison & de la bienfaisance.

Dictionnaire universel françois & Latin
vulgairement appelé le Dictionnaire
de Trevoux , contenant la signification

& la définition des mots de l'une & de l'autre langue, avec leurs différens usages; les termes propres de chaque état & de chaque profession; la description de toutes les choses naturelles & artificielles; leurs figures, leurs espèces & leurs propriétés: l'explication de tout ce que renferment les sciences & les arts, soit libéraux soit mécaniques, &c. En 8 volumes in-folio. Proposé par souscription; à Paris par la Compagnie des Libraires associés. 1771.

Les Libraires associés ont publié un *Prospectus* qui expose le travail des éditeurs. Les augmentations, les corrections & les changemens que ce prospectus annonce font voir que rien n'a été négligé pour nous procurer un Dictionnaire universel de notions qu'il faut bien distinguer d'un simple lexicographe ou d'un Vocabulaire. Les Dictionnaires universels & en général, tous les grands ouvrages ont été comparés aux vastes édifices qui n'ont jamais été l'ouvrage d'une seule génération, mais d'une longue succession d'architectes. La nouvelle édition du Dictionnaire de Trévoux est en huit vol. in-fol. Elle aura par conséquent un

124 MERCURE DE FRANCE.

volume de plus que la dernière. Chaque volume d'ailleurs sera composé de huit à dix feuilles de plus. L'ouvrage paroîtra complet au mois d'Août 1771 & se vendra 208 liv. en feuilles. Les personnes qui souscriront ne paieront pour chaque exemplaire que la somme de 168 liv. savoir, en souscrivant 84 liv. en recevant l'exemplaire 84 liv. Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Avril 1771, passé lequel tems personne ne pourra jouir du bénéfice accordé. Ces souscriptions seront signées par *Ganeau, d'Houry & de Hansy le jeune.*

Réponse de M. DE LA HARPE à un article de l'Année Littéraire concernant la traduction de Suétone.

J'avois dit à la fin de mon discours préliminaire que, quelque soin que j'eusse apporté à traduire exactement Suétone, je ne me flattois pas de n'avoir commis aucune faute & que je me tiendrois très-obligé à ceux qui m'en montreraient. Cet avertissement étoit d'autant plus raisonnable de ma part qu'il est presque impossible que, dans le cours d'un travail long & peu agréable, il n'échappe pas quelque inattention à un Traducteur, sur-

tout à celui qui, par une vivacité involontaire, lit d'autant plus rapidement qu'il est plus versé dans la lecture des Auteurs Latins. C'est par une suite de cette facilité entraînante que j'ai traduit *corfinium* comme s'il y avoit eû *Corcireum*, & que par conséquent j'ai pris une petite ville d'Italie pour l'Isle de Corfou : que j'ai traduit *vernīs æstivisque floribus* par des fleurs d'hiver & d'été, au lieu de printemps & d'été. Il est visible que ces inadvertences faciles à réparer dans un errata ne sont rien moins que des fautes d'ignorance. On en trouve de beaucoup plus graves dans nos traductions les plus estimées ; dans Dacier, par exemple, & dans Amyot, & dans Vaugelas, pour ne pas parler des vivans. Amyot nous dit que les Indiens se nourrissent de cervelles de Phenix, ce qui assurément supposeroit une prodigieuse quantité de Phenix. Il a pris pour des cervelles de phenix deux mots Grecs qui signifient le suc des palmiers ; & le principe de son erreur, c'est que le même mot grec signifie phénix & palmier. Cependant cette méprise est forte, parce qu'un sens aussi extraordinaire que celui qu'il adoproit, meritoit bien d'être mûrement examiné. Je suis tombé dans une méprise beaucoup

moins choquante dans un endroit de la vie de César où j'ai pris le mot Latin qui signifie tribu, pour un temps du verbe *tribueré* accorder. Il étoit d'autant plus aisé de s'y méprendre, que l'analogie n'est point blessée & que la phrase ne présente point un sens révoltant. Il s'agit de la formule de recommandation qu'employoit César auprès des tribus Romaines: *César Dictateur à telle ou telle Tribu; je vous recommande tel ou tel afin qu'ils tiennent de vos suffrages la dignité qu'ils demandent*, tel est le sens exact: j'ai traduit: *moi César Dictateur ai accordé telle charge à un tel, je vous le recommande, afin qu'il obtienne cette dignité par vos suffrages*. Il n'est point du tout étrange, quoi qu'on en ait dit, que César recommande au peuple un homme à qui il a donné une charge: rien au contraire n'étoit plus commun sous sa dictature, sous le règne d'Auguste & sous les Empereurs, que cette espèce de recommandation adressée au peuple Romain en faveur d'un homme déjà désigné par le Souverain. Quoi qu'il en soit, si je n'ai pas blessé la raison; il n'est pas moins vrai que je n'ai pas rendu le texte de l'Auteur, & c'est une faute. C'en est une encore d'avoir mis les acteurs qui

doublaient les premiers rôles au lieu des acteurs qui jouoient les rôles inférieurs, ce qui n'est pas la même chose ; de n'avoir pas désigné assez clairement les constructeurs des vaisseaux pour le commerce des blés, en parlant des privilèges que Claude leur accorda. Le critique qui a parlé de Suétone dans l'Année Littéraire a relevé cette phrase avec raison, ainsi que celle où il est question des masques que portoit Néron quand il représentoit les Dieux ou les Déeses ; & où je n'ai pas dit assez clairement que c'étoit lui qui portoit ces masques. Il reprend une autre phrase sur laquelle les voix sont partagées. Suétone veut donner un exemple des bisarreries de Claude. » On con-
» testoit à un homme la qualité de ci-
» toyen & les avocats dispuetoient pour
» savoir si cet homme devoit plaider en
» toge romaine ou en manteau grec. L'Em-
» pereur pour montrer une entière im-
» partialité le fit changer plusieurs fois
» d'habit selon la tournure plus ou moins
» favorable que prenoit l'accusation ou la
défense. » Prout accusaretur, deffendere-
surve. Littéralement, selon qu'on l'ac-
cusoit ou qu'on le défendoit. Le critique
veut que ces mots signifient simplement
que Claude ordonna que l'accusé auroit

le manteau grec quand on parleroit contre lui & la toge romaine quand on prendroit sa défense. Ce sens est celui qui se présente naturellement & que j'avois adopté d'abord. Cependant des gens de lettres à qui je lus cet endroit de ma version prétendirent que *prouv* signifioit plus qu'une indication de temps, & désignoit aussi le caractère que prenoit l'accusation ou la défense. Cette remarque me parut très-analogue au génie de la langue latine & à la vraie signification de la conjonction *prouv*, & ce qui acheva de me déterminer, c'est qu'en suivant ce sens la bisarrerie de Claude me paroît bien plus marquée; les latinistes en décideront.

Telles sont à peu-près les fautes que je crois pouvoir me reprocher.

Après cet aveu que je me devois à moi-même, je dois au lecteur l'examen & la preuve des fautes de mon critique. Elles sont d'autant moins excusables, qu'il faut être bien sûr d'avoir raison, lorsqu'on accuse les autres d'avoir tort.

Transiit in interiorem Galliam; conventibusque peractis, Ravennæ substitit. »
 » lors il passa les Alpes & ayant tenu
 » l'assemblée du commerce, il s'arrêta à

« Ravenne. » Le critique veut qu'on traduise , *ayant tenu une grande assemblée* , ce qui seroit d'abord assez ridicule , car que designeroit cette *grande assemblée* ? Quelle *assemblée* ? & ce qui d'ailleurs marqueroit une *grande* ignorance du latin. Il y auroit *magno consilio habito* , si l'auteur avoit voulu parler d'un conseil particulier & extraordinaire tenu par César, mais cette expression , *conventibus peractis* , mot à mot , *ayant achevé les assemblées* , fait voir clairement qu'il s'agit d'une fonction ordinaire aux commandans de province dont César s'acquitta avant de marcher vers Rome , & qui est rendue par un mot générique connu des Romains pour qui Suétone écrivoit. Le critique me demande où j'ai pris que *conventus* soit une assemblée de commerce ? Où ? Dans les lettres de Cicéron à Atticus liv. 7 , dans les Commentaires de César , liv. 2 , dans tous les commentateurs qui ont interprété les endroits dont je parle ; qu'il les lise , il verra que *conventus* étoit l'assemblée des négocians Romains dispersés dans une province & qui se réunissoient tous dans un certain tems & dans un même lieu , afin que le Préteur leur rendît justice , &

130 MERCURE DE FRANCE.

jugeât les procès qu'ils avoient entr'eux ou avec les naturels du pais.

» Néron disoit que Claude avoit cessé
 » de *demeurer* parmi les hommes ; en
 » alongeant la première syllabe du mot
 » latin qui signifie *demeurer*, de manière
 » qu'il ressembloit à un mot grec qui si-
 » gnifie *être fou*. » Le critique me reproche
 d'avoir parlé de ce mot grec qui n'est
 pas dans le latin ; mais il n'est point pos-
 sible sans cela de faire entendre la phrase.
 Il ajoute qu'il s'agit de deux termes pure-
 ment latins auxquels la façon de pro-
 noncer donne une signification différente.
 C'est encore une erreur causée par l'i-
 gnorance. Jamais il n'y eut dans la lan-
 gue latine un verbe *morari* dont la pre-
 mière syllabe fût longue & qui signifiât
être fou. *Morari* en latin n'a jamais voulu
 dire que *demeurer* & la première syllabe
 a toujours été brève : mais Néron jouoit
 sur le mot grec *μωρος*, *móros* fou ; & c'est
 pour cela qu'il a fallu parler du mot grec,
 sans quoi la phrase n'auroit pas eu de
 sens. J'ignore si mon critique sait le grec ;
 mais un homme qui, de son autorité,
 enrichit la langue latine d'un mot qui n'est
 pas plus latin qu'allemand, n'en fait pas
 assez pour entreprendre la critique d'une
 traduction.

Il n'est pas plus heureux lorsqu'il substitue sa prose à celle du traducteur. « Ce qui n'avoit été qu'une délibération particulière entre deux ou trois hommes devint une conspiration générale. » Telle est la version de cette phrase latine.

Concilia dispersum tantum habita se que septuaginta ternive ceperant; in unum omnes contulerunt. Voici celle du critique

« Les conjurés n'ayant pû d'abord s'assembler que séparément, deux à deux, ou trois à trois, ils se réunirent & tinrent un conseil général. Le critique doit être bien persuadé que, si jamais il fait une traduction dans ce goût, elle pourra être bonne pour des écoliers à qui l'on fait épeller du latin, mais qu'il ne se trouvera pas un homme de lettres qui en lise trois pages.

Le critique trouve une trentaine de fautes dans les vingt premières lignes de Caligula. C'est beaucoup & ce calcul effraie d'abord; mais on est un peu rassuré, lorsqu'on voit quelles sont ces fautes. « *A Tiberio patruo adoptatus* adopté par son oncle Tibère; *patruo* n'est pas rendu; il falloit, adopté par Tibère son oncle paternel. *Antequam per leges* avant l'âge permis par les lois,

132 MERCURE DE FRANCE.

» pour plus d'exactitude j'aurois mis,
 » avant l'âge prescrit par les lois, ou plu-
 » tôt que les lois ne le permettoient. *Le-*
 » *giones universas compescant*; il contine
 » les légions; il falloit, toutes les lé-
 » gions. *Qui vouloient* couronner leur
 » Général: le mot *vouloient* n'est point
 » dans le texte: il y a; qui lui déferoient
 » le pouvoir suprême, & *couronner* est
 » un usage qu'il ne faut pas transporter
 » au temps de Tibère. *Priusquam hono-*
 » *rem iniret*; avant que d'entrer en char-
 » ge. Il est question du consulat qui étoit
 » une *magistrature*. Tibère le chargea
 » des affaires d'orient. Il falloit pour plus
 » d'exactitude, le chargea d'arranger les
 » affaires d'orient. *Obiit annum ætatis*
 » *agens quartum & trigesimum*, il mourut
 » à l'âge de trente-quatre ans. Suétone
 » dit que Germanicus couroit sa trente-
 » quatrième année; il ne falloit donc
 » pas mettre à l'âge de trente-quatre ans;
 » mais dans sa trente-quatrième année.
 » *Livores qui toto corpore erant*, les ta-
 » ches livides qu'il avoit sur la peau. Le
 » traducteur se feroit exprimé avec plus
 » de justesse, s'il avoit traduit; *marques*
 » *livides* au lieu de *taches livides*, &c. »

Je m'arrête & je cesse de transcrire.

pour ne pas fatiguer le lecteur de tant de futilités minutieuses ; telles sont les *trennaines de fautes* que le critique trouve en vingt lignes. Comme cet examen du Suétone est de plusieurs mains , je ne fais quel est celui qui a fourni ce petit article ; mais je lui rends , sans le connoître , toute la justice qu'il mérite , & je le tiens pour un digne successeur de M. Mamurra & de M. Bobinet.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avertir qu'en discutant en peu de mots cette critique si longue & si pédantesque , je n'ai pas craint qu'on me reprochât d'avoir répondu à l'auteur de l'*Année Littéraire*. On sait que ce morceau n'est pas de lui. Il n'est pas plus en état de juger une traduction que de la faire : ce qui lui appartient , c'est tout ce qu'il dit d'ingénieux sur la chute de Varron & de Mélanie , à propos de Suétone. *L'incorrection, l'aspérité, la barbarie de mon style, la construction, la justesse, la propriété, l'élégance, l'harmonie, le nombre & la chaleur, &c. qui me manquent.* Voilà ce qui est de lui , ce qui est de sa force , ce qu'il a dit , ce qu'il dira. On s'attend bien que je ne lui répondrai pas plus que je ne lui ai répon-

du jusqu'ici. Il y a trop loin du ton de ces feuilles au style d'un homme de lettres, trop loin du métier que fait cet homme aux beaux arts que je cultive. Nous n'avons aucun langage qui nous soit commun, & nous ne pouvons jamais ni nous parler, ni nous entendre.

LETTRE de M. l'Abbé Ronbaud à M. de la Harpe, sur le sens de deux passages de Suétone.

M O N S I E U R ,

Mes occupations ne m'ont pas encore permis de m'instruire par la lecture de votre Suétone : elle remplira mes premiers momens de loisir.

J'ai lu avec empressement l'annonce trop courte qui en a été faite dans le Mercure de Décembre dernier. Le jugement que vous portez sur cet historien m'a confirmé dans l'opinion que j'en avois ; mais je ne saurois adopter, sans explication, le sens que vous donnez aux deux passages cités par le Journaliste. Voici mes raisons ; vous les avez sans doute prévues, Monsieur, & il vous sera facile d'y répondre.

Premier passage. *Exanimis, diffugiuntibus*

cunctis aliquamdiu jacuit, donec lectica impositum
 dependente brachio tres servuli domum retulerunt. Vous traduisez : « il resta quelque tems
 » étendu par terre ; tout le monde avoit pris la
 » fuite ; enfin , trois esclaves le rapportèrent dans
 » sa maison sur une litiere , d'où pendoit un de
 » ses bras ».

Le sens de ces mots , *dependente brachio* , paroît d'abord équivoque ; le *bras pendant* , peut être celui de César ou celui de la litiere. S'il n'y a rien dans le reste de la phrase qui leve l'incertitude , on peut se déterminer pour le *bras de César* , il fait image ; quoiqu'à dire vrai , il y a apparence que si Suétone avoit voulu *peindre* , il auroit choisi quelque trait plus frappant : le cadavre de César sur une litiere en offroit de plus beaux , je veux dire de plus terribles. Mais il me semble que le rapport de ces mots , *dependente brachio* , est indiqué & fixé au *bras de la litiere* , par ceux qui les précèdent , *lectica impositum* , & par ceux qui les suivent *tres servuli*. Je vous prie , Monsieur , de vous rappeler que les lecticaires n'étoient jamais en nombre impair ; & qu'il y en avoit autant devant que derrière , sans doute , suivant le nombre des bâtons. Les Grecs appelloient même les chaises portatives *ἑξαπόροι* , ou *ὀκταπόροι* , du nombre pair de six ou de huit esclaves qui les portoient. La circonstance des *tres servuli* , notée par Suétone , exprime donc qu'il manquoit un porteur , & qu'il y avoit un bâton de la litiere oisif , ou un de ses bras pendans. Il y a même lieu de présumer que la circonstance des *trois esclaves* , n'a été relevée que pour marquer qu'il ne se trouva

pas même le nombre accoutumé & nécessaire de porteurs, pour facilement porter la litiere.

Je n'ai point d'exemple présent du mot *brachium*, employé avec de pareilles indications, pour signifier le bâton d'une litiere; mais il me paroît très-naturel de penser que dans une langue beaucoup plus poétique & plus figurée que la nôtre, on ait pu dire *le bras d'une litiere*, comme nous disons *le bras d'un fauteuil*, &c. Sur-tout, lorsque nous voyons, dans la même langue, le même terme appliqué à des objets qui ont beaucoup moins d'analogie, ou du moins une analogie beaucoup moins sensible que celle du bâton de la litiere avec un *bras*. Une langue qui donnoit des *bras*, par exemple, aux vignes, aux arbres, aux ports, aux montagnes, &c. pouvoit bien en donner aux litieres. Malgré ces raisons, je vous avouerai, Monsieur, que je serois bien tenté de penser comme vous sur ce point.

Second passage. *Alios patrem & filium pro vitâ rogantes sortiri vel dimicare jussisse (fertur) ut alterutri concederetur; ac spectasse utrumque morientem, cum patre, qui se obtulerat, occiso, filius quoque voluntariâ occubisset morte.* Votre traduction porte: « un pere & un fils lui demandoient la vie (à Auguste), il ordonna qu'ils tirassent au sort, ou qu'ils combattissent ensemble, promettant la grace au vainqueur. Le pere alla au devant de l'épée de son fils, & le fils se perça de la sienne. Auguste les vit expirer ».

J'avoue, Monsieur, que je ne vois pas ce dernier tableau dans Suetone; je n'y vois qu'un.

pere, qui, pour ne pas risquer d'obtenir la vie aux dépens de celle de son fils, s'offre à la mort, & la reçoit; & un fils qui se tue lui-même, après que son pere s'est sacrifié pour lui. Auguste regarde mourir, *spectasse morientem*, le pere qui s'étoit offert à mourir, *qui se obtulerat*: Suétone ne sous-entend ici à mourir, que parce qu'il a suffisamment désigné la chose par le mot précédent *morientem*; il est dit que le pere souffre la mort à laquelle il s'étoit offert, *qui se obtulerat*; qu'il la reçoit, qu'il est tué, qu'il est immolé, *Occiso*. Pourquoi supposer que Suétone a voulu sous-entendre un mot & une action, que la plupart de ses lecteurs, même des plus intelligens, n'auroient pu soupçonner, tandis que son discours présente un sens clair, naturel, & différent du sens qu'il auroit eu dans l'esprit? pourquoi supposer sans aucun fondement, dans la main du fils une épée nue, sur laquelle le pere se précipite? Cette circonstance disposeroit à croire que le fils étoit prêt à se battre contre son pere, lui qui se donne la mort, quand il le voit périr. Ce fils a-t-il tiré son épée pour se percer lui-même? son intention auroit été expliquée par quelque geste ou quelque parole; & l'historien n'auroit pas dû omettre une circonstance, ou plutôt toutes ces circonstances qu'il étoit si facile de décrire en deux mots, qu'il auroit été si difficile de deviner à force de réflexions, & dont il auroit été impossible de prouver la réalité par son récit.

Je ne sçais pas, Monsieur, si vous ne trouverez pas vous-même quelque chose d'équivoque ou de pénible dans cette phrase. *Le pere alla au*

138 MERCURE DE FRANCE.

devant de l'épée de son fils , & le fils se perça de la sienne. Les mots semblent exprimer deux épées , le sens paroît n'en donner qu'une. J'aurois aussi désiré , Monsieur , qu'au lieu de rejeter l'action , ou la présence d'Auguste à la fin du récit , vous eussiez , à l'exemple de Suétone , peint cet Empereur , comme la principale figure du tableau , *regardant expirer le père qui reçoit la mort à laquelle il s'est offert , & le fils qui se la donne ensuite lui-même.*

Je soumets , Monsieur , ces réflexions à votre jugement : les gens de lettres qui sont faits pour s'estimer , ne cherchent qu'à s'instruire les uns les autres.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L'Andrienne , le Menteur , la Mère Coquette & l'Esprit Follet , comédies nouvellement mises en vers libres , par M. Collé , lecteur de Mgr le Duc d'Orléans , A Paris , chez Gueffier , rue de la Harpe.

Nous croyons devoir rapporter ici une lettre que M. Collé nous a adressée , & qui fera connoître ses vues & ses idées , mieux que tout ce que nous pourrions en dire.

« Si vous faites l'honneur aux quatre comédies que j'ai retouchées & refondues d'en parler dans votre Journal , je vous prierois de faire précéder l'extrait que vous pourrez en donner , de la présente lettre , dans laquelle je vais faire l'*aveu naïf & sincère du but* que je me suis

» proposé, en me livrant à un travail aussi ingrat.

» Je puis vous protester que *mon but a été de*
 » *conserver & de faire rester au théâtre* les an-
 » ciennes comédies dont le fonds est excellent,
 » les caractères vrais, & dans la nature, les
 » situations comiques, & que pourtant la vé-
 » rusté de leur style, le changement de nos ma-
 » nières, de nos modes, des événemens, des
 » caractères mêmes différemment modifiés par
 » la succession des tems, & mille autres vicissi-
 » tudes *feront abandonner*, si personne ne veut
 » se donner la peine de rajeunir ces vieux & res-
 » pectables monumens de notre scène.

» Nous verrons bientôt disparaître ces chefs-
 » d'œuvres qui en font la gloire, qui nous ont
 » attiré l'admiration des étrangers, qui devroient
 » encore faire notre amusement journalier, &
 » qui ont servi de modèle, dans l'autre siècle, à
 » toutes les nations de l'Europe.

» C'est, Messieurs, la crainte trop bien fondée,
 » de voir, avant qu'il soit peu, nos plus belles
 » comédies, reléguées dans nos cabinets; c'est
 » cette crainte, qui me fait souhaiter que l'en-
 » treprise que j'ai commencée avec plus de zèle,
 » que de talent, soit suivie & continuée par des
 » écrivains qui réuniroient à un talent plus
 » grand un zèle égal, pour éterniser la durée de
 » ces pièces. C'est pour cette raison, que je vous
 » supplie d'appeler & d'encourager à ce travail,
 » ceux de nos auteurs retirés, qui pourroient le
 » porter à la plus grande perfection possible.

» Comme dans ce projet je n'envisage unique-
 » ment, *que le bien de la chose*, je déclare &
 » j'assure, de la meilleure foi du monde que
 » l'on concourroit à mon but, si l'on vouloit

240 MERCURE DE FRANCE.

» descendre même *jusqu'à corriger mes correc-*
 » *tions.* Ce n'est pas moi personnellement, ce
 » sont les anciennes comédies, que je désirerois
 » voir toujours applaudir. Elles resteroient à
 » jamais au théâtre de la nation, si de main en
 » main, d'âge en âge, nos bons écrivains, à la
 » fin de leur carrière, & lorsqu'ils ne peuvent
 » plus rien produire d'eux-mêmes, vouloient s'a-
 » musier à rajeunir & à faire valoir les anciens
 » génies de la comédie.

» Il seroit à souhaiter que le foible exemple
 » que je donne, fût présenté par quelque vieux
 » athlète éprouvé, & dont les forces pussent
 » suffire encore à en assurer du moins les premiers
 » succès; ces succès encourageroient peut-être,
 » les auteurs à venir, s'il est possible qu'on soit
 » encouragé dans un travail aussi peu attrayant;
 » dans un travail, où l'on fait d'abord le sacrifice
 » de son amour-propre, puisque, dans le cas
 » même où l'on réussiroit, il faudroit se contenter
 » de la gloire mince & humble d'avoir seule-
 » ment eu l'art de nettoyer les tableaux de nos
 » grands maîtres.

» Mais, puisque j'immole, avec plaisir, ma
 » vanité au desir sincère que j'ai d'être utile,
 » ne peut-il pas se trouver d'autres écrivains qui
 » soient aussi pénétrés de ce même sentiment no-
 » ble & patriotique, qui, rejetant loin d'eux,
 » toute idée baïlle de profit & d'une gloire vaine
 » & puérile, n'aient en vue que celle de la na-
 » tion; & qui enfin, avec plus de talent que je
 » n'en ai, se dévouent à un travail de *cette uti-*
 » *lité*, dont je ne puis faire sentir toute l'étendue,
 » par les foibles essais que je viens de risquer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Les vues de M. Collé & sa modestie sont également louables. Il dit dans la préface de l'Esprit Follet. « Quel est donc mon but ? Je l'ai déjà déclaré. C'est le besoin de m'occuper , & de m'amuser encore d'un art que j'ai plus aimé , que je ne l'ai connu , pour l'avoir cultivé trop tard. C'est le desir sincère de faire valoir de bons ouvrages anciens , n'étant plus , par mon âge , en état d'en créer , & d'en composer de nouveaux qui soient neufs. » Il nous semble que M. Collé juge trop-mal de son âge & de son entreprise. Un écrivain qui seroit vraiment à l'époque de son affoiblissement , auroit tort de toucher à l'ouvrage d'autrui. Il faut avoir , pour cette refonte , la main aussi sûre que pour la composition d'un ouvrage original. C'est un moindre effort d'imagination , mais c'est peut-être un aussi grand travail , qui demande un goût très-exercé & beaucoup de flexibilité dans l'esprit. Il est fort difficile de se mettre à la suite d'un ouvrage dont on n'a pas eu l'idée-mère , de retrancher les défauts , sans toucher à l'endroit par où ils tiennent aux beautés , & de suppléer à ce que l'on a supprimé , sans qu'il y ait rien d'étranger , ni de disparate. Cependant , comme l'observe M. Collé , la gloire de cette entreprise n'est pas proportionnée à sa difficulté. *Non tenuis labor , at tenuis est gloria.*

Les quatre comédies qu'il a retouchées , sont écrites en vers libres. Ces sortes de vers en dérobant plus souvent les rimes à l'oreille , ont l'avantage de ressembler plus à la conversation. Mais ils favorisent trop la langueur de style & la prolixité des phrases traînantes. La forme du distique alexandrin nécessite la précision , & le

grave facilement dans la mémoire, lorsqu'elle renferme une idée heureusement exprimée dans une espace aussi borné; la rapidité & l'élégance en vers libres, sont un mérite rare, dont l'Amphitruon de Molière & les belles scènes de Quinault offrent des exemples.

Nous allons donner une idée du travail de M. Collé, sur chacune des pièces qu'il a corrigées,

LA MÈRE COQUETTE.

Le menteur & la Mère-Coquette, sont les seules bonnes comédies jouées vers le tems où Molière a paru, & qui ne soient pas de lui. On ne reproche à cette dernière que le personnage du Marquis, qui est une espèce de Vicomte de Jodelet.

M. Collé a substitué à ce faux Marquis, un vrai Marquis, un homme de la Cour, ou du moins un homme qui en affecte les grands airs, & qui n'en a pris que les ridicules.

C'est le seul changement qu'il ait fait dans cet ouvrage du célèbre Quinault, dont il a d'ailleurs rajeuni quelques expressions, retranché quelques vers, refait quelques autres en fort petit nombre; en général, le style de cette pièce est si pur & si naturel, qu'on pourroit croire qu'il y a peu d'années qu'elle est composée, quoique la première représentation soit de la fin de 1665.

Si la véritable comédie, ainsi que tout le monde en convient, doit être la peinture exacte de nos mœurs & de nos ridicules, quelquefois de nos vices; si la bonne comédie doit s'interdire,

les charges & les caricatures qui ne nous présentent que des caractères fantastiques , & qui n'existent point , il est facile de prouver que celui du Marquis , dans la Mère-Coquette, est outré, qu'il n'y eut jamais d'homme comme celui-là , & qu'il n'est point dans la nature. Dans la comédie , ainsi que dans les autres arts d'imitation , le vrai seul est en droit de nous plaire ; *rien n'est beau , s'il n'est vrai.*

Quelques traits pris au hasard , dans le personnage de ce Marquis , vont donner la conviction du peu de vérité & même de vraisemblance qui se trouve dans ce caractère idéal , & qui ne ressemble à rien.

Dans la scène quatrième du premier acte , ce Marquis a le projet d'emprunter cent louis à Crémante son oncle. Pour y réussir , il lui dit des duretés ; lorsque ce vieillard le presse de mettre son chapeau ;

LE MARQUIS lui répond.

« , je vous jure !

» C'est moins respect pour vous , que soin pour ma
» coiffure.

» Le soin de se couvrir n'est bon qu'aux vieilles
» gens.

CRÉMANTE.

» Eh ! l'on n'est pas si vieux encore à soixante
» ans !

LE MARQUIS *lui réplique d'un ton ironique & amer.*

« Non dea ! vous êtes sain ! »

D'un autre côté, voici ce qui met ce Marquis hétéroclite dans la nécessité d'emprunter : il a dépensé une partie de l'argent qu'il avoit, à se faire donner un soufflet, & c'est lui-même qui dit à Crémante :

« Moyennant cent louis que j'ai donné d'avance,

« Un Marquis des plus gâeux & brave à toute
« outrance,

« M'a feint une querelle ; & , d'abord prenant feu,

« M'a donné, sur la joue, un coup plus fort que
« jeu. . . »

CRÉMANTE, *l'interrompant.*

« Un soufflet ?

LE MARQUIS.

« Point du tout :

CRÉMANTE,

« Mais, un coup sur la joue . . . »

LE MARQUIS, *l'interrompant.*

« Ce n'est qu'un coup de point ; & , lui-même, il
« l'avoue. ? »

Cette caricature, qu'on passeroit tout au plus dans

dans un rôle d'Arlequin , n'est pas d'ailleurs du ton de la pièce , qui est dans le genre le plus noble & remplie de sentiment.

Nous dirons plus. Le caractère de poltronerie que le Marquis soutient dans le cours de cette comédie , est encore une dissonance. Placée dans une farce , cette poltronerie feroit rire à coup sûr dans le rôle d'un valet ou dans quelqu'autre personnage ignoble ; mais elle est révoltante , & n'a rien de plaisant dans un homme de qualité.

Aussi M. Collé a-t-il eu grand soin de changer à cet égard ce caractère-là ! Il en a fait un mauvais sujet , qui a de la bravoure. Cela est plus dans la nature ; & il n'est malheureusement que trop commun de rencontrer dans la société *des Roués* , qui se battent très-bien.

Comparons à présent le motif que M. Collé donne à son nouveau Marquis , pour emprunter de l'argent à Crémante :

LE MARQUIS *lui dit* :

« Vous me prêterez bien , je crois , deux cens
» louis !

» Lundi , j'en avois mille ; ils sont évanouis.

» C'est au jeu , cette nuit , une somme engloutie ; ..

» L'on soupe avec le maître , & l'on fait sa par-
» tie ,

» J'y perds gros ! — C'est , dimanche , un souper
fin ; .. très-fin ,

» A des femmes ! .. un feu ! — La dépense est sans
» fin ! —

G

- » A nous autres ; .. nos goûts sont coûteux ; .. ils
- » nous minent
- » Quoiqu'on les ait pour rien , les femmes nous
- » ruinent. —
- » A la cour , tous les cœurs se donnent noble-
- » mens ; ..
- » L'intérêt n'y fait pas le moindre arrangement ;
- » Les femmes , au contraire , ardent ; .. mais les
- » dépenses ,
- » Qu'on fait dans leurs entours , en honneur sont
- » immenses ! »

Ce caractère , ainsi ennobli , nous paroît y gagner beaucoup , non-seulement du côté de la vérité , mais du côté du comique.

Pour n'être point trop longs , nous inviterons le lecteur à faire la comparaison de la scène ancienne où le Marquis refuse de se battre , avec la nouvelle où il montre une valeur froide.

En donnant de la bravoure à cet homme , méprisable d'ailleurs , M. Collé nous présente au théâtre un tableau tout neuf & dans lequel se trouve le choix d'une nature agréable & vraiment comique par les contrastes. Cléante , en amant désespéré , se bat avec la dernière fureur. Le Marquis élude le combat aussi long-tems qu'il le peut , & enfin ne se défend qu'avec le plus grand sang-froid , & ne se bat qu'avec gaieté. L'action & le jeu des acteurs doivent encore , à la représentation , ajouter beaucoup à cette scène qui nous a paru neuve & piquante ; & traitée gaîment & noblement.

M. Collé répond dans une note à la critique qu'on lui a faite avant l'impression de sa pièce, sur cette métamorphose du Marquis dont il a fait un brave décidé, & les réponses nous ont paru très-solides.

Nous lui avons encore obligation de nous avoir ôté de cette pièce le *Page*. Avoir des pages est un ridicule suranné. Les gens de qualité n'en ont plus; cela est passé de mode. Les Princes du Sang, seuls, ont à présent des pages. M. Collé à la place du page du Marquis lui a donné un *Coureur*. C'est le ridicule du jour, pour ceux qui ne sont pas faits pour avoir des coureurs. Ce sont là de ces petites attentions qui donnent une plus grande vraisemblance à une comédie. En substituant ainsi les modes nouvelles aux anciennes, l'on prête davantage à l'illusion; l'on donne plus de vérité à l'action.

Passons actuellement à l'examen des trois autres comédies que M. Collé a refondues en entier, & dont il a changé jusqu'à la forme des vers.

L'ANDRIENNE.

L'Andrienne fut donnée pour la première fois le 16 Novembre 1703. Elle eut un très-grand succès. Le fameux comédien *Baron* s'en déclara l'auteur; cependant l'on croit communément aujourd'hui que la traduction libre de cette comédie de Térence est d'un littérateur Cénobite auquel on l'a toujours attribuée. L'on peut même, je pense, aller jusqu'à se convaincre que cet ouvrage appartient à ce Religieux, si l'on veut se donner la peine de comparer le dialogue & le style de *L'Andrienne* avec celui des autres comédies de Ba-

148 MERCURE DE FRANCE.

ron ; de l'Homme à bonnes fortunes & de la Coquette. L'on trouve, dans ces deux pièces qui sont de lui & qui sont aussi restées au théâtre, le Ton de la Société & un peu celui du Monde. Dans l'Andrienne, au contraire, l'on voit le style d'un homme qui n'y a point vécu ; ce n'est point le style de la conversation ordinaire ; c'est le style d'un homme retiré qui n'a guère vécu qu'avec ses livres ; les expressions sont françoises, & même grammaticalement bonnes ; mais ce ne sont jamais celles dont on se sert dans la vie privée, celles qui sont d'usage dans la société & que Baron a toujours employées dans ses autres comédies.

La violence des passions dans l'*Andrienne*, dans cette espèce de comédie qui a été le modèle du genre larmoyant, demande un ton soutenu & élevé dans beaucoup d'endroits ;

Interdum, vocem comædia tollit

Iratusque chremes tumido delirigat ore.

M. Collé a pris ce ton élevé lorsqu'il étoit nécessaire de le prendre. Dans les deux scènes des Vieillards ; dans celle de Pamphile avec son père, &c. Son style est noble & pathétique ; le reste de son dialogue est simple & familier.

Un autre avantage est celui d'avoir fortifié tous les caractères de cette comédie. Les deux Pères sont plus mâles & plus vigoureux qu'ils ne le sont dans Térence. Leurs raisonnemens ont plus de vérité, de chaleur, de force & de sentiment. *Pamphile* est plus impétueux ; *Carin*, son rival, plus vif ; il n'est plus aussi languissant, aussi foible & aussi fastidieux ; *Glycérie* est plus tendre ; *Crison* a plus de dignité ; enfin, les caractères de *Dave*

même & de *Myfis* y l'ont un peu ennoblis sans qu'ils nous paroissent rien perdre pour le naturel & le comique.

L'on aura les preuves de ce que nous avançons, en comparant sur-tout les scènes troisieme du troisieme acte & premiere du cinquieme, entre Simon & Chremès avec les mêmes scènes dans *Térence* & dans *Baron*.

Le caractère de Simon est annoncé & se peint lui-même d'une façon plus forte dans la premiere scène du premier acte qui fait l'exposition du sujet.

Nous observerons en passant que cette exposition a gagné, à plusieurs égards, dans les changemens que l'on y a faits. Elle est fort ennoblie & infiniment plus réservée. Les mœurs de *Chrysis*, de *Glicérie* & de *Pamphile* n'y sont pas présentées dans un jour qui puisse les dégrader. Ces personnages, par-là, en deviennent plus intéressans.

L'on a même eu l'adresse dans cette exposition, ainsi que dans le reste de la pièce, de rapprocher les mœurs des Athéniens des nôtres sans s'éloigner de celles des Grecs, chez lesquels la scène se passe.

Dans *Baron*, l'exposition est traînante & d'une longueur insoutenable. Cette premiere scène du premier acte, jointe au monologue qui la suit, contient plus de deux cent trente vers; la même scène a été reduite, par M. Collé, en cent quatre-vingt. Ce sont d'ailleurs des vers libres, d'un grand tiers moins longs que les vers alexandrins; & encore y a-t-il ajouté ceux que nous allons rapporter, attendu l'importance dont ils nous ont paru être pour l'exposition & le fond de ce sujet.

Ce sont les vers qui suivent ceux dans lesquels Simon, en parlant de la prétendue mère de Glycerie, dit à son affranchi :

C'est ainsi

« Qu'elle nous vint d'Andros pour se fixer ici !

« Elle étoit jeune encor , jolie ,

S O S I E , *l'interrompant.*

« Et peu sévère ,

« Sans doute ; — car , chez nous , cet usage qui
rend

« Inégal & déshonorant.

« Tout mariage avec une étrangère ,

« Fait que , n'espérant pas de s'y bien établir ,

« Elle finit toujours par la galanterie ,

« Par se perdre & par s'avilir. »

Ce préparatif nécessaire qui n'est ni dans Térence , ni dans Baron , est d'autant plus indispensable que l'intérêt de la pièce ne roule pas sur Glycerie ; que c'est absolument l'inégalité honnête d'un mariage qui , brouillant un père & un fils également vertueux , fait elle seule tout l'intérêt de ce sujet , & que cette inégalité est en même-temps le but moral de ce drame.

M. Collé n'a fait *qu'un seul* changement dans le Plan de l'Andrienne ; c'est à la scène troisième du troisième acte, dont nous avons déjà parlé ; il ne fait rendre Chremès aux raisons pressantes & vives de Simon , que dans la scène suivante , & qu'après que Dave lui a confirmé que Pantipile a sûrement rompu avec Glycerie. Chremès

n'en veut pas croire son ami, qu'il imagine qu'on trompe; mais à la façon simple & naïve dont Dave, qui ne peut avoir été prévenu par Simon, s'explique; à la manière dont il entre dans des détails de la brouillerie de ces amans, & de l'amour que Pamphile a depuis senti d'abord pour Philumène, il est impossible que Chremès puisse douter des faits que Simon lui avoit avancés.

Ce changement nous paroît être judicieusement fait. Chremès alors ne cède plus à son ami, comme un vieillard foible & comme une dupe. La scène de Dave en acquiert d'ailleurs plus de vivacité, parce qu'elle est plus en action & plus nécessaire. En effet, Chremès s'étant d'abord rendu, cette scène de Dave étoit au moins inutile; elle n'ajoutoit rien à la marche de l'action.

Nous finissons l'examen de l'Andrienne, par une remarque qui est commune à cette pièce, à l'Esprit-Follet & au Menteur: c'est que M. Collé a refait presque tous les vers de ces trois dernières comédies. C'est un travail très-considérable, dont on doit lui savoir d'autant plus de gré, qu'il fait présent de toutes ces pièces refondues aux Comédiens.

Nous sommes persuadés que, dans ces trois dernières que nous avons lues plusieurs fois avec une extrême attention, & que nous avons comparées en même-tems, à diverses reprises, aux originaux, M. Collé n'a pas conservé soixante vers par acte, & nous savons, de plus, qu'il a déclaré, qu'il s'étoit fait un devoir de laisser subsister les vers qui étoient bons, sans avoir tenté de les remplacer par de meilleurs. Nous savons qu'il a dit: *que cette tentative eût été, de sa part, une prétention ridicule.*

L'ESPRIT FOLLET

ou la Dame invisible.

L'original de l'Esprit-Follet est Espagnol. On peut lire cette comédie dans le théâtre de cette nation, dont M. Linguet nous a donné cette année une traduction. (1)

Don Pedro Calderon est l'inventeur de cette pièce, à laquelle il a donné le titre de la *Cloison*.

Les Italiens se sont emparés ensuite de ce sujet, & cette comédie paroît encore quelquefois aujourd'hui sur leur théâtre, sous le titre d'*Arlequin persécuté par la Dame Invisible*.

Les auteurs François sont venus après ; mais, ils ont donné toute la vraisemblance qu'il étoit possible de prêter à la fable incroyable de ce drame, qui fait plus d'honneur à l'imagination de Calderon, qu'à son jugement.

Le sieur Douville a été le premier en France qui ait arrangé ce sujet pour notre théâtre ; il en a fait une comédie en cinq actes & en vers, qui fut jouée en 1641, sous le titre de l'*Esprit-Follet*.

En 1684, le sieur d'Hauteroche, comédien, refit presque entièrement cette pièce, & la donna, sous le nom de l'*Invisible*.

L'on ne sauroit trop applaudir à la sagesse de son plan, à l'enchaînement de ses scènes & à la

(1) Le Théâtre Espagnol en 4 volumes, chez Dehanfy le jeune, libraire, rue Saint-Jacques. 1770.

sorte de vraisemblance qu'il a jetée dans un sujet, qui n'en paroïssoit nullement susceptible. Mais, l'on ne peut aussi trop dire de mal de la façon dont elle est écrite, même pour le tems dans lequel il écrivoit. On oseroit défier le lecteur le plus aguerri, & doué de la patience la plus opiniâtre, de lire de suite, d'un bout à l'autre, l'Invisible d'Hauteroche.

C'est un miracle, qu'avec l'excès de ce mauvais style, cette comédie, soit restée au théâtre, & que l'on la donne encore aujourd'hui assez souvent. Rien ne prouve mieux ce que peuvent la force des situations comiques, un plan bien combiné, des scènes bien liées, une action continue, & le jeu des acteurs. Sans ce dernier point même, sans un valet, & une soubrette excellens, cette comédie, dialoguée comme elle l'étoit, eût été insoutenable & d'un ennui mortel. Elle roule entièrement sur les frayeurs de Scapin, qui croit aux esprits, & qu'en a une peur incroyable.

C'est de l'ancienne, & de la très-ancienne comédie; mais gardons nous d'exclure aucun genre. Nous admettons bien la comédie satirique; ne donnons pas, à plus forte raison, l'exclusion à la comédie qui fait rire. Ce dernier genre n'est pas commun actuellement, & nous devons avoir d'autant plus de reconnaissance pour ceux qui le font revivre.

Il faut avouer que, dans cette pièce, les terreurs paniques du valet sont le principal objet; que l'on ne prend qu'un très-léger intérêt aux amans. Ce n'est, tout-au-plus, qu'un intérêt de simple curiosité.

Ces amans, d'ailleurs, sont aussi trop simples.

pour ne rien dire de plus. M. Collé leur a donné plus de raison & d'esprit ; plus de dignité & de noblesse ; il les a rendu intéressans , autant que le sujet le lui permettoit. Il a même marqué leurs caractères. Par exemple , il a mis en opposition l'intrépidité du Maître & la poltronerie du Valet ; la crédulité de l'un & la force d'esprit de l'autre.

Il a rajeuni généralement tous les détails. Il a remplacé le Marchand Flamand, par un Bijoutier Anglois , dont les scènes nous ont paru légères , piquantes , & au ton du jour.

M. Collé a encore ajouté à la vraisemblance du sujet , autant qu'il étoit possible , en fondant davantage l'amour de Pontignan ; il a établi cette passion si folle pour une femme que l'on n'a point vue sur des motifs plus vrais & plus naturels que dans l'ancienne pièce , & avec une vivacité & un feu qui n'a jamais animé d'Auteroche.

Quoique M. Collé ait suivi très-exactement l'ancien plan , scènes par scènes ; qu'en général même , il ait conservé le fond des idées , nous ne croyons pas que dans la totalité il ait laissé subsister trente vers d'Auteroche ; il en a fait d'autres. Nous eussions voulu qu'il eût fait plus. Il n'a point retranché des plaisanteries du Valet , qui ne sont pas si bonnes , quoique toujours applaudies ; il auroit pu sûrement en substituer qui eussent mieux valu. Son respect pour le public , qui bat toujours des mains à ces endroits , l'a probablement empêché de les changer ; mais il est à craindre pour lui , que ce même public oublie ces applaudissemens que , dans l'ancienne pièce , il donnoit à ces vieilles plaisante-

ries, que des spectateurs nouveaux ne les mettent sur son compte, & ne les trouvent mauvaises.

A ce petit reproche près, que nous pensons être en droit de faire à M. Collé, il n'y a aucune sorte de comparaison de la nouvelle pièce à l'ancienne. C'est, à tous égards, une supériorité décidée, que ce seroit lui faire tort, que d'insister plus long tems là-dessus. Que le plus intrépide lecteur confronte, s'il le peut, la comédie d'Auteroche, avec celle de M. Collé, ou du moins, pour en épargner l'ennui, que l'on en compare seulement deux scènes, & l'on sera suffisamment convaincu de la différence marquée qui se trouve entre ces deux ouvrages. Nous nous réduisons, pour la faire sentir, à inviter ceux qui en auront le courage, à lire dans le quatrième acte, la scène troisième, entre Léonor & Pontignan; &, dans le cinquième, les scènes troisième & quatrième, l'une entre Léonor & Pontignan; & l'autre, entre Angélique, Pontignan & Léonor. Qu'ils lisent, & comparent ensuite ces mêmes scènes refaites entièrement par M. Collé, & ils jugeront, s'il est possible, de balancer un instant entre ces deux manières. Passons au menteur.

L E M E N T E U R.

Nous donnerons plus d'étendue à l'extrait que nous allons faire du Menteur. Le fond excellent de cette comédie & le nom du grand *Corneille*, nous font une loi d'entrer dans de plus grands détails.

Nous tâcherons même de suivre quelque ordre & quelque méthode dans l'examen de la manière

156 MERCURE DE FRANCE.

dont M. Collé s'y est pris pour restituer ce monument précieux de notre théâtre, & lui redonner une nouvelle vie. Nous considérerons son ouvrage du côté de quelques légers changemens qu'il a faits *dans le plan* de cette pièce; ensuite du côté *des caractères*, & enfin du *dialogue*, où son travail s'est porté non-seulement à rajeunir notre ancien langage, mais encore à substituer à nos vieux usages, à nos mœurs, à nos modes anciennes, à des événemens passés en 1640, le style d'aujourd'hui, les coutumes, les mœurs, les modes d'à-présent, & les faits arrivés de nos jours.

Mais, nous devons auparavant, à M. Collé, de justes louanges sur la modestie de la préface qu'il a mise à la tête de son menteur. Cette modestie nous paroît sincère, & l'on voit clairement que M. Collé est pénétré de ce qu'il veut persuader. Aussi nous croyons fermement que c'est avec la plus grande vérité qu'il proteste : *qu'en refondant le menteur, il n'a pas eu la prétention de s'affimiler en quelque sorte & de quelque manière que ce soit au grand Corneille*. C'est avec autant de franchise, que de chaleur, qu'il témoigne pour ce génie sublime, son admiration, son respect, sa vénération & son enthousiasme. C'est même avec beaucoup de force & d'adresse, qu'il fait l'éloge du menteur de Corneille, & qu'en général, il le justifie sur son stile suranné, qu'il n'impute, avec raison, qu'au-tems ou cet homme célèbre écrivoit. Cette préface fait honneur à l'ame de M. Collé, qui n'a pas cherché à briller; mais dont on voit que tout le but a été de prévenir les reproches que l'on pourroit lui faire d'avoir eu la témérité de toucher à l'ouvrage

d'un aussi grand homme que Corneille. Il règne dans cette préface un air de bonne foi & de candeur qu'il seroit impossible à l'esprit d'imiter ; M. Collé n'a pu trouver que dans son cœur, les expressions du sentiment, dont il est, à coup sûr, affecté, & dont il est venu à bout de nous convaincre.

Venons actuellement aux changemens faits dans *le plan* du menteur. Au lieu d'un père, M. Collé donne une tante à Clarice, & dès la première scène du second acte, il a soin d'établir que cette tante est *une femme à vapeurs*, qui ne sort plus de son appartement. Par cette raison, l'on n'est plus étonné de ne point voir paroître ce personnage que l'on annonce : dans l'original, il étoit annoncé, & on l'attendoit de même ; mais on ne présentait aucun motif vraisemblable, pour que ce personnage ne parût pas.

Dans la seconde scène de cet acte, M. Collé établit d'une manière précise, l'amour décidé de Clarice pour Alcipe. Il suppose qu'Alcipe a marqué trop vivement sa jalousie à Clarice, à l'occasion de la rencontre qu'elle a faite de Dorante aux tuileries. Il profite adroitement de cet éclat de jalousie, qui fait trembler Clarice, pour la déterminer, & par cette crainte, & par dépit, à épouser Dorante. C'est en conséquence de ces motifs, que dans la première scène avec Géronte, elle a déjà consenti à ce mariage, & que, dans celle qui suit, elle donne à sa suivante les raisons de ce consentement, malgré l'amour qu'elle a pour Alcipe, dont la jalousie extrême seroit son malheur, & auquel elle renonce pour toujours.

158 MERCURE DE FRANCE.

M. Collé, suppose encore qu'Alcipe n'a vu Dorante que depuis la querelle que ce premier a faite à Clarice sur sa conversation avec Dorante aux juileries ; M. Collé reprend ensuite le fil de l'intrigue de l'ancienne piece. Alcipe encore tourmenté de nouveaux soupçons par le récit de la prétendue fête de Dorante, vient en faire à Clarice les reproches les plus piquants. Clarice se croit outragée, paroît rompre avec Alcipe, à n'en jamais revenir, & lui déclare à lui-même qu'elle accepte Dorante pour époux. Cette scene qui est la quatrième de ce second acte, est peu changée pour le fond, mais la forme l'est entièrement, elle est au ton du jour.

Par ce nouvel arrangement, l'on voit que Clarice aime Alcipe, & qu'elle n'aime que lui. Elle ne se prend plus ici d'un goût subit & passager pour Dorante, pour revenir à son goût foible pour Alcipe, ainsi que dans l'ancienne piece. Ce n'est plus la crainte de mourir vieille fille qui la détermine à se marier ; elle ne dit plus :

« Et, fille qui vieillit tombe dans le mépris. »

Et dans un autre endroit :

« Mon jaloux, après tout, sera mon pis-aller. »

Actuellement, l'humeur jalouse d'Alcipe fait un incident continu dans la piece ; cet incident soutient l'intrigue jusqu'à la fin du quatrième acte, dans lequel Clarice annonce elle-même, qu'après une explication avec son amant, elle a reconnu que les mengeries de Dorante

avoient été la cause de leur brouillerie ; qu'Alcipe, & elle, sont racommodés, & qu'elle va l'épouser.

Un autre bon effet, que produit encore *l'amour décidé* de Clarice, c'est que n'ayant jamais eu d'autre idée sur Dorante, que celle de le faire servir à son dépit, & de l'épouser, pour se venger d'Alcipe ; cette amante piquée seulement contre Alcipe, conserve toute la liberté d'esprit nécessaire pour jeter quelque gaieté dans les plaisanteries qu'elle fait à Dorante, dans ses scènes avec lui, au troisième & au cinquième actes.

M. Collé ne donne *qu'un amour indéterminé*, au contraire, à Dorante ; un amour vague, ou plutôt, il ne lui donne point d'amour ; mais, un désir de plaire en général à toutes les femmes.

C'est encore un changement judicieux fait à l'ancien plan. Moyennant cela, au cinquième acte Dorante passe plus naturellement du goût foible qu'il avoit pris d'abord pour Clarice à celui qu'il prend ensuite pour Lucrèce qu'il épouse à la fin.

Cet amour indéterminé est dans la nature d'un très jeune homme qui croit aimer d'abord la première femme qui l'aura frappé, & qui change ensuite d'objet quand il en voit un autre qui le frappe davantage, sans que dans le fond il soit réellement amoureux d'aucune des deux.

Cette légèreté, dans les goûts de Dorante, est d'ailleurs très-bien préparée & fondée par le commencement de la première scène du quatrième acte dans laquelle son valet Cliton lui dit :

« Mais Luerèce , d'ailleurs de la voir vous dis-
» pense ;

» Elle a dû vous ôter , par son indifférence ,
» Jusqu'au moindre espoir de retour.

*DORANTE répond gaiement & avec
étourderie.*

» Pourquoi perdrois-je l'espérance ?

» Dit-on toujours ce que l'on pense ;

» Et les femmes sur-tout ! — Faisons toujours ma
» cour ! —

» *Mon amour (si j'ai de l'amour)*

» M'amène , au reste , ici bien moins que ma pru-
» dence , &c. »

Les autres changemens faits *au plan* sont peu considérables. Ils ne consistent que dans quelques légers retranchemens, excepté pourtant , une scène inutile de soubrette , retranchée dans le cinquième acte.

Ces changemens dans le plan en occasionnent quelques autres *dans les caractères* , comme on a déjà pu le voir. Cependant , à peu de chose près, M. Collé a conservé les caractères précieux de cette comédie. Ce qu'il a fait de plus , c'est d'ajouter encore à la dignité de celui du père du Menteur. Il nous a paru qu'il y avoit mis aussi plus de tendresse & de sentiment , sans lui rien ôter de sa force , qu'au contraire il l'a augmentée. Il ne faut que lire la scène troisième du cinquième acte pour se persuader que nous n'avancions rien à cet égard qui ne soit de la plus exacte vérité : il a rendu, dans

d'autres endroits, ce père moins crédule qu'il ne l'étoit.

Mais en quoi il nous semble que M. Collé a le plus réussi, c'est dans les petites nuances qu'il a données de plus au caractère du menteur.

Pour le rendre le moins odieux qu'il est possible. il le fait le plus étourdi des jeunes gens; petit maître de province avec quelqu'agrément, beaucoup de gaité, de saillies, de gentillesse, d'airs ridicules; mais qui plaisent par leurs graces, leur légèreté & leur folie même.

La jeunesse, l'étourderie extrême, la gaité folle & les graces de Dorante diminuent un peu de l'aversion dont on le prenoit dans l'ancienne pièce, & le rendent moins haïssable & beaucoup plus comique & plus agréable.

Sans démentir un seul moment le caractère du menteur, on l'a rendu d'un ridicule plus élégant; sa gaité aimable & son extravagance étourdie font aussi que l'on ne désespère pas tout-à-fait que la femme honnête qu'il épousera, qu'il aime & dont il est aimé, ne puisse un jour le corriger de mentir à tous propos, & c'est ce que M. Collé insinue avec assez d'adresse à la fin du quatrième acte dans un endroit où *Lucrèce*, qui est amoureuse de Dorante, dit à Clarice son amie :

- » Vous le jugez avec sévérité !
- » Peut-être tout cela n'est qu'un enfantillage.
- » C'est folie ou légèreté ;
- » Un peu de sottise vanité ,
- » Et défaut de monde & d'usage ;
- » Mais si son cœur, . . d'ailleurs rempli d'hon-
- » nêteté ,

162 MERCURE DE FRANCE.

- « Écouteit les conseils d'une campagne sage ;
 « Si de l'honneur lui présentant l'image ,
 « Mon ame , . . mon amour , avec vivacité ,
 « Lui dévoiloient la vérité ,
 « Lui montroient ses erreurs d'un air plein de
 « bonté ,
 « L'en pénédroient , . . en faut-il davantage
 « Pour rendre à la vertu ce jeune homme , . . en-
 « porté
 « Par un vice qui tient moins à lui qu'à son âge ? »

Et pour renvoyer le spectateur avec cette lueur d'espérance , M. Collé a eu l'attention de lui ramener cette idée en faisant finir la pièce par les vers suivans que *Cliton* dit & qui la terminent.

- « Amour peut tout ! . . Il corrige les vices ! —
 « S'il corrigeoit ces deux jeunes époux ,
 « L'un de mentir , l'autre d'être jaloux ,
 « A leurs tendres moitiés , dignes d'un sort plus
 « doux ,
 « Il rendroit là deux grands services ! —
 « Eh ! pourquoi pas ? ce sont-là de ses coups , »

Au reste , cette espérance que le Menteur pourra se corriger n'est qu'une espérance foible , elle doit être même de cette nature. Si elle étoit plus positive , le caractère du Menteur ne seroit pas soutenu. Ce n'est point d'ailleurs *Dorante* qui la donne , ce sont d'autres personnages qui la font entrevoir.

Bien loin de diminuer au contraire rien de la force du caractère principal , M. Collé y a ajouté , il le fait mentir plus souvent , avec plus de hardiesse & plus de circonstances détaillées ; mais , comme nous l'avons déjà remarqué , il le fait mentir par étourderie , avec gaité , par folie , par air ; par des motifs enfin qui n'ont rien de grave , & qu'à la rigueur on pourroit peut-être attribuer plutôt aux travers passagers d'une jeunesse extravagante qu'à la perversité de son ame , d'autant plus que M. Collé nous présente toujours le Menteur même dans les instans où il ment à son père , comme un fils qui a réellement de la tendresse pour lui , qui a quelque sentiment & qui ne blesse jamais le respect qu'il lui doit. A cet égard & à plusieurs autres , il lui donne une ame honnête.

Lorsque Géronte , dans la quatrième scène du quatrième acte , parle à son fils & lui dit : . .

» Je vous cherchois , Dorante !

Dans l'ancienne pièce. DORANTE *dit à part.*

» Je ne vous cherchois pas , moi. — Que mal à-

» propos

» Son abord importun vient troubler mon repos !

» Et , qu'un père incommode un homme de mon

» âge !

Dans la nouvelle. . . GÉRONTE.

» Je vous cherchois , Dorante !

DORANTE *répond affectueusement.*

» Trop heureux d'occuper un père si chéri.

164 MERCURE DE FRANCE.

Et vers la fin de cette scène il échappe un trait de sentiment pour son père, au milieu de toutes les menteries qu'il lui fait. C'est après qu'il s'est tiré d'affaire, en lui persuadant que sa femme ne peut pas encore venir à Paris, attendu sa grossesse; Gêronte, dans le transport de sa joie, s'écrie :

- « Ah ! ma prière a pénétré les Cieux !
- » Oh ! si c'est un garçon, comme je le présage,
- » Je ne demande pas à vivre davantage,
- » Quand j'en aurai rassasié mes yeux.

DORANTE lui répond d'un air tendre :

- » Eh ! moi, mon père, & moi, je veux
- » Vous le voir marier, quand il aura mon âge ;
- » Voilà jusqu'où j'étends mes vœux. »

Ce sentiment tendre & honnête peut faire souhaiter & laisser même quelque espoir, qu'un jour Dorante pourra se corriger du vice honteux auquel ses bons airs, son érudition & l'extravagance de la jeunesse ne le livrent peut-être pas sans retour.

Le changement fait dans *le plan* à l'amour de Clarice produit aussi un changement nécessaire dans *son caractère*. Celui que M. Collé lui a donné est d'un genre plus agréable ; il y a beaucoup plus de noblesse & de dignité. Pour en convenir il ne faut que comparer l'ancien caractère au nouveau qui, d'ailleurs, est infiniment plus comique & plus gai.

Les personnages d'Alcipe & de Philiste nous paroissent aussi mieux dessinés dans leurs caractères & plus animés que dans l'original.

M. Collé, en conservant au valet toute sa naïveté, a dégagé ce rôle de plusieurs détails qui, sûrement du tems de Corneille, étoient neufs; mais qui sont devenus aujourd'hui usés & communs; il a ennobli un peu Cliton sans lui rien faire perdre pour le naturel. Nous disons la même chose des deux Soubrettes,

Il ne nous reste plus à examiner que la partie du dialogue & du style.

Nous pensons que l'on trouvera le dialogue du Menteur, de l'Esprit Follet & de l'Andrienne du plus grand naturel & d'une simplicité noble.

M. Collé ne cherche jamais à y briller mal-à-propos; ce n'est jamais l'auteur qui paroît, ce sont toujours ses personnages & qui ne disent rien que ce qu'ils doivent dire relativement aux situations où ils sont & à leurs caractères. Ce dialogue n'est point refroidi par des maximes, des traits sentencieux, des épigrammes déplacées, des portraits hors-d'œuvre, de l'esprit étranger à la chose, contraire à la nature de la comédie. C'est toujours le fond même du sujet qui est traité avec un naturel dont on ne sentira complètement l'effet qu'aux représentations.

Nous finirons cet extrait, qui peut-être est déjà trop long, par rapprocher deux morceaux, l'un de Corneille & l'autre de M. Collé, où l'on observera les changemens occasionnés par la différence des mœurs & des tems. Il s'agit de la description d'une fête; c'est le Menteur qui parle.

Comme à mes chers amis je vous veux tout conter.

Des cinq batteaux qu'exprès j'avois fait apprêter,

Les quatre contenoient quatre chœurs de musique ,

Capables de charmer le plus mélancolique.

Au premier , violons , en l'autre luths & voix ,

Des flûtes au troisieme , au dernier des hautbois

Qui , tour-à-tour en l'air poufloient des harmonies

Dont on pouvoit nommer les douceurs infinies.

Le cinquieme étoit grand , tapissé tout exprès

De rameaux enlacés pour conserver le frais ,

Dont chaque extrémité portoit un doux mélange ,

De bouquets de jasmin , de grenade & d'orange.

Je fis de ce batteau la salle du festin.

Là , je menai l'objet qui fait seul mon destin.

De cinq autres beautés la sienne fut suivie ,

Et la collation fut aussi-tôt servie.

Je ne vous dirai point les différens apprêts ,

Le nom de chaque plat , le rang de chaque mets ;

Vous saurez seulement qu'en ce lieu de délices

On servit douze plats & qu'on fit six services ;

Cependant que les eaux , les rochers & les airs

Répondoient aux accens de nos quatre concerts.

Après qu'on eut mangé , mille & mille fusées ,

S'élançant vers les cieux ou droites ou croisées ,

Firent un nouveau jour d'où tant de serpenteaux

D'un déluge de flamme attaquèrent les eaux ,

Qu'on crut que pour leur faire une plus rude guerre

Tout l'élément du feu tomboit du ciel en terre.

Après ce passe-tems on dansa jusqu'au jour,
 Dont le soleil jaloux avança le retour ;
 S'il eût pris notre avis ou s'il eût crainé ma haine,
 Il eût autant tardé qu'à la couche d'Alcmene ;
 Mais n'étant pas d'humeur à suivre nos desirs,
 Il sépara la troupe & finit nos plaisirs.

Voici maintenant une fête décrite par M. Collé,
 telle qu'on la donne de nos jours.

Vous savez le lieu de la scène.
 On l'ouvrit donc par un concert ;
 Les petits cors très-bons , le reste fut souffert.
 Il ne dura qu'une heure à peine ;
 A peine même étoit-il achevé
 Qu'un très grand rideau fut levé
 Qui laissa voir un élégant théâtre ,
 Où Messieurs les *Italiens*
 Nous donnerent un de ces riens
 Dont tout Paris est idolâtre ;
 Jouèrent un acte nouveau
 Très-joli ; le joli vaut bien mieux que le beau.
 J'en avois fait cinq ou six ariettes ;
 Eh ! notre ami , sans vanité
 Ce n'étoient pas les plus mal faites ;
 Cela nous mit tous en gaité ;
 L'on ne s'entendoit plus ; au son des clarinettes
 L'on passe à table , & l'on fut enchanté.
 Tout bien servi , délicat , chere exquise ;
 Et tous les poissons de la mer. —

169 MERCURE DE FRANCE.

Le cuisinier de la Marquise ,

Et c'est tout vous dire , mon cher.

Tous les volets fermés comme au fort de l'hiver.

Au fruit ; & sur les fins l'on ouvre les croisées ;

Au même instant on voit un volcan déchaîné ,

Vomir les feux du fond de vingt roches brisées.

(Ce fond étoit obscur , le reste illuminé.)

Déjà les boîtes ont tonné ;

Mille flammes dans l'air entr'elles opposées ,

S'emparent de l'œil étonné.

D'autres sortent du centre en napes divisées ;

Et le bas artifice en ondes embrasées

Paroît un feu liquide & représente un lac ;

Enfin par un bouquet de quatre cens fusées

Tout se termine. . .

CLITON.

Cric crac. . . cric crac. . . cric crac. . crac.

Lorsque le Menteur fut joué , nous étions en guerre avec l'Allemagne : Corneille fait dire à Dorante.

(*Premier acte , scène troisième.*)

« Depuis que j'ai quitté les guerres d'Allemagne , &c.

.

CLITON , à part.

« Que lui va-t-il conter ?

DORANTE.

D O R A N T E.

» Et durant ces quatre ans,
 » Il ne s'est fait combats & sièges importants ;
 » Nos armes n'ont jamais remporté de victoire,
 » Où certe main n'ait eu bonne part à la gloire,
 » Et même la gazette a souvent divulgué. »

— C L I T O N, *bas à Dorante.*

» Savez-vous bien, Monsieur, que vous extra-
 » vagez ?

D O R A N T E.

» Tai-toi !

C L I T O N.

» Vous rêvez, dis-je, ou... »

D O R A N T E.

» Tai-toi, misérable.

C L I T O N.

» Vous venez de Poitiers, où je me donne au dia-
 » ble !

» Vous en revintes hier, &c.

M. Collé a substitué à la guerre d'Allemagne
 celle que nous avons faite nouvellement en
 Corse.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

Le jeudi, 1^{er} de Janvier, on a remis les *Fêtes Grecques & Romaines*, dont nous avons rendu compte. Mlle de Châteauvieux, dans le rôle de Cléopâtre au second & au troisième acte, Mlle Davantois, dans le rôle de Timée, ont été applaudies. Le mardi, 5 Février, on doit donner la première représentation de *Pirame & Thisbé*, poëme de la Serre, musique de MM. Rebel & Francœur, chevaliers de l'Ordre du Roi & surintendans de la musique de Sa Majesté.

C O M É D I E F R A N Ç O I S E.

Le samedi 12 Janvier, les Comédiens François ont donné une représentation du *Fabricant de Londres*, comédie nouvelle en cinq actes & en prose; par M. de Falbaire. L'idée de cette pièce a été prise d'un conte inséré dans le second volume

du Mercure de Juillet 1768. Le Fabricant est un jeune - homme demeuré veuf avec deux enfans. Il a dans sa maison une mère & sa fille qui étoient chéries par sa femme défunte. La reconnaissance & plus encore l'inclination attachent cette jeune fille au Fabricant qui l'aime & desiré de l'épouser. Il doute cependant de son bonheur, parce qu'un lord fort riche veut obtenir sa main. La mère & la fille le rassurent bientôt ; la mère lui fait la confidence de ses malheurs. Elle a été aimée par le lord Klignston qui l'a ensuite abandonnée après avoir été père de la fille que le Fabricant veut épouser. Cet aveu ne fait qu'attacher davantage le marchand ; il presse son mariage, & au troisième acte il est déjà marié. Les petits enfans qui sont souvent en scène, la remplissent par beaucoup de détails puerils. Le jour même du mariage, le Fabricant perd toute sa fortune par la banqueroute d'un banquier de Londres. Sa belle - mère & sa femme ont livré à ses créanciers leur fortune & leurs diamans ; il se voit sans ressource & sans espérance. Le ministre qui l'a marié & qui se disoit son ami, joue le rôle de Tartuffe & l'abandonne. Le Fabricant se détermi-

ne à p  tir pour rendre    sa femme la li-
ber   & de retrouver dans le lord un   poux
& de donner un protecteur    ses enfans.
Il   crit son dessein au lord &    sa femme.
Son commis a   t   trouver en secret le lord
qui se propose de r  tablir la fortune du
marchand ; mais ses offres sont rejet  es
par la femme. Les ouvriers de la fabrique
viennent g  mir de l'infortune de leur
ma  tre qui souffre de n'avoir pas m  me
de quoi payer leurs salaires. Enfin il sort
de sa maison & va pour se pr  cipiter dans
la Tamise. Il est heurt   par le lord Kling-
ston que le d  sespoir entra  ne pareille-
ment. Leurs querelles & leurs projets oc-
casionnent une explication. Le lord trou-
ve le Fabricant heureux de n'avoir perdu
que sa fortune ; il regrette, pour lui, l'hon-
neur qui ne peut se recouvrer.

La m  re & la femme arrivent    pro-
pos au secours du Fabricant & le rencon-
trent sur les bords de la Tamise. Il leur
apprend la g  n  rosit   de l'inconnu qui veut
r  parer tous ses malheurs. Le lord Kling-
ston revoit la femme qu'il avoit tant
cherch  e & qu'il avoit d  laiss  e. Il rena  t
   la vie pour r  parer son coupable aban-
don ; il reconno  t sa fille , approuve son
mariage avec le Fabricant ; leur rend le
bonheur avec la fortune.

F E V R I E R. 1771. 175

Cette pièce a été bien jouée par MM. Molé, Brizart, Prévile, Auger & par Mde Prévile, Mlle Doligni, Mlle Fannier; mais leurs talens n'ont pu en cacher les défauts. L'auteur paroît s'être mépris sur l'espèce de naturel qui convient au théâtre; toutes les scènes comme toutes les expressions doivent concourir à l'action principale, & sans doute être imitées de la nature des caractères, & tirée du fonds même de l'intrigue. Mais tout ce qui est étranger, inutile, minucieux, quoique très naturel, nuit à la marche du drame, & devient un superflu ridicule. On n'assemble pas une multitude d'hommes instruits pour voir jouer des enfans à des châteaux de cartes, pour leur voir mettre un collier & beaucoup d'autres petits faits domestiques. S'il y a beaucoup de traits de la simple nature dans les comédies de Moliere, tous ces traits caractérisent le personnage, ce sont les touches savantes d'un caractère, ou les expressions naïves d'un ridicule ou d'un vice que le poëte a voulu combattre.

Le mercredi 23, M. de la Tour a débuté par le rôle de Warwick dans la tragédie de ce nom. Cet acteur a de la figure,

H iv

de l'intelligence, & sent ce qu'il dit ; mais il ne soutient pas son organe ; il précipite, dans les momens d'action, ses gestes & sa voix ; il pourra peut-être corriger ce défaut, le plus nuisible au succès d'un acteur dont la première qualité est de se faire bien entendre. Il a continué son debut dans Mahomet.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné, le jeudi 24 Janvier, la première représentation de *l'Amitié à l'Epreuve*, comédie nouvelle en deux actes & en vers. Les paroles sont de M. Favart, & la musique de M. Grétri.

Le sujet de cette comédie est tiré d'un conte de M. Marmontel. Elle a été jouée avec succès à Fontainebleau. Une aimable & jeune Indienne a été rachetée d'esclavage par un officier & conduite à Londres. Cet officier, obligé de partir pour un long voyage, confie la garde de la jeune Indienne, qu'il se propose d'épouser, à un lord, son ami : le lord veut en vain se

défendre d'aimer la jeune Indienne : sa passion augmente par sa résistance même ; la jeune Indienne déclare avec toute la naïveté propre à ses mœurs & à son caractère, son amour au lord. La sœur du lord qui a pris soin de l'éducation de cette charmante étrangère, représente à son frere combien il seroit mal de manquer à son ami. Il est trop généreux lui-même pour se rendre coupable d'une telle perfidie. Il veut fuir, il ne trouve que ce moyen d'échapper à sa passion. La jeune Indienne veut l'arrêter ou le suivre. Il reçoit l'avis de l'arrivée de son ami. Comment soutiendra-t-il sa présence ? Il part pour une de ses terres. L'Indienne se prépare à retourner dans son pays parce qu'on lui fait un crime d'épouser son amant. Elle chérit son bienfaiteur, mais comme un père ; elle ne peut consentir à lui donner un cœur qu'un autre a tout entier. L'ami arrive avec le lord qu'il a rencontré. Il fait éclater le plaisir qu'il a de revoir son ami & sa maîtresse ; mais il s'apperçoit bientôt de l'embarras que sa présence occasionne, il en demande la cause, qu'on s'efforce de lui cacher. Il fait venir le notaire ; il donne à sa maîtresse la plus grande partie de sa fortune, & lé-

178 MERCURE DE FRANCE.

gue après sa mort son bien & sa femme à son ami; l'Indienne s'évanouit au moment de signer l'acte du mariage, le lord & sa sœur sont interdits; l'officier ne peut alors méconnoître la passion de son ami & de la jeune Indienne; il ne balance pas à sacrifier l'amour à l'amitié; mais il apprend par son expérience qu'il ne faut pas donner sa maîtresse à garder à son ami.

Cette pièce, écrite avec délicatesse, a fait plaisir. Les détails en sont agréables & ingénieusement exprimés. La musique, toujours heureusement adaptée au sens & aux sentimens des paroles, leur donne une nouvelle énergie & plus d'éclat. Rien de si pathétique, de si touchant, de si sublime que l'invocation à l'amitié rendue dans un trio avec des accords & une mélodie qui pénètrent l'ame & l'élèvent. Cette pièce a été supérieurement jouée & chantée par MM. Clairval & Caillot, & par Mesdames la Ruelle & Favart.



A C A D É M I E S.

I.

Académie Française.

L'ACADEMIE Française a élu , dans son assemblée particulière du 10 de ce mois , l'Evêque de Senlis , premier aumonier du Roi , pour remplir la place vacante par la mort de M. Moncrif.

I I.

Académie de Chirurgie.

L'Académie Royale de Chirurgie tint dernièrement son assemblée publique , dans laquelle elle annonça que les ouvrages qui lui ont été envoyés pour le prix de cette année n'ayant pas rempli ses vues , elle proposoit pour le prix de 1772 , qui sera double , le même sujet , qui est d'*exposer les inconvéniens qui résultent de l'abus des onguens & des emplâtres , & de quelle réforme la pratique vulgaire est susceptible , à cet égard , dans le traitement des ulcères.*

Ecoles gratuites du Dessin.

La musique se fait honneur en contribuant au soutien des autres arts dans les écoles gratuites de dessin. Les plus célèbres musiciens, à l'invitation de M. Gavinié ont donné dans le mois de Décembre dernier, un Concert public dont le profit est destiné à ces écoles utiles pour former des artistes & des ouvriers intelligens dans les différentes professions qu'ils doivent embrasser.

Le 28 Décembre M. le Lieutenant général de Police distribua, aux Tuilleries les prix de l'Ecole Royale gratuite de dessin aux élèves : savoir.

<i>Noms des Eleves.</i>	<i>Maîtrises.</i>	<i>Fondés par.</i>
Caron.	De Tabletier.	M. le D. de Brancas.
Hemery.	De Sellier.	M. le Pr. de Conti.
Goret.	De Bourrelier.	M. le D. de Villeroy.
Danquet.	De Menuisier.	M. de Lowendal.
Jouyet.	De Menuisier.	M. l'Empereur.

Apprentissages.

Paulin.	D'appareilleur.	M, le C. de Brancas.
Candieux.	D'appareilleur.	Feu M. de Gagnat.
Bouteiller.	D'appareilleur.	M. le Camus de Me- zieres.

Ensuite furent délivrés deux cens quatre premiers & seconds prix de quartier, & pareil nombre d'accessits.

On annonça dans un Mercure de l'année dernière , qu'une Dame de considération qui avoit assisté à la distribution des prix, en avoit été si touchée qu'elle avoit envoyé le lendemain vingt-cinq louis pour le soutien de cet établissement. Nous ne devons pas omettre qu'elle a encore fait le même don cette année , en exigeant qu'on cache son nom au public.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE POUR LA SANTÉ.

L'ESPRIT de commerce a calculé les risques que l'on peut courir dans une entreprise de mer, & d'après ce calcul il a établi des chambres d'assurance en faveur de ceux qui, craignant avec raison, d'être la victime, d'accidens imprévus ont préféré l'abandon d'une petite somme au hasard de voir leur fortune renversée. Comme les contributions volontaires portées à ces chambres d'assurances sont toujours plus fortes que les dépenses occasionnées par la restitution des pertes, il en résulte que ces restitutions sont assurées & qu'il reste des bénéfices pour les garans. L'auteur, bien connu d'un bon mémoire sur l'établissement de compagnies, qui assisteront en maladie les secours les plus abondans & les plus efficaces à tous ceux qui, en santé, leur paieront une très-petite

somme par an ou même par mois , a calculé avec le même soin , la même exactitude , & nous pourrions même dire avec encore plus de certitude les risques d'une compagnie d'assurance pour la santé. Cet écrivain économiste , pour mieux déterminer ces risques relativement aux hasards que cette compagnie garantit & à la dépense que ces hasards peuvent lui occasionner , a recherché combien , sur un certain nombre d'hommes , il pouvoit y en avoir de malades pendant le cours d'une année. D'après beaucoup d'observations & de consultations , il a été reconnu que sur cent personnes , il n'y aura jamais dans le courant d'une année douze malades d'un mois ou vingt-quatre de quinze jours. Ce calcul donneroit six mille malades d'un mois , ou douze mille de quinze jours dans une ville de cinquante mille habitans , ce qui n'est jamais arrivé & n'arrivera jamais , sans qu'on regarde la ville qui éprouveroit une semblable calamité , comme frappée d'une épidémie effrayante. On ne peut donc se tromper en partant d'après cette supposition excessive. Le premier établissement que formera cette compagnie sera composé de sept salles de vingt-quatre lits , qui donneront 168 lits ; de quarante-huit chambres à deux lits , qui en donneront 96 ; enfin de trente chambres à un lit , & de six appartemens. Il y aura donc trois cents lits , & par conséquent de quoi recevoir trente mille associés , suivant le calcul exposé plus haut. Ces trente mille associés étant partagés dans les différentes classes ci-dessus produiront : 1°. 201 000 liv. à raison de 20 sols par mois ou de 12 liv. par an de chacune des seize mille huit cent personnes que les cent soixante-huit lits des salles mettront la compagnie en état de recevoir dans

Les maladies qui peuvent leur survenir : 2°. 230, 400 liv. à raison de 40 sols par mois ou 24 livres par an de chacune des neuf mille six cens personnes que les quatre-vingt-seize lits des quarante-huit chambres à deux lits permettent d'associer, suivant le même plan : 3°. 108000 liv. à raison de trois livres par mois ou 36 liv. par an des trois mille personnes des trente chambres à un lit : 4°. Enfin 36000 livres à raison de 5 liv. par mois ou de 60 livres par an des six cens personnes qui auront droit dans leurs maladies aux lits des six appartemens ; ce qui forme en total une recette de 576000. La dépense est supputée sur le pied de 600 liv. par lit dans les salles, de 1200 liv. dans les chambres à deux lits, de 1800 livres dans celles à un lit, & de 3000 dans les appartemens, ce qui fait exactement moitié de la recette de 576000 liv. Par conséquent il restera de profit net 288000 L. Comme il y a beaucoup d'hommes qui ne sont pas assez prudents pour prévoir en santé le tems de maladie, ni assez sages pour sacrifier une petite somme qui ne doit être profitable que dans un tems éloigné, on a cru les déterminer plus sûrement à s'associer à cet établissement en réservant une partie de la somme de 388000 livres pour être distribuée annuellement par forme de loterie gratuite aux trente mille associés. Le surplus montant à 240000 livres sera partagé aux actionnaires membres de la compagnie d'assurance au *prorata* de leurs actions ; car le vœu de l'auteur de ce projet, vœu bien digne d'une ame généreuse & patriotique, est de partager le bénéfice de cet établissement avec ses concitoyens & de le rendre utile par conséquent non-seulement aux malades qui y seront guéris plus promptement & mieux

184 MERCURE DE FRANCE.

soignés que le citoyen même le plus aisé ne l'est chez lui, mais encore à ceux qui l'entreprendront. C'est même pour donner à un plus grand nombre de personnes le moyen de s'y intéresser qu'il n'a porté l'action qu'à la somme de deux cens livres. Le nombre de ces actions est de trois mille qui produiront 600000 livres, somme bien suffisante pour monter une première maison de trois cens lits; car la bâtisse & les meubles d'une semblable maison doivent être de la plus grande simplicité, & ces dépenses se feront avec la plus grande économie. Chaque actionnaire deviendra donc par son action propriétaire & fondateur d'un établissement que les autres nations s'empresseront sans doute d'imiter. De plus cet actionnaire, en s'acquittant du devoir de bon citoyen, jouira encore de quatre - vingt livres d'intérêt pour deux cent livres de principal. Il en jouira d'une manière solide, puisque ce sera sur le produit d'un établissement où la maladie, fléau trop ordinaire de l'humanité, sera traitée le mieux possible & au meilleur marché. Cet actionnaire aura en outre l'avantage de payer dans toutes les classes un fixieme de moins que les simples associés. L'ordre des dates que les notaires donneront aux soumissions des personnes qui viendront chez eux retenir le nombre d'actions qu'elles desireront, sera le seul titre de préférence qui fera employer les trois mille premières au premier établissement de cette société d'assurance pour la santé. L'argent ne sera déposé que quand le nombre de trois mille actions sera complet : mais ceux qui ne déposeront point dans la huitaine de l'avertissement, seront déchus de leur droit, qui passera dans le même ordre de date à ceux qui les suivent.

Un avantage bien précieux de cet établissement est de contribuer à rendre la vie du citoyen peu fortuné ou qui est livré à des domestiques, & celle de l'étranger éloigné de sa famille, plus douce & plus tranquille en leur assurant, en cas de maladie, un prompt rétablissement ou du moins tous les secours pour y parvenir que peut procurer une compagnie éclairée, attentive & qui même a le plus grand intérêt pour se soutenir, que le Public soit content de ses services. Les gens riches profiteront des découvertes que l'art de guérir ne pourra manquer de faire dans ces nouveaux hospices où les observations seront suivies jour & nuit, & comparées avec celles des plus célèbres médecins & des meilleurs auteurs. D'ailleurs, les gardes-malades de ces maisons étant soumises à une inspection perpétuelle des officiers de santé qui y seront employés, seront bien plus au fait de tout ce qui peut être utile, commode & agréable aux malades, que l'ordre des alexiens & alexiennes dont on fait tant de cas en Allemagne.

Ce projet d'assurance conçu par l'humanité, a eu l'approbation des étrangers éclairés, comme celles des François qui s'occupent du bien des hommes. M. le comte de Gollowkin, dont les connoissances & les sentimens généreux sont si avantageusement connus, dit dans une lettre à M. de Chamouffet.

« vous avez bien voulu, Monsieur, me communiquer votre mémoire sur le projet d'une Compagnie d'Assurance pour la santé, en me joignant à cette marque d'estime & d'amitié, celle de me demander mon avis; je ne saurois, Monsieur, mieux y répondre, qu'en vous disant

avec franchise , qu'après avoir lu votre mémoire ; le projet m'en a paru si bien conçu , si utile à vos concitoyens & à votre patrie , si favorable à l'espèce humaine , en un mot , si beau , que je me suis défié de ma prévention , & qu'avant de vous en dire ma façon de penser , ainsi que vous le desiriez , je l'ai fait parvenir à un homme , bien fait par son cœur & par son esprit , pour juger sainement de tout ce qui peut intéresser l'humanité. Le célèbre auteur de l'*Avis au Peuple* a donné des preuves trop convaincantes de ses lumières sur le bien être de ses semblables , & combien ils lui sont chers , pour que vous n'approuviez pas , Monsieur , le choix d'un tel juge , dont mon cœur s'honore encore bien plus que mon discernement. Avec une pareille autorité , j'oserai vous dire plus affirmativement que , loin de voir affoiblies les premières impressions que votre mémoire m'avoit faites , je crois souhaiter le plus grand bienfait à vos concitoyens & à l'humanité en général , que de faire des vœux pour qu'un projet aussi utile soit suivi d'un succès prompt & parfait. En effet , pourquoi ne l'auroit-il pas ? son but est noble & louable , son utilité reconnue & trop pressante pour le plus grand nombre , ses moyens simples , bien conçus & faciles ; & les mesures que vous avez en vue assurent que l'exécution y répondra.

Conservé la santé de ses concitoyens , dans quelques classes qu'ils soient , présenter à leur imagination , pendant qu'ils se portent bien , la sécurité du rétablissement de leur santé , si elle

se dérange, ou du moins de tous les moyens dépendans de l'humanité pour y parvenir, leur donner la certitude que, quand la maladie viendra les surprendre, on leur prodiguera tous les secours, tous les soins, toutes les attentions, toutes les commodités possibles, c'est rendre leur existence plus tranquille, plus heureuse; c'est la prolonger; c'est remplir le but de la nature, en même-tems que celui de l'Etat & du Prince.

Maïs, Monsieur, à cette utilité générale, votre projet joint encore des avantages particuliers qui lui ont fait donner la préférence par M. Tiffot sur les hôpitaux quelconques. « Ce n'est point, dit-il, un hôpital, mais une auberge de santé, toujours pourvue de tout ce qu'il faut pour la recouvrer, & qui, quoique ouverte, n'est pas nécessitée à prendre plus de monde qu'elle n'est arrangée pour en recevoir. Dans les hôpitaux, dit M. Tiffot, les hommes paient trop souvent de leur vie les soins qu'ils y reçoivent, parce que le principe qui les a fondés, faisant que la porte en reste ouverte, lors même qu'ils sont pleins, loin d'être des maisons de santé, ils deviennent des sources d'infection si marquées, qu'on peut, dans quelques endroits, les regarder comme une des principales causes de la dépopulation; au lieu que, dans la maison proposée pour les malades, leur nombre étant toujours proportionné à la place destinée à les recevoir, on n'y aura plus à craindre la corruption, qui est l'effet de la multitude, & on y trouvera un concours de tous les secours nécessaires, dont manquent plusieurs

souvent au particulier , parce que sa fortune ne lui permet pas de se les procurer , le force même de faire attention au prix des remèdes , & le détermine tous les jours pour les moins efficaces , parce qu'ils sont les moins coûteux. D'ailleurs , tous ceux qui sont logés à l'étroit manquent , lorsqu'ils sont malades , d'un air pur & d'une tranquillité si nécessaire à la guérison. Toute la famille , contenue dans une petite chambre , vicia par son nombre l'air que le malade respire , le trouble par ses mouvemens , & , perdant elle-même un repos nécessaire à sa conservation , il s'ensuit , dans les différens membres qui la composent , une succession de maladies , qui , par les services qu'elles exigent , jettent dans le désœuvrement ceux dont le travail seroit utile pour fournir la dépense des malades. Outre cela , la plus petite apparence de danger peinte sur tous les visages qui entourent le malade , le frappe à chaque instant , & rend tous les jours mortelles des maladies très-curables , s'il n'eût vu que son medecin & sa garde. En tenant , dit *M. Tissot* , un registre mortuaire de trente mille associés à cet établissement , & un autre de trente mille habitans d'un quartier , tel quel on voudra le choisir , le nombre des morts dans le dernier excédera de beaucoup celui du premier ; & , si l'on tenoit de même des registres des mal guéris , la différence seroit encore bien plus considérable , n'y ayant rien de si commun que de voir de petits bourgeois , des marchands mal-aisés & des ouvriers , qui , pressés par la nécessité du travail , quittent trop tôt les remèdes , négligent les secours qu'exige la convales-

sence, & conservent le germe de maladies de langueur, qui fait que, loin d'être rendus à leur famille, il ne lui restent que pour avoir besoin de ses soins & pour aggraver sa misère. »

A ce que je viens de dire du sentiment de cet homme éclairé, permettez-moi d'ajouter les réflexions que j'ai faites sur les principales objections que j'ai entendu former contre votre projet. Qui est-ce qui s'associera, dit-on, à cet établissement, & à qui sera-t-il utile ? Si la seconde de ces objections est bien levée, la première doit l'être aussi. Croit-on de bonne foi que, dans les ménages mêmes les moins aisés, on aime mieux, si l'on vient à tomber malade, courir les risques de périr chez soi, faute de secours & d'alimens, entouré nuit & jour d'une famille désolée & affamée, qu'aller recevoir les secours les plus efficaces & les plus décens dans un établissement où les proches, sans cesser des travaux nécessaires à leur subsistance, pourront, dans des momens perdus, venir être témoins des ressources que l'homme sage se sera procurées par une bien foible cotisation, & bien facile à distraire tous les mois sur le produit de son travail ? La loterie à laquelle cette simple cotisation lui donne droit, lui deviendrait-elle indifférente, parce qu'au lieu de perdre sa mise, comme dans les loteries ordinaires, si le sort ne lui fait point tomber de lot, il acquiert le droit d'être bien traité, s'il tombe malade ? Mais, pour éviter toutes les discussions, passons tout de suite à ces nombreuses classes qui vivent à Paris sans y avoir de domicile ; ce qui comprend : 1°. tous les commis & écrivains dans

190 MERCURE DE FRANCE.

les bureaux généraux ou particuliers ; 2°. tous les gens comme il faut qui sont attirés à Paris pour affaires ou pour leur plaisir ; 3°. toutes les personnes qui sont chez les marchands ou dans les boutiques, qui viennent, pour la plupart, des Provinces ; 4°. tous les étudiants, apprentifs, que le desir de se perfectionner dans quelque art y conduit ; 5°. tous les militaires, même retirés du service, que mille raisons y amènent, 6°. enfin, tous les étrangers qui viennent s'instruire, se former ou s'amuser à Paris, & qui, quoique n'étant point abonnés, trouveront toujours leur profit, & seront trop heureux de se faire transporter dans une maison, où, pour 90 livres par mois dans de petites salles, ils auront tout ce que le particulier le plus aisé peut souhaiter chez lui-même, quand il a le malheur de tomber malade. Par vos chambres à deux lits, par celles à un lit & par les appartemens, vous procurez les mêmes secours aux plus délicats & au plus inquiets sur la décence, avec une grande économie sur ce qu'il lui en coûteroit par tout ailleurs, pour n'être pas, à beaucoup près, aussi bien.

A ces six classes, qui comprennent une quantité d'individus, il faut ajouter que votre établissement sera utile encore à toutes les maisons qui ont un grand nombre de domestiques. Si ces maisons vouloient faire une année commune de ce qu'il leur en coûte seulement pendant six ans, pour faire traiter chez eux ou chez une garde ; ceux de ces domestiques qui tombent malades, elles trouveroient un grand profit à s'abonner ; le calcul suivant en fera la preuve.

Il n'y a personne , qui pour être bien traité dans l'état de maladie , ne dépense , soit chez lui , soit chez une garde , pour sa nourriture , sa dépense & pour les secours nécessaires , 200 liv. par mois ; le même séjour ne coûtera que 90 liv. dans les salles de l'établissement , où la continuité , l'exactitude & l'intelligence des soins doivent abrégier la maladie , si l'art de guérir n'est point illusoire. Mais , si ce même malade , qui , n'étant point associé , est obligé d'apporter ce 90 liv. d'avance pour un mois , eût eu la sagesse de s'associer , avec cette même somme , qu'il n'auroit payé qu'en 90 mois , à raison de 20 s. pour chacun , il se seroit assuré , non-seulement le traitement de la maladie dont il s'agit , mais même celui de toutes celles qui pourroient lui survenir pendant les 89 autres mois.

Je ne crois pas que l'on puisse rien objecter à des faits fondés sur un calcul aussi évident , & je ne me permets pas , après cela , de douter que sur 800000 habitans , il n'y en ait pas au moins 30000 qui entendent assez leurs vrais intérêts pour s'associer à votre établissement , & avoir le mérite de donner un exemple si salutaire & si beau , non-seulement à leurs concitoyens mais encore à toute l'Europe. Et si , à la beauté & à l'utilité générales & particulière , que je crois , Monsieur , démontrées dans votre projet , on y joint la facilité de l'exécuter par la manière dont vons l'avez démontré dans votre mémoire , le succès en doit être infaillible. Il vous faut , m'avez - vous dit , un million pour les frais de l'établissement. Pour vous le procurer , vous créez 5000 ac-

tions , chacune de 200 liv. Ce n'est point à tort que vous comptez que , sur la quantité des gens aisés & riches dans tous les états , vous en trouverez suffisamment qui mettront une si petite somme à une spéculation , où le profit démontré est combiné avec le résultat d'un si grand bien. Enfin, vous avez eu vue de vous joindre les gens les plus éclairés & les plus distingués, & généralement reconnus être les meilleurs pour pratiquer tout ce qui regarde la partie curative ; vous avez jeté les yeux sur un local excellent ; vous avez consulté & consulterez sans cesse ; sur toutes les parties de votre établissement , les gens les plus capables de vous communiquer des lumières : que vous faut-il de plus , Monsieur , pour pouvoir vous flatter de réussir ? Agréez donc que je vous félicite du succès de votre projet , autant que d'en être l'auteur & l'inventeur.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, le Comte DE GOLOWKIN.

ARTS.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Cahier de quatre feuilles ; à Paris, chez Bonner, Graveur, rue Gallande, vis-à-vis celle du Fouare.

CE cahier contient différentes scènes prises dans le bas peuple, & sont gravées dans la manière du dessin au crayon noir & blanc sur papier bleu, avec deux vers au bas de chaque gravure.

I I.

Cadran de l'amitié. A Paris. chez Bresson de Maillard, Marchand d'Estampes, d'Emblèmes, Allégories, &c. A Paris, rue Saint Jacques, près les Mathurins.

Autour de ce Cadran sont ces quatre lettres, M. Q. T. M., qui veulent dire *aime qui t'aime*. Ce rebus est gravé en forme de chiffre.

I I I.

Têtes de différens caractères d'après M. Greuze Peintre du Roi, gravées par Carl. Weisbrod, dédiées à Madame la Comtesse de Bentinck, &c, &c. Ce Cahier de six feuilles se vend 2 livres chez M. Greuze rue Tibautodé. Ces têtes de différens caractères & de différens âges, gravées avec beaucoup d'intelligence, ont cette douceur & cette franchise d'expressions qui font tant d'honneur au talent de M. Greuze.

I V.

On publie deux nouveaux cahiers dont l'un a pour titre *Fleurs en plume* & l'autre *Fleurs pomponades*; elles font suite des fleurs idéales inventées & dessinées par Jean Pillement premier peintre du Roi de Pologne, qui est actuellement à Paris. On connoît le goût & le talent de cet artiste pour les choses d'ornement, comme dans les autres parties de son art. Ces deux cahiers se vendent à Paris chez Leviez rue Saint André-des-Arts, vis-à-vis l'Hôtel de Château-vieux.

M U S I Q U E.

I.

LE Printems, Ariette, avec accompagnement de clavecin, violon & basse *ad libitum*, par M. Dobet Maître de clavecin à Blois; 1 l. 16 s. aux adresses ordinaires de musique.

I I.

Sonate en symphonie pour le clavecin, faite pour être exécutée par deux personnes sur le même instrument, par M. Dobet, maître de clavecin à Blois.

Cette pièce a été composée dans la vue d'encourager les jeunes élèves à se faire entendre. & à n'être pas intimidées lorsqu'elles exécutent des *solo* ou des pièces accompagnées par des personnes qui ne connoissent pas leur jeu; prix 3 liv. chez la Dame Bereau, marchande de musique, rue de la Comédie Françoisse, & aux adresses ordinaires de musique.

Six Sonates pour le violoncelle composées par M. Tilliere ordinaire de l'Académie Royale de Musique. Prix 7 liv. 4 s. A Paris chez Jolivet éditeur & marchand de musique rue Françoisse ; à côté de la petite porte de la Comédie Italienne à la Muse Lyrique ; & aux adresses ordinaires de Musique ; à Lyon chez M. Castaud place de la Comédie.

On trouve aux mêmes adresses 6 trios pour deux violons & basse par M. Paul Chélart ordinaire de la musique de Sa Majesté Imperiale & Royale à la Cour de Vienne , prix 7 livres 4 sols, & six quatuors concertans pour violon & flûte , second violon alto & violoncelle par différens auteurs Mrs Cannabich , Toeschi , Frenzell.

A N E C D O T E S.

I.

PENDANT que Cromwell étoit protecteur, il proposa de rétablir les Juifs dans le royaume avec la liberté de faire leur

commerce & d'exercer leur religion ; ce projet souffrit de grandes difficultés de la part des chefs des différens sectaires ; Cromwell cependant l'emporta ; il vint à bout d'établir dans le vieux quartier un petit corps de Juifs sous la direction de Manassé-Ben-Israël, célèbre Rabin, qui ne tarda pas à construire une synagogue. La correspondance & l'amitié inaltérable qu'entretennent entre eux les Juifs dispersés dans les différentes contrées de la terre, furent très utiles au protecteur ; il leur dut souvent des nouvelles importantes & des connoissances qui ne contribuèrent pas peu à faire réussir les entreprises qu'il formoit contre les étrangers ; parmi plusieurs exemples qui peuvent le prouver, on se bornera à celui-ci. Cromwell se promenoit un jour avec le comte Orery dans une des galeries de White-Hall ; un homme très-mal mis se présenta devant eux : Cromwell quitta aussi-tôt le comte, prit cet homme par la main & le conduisit dans son cabinet ; où il apprit de lui que les Espagnols envoioient une somme considérable d'argent pour payer leur armée de Flandres ; que cette somme étoit sur un vaisseau hollandois ; il porta l'exactitude des détails jusqu'à in-

diquer l'endroit du vaisseau où cet argent étoit placé. Le protecteur envoya aussitôt cet avis à Sir Jeremy Smith, avec ordre de ne pas manquer de se saisir du trésor espagnol aussi-tôt qu'il entreroit dans le pas de Calais. Dès que le vaisseau parut, Smith envoya demander la permission de le visiter; le capitaine Hollandois répondit qu'il ne souffriroit pas que personne autre que ses maîtres, cherchât dans son vaisseau, Smith menaça de le couler à fond. Le Hollandois, trop foible pour se défendre, se soumit; l'argent fut trouvé & envoyé à Londres; Cromwell le reçut, & aussi-tôt qu'il vit le lord Orrery, il lui dit que, sans le pauvre Juif qu'ils avoient vu quelques jours auparavant, cette bonne fortune lui seroit échappée.

I I.

Dans le tems que M. Holt étoit chef de justice, il se répandit dans son district une secte à-peu-près semblable aux méthodistes, mais beaucoup plus enthousiaste. Comme il pensoit qu'un peu de sévérité étoit le meilleur moyen qu'il pût employer, il envoya en prison quel-

ques-uns de ces fanatiques. Le lendemain de l'exécution de cet ordre M. Lacy, l'un de ces sectaires, alla chez le juge & demanda à lui parler. Le portier dit qu'il étoit indisposé & qu'il ne pouvoit voir personne; alors Lacy assura qu'il falloit qu'il lui parlât, que Dieu même l'envoyoit. Le portier n'osa plus résister, il fit faire le message à Holt qui ordonna qu'on laissât entrer Lacy. « Je viens de la » part de Dieu, lui dit l'enthousiaste, te » presser, sous peine de l'enfer, de don- » ner un *noli prosequi* à ses fidèles servi- » teurs que ton injustice a fait conduire » en prison. Tu ne peux pas venir de la » part de Dieu, répondit Holt, il t'au- » roit envoyé au procureur-général; car » il fait bien qu'il n'est pas en mon pou- » voir de t'accorder l'acte que tu deman- » des; tu es donc un faux prophète, & » tu iras tenir compagnie à tes amis en » prison. » Il l'y fit conduire sur le champ.

I I I.

Henri Carey, cousin de la Reine, Elisabeth, jouit pendant quelques années de la faveur de Sa Majesté; ce fut cette aventure qui l'en priva. Un jour qu'il se pro-

menoit en rêvant dans les jardins du palais au dessous des fenêtres de la Reine , elle l'apperçut & lui dit en plaisantant : *à quoi pense un homme quand il ne pense à rien ? aux promesses d'une femme* , répondit Carey. *C'est très bien mon cousin* , reprit Elisabeth , *je ne disputerai point avec vous*. Elle se retira , mais n'oublia pas la reponse de Carey ; quelque temps après il sollicita les honneurs de la Pairie , & rappela à la Reine qu'elle les lui avoit promis. *Bon* , lui dit-elle , *ce sont des promesses de femme*. Elle refusa toujours de l'écouter , & Henri de Carey y fut si sensible qu'il en mourut de chagrin.

I V.

Le courage du Roi Guillaume est reconnu ; personne ne s'avise de le lui contester ; il le montra sur-tout dans une aventure qui lui arriva après la bataille de Boyn. Il avoit évité plusieurs coups de canon & de mousquers ; un de ses propres gardes le prenant pour un ennemi , s'avança sur lui , & lui porta son pistolet sur la poitrine. Le Roi , sans s'émouvoir , lui dit , avec le plus grand sans froid : *Que faites-vous ? méconnoissez-vous vos amis !*

L E T T R E S - P A T E N T E S :

IL paroît des lettres - patentes du Roi, en date du 11 de ce mois & enregistrees, le 16 au parlement, portant différens réglemens de police concernant le commerce des grains.

A V I S.

I.

J. Felix Faulcon, Imprimeur de M. l'Evêque, & du clergé du diocèse de Poitiers, qui avoit commencé en 1765, l'impression des usages dudit diocèse à mis en vente :

Bréviaire de Poitiers, 4 vol. in-12. reliure ordinaire en veau, jaspé. 15 l.

Idem, veau, avec estampes, doré sur tranche, filets sur le plat, rel. de Paris, 20 l. 4 s.

Missel de Poitiers, in-fol. reliure ordinaire, en veau, jaspé, 24 l.

Idem, veau, doré sur tranche, filets sur le plat, reliure de Paris, 36 l.

Ordo, in-12. 8 s.

Rituel de Poitiers, in-4°. veau jaspé, 9 l.

Extrait dudit Rituel, vol. in-12. 1 l. 4 s.

Ordre des Sépultures, in-12. br. 5 s.

Grand Pseautier pour les chapitres, sur papier chapelet, solide reliure en truie, 50 l.

Iv.

202 MERCURE DE FRANCE.

Petit Pſeautier pour les paroisses, sur papier grand royal, veau, 30 l.

Antiphonaire pour les chapitres, 2 vol. rel. en truie, 100 l.

Idem, pour les paroisses, veau, 30 l.

Graduel pour les chapitres, 2 volumes en truie, 100 l.

Idem, pour les paroisses, veau, 30 l.

Processionnel de Poitiers, in-8°. 6 l.

L'Eucologe, ou livre d'église, latin, in-12. reliure ordinaire, 2 l. 15 s.

Heures, in-12. lat. franç., avec l'office de la Vierge, rel. ordinaire. 2 l. 10 s.

Semaine Sainte, in-18. lat. reliure ordinaire. 1 l. 10 s.

Idem, lat. franç. in-18. rel. ord. 1 l. 10 s.

Les personnes attachées aux prières qui sont dans la Journée du Chrétien, trouveront ce livre à l'usage du diocèse de Poitiers, en lat., in-24. rel. ordin. 1 l. 10 s.

Idem, lat. franç. in-18. 2 l.

Idem, gros caractère, lat. franç., in-12. de 944 pages, 3 l.

Cahier particulier des Kyrie, gloria in excelsis, credo, sanctus & agnus, &c. in-fol. sur papier grand royal, couvert en carton, 5 l.

Le Kyrie, gloria, &c. sont propres pour toutes sortes d'églises, soit qu'elles aient leurs usages particuliers, ou qu'on y suive les Romains.

Les frères Faulcon viennent de donner une nouvelle édition du Drapier, *super instituta*, in-12.

I I.

Magasin de Plantes.

Il vient de s'établir à Paris, par arrêt du Conseil, un magasin général de plantes les mieux conditionnées, à l'usage de la médecine. & pour le plus grand avantage du public. On les a tirées des montagnes de la Suisse, des Vosges, des Pyrénées, de la Provence, & de l'étranger; on s'est dirigé pour le choix de ces plantes sur le Dictionnaire des végétaux du royaume, & sur les lettres périodiques de M. Buchoz. On trouvera dans ce magasin toutes les plantes les plus rares & les plus précieuses nouvellement découvertes. Il est situé, rue S. Honoré, en face de celle de l'arbre-sec, chez M. Jeannin, brûleur d'or, à l'entresol.

D A U B I G N Y.

I I I.

Le sieur ROUSSEL donne avis qu'il a trouvé un remède efficace pour les cors des pieds. Un morceau de toile noire, ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-promptement la douleur des cors, de les amollir, & de les faire mourir par succession de tems. On en forme un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandelette, après avoir coupé le cors; au bout de huit jours, on peut lever ce premier appareil, & remettre une autre emplâtre pour autant de tems.

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

Un grand nombre de personnes ont été parfaitement guéries par l'usage de ce topique.

Le prix des boîtes à douze mouches est de 3 livres.

Celui des boîtes à six mouches est de 1 liv. 10 sols.

Il demeure à Paris, rue Jean de l'épine, chez le sieur Marin, grenetier près de la grève. Il donne aussi avis qu'il débite avec permission des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte; ces bagues qu'il faut porter au doigt annulaire, guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de tems celles qui en sont moyennement attaquées; quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus; en les portant toujours au doigt, elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Le prix de ces bagues, montées en or, est de 36 livres, & celles en argent, de 24 livres.

I V.

Le sieur Obry, marchand épicier-droguiste, rue Dauphine, au magasin d'Angleterre, vis-à-vis le Bottier du Roi, toujours occupée du bien public; ayant appris que plusieurs personnes avoient trouvé les prix des différents remèdes qu'il debite depuis long-tems avec succès; un peu trop haut, préfère de sacrifier la plus grande partie de son bénéfice, pour mettre tout le monde à même de profiter de l'avantage de ses remèdes.

Ainsi, il donne avis qu'il les distribuera dorénavant aux prix suivants. Sçavoir ;

Le taffetas d'Angleterre,	1 l.
Les emplâtres pour les cors,	1 l. 10 s.
Les tablettes pectorales,	1 l. 4 s.
L'essence volatile d'ambre gris,	} 2 l.
Le flacon à	
L'eau perle du sieur Dubois,	2 l.
L'Élixir du Docteur Stoughton,	1 l. 4 s.
La teinture pour les dents,	1 l. 10 s.
Et les petites brosses,	12 s.

V.

Pommade pour le Teint.

Mademoiselle Conseilleux a le secret de faire une pommade, dite de toute beauté, qui ôte les rides & qui conserve toute la fleur & la fraîcheur de la première jeunesse, même dans l'âge le plus avancé ; elle donne l'éclat & la vivacité à la vue ; elle ne fait aucun tort à la peau ni aux dents ; au contraire, elle rafraîchit le teint, le blanchit, & lui rend sa première fraîcheur.

Elle a une odeur très-agréable. Cette pommade est unique en ce qu'il n'y a rien à craindre pour le linge, ni la dentelle, qu'elle ne graisse, ni ne salit.

Ladite demoiselle Conseilleux avertit que pour la facilité de chacun, elle a des pots, à 24 s. à 36 s. à 3 livres, &c. les pots seront cachetés de son cachet, & son nom est imprimé sur les pots. Elle avertit aussi que cette pommade peut se garder sans se gâter 5 à 6 ans.

La demeure de ladite demoiselle Conseilleux est présentement rue du regard, fauxbourg St. Germain, chez M. Bunele, peintre en carosse, à Paris.

V I.

Nouveau remède, infailible, qui guérit pour toujours toutes sortes de maux de dents, qui les conserve, quelque gâtées qu'elles soient, sans qu'elles fassent jamais aucune douleur & sans qu'il faille de toute la vie en faire arracher aucune.

Ce remède, bien connu, tant dans Paris que dans toutes les villes de province, & chez l'étranger, approuvé par MM. les doyens de la faculté de médecine, & permis par M. le lieutenant-général de police, donne tous les jours des preuves de son efficacité; c'est pourquoi le Sieur DAVIN, demeurant à Paris, *rue des Orties, Butte St. Roch, au petit-hôtel Notre-Dame*, qui en est le seul possesseur, & qui le débite, pense qu'il ne sauroit trop en renouveler l'annonce au Public.

Ce remède consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale, du côté de la douleur, & qui, outre les maux de dents, guérit les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraine & rhume du cerveau, sans qu'il entre rien dans la bouche, ni dans le corps; aussi-tôt qu'il est appliqué, il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce; on dort bien toute la nuit sans sentir de douleur; au reveil on est guéri pour la vie, & au lever ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni dommage à la peau.

Mais, comme ce remède n'opère la guérison que lorsque l'on est couché, & que le mal de dents prend dans tous les momens de la journée, & qu'il faut vaquer à ses affaires, sans souffrir, en attendant le moment de se mettre au lit, pour cet effet, ledit Sieur David vend & débite de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition, très-agréable au goût & à l'odorat, qui est incorruptible & qui a les qualités de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus violentes, purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, empêche le commencement & la continuation de la carie, prévient & guérit sans retour les affections scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie & de toutes celles qui viennent dans la bouche, empêche les mauvaises odeurs causées par les dents gâtées, fait tomber le tartre, & maintient les dents dans leur blancheur; beaucoup de personnes en font provision par précaution, ainsi que des topiques, pour de longs voyages sur terre & sur mer. MM. les Marins sont certains de faire leur voyage sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche. Les personnes qui se servent de cette eau deux ou trois fois la semaine sans être incommodées, ont toujours les gencives & les dents saines & blanches. Il y a des bouteilles à trois livres & à six; & les topiques à 24 sols chaque. Il faut apporter audit Sr David, pour les topiques, un morceau de linge fin blanc de lessive. Il donne un imprimé qui indique la manière de se servir du topique & de l'eau spiritueuse.

On trouve ledit Sieur David ou son épouse tous les jours & à toute heure chez lui, jusqu'à dix heures du soir.

Il prie les personnes qui lui écriront d'affranchir

le port des lettres & de l'argent qu'on lui adressera par la poste, & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 3 Décembre 1770.

IL est arrivé ici plusieurs Russes qui ont été faits prisonniers par la garnison de Brailow, & l'on en a renfermé quelques-uns dans le château des Sept-Tours. Suivant les dernières lettres de l'armée, il paroît qu'elle se dispose à abandonner les bords du Danube pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Bazarshik.

On mande des Dardanelles que, vers le milieu du mois dernier, il y est arrivé une escadre Algérienne composée d'une frégate & de trois chebecs, & que l'escadre Russe mouille à Paros & dans les îles adjacentes.

Sultam Selim Gheray, nouveau Kan des Tartares; est parti d'ici, le 19 du mois dernier, pour l'armée du Grand Visir, d'où l'on assure qu'il se rendra par eau dans la Crimée.

De Warsovie, le 29 Décembre 1770.

Mardi dernier, les Etudiens, en allant visiter les églises, attaquèrent & maltraitèrent tous les Juifs & même des Russes qu'ils rencontrèrent dans les rues: la populace s'étoit jointe à eux, de manière qu'on eut tout lieu de craindre que cette violence n'eût les suites les plus funestes.

Ee Hambourg , le 5 Janvier 1771.

Les lettres qu'on reçoit des différens endroits du Nord portent que les vents & les pluyes y ont causé de grands dominages tant sur terre que sur mer. Le froid a commencé à se faire vivement sentir.

On mande de Coppenhague que Sa Majesté Danoise , dans la vue de diminuer les dépenses publiques , se dispose de supprimer entierement ou de diminuer en partie un grand nombre de pensions dont les titres ne sont pas assez bien fondés.

De Rome , le 2 Janvier 1771.

Sa Sainteté a bien voulu permettre que les spectacles commençassent, cette année, deux jours plutôt qu'à l'ordinaire ; de sorte que l'ouverture des théâtres se fera , ce soir. On représentera à celui de la Liberté *Papirius* , drame d'Apostolo-Ze-no , mis en musique par Lanfrosi, compositeur Napolitain.

De Bologne , le 2 Janvier 1771.

Suivant des lettres de Venise , le Sénat vient de réduire à quatre les maisons religieuses des Bénédictins qui se trouvoient dans les états de la République au nombre de treize , & il a assigné à chacun des religieux une rente annuelle de 220 ducats , (900 liv.) & à chacun des supérieurs , une de quatre cent quarante ducats. Les biens de ces maisons sont vendus à l'enchere , & l'on prétend que le produit en sera appliqué au paiement des dépenses qu'ont occasionnées les préparatifs que la République a cru devoir faire dans les circonstances actuelles. Les Bernardins & les Chanoines Régu-

216 MERCURE DE FRANCE.

liers dits *Rochettini* s'attendent à une semblable réforme.

Les ministres des cours de Bourbon n'ont point eu audience du Pape depuis environ quinze jours, & les conférences entr'eux sont moins fréquentes qu'auparavant.

De Londres , le 25 Janvier 1771.

On n'a pas encore reçu la réponse qu'on attend depuis long-tems de la cour de Madrid & d'après laquelle on sera à portée de fixer le jugement du Public , relativement à la paix ou à la guerre. En attendant , on ne se relâche point sur les préparatifs qu'on fait pour mettre dans le meilleur état nos forces de terre & de mer : on fait embarquer de grandes quantités d'artillerie , & l'on a déjà passé des marchés pour des livraisons de munitions de guerre & de bouche ; les équipages , d'un assez grand nombre de vaisseaux de guerre , sont à peu près complets ; plusieurs compagnies de marine ont déjà reçu ordre de s'y embarquer , & il est enjoint aux officiers de se tenir prêts à s'y embarquer aussi. On sçait que l'Espagne fait , de son côté , les plus grands préparatifs de guerre.

De la Haye , le 17 Janvier 1771.

On vient d'apprendre que le feu a pris , la nuit du 12 au 13 de ce mois , à l'Hôtel de l'Amirauté de Harlingen. On n'a pas encore eu les détails de ce fâcheux événement.

De Marseille , le 11 Janvier 1771.

Les dernières lettres de Livourne portent que les Russes ne paroissent pas disposés à vendre les prises qu'ils y ont conduites.

On mande d'Alicante , que la cour d'Espagne a

mis un *embargo* sur tous les bâtimens qui se trouvent dans ce port.

De Versailles, le 19 Janvier 1771.

Le Sr de l'Epine, horloger du Roi, a eu l'honneur de présenter dernièrement à Sa Majesté une montre astronomique & à répétition, qu'il a composée & qui indique l'année, le mois & le jour de la semaine : elle marque aussi, avec la plus grande exactitude, le quantième des mois lunaires & solaires, sans qu'on soit obligé d'y toucher, malgré les variétés des mois de 28, 30 & 31 jours & des années bissextiles : elle bat les secondes au centre du cadran sans le moyen d'aucune roue de renvoi, & elle produit plusieurs autres effets aussi nouveaux que curieux. Le Sr de l'Epine l'a démontrée en présence du Roi & a eu l'honneur d'en expliquer le mécanisme à Sa Majesté qui en a paru très-satisfaite & qui a gardé cette montre pour son usage.

De Paris, le 10 Janvier 1771.

Il paroît une nouvelle comète que le Sr Messier, de l'académie royale des sciences, astronome de la marine, a découverte, de l'observatoire de la marine, le 10 de Janvier, vers les huit heures du soir. C'est la douzième que cet astronome découvre depuis treize ans. Elle paroissoit, le 10, entre la tête de l'hydre & le petit chien. Le même jour, à 10 heures, 16 minutes, 45 secondes, tems vrai, son ascension droite étoit de 121 degrés, 47 minutes, 16 secondes, & sa déclinaison boréale, de 5 degrés, 21 minutes, 15 secondes. Le 11, à une heure, 19 minutes, 5 secondes du matin, son ascension droite étoit de 120 degrés, 24 minutes, 31 secondes, & sa déclinaison boréale, de 6 degrés, 4 minutes, 46 secondes.

M A R I A G E S.

De Versailles, le 12 Janvier 1771.

On a célébré à Versailles, le 10 de ce mois, le mariage du comte de Bissy, lieutenant - général des armées du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Française, avec Jeanne - Thérèse Teissier, veuve du Sr Bontems, premier valet-de-chambre du Roi, gouverneur du palais des Tuileries.

Le 18 Janvier 1771.

Mardi dernier, on célébra, dans la chapelle particulière de l'hôtel de Beauvilliers à Paris, le mariage du marquis de la Roche-Aymon, menin de Mgr le Dauphin & capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, fils du comte de la Roche-Aymon, maréchal des camps & armées du Roi, avec Demoiselle de Beauvilliers, fille du feu duc de Beauvilliers, tué à la bataille de Rosbath, & petite-fille du duc de Saint-Aignan. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'archevêque duc de Reims, grand aumonier de France, grand oncle paternel du marquis de la Roche-Aymon.

Le 23 Janvier 1771.

Dimanche dernier, le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Sr Perrot, avocat-général de la chambre des Comptes, avec Demoiselle d'Héman.

P R É S E N T A T I O N S.

De Versailles, le 16 Janvier 1771.

Le comte de Broglie, lieutenant - général des armées du Roi, prêta serment, entre les mains de

Sa Majesté, pour le gouvernement de Saumur & du Saumurois.

Le 23 Janvier.

La comtesse d'Hunostein & la comtesse de Bissy eurent l'honneur d'être présentées à Sa Majesté, la première par la comtesse d'Helmstadt, & la seconde par la marquise de Firz-James.

Ces jours derniers, le comte de Chambray, sous-lieutenant au régiment du Commissaire-Général, a eu l'honneur d'être aussi présentée au Roi.

M O R T S.

Henry Collin est mort à Boulay, en Lorraine, dans la cent unieme année de son âge. Il avoit servi en qualité de cavalier du régiment de Sicile, pour le service du Roi, dans la guerre de Baviere.

Gilles Gervais de la Roche, comte de Genfac, lieutenant-général des armées du Roi, est mort dernièrement au château de Claux, près de Montauban, dans la quatre-vingt-neuvieme année de son âge. Il avoit été fait colonel du régiment du vicomte de Lomagne, son frere, en 1783, maréchal de camp en 1734 & lieutenant-général en 1738.

Auguste-François de Goddes, marquis de Varennes, lieutenant-général des armées du Roi, le plus ancien des Commandeurs de l'Ordre royal & militaire de St Louis, gouverneur pour le Roi du château d'If & des Isles adjacentes, est mort à Saint-Nicolas d'Angers, le 4 de ce mois, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge. Il avoit été nommé chevalier de St Louis par Louis XIV en 1713, & avoit été fait commandeur en 1738.

Du 25 Janvier.

Claude-Alexandre de Peron , marquis de Praslin , est mort le 4 du mois dernier en son château de Praslin en Champagne , âgé de quatre-vingt-sept ans. Il étoit fils de Pierre de Pons , comte de Rennepont , & de Marguerite de Choiseul-Meuse. Il avoit épousé Charlotte - François de Choiseul-d'Hôtel-Praslin.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose , page 5	
Epître de M. * * * , à M. de S. L. . .	<i>ibid.</i>
L'Expérience , conte ,	11
Vers de Mde * * * , à M. le Duc de * * * , en lui envoyant un <i>Souvenir</i> ,	37
Vers libres à MM. de Grave , par M. Salaun , leur gouverneur ,	39
Vers à Mde de C. . . en lui envoyant un recueil de contes ,	42
Julie , ou le Mariage clandestin , nouvelle ,	43
Epithalame ,	60
Le Martre , le Renard & le Loup , fable ,	61
Les trois Faucons , conte ,	<i>ibid.</i>
Traduction de la troisième ode du quatrième livre d'Horace ,	62

Dialogue entre Auguste & Baron ,	64
Explication des Enigmes & Logoglyphes ,	75
ENIGMES ,	76
LOGOGYPHES ,	78
Nouvelles Littéraires ,	83
Dictionnaire des sièges & batailles de l'histoire ancienne & moderne ,	<i>ibid.</i>
Traité de la Justice criminelle de France ,	88
Catalogue de l'œuvre de Cochin, fils ,	97
Manuel du Naturaliste ,	99
Traité des devoirs de la vie chrétienne ,	101
Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie ,	102
Anecdotes de Républiques ,	107
Lettres d'une Chanoinesse à Melcour ,	110
Extrait des Epîtres de Sénèque ,	115
Bibliothèque de M ^{de} la Dauphine ,	117
Dictionnaire universel françois & latin ,	123
Réponse de M. de la Harpe à l'article de Suetone de l' <i>Année Littéraire</i> ,	124
Lettre de M. l'Abbé Roubaud à M. de la Harpe .	134
L'Andrienne , le menteur , &c. mises en vers libres par M. Collé ,	158

216 MERCURE DE FRANCE.

SPECTACLES ,	172
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise ,	<i>ibid.</i>
Comédie italienne ,	176
ACADÉMIES.	179
Société d'assurance pour la santé ,	181
Arts , Gravure ,	193
Musique ,	195
Anecdotes ,	196
Lettres-patentes ,	201
Avis ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles politiques ,	208
Mariages ,	212
Morts ,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
Mercure du mois de Février 1771 , & je n'y ai rien
trouvé qui m'ait paru en empêcher l'impression.

A Paris , le 30 Janvier 1771.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MARS, 1771.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv., que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dic-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
geres, rue de la Jussienne. 36 liv.

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS A LONDRES, com-
posé de 24 parties ou cahiers de 6 feuilles cha-
cun; ou huit vol. par an. Il en paroît un cahier
le 1^r, & le 15 de chaque mois. Franc de
port à Paris, 30 liv.

Et franc de port par la poste en province, 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.

12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- L**ES douze Césars de Suétone, traduits par
M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.
- L'Ecole Dramatique de l'Homme**, in-8°.
broch. 3 l. 10 f.
- Histoire des Philosophes anciens**, avec leurs
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.
- Dict. Lyrique**, 2 vol br. 15 l.
- Supplément du Dict. Lyrique**, 2 vol. br. 15 l.
- Calendrier intéressant pour l'année 1771**,
in-18. 12 f.
- Tomes-III & IVe. du Recueil philosophique
de Bouillon**, in-12. br. 3 l. 12 f.
- Dictionnaire portatif de commerce**, 1770,
4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Le Droit commun de la France & la Coutume
de Paris**; par M. Bourjou, n. éd. in f. br. 24 l.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes
& modernes**, 2 vol. in-8°, br. 4 l.
- Le Mendiant boiteux**, 2 part. en un volume
in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Considérations sur les causes physiques**,
in-8°. rel. 5 l.
- Satyres de Juvenal**; par M. Dufaulx,
in-8°. rel. 7 l.
- Le Dictionnaire de Jurisprudence canonique**,
in 4°. 4 vol. rel. 48 l.
- Dict. Italien d'Antonini**, 2 vol. in-4°. rel. 30 l.
- Méditations sur les Tombeaux**, 8 br. 1 l. 10 f.
- Mémoire pour les Natifs de Genève**, in-8°.
broch. 1 l. 4 f.



MERCURE DE FRANCE.

M A R S. 1771.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LA JASONADE.*
Chant premier.

Ceux qui leur sort s'en sont toujours plaignant,
Des plus chetifs s'obstinant à le croire,
N'ont qu'à jeter les yeux sur cette histoire

* Ce poëme, en cinq actes, est d'une jeune Dame étrangere qui n'a jamais vu la France. On s'en apercevra peut être, mais on y reconnoîtra plus sûrement la facilité de son talent & les agrémens de son esprit.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Pour retracter un si faux jugement.
Quoique le fait ne soit du tout récent
N'en prouvera pas moins, si ne me flatte ;
Commençons donc, sans autre compliment,
En fait d'exemple il n'importe de date.

Notre Jason fut un homme charmant ;
Poli , bienfait & tout pètri de graces ;
Mais on écrit qu'il étoit inconstant.
Les plus parfaits se sentent de leurs races ;
Son bifaïeul étoit le dieu du vent ;
Infirmités se transmettent souvent ,
Et, lorsqu'on a le vent pour son grand-père,
Il est permis d'avoir l'humeur légère.

L'on dit pourtant que son vieux père Eson
Fut un peu lourd & si fort pacifique
Qu'il se laissa chasser de sa maison.
Plus fin que lui donc un grand politique !
C'étoit son frère appelé Pélias ;
De ses enfans il fit un grand carnage ,
Forſque Jason , qui reſchape à ſa rage ,
Eſt tranſporté bien loin de ſes états.

Mais, pour conter par ordre l'aventure,
Certain oracle , à ce frère , avoit dit,
Qu'il ne falloit laiſſer progéniture
Du vieil Eſon ; car il étoit écrit
Par les deſtins , au-dedans du grand rôle ,
Que de ſon trône il ſeroit dérangé ,

Et qu'en son sang Eson seroit vengé
Par un surgeon de la race d'Eole.

L'oncle fit donc occire ses neveux
Pour éviter ce malheur effroyable.
Jason n'étoit encore qu'un morveux ;
Mais un parent , homme très-charitable ,
Subtilement enleva le bambin.
Puis l'enfermant , au lever de l'aurore ,
Dans un cercueil , le convoya soudain ,
En l'autre obscur de Chiron le Centaure.

L'être amphibie accepta le poupon.
Il étoit duit à l'espèce enfantine ,
Puisqu'Esculape en apprit médecine ;
Qu'Achille aussi lui dut son violon.
Original de tout pédant moderne ,
Il étoit sombre , orgueilleux & brutal ,
Rarement homme & très-souvent cheval.
Tel le docteur : venons à la caverne.

Au sein d'un roc creusé profondément
On la voyoit. Elle étoit lambrillée
D'arbrustes verts : la dépouille séchée
D'un crocodile & de maint gros serpent
Formoit un dais. Cent flacons en étage ,
Dans des esprits conservoient frais & sains ,
Fibres & nerfs , entrailles , intestins ;
De la physique enfin tout l'étalage.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

De tels jouets ne plaisoient au bamin ;
Mais le chiron , bon gré malgré le plie
A s'occuper d'études de chymie ,
Tant qu'il devint habile médecin.
Le jour , la nuit , il faut dissoudre , extraire ,
Soufflant , broyant , fondant , pulvérisant :
Si que , de roi le métier oubliant ,
Fit suppléer celui d'apothicaire.

Or , un beau jour l'ennuyé Pélidas ,
A son dîner trouva par infortune
Que les poissons n'étoient pas assez gras.
Un sacrifice il ordonne à Neptune ,
Puis il s'endort ; puis de s'imaginer
Qu'Apollon vient & lui dit à l'oreille :
« De tel Quidam qui n'aura qu'un soulier
» Te bien garder , ami , je te conseille.

Et cependant l'inexpert jouvenceau
Avoit appris , qu'aux entours de Mésène ,
De grands apprêts se faisoient dans la plaine
Pour un souper qu'on donne au dieu de l'eau.
Il y courut , sans prendre de monture.
Le fleuve Anaure à gué voulant passer ,
S'embourbe , enfonce , & pour se dépêtrer
Incompleta sa trop large chaussure.

Lors Pélidas le voyant ajusté
Exactement dans ce même équipage

Dont Apollon désigna son dommage.

« Hola ! Monsieur le Carme mitigé ,
 » Que ferois-tu , lui dit-il , à cet homme
 » Qu'un dieu t'eût dit devoir t'affassiner.
 » (En le peignant afin de t'en garder.)
 » Si le voyois venir tout ainsi comme ? »

Pour étaler son érudition

» Je l'enverrois , s'enquérir , le perfide !
 » D'une toison qu'on dit être en Colchide ,
 » Luissante d'or : (repart le bon Jason :)
 » Donc , dit le Roi , va t'en faire l'enquête ,
 » Je te promets de chanter *requiem*. »

Cet argument étoit *ad hominem* ,

Et le docteur n'avoit réponse prête.

Car cil qui doit enlever cette peau ,
 Avec adresse en vain prendroit sa bisque ;
 Il y courroit au moins un très-grand risque
 D'y résigner de la sienne un lambeau.
 Taureaux puissans, ayant pieds métalliques ,
 Veillent sans cesse au trésor précieux ;
 Plus un dragon aux regards furieux
 Vomissant mer de flammes asphaltiques.

Voudrez peut-être apprendre à ce propos
 Du monde d'or quelle fut l'aventure ,
 D'où lui venoit cette riche fourrure ,
 Ce qu'on en fait l'allez voir en deux mois :

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Certain Phrixus qu'aimoit sa belle-mère,
Par Jupiter ayant dû s'enlever,
Le dieu Mercure eut charge de voler
Le bel agneau très-propre à cette affaire.

Car Jupiter, grace aux chiches humains,
N'a de taureaux ni moutons à revendre;
Quand il en veut, ci-bas il les fait prendre.
Cétui jadis étoit entre les mains
Du Pélidas, ce tyran de Messène.
Il en étoit lui-même le tondeur
Et le berger; tant il avoit de peur
Qu'on lui ravît sa précieuse laine.

Mais on a beau se précautionner:
Contre les dieux il n'est verrou, ni porte.
Mercure, habile en l'art d'escamoter,
Saisit l'agneau par la laine & l'emporte.
Le beau Phrixus s'élance sur son dos,
Prenant sa sœur, la belle Hellée, en croupe;
Jupin dans l'air vous décoche le groupe,
Et les voilà qui volent comme oiseaux.

Mal cramponnée au petit Bucéphale,
Quand dessus l'onde elle se vit planant,
La pauvre Hellée ! Elle va se plaignant,
Puis dans la mer la voilà qui dévale.
Toujours Phrixus & la bête s'en vont
Sans larmoyer sur cette malheureuse ;

Et le détroit prit le nom d'Hellespont ,
Depuis le jour de sa chute fâcheuse.

Ayant quitté le pays Aërien ,
Le mouton d'or , pour prix de son service ,
Fut par Phrixus offert en sacrifice
Au bord du Phase , à Jupiter Phrixien.
Puil il l'écorche , & de sa peau brillante
Un riche dou fit au Roi de Colchos ;
Père il étoit de la fille savante
Qui va bientôt paroître en ce propos.

*EPI TRE à Sa Majesté Impériale
Reine de Hongrie.*

DE s bords éloignés de la Seine ,
Oserai-je à vos pieds porter , auguste Reine ,
L'hommage timide & nouveau
D'une muse encore au berceau ?
Jadis , dans les remparts de Vienne ,
Une jeune Françoisse admiroit vos appas.
Témoin d'un règne aussi brillant que juste ,
Souvent dans vos heureux climats
Elle entendit les sons de cette voix auguste
Qui fait gouverner des états.
Souvent , (avec orgueil elle aime à le redire)
Vous daignâtes sur elle abaisser ces regards

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Qui veilloient au sort d'un empire ,
Et ranimoient les lois , les vertus & les arts.

De son sang le Ciel me fit naître.

J'ai vu passer le cours de quatorze printems.
L'aurore de mes jours commençoit à paroître ;
Grande Reine , déjà de mes timides chants

Je vous consacrais les prémices.

Déjà ma main tremblante essayoit un pinceau ,

Et par de légères esquisses

Tâchoit , de vos vertus , d'ébaucher le tableau.

Que ne puis-je aux accords de ma naissante lyre ,

De leur éclat chanter les traits divins ?

Le bonheur de la France est le dieu qui m'inspire ,

Et ce bonheur est un don de vos mains.

Thérèse , on vous chérit dans l'aimable Antoinette.

Mille concerts harmonieux

De son auguste hymen ont célébré la fête.

La candeur de son ame est peinte dans ses yeux.

De ses riantes fleurs la Gaîté la couronne.

L'esprit , ce feu divin , embellit ses appas ;

On la voit , elle plaît ; on l'entend , elle étonne ;

Les Graces en dansant voltigent sur ses pas ;

Et l'essaim des Vertus la suit & l'environne.

Si l'on en croit plus d'un récit ,

Sa main , des malheureux , aime à sécher les larmes ;

Et ces yeux si brillans ont l'enjouement sourir ,

Quand la pitié les attendrit

N'en ont encor que plus de charmes.
En la formant pour les Français,
Thérèse, dans ce bel ouvrage
Vous avez pris plaisir à tracer votre image:
Nous jouissons de vos bienfaits,
Vous jouissez de notre hommage:

*Par Mlle Ollier, de Clermont
en Auvergne.*

LA FORCE DE LA PRÉVENTION.

EULALIE avoit été mise au couvent dès l'âge le plus tendre; la nécessité avoit fait ce que l'amour de la liberté, le goût du plaisir & l'usage auroient produit. Les parens d'Eulalie étoient distingués, opulens; ils habitoient la capitale. Dans cette position il est peu de mères capables de sacrifier leurs amusemens à leurs devoirs. Celle d'Eulalie avoit perdu la vie en lui donnant le jour. La forme d'éducation nécessaire au sexe ne pouvant être guidée par un homme, le baron d'Olbi avoit été contraint de confier sa fille à des soins étrangers. Il étoit décidé qu'elle ne sortiroit du couvent que pour aller aux pieds des autels.

14 MERCURE DE FRANCE.

Quoique Eulalie eût peu vu le monde, elle brûloit d'y vivre; les éloges qu'on donnoit à sa beauté lui inspiroient le desir de se montrer. Plusieurs partis s'étoient présentés pour elle; mais aucun n'avoit satisfait l'ambition de son père. Il portoit ses prétentions si haut, que, malgré les avantages qu'elle réunissoit en sa faveur, elle paroissoit destinée à être mariée fort tard & fort mal, comme il arrive communément lorsqu'on se rend trop difficile.

Une tante d'Eulalie, obligée de venir à Paris suivre un procès considérable, changea la face des choses. M^{de} d'Angelot, charmée de l'esprit & des agrémens de sa nièce, proposa au baron de se charger de la conduite d'Eulalie tout le tems qu'elle seroit dans la capitale. M. d'Olbi qui avoit une tendresse infinie pour sa fille, accepta avec joie la proposition : il avoit d'ailleurs beaucoup de confiance dans la sagacité de sa belle-sœur. M^{de} d'Angelot ne manquoit pas de sagesse dans sa conduite; elle avoit de l'esprit, & l'avoit assez juste : cependant la vivacité de son imagination l'entraînoit quelquefois à des démarches dont elle ne connoissoit le danger que par ré-

flexion. Elle avoit aimé le plaisir ; elle s'y étoit toujours livrée sans inquiétude , mais avec décence. Assez aimable pour être vue avec intérêt de tous les hommes , elle n'avoit jamais éprouvé de jalousie contre aucune femme. Aussi la beauté de sa nièce , loin d'exciter ses regrets sur le déclin de la sienne , la combloit de satisfaction. Impatiente de la voir briller , de s'en parer pour ainsi dire , elle hâta le moment de sa sortie. Eulalie quitta sa retraite dans un tems favorable au plaisir ; c'étoit en carnaval. Elle parut dans plusieurs assemblées : elle fut enviée de toutes les personnes de son sexe ; distinguée de tous les hommes , & n'en distingua aucun. Son amour - propre étoit flatté de l'admiration universelle ; son cœur restoit indifférent : mais ce calme ne devoit pas durer long - tems. Une femme sensible aux éloges l'est bientôt à l'amour.

Madame d'Angelot , pour ne rien laisser à désirer à sa nièce en fait d'amusemens , voulut lui faire voir le grand bal de l'opéra , & l'y mener parée , sans masque. Enivrée d'avance de la sensation qu'elle y feroit , elle ne réfléchit point au danger qu'il y avoit de montrer avec tous ses avantages une jeune personne dans un

lieu consacré au plaisir ; où , à l'abri du mystère , on fait usage de tout ce que la galanterie & l'amour ont de plus attrayant. Elle ne s'occupoit que du succès , sans voir les inconvéniens : elle y songeoit si peu qu'elle imagina même l'ajustement le plus propre à faire briller la taille de sa nièce. Cependant jamais femme n'eut moins besoin des secours de l'art qu'Eulalie. Elle joignoit à une beauté régulière les graces les plus séduisantes : il régnoit une telle harmonie dans ses traits , dans tout l'ensemble de sa personne , que le moindre de ses mouvemens avoit une grace inexprimable. Sa démarche étoit légère , son maintien noble , sa physionomie douce & touchante. Une sensibilité communicative sembloit animer tout son être ; un charme invincible la rendoit intéressante dans tous les momens : & , si le célèbre Wanloo l'avoit eue pour modèle de ses Graces , le choix de l'attitude eût paru heureux dans quelque instant qu'il l'eût saisie.

Avec tant d'attraits il étoit naturel de présumer qu'Eulalie seroit remarquée. Aussi à peine fut-elle placée avec sa tante qu'elle attira tous les regards & fixa un cœur. On fit foule devant sa loge. Une aimable pudeur colora

son front , tint ses yeux attachés sur son éventail ; mais ce timide embarras , qui la rendoit cent fois plus belle , émoussa bientôt la curiosité de la multitude. Le plus grand nombre des hommes , cherchant plus des yeux aguerris à l'attaque , où ils pussent lire une prompte victoire , qu'une physionomie modeste qui leur interdît tout espoir , entraînés d'ailleurs par la diversité des objets , laisserent bien-tôt le champ libre à celui qui avoit reçu une impression ineffaçable.

Le marquis de Blangé , frappé de la beauté d'Eulalie , fut enchaîné par sa modestie ; il l'admira long-tems en silence : mais , ne pouvant résister au desir de lui parler , de l'entendre , connoissant d'ailleurs le chevalier de Closel qui les accompagnoit , il l'abôrda , & lui demanda quelles étoient les Dames à qui il donnoit la main. Instruit de ce qu'il desiroit savoir , son amour franchit tous les obstacles ; il ne craignit de difficultés que dans le bonheur de plaire : mais la sympathie , ou , si l'on veut , l'imagination engagea le cœur de la tendre Eulalie. A peine eût-elle considéré le Marquis qu'elle ne pouvoit voir qu'imparfaitement , parce qu'il étoit masqué , que le son de sa voix , que ses discours répandirent

18 MERCURE DE FRANCE.

dans son ame un trouble qui lui avoit été inconnu jusqu'alors. Blanzé, pour avoir la liberté de ne la pas quitter, confia au chevalier, sous le sceau du secret, qui il étoit : il lui fit donner sa parole d'honneur qu'il ne le diroit ni à la tante ni à la nièce, alléguant pour raison de ce mystère la mort d'un proche parent qu'il avoit perdu la veille. Closel lui promit & lui garda le secret. Le Marquis, en homme qui fait son monde & en amant passionné qui profite de tous les moyens de faire éclater son amour, prit occasion de quelque rapport qu'il y avoit entre les traits d'Eulalie & ceux de sa tante pour faire les complimens les plus flatteurs à cette dernière. Ces éloges étoient donnés avec tant d'art & de délicatesse, qu'ils ne pouvoient manquer de séduire la nièce & de plaire à la tante.

Madame d'Angelot, enchantée de son esprit, de son ton honnête, rassurée d'ailleurs sur ce qu'il étoit de la connoissance du chevalier, lui permit de danser avec sa nièce. Rien n'approche du ravissement & du transport du Marquis lorsqu'il prit la main d'Eulalie. Il la sentit toute tremblante ; il s'étoit déjà apperçu qu'elle l'écoutoit avec intérêt. Cent fois il fut prêt à tomber à ses pieds ; il ne falloit pas

moins que l'excès de son respect & la crainte de se tromper ou de se nuire pour le retenir. Cependant il en dit assez pour persuader une femme qui a déjà besoin de croire qu'elle est éperduement aimée. Eulalie attira de nouveau tous les regards par la perfection de sa danse. C'est là que toute sa personne se développoit avec des graces inconcevables données à elle seule. Toutes les bouches répétoient comme à l'envi : qu'elle a d'attraits ! Qu'elle est charmante ! mais devenue insensible à un bruit qui avoit auparavant si fort flatté son amour-propre , elle n'entendoit, elle ne voyoit que Blanzé. Elle passa ainsi la nuit dans une situation délicieuse & pénible tout-à-la-fois. Inquiette de quel état pouvoit être le Marquis , plus curieuse encore de savoir si ses traits répondoient à l'idée qu'elle s'en formoit , elle n'osoit faire de question sur ce dernier point. Quant au premier , le Chevalier lui avoit dit qu'il avoit engagé sa parole d'honneur de ne révéler le secret de l'inconnu que de son consentement. Il fallut donc se séparer de lui sans savoir ce qu'elle avoit tant d'intérêt d'apprendre : elle rentra chez elle le cœur plein de la passion la plus vive & la plus romanesque ; car ne

connoissant ni la naissance ni la figure de l'inconnu, cela seul auroit dû la prévenir : mais, loin d'être arrêtée par ce qui auroit retenu un caractère moins sujet à se prévenir, elle se fit une image si parfaite de la beauté du Marquis que l'amour même n'auroit pu réunir tous les charmes que son imagination prêtoit à Blanzé. Il est vrai que les apparences avoient contribué à cette illusion. Le Marquis avoit des plus beaux cheveux blonds cendrés qu'il fût possible de voir ; ils étoient noués simplement avec un ruban, & flottoient à grosses boucles sur ses épaules. Il avoit la taille svelte & parfaitement belle, l'ovale du visage bien dessiné, le teint admirable, les yeux vifs & tendres. De ces différens traits il résulteroit une physionomie agréable, intéressante. Le Marquis n'avoit mis qu'un très-petit masque, en sorte que ce qu'il y avoit de mieux dans sa figure paroissant avec avantage, faisoit présumer que tout le reste y répondoit ; mais la nature ayant laissé son ouvrage imparfait, l'amour, pour s'en venger, l'avoit embelli au-delà du possible.

Plus Eulalie étoit charmée de l'idole de son imagination, moins elle osoit en parler à sa tante. La crainte qu'on ne pé-

nétrât le secret de son cœur, l'engagea à un silence qu'elle auroit peut-être eu la force de garder sans une circonstance qui lui fit mieux connoître l'excès de son amour & celui de son malheur.

Blanzé, convaincu par mille petits riens qu'il avoit touché le cœur d'Eulalie, l'aimant lui-même avec une tendresse qu'on pourroit appeler sans bornes, si l'amour-propre ne lui eût suggéré l'ambition de triompher deux fois d'un cœur où il étoit trop sûr de régner, il fit faire des démarches auprès du baron d'Olbi pour obtenir la main de sa fille : la naissance du Marquis & sa grande fortune répondant parfaitement aux vues ambitieuses du Baron, il engagea sa parole. Blanzé, comblé du succès de cette tentative, se présenta avec la confiance d'un homme qui va jouir d'une double victoire & qui va devenir son propre rival. Il avoit eu soin de prévenir le chevalier de Closel de ne révéler son secret qu'après le mariage fait. Sûr de l'inviolable discrétion de son ami, il parut aux yeux d'Eulalie comme un époux choisi & agréé par son père. La première entrevue se passa du côté d'Eulalie dans un embarras, une contrainte & des faiblessemens d'aversion qui lui apprit à quel point elle étoit attachée à sa chimère &

22 MERCURE DE FRANCE.

combien elle seroit malheureuse, si elle étoit forcée d'obéir aux vœux de son père. Le Baron, qui l'avoit vu changer plusieurs fois de couleur, crut au contraire que les différentes émotions qui s'étoient peintes sur son visage, étoient une marque certaine de l'impression avantageuse que Blanzé avoit faite sur elle. Aussi capable de prévention que sa fille, il fut impossible à Eulalie de le faire revenir de cette opinion. Désespérée d'un entêtement qui la privoit des ressources qu'elle auroit pu trouver dans la tendresse du Baron, elle résolut de confier son secret à sa femme-de-chambre, & de lui faire part du dessin qu'elle avoit d'avoir un entretien particulier avec le Marquis à l'insçu de son père & de sa tante; car cette dernière, s'applaudissant d'avoir procuré un parti si avantageux à Eulalie, au moyen de ce qu'elle l'avoit mise à portée d'être connue dans le monde, prétendoit que l'alliance du Marquis étoit si honorable pour la famille, qu'il falloit la contenter à quelque prix que ce fût. Elle ne cessoit de faire valoir à son beau-frere combien il étoit avantageux à une jeune personne de paroître sous les auspices d'une femme prudente, & qui, assez sage pour écarter tout soupçon sur la vertu de sa pupille, joi-

gaît à cela un esprit assez juste pour la laisser jouir sans danger des plaisirs honnêtes de la société.

M. d'Olbi, trop persuadé de tout ce qu'on lui disoit à cet égard, ne s'occupoit qu'à accélérer le moment d'une union qui comblât tous ses vœux. Eulalie n'en put prévenir la conclusion qu'en demandant comme une grace particulière un délai de quinze jours. On le lui accorda avec peine. A la seconde visite de Blanzé elle lui fit dire par Versan sa femme-de-chambre qu'elle vouloit lui parler le jour même sans les témoins accoutumés; qu'il revînt le soir; que le suisse seroit prévenu.

Le Marquis, inquiet de ce mystère, ne sachant comment l'interpréter, se remplit la tête de mille idées dont aucune n'approchoit de la véritable. Troublé, impatient, il se rendit à l'heure indiquée. Eulalie étoit seule avec Versan. Il lui trouva l'air abbatu; il s'informa avec intérêt & en tremblant de ce qui pouvoit porter atteinte à la sérénité de son ame; que, s'il s'en croyoit la cause, il expireroit de douleur à ses yeux. Il étoit si pénétré, en prononçant ces mots, qu'Eulalie, naturellement sensible, en fut touchée. Elle

24 MERCURE DE FRANCE.

sentit une peine infinie à lui déclarer ce qu'elle pensoit ; mais l'image chérie qu'elle portoit au fond du cœur, son cher inconnu se peignant à son imagination avec tous ses charmes, lui donna bientôt le courage d'expliquer le motif de sa démarche. Elle demanda d'un ton modeste, mais ferme, au Marquis s'il l'aimoit ; si les convenances plutôt que l'amour n'avoient pas déterminé son choix. Blanzé ne répondit qu'en tombant à ses pieds & en les baignant de ses larmes. Ce silence énergique qui eût attendri l'ame la plus insensible si elle n'eût pas été préoccupée par une forte passion, émut celle d'Eulalie sans la changer. Aussi à plaindre que moi, lui dit elle, vous étiez digne d'un meilleur sort. Plus vos sentimens sont sincères, plus je vous dois la vérité. Vous méritez une tendresse égale à celle que vous témoignez. Je suis au désespoir de ne pas trouver dans mon cœur ce que le vôtre a droit de prétendre. Si l'estime pouvoit suppléer à l'amour, je ne balancerois pas ; mais qu'il vous suffise de savoir que je vous rendrois malheureux & moi la plus infortunée des femmes si j'avois la foiblesse d'obéir à mon père. Ayez la générosité de prendre sur vous la rupture

rupture d'une union que vous devez craindre autant que moi si vous êtes jaloux de votre bonheur.

Blanzé, pénétré de douleur, étoit si confondu de voir ses espérances détruites qu'il n'avoit pas la force de l'interrompre. Son amour-propre humilié ajoutoit au supplice de sa situation. Non-seulement il n'avoit pas intéressé une seconde fois, comme il avoit eu la présomption de l'imaginer, mais il voyoit qu'il se rendroit odieux, s'il étoit assez peu délicat pour engager le Baron à faire usage de son autorité. Malgré cette réflexion il ne put se résoudre à promettre de renoncer à un hymen dont dépendoit le bonheur de sa vie. Il conjura Eulalie de lui accorder quelque tems, pendant lequel il ne la verroit pas, pour lui laisser la liberté d'examiner encore son cœur; après quoi, s'il avoit toujours le malheur de lui déplaire, il tâcheroit de conserver son estime par une soumission aveugle à ses volontés. Pour ôter tout soupçon à M. d'Olbi, il devoit supposer une absence indispensable de peu de jours.

Eulalie fut sensiblement touchée de voir le Marquis se prêter à ses vues avec tant de condescendance, malgré l'excès de

B

son amour : cependant elle n'en resta pas moins déterminée à rentrer au couvent.

Verfan , qui avoit été témoin de l'entretien , lui dit tout ce que son attachement & le vrai mérite de Blanzé lui inspiroient. Elle lui représenta que l'inconnu pouvoit être marié , ou d'une condition qui mettroit des obstacles invincibles à son bonheur ; que tout l'amour qu'il lui avoit témoigné n'étoit qu'un propos d'usage au bal , qu'on en disoit autant à toutes les femmes , & à de moins belles qu'elle... Non , non , ma chere Verfan , interrompit vivement Eulalie , cela ne se peut ; j'ai senti son cœur battre avec violence. Comme il me donnoit la main pour sortir de ma loge , mon bras s'est appuyé sur son sein : ah ! il étoit tout aussi tremblant que moi. D'ailleurs , j'ai lu dans ses yeux qu'il en éprouvoit beaucoup plus qu'il n'osoit en exprimer. S'il étoit vrai qu'il vous aime autant que vous le croyez , lui dit Verfan , il auroit déjà tenté l'impossible pour vous voir ; s'il étoit libre , s'il pouvoit aspirer à votre main , il n'auroit pas laissé au Marquis le tems de vous demander.

Le raisonnement de Verfan étoit si juste qu'il désespéra Eulalie , sans détruire

la fatale prévention. Des larmes de dépit & de douleur furent son seul refuge ; elle n'envioit plus que la liberté de les répandre sans contrainte : elle feignit une indisposition pour jouir de la foible consolation de s'entretenir sans cesse de celui qu'elle aimoit. Plus on avoit élevé de doutes dans son esprit , plus elle trouvoit dans son cœur de motifs d'espérer. Elle alloit même jusqu'à prier Versan de lui épargner ses conseils , de ne lui offrir que des idées flatteuses. Blanzé étoit presque aussi malheureux qu'elle. Il sentoit qu'il avoit porté atteinte à son bonheur par un mouvement d'amour-propre impardonnable lorsqu'il s'agit d'un intérêt aussi pressant. Il formoit mille projets pour réparer sa faute , mais n'en trouvoit aucun de possible. Quelquefois il se flattoit d'être son propre rival ; d'autres instans il se croyoit forcé de renoncer à ce dernier espoir. Elle auroit dû , se disoit-il , me reconnoître ; ou du moins , si quelque chose en moi l'avoit intéressée , elle auroit retrouvé des rapports qui auroient déterminé son choix. Mais hélas ! je n'en fus jamais l'objet. Tout en disant qu'il n'en devoit pas douter , l'amour le ramenoit insensiblement à une confiance qui

relevoit son courage. Enfin , après avoir passé plusieurs jours dans une perplexité déchirante, il imagina de solliciter la permission de se présenter à Eulalie sous le déguisement qu'elle lui avoit vu au bal, Pour parvenir à son but, il écrivit à la femme-de-chambre, sans lui confier qui il étoit. Mais, se doutant, d'après ce qui s'étoit passé en sa présence, qu'elle avoit la confiance de sa maîtresse, il la prioit de donner à Eulalie la lettre incluse dans la sienne, lui promettant une récompense proportionnée à son zèle, l'assurant d'ailleurs que ses vues étoient honnêtes,

Dans la lettre adressée à Eulalie il marquoit que des raisons de la plus grande importance l'obligeoient à lui demander la faveur d'un entretien où elle admettroit tels témoins qu'elle jugeroit à propos, excepté son père & sa tante. Il finissoit par les protestations de l'amour le plus tendre & le plus respectueux, témoignant un regret mortel de n'avoir pas été à portée de faire une demande dont dépendoit sa félicité.

Verfan, après avoir lu la lettre à son adresse & celle de sa maîtresse qui n'étoit pas cachetée, hésita si elle devoit lui en faire part. Son premier mouvement fut

de les renvoyer, ensuite de les communiquer au Baron. La crainte de voir périr de langueur Eulalie, dont l'amour sembloit s'accroître en raison de l'impossibilité de le contenter; d'un autre côté, redoutant les suites d'une passion malheureuse, à laquelle elle ne vouloit pas prêter son ministère; tout cela réuni lui caufoit une inquiétude si vive qu'Eulalie s'apperçut de son agitation. Chaque passion a, pour ainsi dire, son instinct, & celui de l'amour surpasse les plus savantes combinaisons. Cette impérieuse affection de l'ame qui voit tout en elle, qui rapporte tout à elle, même les choses qui lui sont étrangères, fait deviner ce qui l'intéresse, quelque voile qui le couvre.

Envain Versan voulut déguiser la véritable cause de sa peine sous le prétexte d'une affaire personnelle; la sensible Eulalie n'y fut pas trompée. Elle la pressa avec tant d'instances qu'elle découvrit tout. La joie d'Eulalie alla jusqu'au délire. Elle embrassa mille & mille fois Versan; elle la força d'accepter un bijou de prix; elle auroit voulu qu'il eût été en son pouvoir de lui faire sa fortune. Dans les premiers transports d'un cœur passion-

36 MERCURE DE FRANCE.

né, tous les trésors du monde ne paroissent qu'un point auprès du bonheur qu'on se promet. Eulalie se trouvoit déjà si heureuse par l'espérance de revoir son cher inconnu, qu'elle auroit donné non-seulement ce qu'elle possédoit, mais tout ce qu'elle pouvoit prétendre, pour jouir un seul moment de la vue de son vainqueur. Cependant elle trouvoit singulier qu'il voulut reparoître sous son habit de bal : néanmoins ce mystère, en l'inquiétant, n'en piquoit que davantage sa curiosité. Il ne s'agissoit plus que de trouver les moyens de recevoir chez elle un homme masqué. Versan lui en fit sentir les inconvéniens & le danger. Ne pouvant rien gagner sur son esprit, elle crut devoir se servir du seul motif capable de la faire renoncer à une démarche aussi imprudente. Elle lui dit qu'elle se feroit un tort irréparable dans l'opinion de l'inconnu, en acquiesçant à une entrevue qui étoit contre la bienséance de son âge & de son sexe. Le véritable amour rend jaloux de l'estime. Eulalie, craignant par-dessus tout de perdre celle de son amant, la chargea de lui répondre elle-même. Versan pria sa maîtresse de dicter ce qu'elle devoit écrire ; & , comme elle avoit déjà

mis *Monsieur*, Eulalie lui dit en rougis-
 sant : je t'en prie, efface ce mot ; il lui
 feroit de la peine. — Mais, Mademoi-
 selle, c'est l'usage ; sur-tout lorsqu'on ne
 connoît pas les personnes. — Oui, ma
 chère bonne ; mais celui-là ne m'est pas
 inconnu. Ne l'ai-je pas vu, entendu ? Ne
 m'a-t-il pas parlé ? N'avons-nous pas passé
 plusieurs heures à causer ensemble ? En
 vérité, Versan, vous avez des idées étran-
 ges. Je fais bien ce que je fais, & mon
 cœur ne se trompe pas. Commence, je
 t'en conjure ; — Voyons, Mademoiselle.
 Que faut-il mettre ? .. — « On me char-
 ge de vous dire qu'on est pénétrée de la
 » plus vive douleur d'être forcée de vous
 » refuser. » — Ah ! Mademoiselle,
 pour cette fois vous me ~~permettez~~ ^{permettez} de
 vous désobéir. Je n'écrirai jamais cela.
 Quelle idée donneriez-vous de vos sen-
 timens ? Il seroit en droit d'écrire que
 vous l'aimez à la passion. — Hélas ! ma
 chère Versan, il ne se tromperoit pas. —
 J'en conviens, Mademoiselle ; du moins
 ne faut-il pas qu'il le sache. — O Ciel !
 quelle barbare maxime ! Quoi ! je l'aime
 plus que ma vie, & il faut qu'il l'ignore !
 Hé bien ! ne me demande plus ce que tu
 dois dire. Je t'en laisse la maîtresse ; seu-

32 MERCURE DE FRANCE.

lement je te conjure de ne pas l'affliger par trop de rigueur.

Verſan, attentive à ne pas compromettre la réputation de ſa jeune maîtrefſe, écrivit comme il convenoit, ſans cependant ôter tout eſpoir au Marquis. Blanzé ouvrit en tremblant la réponſe. Désolé des obſtacles qu'on apportoit à ſes vœux, il héſitoit ſ'il ne devoit pas ſe faire connoître pour l'homme myſtérieux du bal. Mais, outre qu'il commençoit à douter du ſuccès d'après la triſte épreuve qu'il avoit faite, il craignoit qu'Eulalie ne le revoyant pas ſous l'ajuſtement avec lequel il avoit eu le bonheur de lui plaire, ne le méconnoît. D'ailleurs ſon amour-propre, déchû par ſa première tentative, ne laiſſoit à ſon cœur éperdu d'autre eſpoir que la reſſource d'une illuſion qui lui avoit été ſi avantageuſe. D'après ſes idées, il lui étoit très-important d'en faire uſage une ſeconde fois.

Il récrivit à Verſan. Après avoir donné les éloges les plus flatteurs à ſa prudence, à celle d'Eulalie, il dit qu'une circonſtance dont dépendoit peut-être l'accompliſſement de ſes vœux le forçoit malgré lui d'inſiſter ſur ſa première demande : qu'au ſurplus, trouvant les objections d'Eul-

lalie trop justes, il consentoit que M^{de} d'Angelot fût dans la confiance, & témoin de l'entrevue qu'il sollicitoit.

Ce dernier article calma les inquiétudes de la prudente Versan; mais il jeta Eulalie dans une nouvelle peine. Elle ne pouvoit se résoudre à confier à sa tante la situation de son cœur. Une certaine pudeur, & plus que cela la crainte de trouver M^{de} d'Angelot opposée à une démarche déplacée, attendu les termes où elle en étoit avec le Marquis, la retenoit. L'amour la rendit éloquente. Elle fit sentir la force de ses raisons à Versan, qui se laissa enfin gagner. Vaincue par les adroites louanges de l'inconnu; rassurée par les conditions imposantes qu'il proposoit, elle consentit que l'inconnu se présentât à l'hôtel sous le nom de son frère, qui, devant aller à une assemblée dans le voisinage, venoit lui montrer son déguisement.

Blanzé attendoit la réponse avec des angoisses mortelles. Rassuré par ce qu'elle contenoit, il se livra aux transports de la joie la plus vive; il croyoit toucher à son bonheur. L'instant qui précède celui où l'on doit obtenir un bien ardemment désiré, est cent fois plus ravissant que la

B. L. v. 11.

34 MERCURE DE FRANCE.

possession même. Le Marquis fût exact à l'heure indiquée. Il n'avoit jamais éprouvé un tremblement égal à celui qu'il sentoit en entrant à l'hôtel. A mesure qu'il approchoit de l'appartement, il avoit des battemens de cœur, des palpitations qui lui ôtoient la faculté de respirer, & presque celle de marcher : les craintes les plus altérantes s'emparèrent de son esprit. Eulalie n'étoit pas dans une situation plus tranquille. En proie à des émotions continuelles, long-tems avant que le Marquis dût arriver, elle n'entendoit pas arrêter une voiture qu'elle ne crût que c'étoit lui; le moindre bruit la faisoit tressaillir. Quoiqu'on ne dût pas annoncer le prétendu frere de Versan, elle craignoit qu'il ne fût rencontré par Mde d'Angelot; &, l'imaginant aussi frappée du caractère de son déguisement, elle trembloit qu'il ne fût reconnu. Cent fois déjà elle s'étoit mise à la fenêtre pour le voir plutôt : ensuite, pour calmer son inquiétude & son impatience, elle exigea que Versan allât comme par hasard dans la loge du Suisse; que là elle attendît l'inconnu & le conduisît elle-même. Enfin cet instant si désiré & si redouté par l'incertitude mutuelle arriva. En voyant Eulalie, Blanzé plia

un genou sans pouvoir proférer un mot. Il la trouva plus belle que jamais. La rendre inquiétude à laquelle elle étoit livrée, la pudeur, la joie, tous ces mouvemens donnoient à ses traits une énergie qui la rendoit plus touchante encore. A peine eût-elle parcouru des yeux le Marquis, qu'entraînée par le prestige de son imagination, elle s'écria : Ah Versan ! c'est lui, c'est bien lui, je le reconnois, & le trouble de mon cœur... Oui, c'est moi, interrompit vivement Blanzé. C'est moi qui vous adorai, qui m'attachai à vos pas dès le premier instant où je vous vis. Serois-je assez heureux pour que vous ayez daigné vous souvenir d'un homme qui ne peut vivre sans l'espoir de vous plaire. Hélas, dit tendrement Eulalie, ce que je fais aujourd'hui ne vous prouve que trop. Mais, qui êtes-vous, Monsieur ? Quel peut être le motif du mystère que vous gardez ? Et pourquoi ce masque me dérobe-t-il des traits que je me figure aisément, mais qu'aucune raison ne doit vous engager à cacher ? — Ah, Madame ! j'en ai de plus fortes que vous ne pensez. Ignorant vos secrètes dispositions, brûlant d'une flamme aussi vive que pure, j'ai craint de faire violence à votre cœur, si

36 MERCURE DE FRANCE.

je cherchois à m'assurer du consentement de M. votre père avant de connoître vos sentimens. Ma naissance, ma fortune me permettent d'aspirer à l'honneur de votre main. Si l'amour le plus tendre, si une passion sans bornes ne vous offense pas, prononcez sur mon sort, je n'hésite pas de montrer à vos yeux l'amant le plus heureux & le plus soumis : ou, si je suis condamné par votre indifférence à vous fuir, souffrez que je vous dérobe à jamais la vue du plus malheureux des hommes. — Ah, Monsieur ! que vous m'embarrassez ! quelle alternative ! Prendre des engagemens qu'une fille bien née ne doit jamais se permettre sans avoir consulté ceux qui ont droit de choisir pour elle, ou être privée de la douceur de vous connoître ! — Rassurez-vous, Madame, j'ose vous promettre qu'on n'apportera point d'obstacles à mon bonheur ; il dépend de vous seule. — Quelque penchant que j'aie à vous croire, il ne m'est pas permis de m'en rapporter à vous. Mon cœur trop prévenu m'a donné la force de résister aux vœux de mon père ; j'ai refusé un homme estimable dont l'alliance m'honoreroit & m'auroit comblée de satisfaction dans tout autre tems. Mais, si un senti-

ment invincible m'a inspiré un courage que je ne dois qu'à lui, il ne me rendra jamais coupable envers le meilleur des pères. Je ne m'exposerai point au malheur de l'affliger par la fellicitude de nœuds qu'il n'approuveroit peut-être pas. — Hé bien, Madame, si je vous répondois de son consentement, en ce cas me feroit il permis d'espérer le vôtre? — Ah Monsieur, en pouvez-vous douter? alors je ferois mon bonheur de lui obéir; c'est mon cœur qui vous le proteste. . . Blanzé, rassuré par ce tendre serment, ôta son masque. Eulalie en le voyant, jeta un cri dont l'accent fut un arrêt de mort pour le malheureux Marquis. . . Ciel! je suis trahie! Versan, vous êtes un monstre, dit-elle en reculant quelques pas. La surprise, l'effroi, la douleur, la confusion se peignoient tout-à-la-fois sur son visage.

Blanzé, confondu d'un dénouement si imprévu, n'avoit pas la force de s'éloigner d'un lieu où il inspiroit presque de l'horreur. Après un silence douloureux, pendant lequel il cherchoit encore à douter de son malheur, il osa tenter de faire expliquer Eulalie une seconde fois. Elle lui déclara que, quand il seroit maître d'une couronne, quand il posséderoit

38 MERCURE DE FRANCE.

tous les avantages imaginables, ni lui ni tout autre n'obtiendrait sa main, excepté l'inconnu dont elle conserveroit un éternel souvenir. Le Marquis, trop convaincu par l'inutilité de ses sermens que rien n'étoit capable de la faire revenir de sa prévention, la quitta, le désespoir dans l'ame, se repentant amèrement de ne s'être pas démasqué avant de sortir du bal, & de ne s'être point fait présenter ensuite par le chevalier de Closel.

Dès que Versan fut seule avec sa maîtresse, elle mit tout en œuvre pour lui démontrer son innocence & la convaincre que le Marquis étoit réellement le même qu'elle avoit vu au bal. Eulalie n'en demeura pas moins persuadée que c'étoit un complot tramé avec sa tante & son père pour la déterminer à épouser un homme qui ne lui inspireroit que de l'aversion. — Qu'on ne m'en parle plus, dit-elle avec une douleur mêlée de dépit : mon parti est pris ; dès demain je veux rentrer au couvent. — Mais songez, Mademoiselle, que vous affligerez M. votre père. D'ailleurs, qu'avez-vous à reprocher au Marquis ? Il a de la naissance, de la fortune, la passion la plus sincère, une figure agréable... — Agréable ! ah Ciel ! quelle différence de l'inconnu ! si tu l'a-

vois vu comme moi ! il n'y a rien de si beau que lui. — Mais c'est le même, Mademoiselle. — Non, non, cela est impossible ; & Blanzé a des défauts que l'inconnu ne peut avoir. Que je me trompe ou non , je renonce à tous les hommes. Elle alla trouver sa tante , lui confia tout ce qui s'étoit passé , & la supplia de faire agréer à son père qu'elle rentrât dans sa retraite.

Mde d'Angelot ne pouvant se dissimuler que son imprudence avoit été la première cause du malheur de sa nièce , la traita avec douceur , la plaignit & lui promit de se prêter à ce qu'elle desiroit. Capable elle-même de passion , elle les connoissoit trop pour faire violence à celle d'Eulalie. Quoiqu'elle ne fût qu'idéale , elle ne se permit seulement pas de lui représenter la bisarrerie de sa prévention , persuadée que la liberté & le tems détruiroient plutôt sa chimère , que des persécutions qui ne produisent ordinairement qu'une opiniâtreté réciproque.

Peu de jours après Mde d'Angelot conduisit sa nièce au couvent. Elle lui promit qu'on ne troubleroit point sa solitude , & qu'au moindre signe elle voleroit à son secours. Tant d'indulgence pénétra Eulalie , & lui fit sentir plus vivement la perte

40 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle faisoit en se séparant d'une parente qui la traitoit en véritable amie ; mais ni les bontés de sa tante, ni les instances de son père , rien ne fut capable de détruire sa fatale prévention.

Par Mde Benoît..

LE P A P I L L O N. Idylle.

AIMABLE Papillon, qui voles dans les plaines,
Folâtrant avec les zéphirs,

Hélas ! pour écouter le récit de nos peines ,
Suspens le cours de tes plaisirs.

Pour toi , dans un parterre à l'envi Flore étale
Mille différentes couleurs ;

Pour toi , dès le matin l'amante de Céphale
D'un regard enfante les fleurs.

Que ton sort est charmant ! nuls soins , nulle fatigue :

La paresse est ta déité ;

Et, vivant dans tes jeux , la terre te prodigue
Ce que tu n'as point acheté.

Pour nous qui, sans travail, ne recevons rien d'elle,
Nous l'arrosons de nos sueurs ;

Et, trop souvent ingrat , le sein de l'infidelle
Est encor baigné de nos pleurs.

Tels sont nos deux destins : aussi , lorsque l'aurore

Vient satisfaire tes desirs,
 Son aspect dans nos cœurs ne fait souvent éclore
 Que la tristesse & les soupirs.
 D'un tranquille sommeil trop cruelle ennemie,
 Lui dis-je quelquefois tout bas,
 Si tu viens pour troubler le repos de ma vie,
 Retourne, aurore, sur tes pas.
 Elle poursuit sa course; &, sans que rien t'engage
 Dans des projets ambitieux,
 Par le calice étroit des fleurs de ce rivage,
 Papillon, tu bornes tes vœux.
 Jusqu'aux climats qu'arrose & l'Indus & le Gange
 Nous cherchons la félicité;
 Mais, quand nous nous flattons de goûter sans
 mélange
 Un bien qui nous a tant coûté,
 Et les soucis rongeurs, & les craintes mortelles
 Qu'escortoient les chagrins amers
 Viennent nous enlever le trésor sur leurs ailes
 Et lui font repasser les mers.
 Aimable Papillon, qui voles dans ces plaines,
 Folâtrant avec les zéphirs,
 Je ne finirois point à te conter nos peines:
 Reprens le cours de tes plaisirs.

Par M. de M-S.

VERS pour Madame la Comtesse de T...

QUAND exprès pour être adorée
 Vous formèrent les Immortels ;
 Que plus belle que Cythérée ,
 Vous partageâtes ses autels ;
 Combien conçut-elle d'alarmes ,
 Voyant ainsi des dieux les desseins accomplis ?
 Mais bientôt l'emporta l'intérêt de son fils ;
 Contente de voir , par vos charmes ,
 Accroître chaque jour l'empire des amours ,
 De sa ceinture encor vous orna l'Immortelle.
 Mais , belle T... , croyoit-elle
 Que vous la garderiez toujours ?

Par Mlle Th...3

LE CAFÉ BORGNÉ.

Proverbe.

P E R S O N N A G E S :

Mde la Veuve Lavade , maîtresse du café
 de l'Abondance.

TROTIN , son garçon de boutique.

M. TREPANILLAC , Gascon & chirurgien-
 chamberlan.

M. FRAC, maître tailleur.

M. TRESSANT, maître perruquier.

La scène se passe dans un de ces petits cafés qui ne sont guère fréquentés que par des artisans qui vont le soir y boire de la bière & jouer aux dames.

SCÈNE PREMIÈRE.

Mde LAVADE, M. TREPANILLAC,
M. FRAC : les deux derniers jouant aux
dames auprès du poêle.

M. TREPANILLAC.

JE bous souffle, M. Frac.

M. FRAC. Oh ! je vous souffle, je vous souffle : un moment, ma dame n'est pas jouée.

M. TREPANILLAC. Eh bien, reposez en paix votre dame, & prenez, c'est votre métier... non pas celle-là... justement, nécessité pour ce côté.

M. FRAC. Eh bien, j'en prends deux.. Ah ! misérable ! j'en donne trois.

M. TREPANILLAC. Moins qu'é cela, M. Frac... J'en prends qu'é cinq d'une main... Prenés encore cellé-ci... Bon,

44 MERCURE DE FRANCE.

& moi jé mé contente dé ces deux seulettes... Un moment , M. Frac , un moment de réflexion , uné fontange à cette dame pour qu'ellé sé promene.

M. FRAC. J'ai perdu , j'ai perdu.

M. TREPANILLAC. Vous avés dé grandes résources , M. Frac , rétournés - vous du côté de la liziere.

M. FRAC. Oh ! vous avez beau plaisanter ; si j'avois pris garde à mon jeu.

M. TREPANILLAC, *chantant*. Cé qué je dis est la vérité même.

M. FRAC. Oh ! vous avez beau gâconner , si j'étois à mon jeu , vous dis-je.

M. TREPANILLAC. Lé fait est constant, vous êtes plus fort ; mais bous avés la distraction contre vous , car pour lé fond du jeu , qué je quitte la vie toute à-l'heure si mortel lé possède comme vous. (*arrangeant les dames*) Allons le tout d'aujourd'hui.

M. FRAC. Non, je ne suis pas en train ; j'ai la tête trop occupée ; il faut que je coupe deux habits écarlatte , & je n'ai que treize aulnes d'étoffe.

M. TREPAN. Miséricorde , c'est donc pour le colosse de Rhodes ; ah ! M. Frac , jé suppose que bous pouvés , sur cette coupe , mé léver largement une ligature.

M. FRAC. Ah ! ah , chacun fait son métier , M. Trepanillac.

M. TREPAN. Malpeste , jé consens qué vous possédés lé votre : lé ciseau se joue dans votre main , . . Allons encore une partie.

M. FRAC. Non , pas davantage.

M. TREPAN. Mde Lavade , écrivés donc , si c'est votré bonté , trente-quatre rasses de café & vingt - neuf bavaroises pour lé compté de M. Frac & au profit de votre serviteur.

TROTIN , *en essuyant une table à côté.*
Vous voilà nourri pour quinze jours.

M. TREPAN. Un^m moment , garçon , ne perdons pas la tête , une buche au poêle.

Mde LAVADE , *d'un air revêché.* Un verre d'eau & la gazette , n'est-ce pas ?

M. TREPANILLAC. Je vous apporterai demain , sans faute , cette chanson qué je vousai promise.

Mde LAVADE. Oh ! pour des chansons on n'en manque pas avec vous.

M. TREPAN. Et le billet dé comédie , cé sera pour dimanche , sans faute.

Mde LAVADE. Après la grand . . .

M. TREPANILLAC. Que jé fondé près

46 MERCURE DE FRANCE.

dé ce poêle comme la glace, si je manque d'une seconde ; quand jé vous dis qué jé lé dois recevoir de Mlle Sautreda , la première figurante de la comédie , qué j'ai guérie récemment & qui doit lé demander à M. Pirouette , premier figurant , qui s'est chargé de l'obtenir à M Piano , 3^e violon dé l'orquestre , qui n'attend qué lé moment favorable pour lé réquérir dé la femme dé chambre dé Mlle Camille.

Mde LAVADE. Oh ! je vois que c'est immanquable.

M. TREPAN. *en montrant le damier à M. Frac.* Eh ! bian , qué dit lé cœur.

M. FRAC. Non , je suis trop distrait ; je sens que je perdrois aujourd'hui jusqu'à ma perruque.

Mde LAVADE. Peste ! vous jouez gros jeu.

M. FRAC. Il est vrai que je ne saurois trouver un perruquier qui me coëffe à l'air de mon visage.

M. TREPANILLAC. Mde Frac ne s'en mêle donc pas ?

Mde LAVADE. Taisez-vous , mauvais plaisant.

M. TREPANILLAC. Sérieusement ; jé fais caution pour cette affaire ; si vous

voulez je parlerai au meilleur coëffeur de Paris; j'éfus garçon major* dans la boutique, tandis que j'étudiai à St Côme : Mde le connoît ; c'est M. Tressant, le voisin.

Mde LAVADE. C'est la vérité. Oh ! pour celui-là, c'est un habile homme ; mais c'est à savoir s'il voudra, il est si occupé.

M. TREPANILLAC. Jé m'é charge de la négociation. Il vient ici cé soir. S'il vous prend en amitié, votre affaire est bonne; il faut le flatter, entendés - vous ; né l'a pas qui veut ; tenés, le voilà ; il vient peut-être ici... justement.

S C È N E I I.

M. TRESSANT & les précédens.

M. TRESSANT *est coëffé avec un petit bonnet, sur lequel il y a peu de poudre, mais peigné avec le plus grand soin ; son habillement est un surtout de drap gris, une veste & une culotte de satin de pareille couleur, des bas de soie à côté, assortis au reste, & une très petite canne*

* On appelle *Major*, dans les boutiques de per-
ruiquier, un garçon chirurgien qui n'y fait que le
métier de barbier.

48 MERCURE DE FRANCE.

*à pomme d'or , avec laquelle il se joue :
tout le monde se lève , quand il entre.*

M. TRESSANT , sans regarder Trepainillac , ni Frac qui se tiennent debout.
Bon jour à la Dame de céans , toujours charmante , quoiqu'un peu mal coëffée.

Mde LAVADE. Ah ! M. Tressant , quand vous vouliez bien en prendre la peine , cela alloit mieux.

M. TRESSANT. Il y a long-tems , Mde Lavade , il y a long-tems de cela ; mais , je dis , envoyez-moi votre coëffeur , je lui donnerai des conseils , si je puis en trouver le moment..... Pas la minute à moi , ma chère , pas la minute : je fors un instant de mon atelier pour me dissiper ; je ne fais auquel entendre , sept garçons , quatre apprentifs , dix tresseuses , trente perruques à rendre toutes les semaines pour tous les ordres de l'état , sans compter les étrangers , qui me persécutent , je dis ; c'est Vienne en Autriche ; c'est Londres en Angleterre ; c'est Madrid en Espagne : de tous les coins & recoins des quatre parties du monde : si j'avois voulu la pratique du Grand Seigneur de Constantinople ; mais je n'ai pas voulu de ces huguenots-là : pour la Province , il y a long-tem , que
je

je l'ai remerciée , je n'y aurois pas suffi ; & puis , je dis , on voit tomber son ouvrage dans les mains d'un misérable barbier , qui vous l'arrange en deux coups de peigne , cela ne faizaucun honneur.

M de LAVADE. Voilà ce que c'est que la réputation ; je voudrois bien que ma boutique fût achalandée comme la vôtre. (*Au mot de boutique , M. Tressant fronce le sourcil.*)

M. TREPANILLAC. Voilà M. Frac qui ne manque pas de talens , & qui , sur la renommée de votre réputation , M. de Tressant , desire cultiver votre connoissance.

M. TRESSANT , *regardant Frac avec protection* , Monsieur est artiste aussi , apparemment ?

M. FRAC. Je me picque d'habiller ce qu'il y a de mieux à la Cour.

M. TRESSANT. Monsieur est tailleur ; mais c'est z'un métier z'assez honnête , quoiqu'on en dise , sur tout , je dis , quand on z'y a de la réputation.

M. FRAC , à M. Tressant. Monsieur souhaiteroit-il me faire l'honneur d'accepter un doigt de biere ?

M. TREPANILLAC. Oui , Monsieur
C

50 MERCURE DE FRANCE.

Tressant l'aime beaucoup ; holà , garçon , n'entendés - vous pas ? Monsieur demande de la biere.

M. FRAC , *au garçon.* Vous monterez tout de suite deux bouteilles , des échau-dés.

Mde LAVADE , *au garçon.* Prenez la corbeille , allez en chercher , & vous diminuerez ceux qu'on a rapportés , ce matin.

M. TRESSANT. Ce n'est pas la peine , je boirayz'un verre de biere seulement.

M. TREPANILLAC. Vous avés raison , & moi j'aime mieux une croûte de votre pain de ménage.

TROTIN , *en versant la biere.* Cela est plus solide.

TREPANILLAC , *au garçon* Hola , ne faites pas tant mousser.

M. FRAC. Si Monsieur de Tressant vouloit bien me permettre d'avoir l'honneur... (*M. Tressant approche son verre d'un air distrait, & Frac , après avoir bu , fait signe à Trepanillac de proposer la perruque.*)

Sur ma foi , d'honneur , jé né mé lasse point d'admirer la grace de cette coëffure de Monsieur Tressant ; c'est une simplicité , une élégance , un jé né fais quoi.

M. TRESSANT. C'est ce que me disoit ce matin le Prince de... qui se plaignoit que les siennes n'alloient jamais bien ; mais , Monseigneur , je dis , c'est que vous autres Grands , vous ne savés pas porter une perruque , il faut connoître la marche de cela , je dis : il y a un art à faire une coëffure , il n'y en a pas moins à la porter ; c'est une tournure , un effet pitoresque là je dis...

TREPANILLAC. Eh Monsieur Tressant , comme vous avés un goût délicat ; c'est ce que me disoit tout-à-l'heure Monsieur Frac , Monsieur voudroit pour tout au monde , que vous lui fissiez...

TRESSANT. Et le Duc de... avec qui je déjeûnois avant hier , il me jurois qu'il n'avoit jamais vu personne raisonner son art d'une façon aussi là...

M. FRAC. *très-affectueusement*. Si c'étoit la bonté de Monsieur-

M. TRESSANT. Il est vrai que cela ne paie pas , il me doit dix - huit cens livres.

TREPANILLAC. Une petite requête de la part de Monsieur Frac , quatre cheveux seulement arrangés de votre main....

M. TRESSANT. Et le Président de...?

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Oh il a du goût celui-là pour sa coëffure , il a profité des principes que je lui ai donnés ; mais on n'en peut tirer un sou , il me doit près de mille écus.

M. FRAC. Moi je suis dans le même cas ; mais cela n'empêche pas que je ne paie comptant , & sans marchander , quand une chose me plaît : si par votre moyen je pouvois espérer.....

M. TRESSANT , *souriant*. Je vous vois venir , M. Frac , je vous vois venir ; ce seroit avec plaisir , mais je vous prévins que cela seroit long. Je n'ai plus guère , pour cette année , que six cens coëffures à fournir , & vous voyez que je n'ai pas trop de marge.

M. FRAC. Eh bien , pour le nouvel an.

M. TRESSANT. Nous verrons dans le tems , comme dans le tems.

M. FRAC. Si vous vouliez , toujours , avoir la complaisance de me prendre une mesure , cela vous engageroit peut-être plutôt.

M. TRESSANT , *éclatant de rire*. Une mesure , ah ah ah. Une mesure : est-ce que le génie a besoin de mesure ? oh cela ne se traite pas comme une culote , Monsieur Frac.

M. FRAC. Le génie n'a pas besoin de mesure , mais la tête est , je crois , comme le corps , il faut bien pour connoître la proportion...

M. TRESSANT. Point du tout , je dis ; j'envisage une figure , je fixe les traits d'une physionomie , & je vois d'un-coup-d'œil , ce qui convient au caractère du visage.

M. FRAC , à *Trepanillac*. Tous nos complimens sont inutiles , ceux qu'il se fait lui-même , ne lui laissent seulement pas le tems de nous écouter.

TREPANILLAC , *bas*. Laissez-moi faire : (*haut*) Ah Monsieur , si Monsieur l'ambassadeur , pour qui vous faites cet habit ponceau , brodé d'or , entendoit raisonner M. Tressant , qu'il seroit content ; c'est un amateur de coëffure , c'est un curieux celui-là : ne vous disoit-il pas hier , qu'il ne trouvoit que des cruches pour lui faire des perruques. En lui portant son habit , il faut lui dire que vous avés trouvé son affaire : s'il se coëffoit une fois de M. Tressant , M. Tressant coëfferoit bientôt tous les étrangers. (*M. Tressant regarde , avec attention , M. Frac.*) Oh je connois M. Frac , vous n'avés pas besoin

54 MERCURE DE FRANCE.

de le regarder ; il est homme à le faire ; je ne connois personne au monde de plus serviable.

M. TRESSANT, *plus affectueusement*. Ce n'est pas cela que j'examine , je regarde que M. Frac porte une figure qui invite à le coëffer.

M. FRAC. C'est ce que me dit tous les jours Madame Frac.

M. TRESSANT, *portant la pomme de sa canne sous le menton de M. Frac*. Regardés moi z'en face... là... pas tout-à-fait bien... tournés à présent la tête de trois quarts.

M. FRAC. Comment dites-vous , vous trouvés que ma figure a trois quarts de long.

M. TRESSANT, *regardant Madame Lavade avec un sourire de pitié , qui retombe sur M. Frac*. Et non , mon cher ami , que l'on voie les trois quarts de votre figure... bon... de profil à présent ; vous savés ce que c'est qu'un profil peut être... fort bien , à merveille , je dis , votre tête est là (*en mettant le doigt sur le front*) je vous ferois mille coëffures , sans en manquer une.

M. FRAC. Cela seroit bien long.

M. TRESSANT *Pas tant que vous croyés,*

un instant ; je dis , un instant (*il réfléchit de l'air d'un homme occupé du plus grand projet*) tout juste. Hola Trotin , allés vous en à la maison , dites à mon premier Commis qu'il m'apporte là... ce petit bonnet indécis , commandé pour M. l'abbé C... lorsqu'il sort à pied le soir... il sait bien ce que c'est... Au surplus... oui , justement , c'est le numero 784. Il faut avoir tout cela dans la tête , je dis , si l'on n'avoit pas un certain ordre , on n'y tiendrait pas.

M. FRAC. Ah , Monsieur , vous me faites le plus grand plaisir ; dites-moi , s'il vous plaît...

M. TRESSANT. Eh non , ce n'est pas la question ; c'est qu'il falloit m'appri-voiser avec votre figure : il falloit saisir , vous comprenés bien , za présent c'est la plus petite chose du monde , & je me flatte que vous allés convenir que j'ai mon coup-d'œil juste. Oh , pour cela , c'est mon fort que le coup-d'œil , & le coup de peigne : voilà tout mon secret.

M. TREPANILLAC. Oh vous ne dites pas tous vos autré coups.

S C È N E I I I.

LES PRÉCÉDENS , UN GARÇON PERRU-
QUIER , *avec une veste blanche croisée,
les cheveux relevés , avec un peigne & un
grand linge autour de lui.*

M. TRESSANT , à M. Frac. Dépouil-
lés cette infamie. (*Après que M. Frac
a ôté sa vieille perruque , M. Tressant s'as-
sied ; & le fait mettre à genoux entre ses
jambes*) point de façon , je dis , c'est
mon usage , je ne coëffe pas autrement
tous nos Seigneurs. (*Il pose la perruque ,
la serre , & rejette le peigne que son garçon
lui présente , il appuie légèrement la main ,
relève quelques cheveux avec une grosse
épingle , & dit du ton le plus grave*) levés
vous , & regardés dans cette glace. (*Toute
l'assemblée bat des mains , & il se promène
dans le caffè , d'un air satisfait.*)

M. FRAC. Eh Monsieur , si vous vou-
lés m'en faire une , il n'y a rien que...

M. TRESSANT , *toujours plus digne.*
Fi donc , je ne travaille point par inté-
rêt ; j'aime mon art , & je suis charmé
qu'il soit utile à un galant homme.
(*Frac veut ôter la perruque*) Eh bien
le malheureux , qu'est-ce qu'il veut
faire ?

M. FRAC. Mais votre Garçon attend pour la renporter.

Eh non, vous dis je, elle est sur votre tête, elle y va passablement, il faut qu'elle y reste: on en fera une autre.

M. FRAC, *transporté, saute au cou de Tressant.* Ah Monsieur Tressant, il faut que je vous embrasse: tenés, mon ami, (*il donne un petit écu au Garçon.*) Voilà pour avoir des aiguilles; Trotin, Garçon, Madame Lavade, vîte une toupette d'eau des barbades, de scubac, d'huile de Vénus, ce qui fera le plus de plaisir à M. Tressant. (*Il se regarde dans la glace.*) Allons donc, Garçon, des biscuits, des massépains, des macarons, ce que M. Tressant aime le mieux..... Ma femme va être bien contente, car nous avons toujours querelle sur ma coëffure: oh elle ne me connoîtra pas!

TREPANILLAC, *en prenant la vieille perruque de M. Frac du bout des doigts.* Et cette relique, où l'enchaîserons-nous?

M. FRAC. Ma foi, où il vous plaira.

TREPANILLAC, *à Trotin.* Tiens, garçon, tu ne diras pas que j'en ai donné jamais rien.

TROTIN. Bien obligé, gardez-là pour vous.

TREPANILLAC. Mon avis est qu'on en

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

faîte un sacrifice en l'honneur de la gloire de M. Tressant : allons , un holocauste. * (*Il la prend avec les pincettes , la met dans le poêle , & , tandis qu'elle grille , il veut faire danser M. Frac , M. Tressant & Madame Lavade au-tour du poêle ; mais la gravité de M. Tressant s'y oppose.*

M. FRAC , *en mettant la main à la poche.* Voilà qui est fort bien , mais parlons d'affaire.

M. TRESSANT. Fi donc , vous dis-je ; fi donc , c'est une misère.

M. FRAC. Mais , Monsieur , encore faut-il.

M. TRESSANT. Eh bien , nous arrangerons cela , la plus petite chose du monde , un rien ; vous me ferés une culotte de velours noir.

M. FRAC , *avec embarras.* Pardonnés moi , c'est que...

M. TRESSANT. Oh , j'entends ; c'est qu'il faut que vous me preniez la mesure vous , n'est-ce pas ?

M. FRAC. Non , Monsieur , c'est que....

* On entendoit par holocauste les sacrifices où toute la victime devoit être brûlée , sans qu'il en demeurât rien pour les prêtres.

M. TRESSANT. Vous êtes pressé d'ouvrage, tant mieux ; je ne le suis pas moins, à votre aise, Monsieur Frac, à votre aise.

M. FRAC. Ce n'est pas tout-à-fait cela, c'est que...

M. TRESSANT. C'est que vous trouvez que ce seroit trop cher peut-être ; mais je vous avertis qu'il ne sort point de coëffure de chez moi, à moins de quatre louis, & je vous traite, comme vous voyés, en ami, en artiste.

M. FRAC. Oh, Monsieur, bien de l'honneur à moi, je n'y regarde pas de si près ; c'est seulement...

M. TRESSANT. C'est que, c'est que, expliqués vous donc.

M. FRAC. Excusés moi, Monsieur, si je prends la liberté de vous dire.... mais c'est que je vous dirai que je ne travaille que pour des Seigneurs.

M. TRESSANT, *est d'abord indigné de cette insolence, puis il éclatte tout-d'un-coup.* Comment, Monsieur Frac, que pour des Seigneurs ? & moi, jamais pour un manant de Tailleur (*& il lui arrache sa perruque de dessus la tête.*)

Frac est d'abord tout interdit de se trouver sans perruque ; mais il prend

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

son parti , & enlève celle de Tressant ; qu'il métamorphose à son tour en enfant de cœur , & il se sauve en se coëffant avec. Les bras tombent au sublime M. Tressant , & Madame Lavade & le Garçon de boutique étouffent de rire de voir cette tête pélée & cette figure stupidement étonnée , ne pas songer seulement à se couvrir de celle qu'il vient d'ôter au Tailleur , & qu'il tient encore dans sa main.

M. TREPANILLAC. Vous allés faire un rhume , Monsieur Tressant , & puis il faudra que je vous guérisse ; mettez dessus sans façon , point de cérémonie.

M. TRESSANT , *sort furieux.* L'insolent me le paiera quelque jour , toz'ou tard.

M. FRAC. Un instant permettés , je suppose en cette occurrence , que c'est vous qui avés tort , car vous ne pouvés ignorer le proverbe.

*Traduction de l'Ode VII. d'Horace ,
Livre I^{er}. Diffugere nives , &c.*

A T O R Q U A T U S .

TOUT change & renaît dans nos champs ,
La terre reprend sa verdure ;

Les arbres, de leur chevelure,
 Recouvrent les doux ornemens.
 Les fleuves, le long de leurs rives,
 Repriment, des ondes captives,
 La fougue & l'effort impuissant.
 La cour des Graces, des Nayades
 Et des tendres Hamadryades
 Dansent sur le gazon naissant.

Ce prompt changement t'avertit
 Que rien n'est ici-bas durable,
 Et que le tems impitoyable,
 A ses lois tout assujétit.
 Du zéphir l'agréable haleine
 Chasse l'aquilon, & ramène
 De Flore le séjour heureux.
 Cérès lui succède; Pomone
 La suit, & rappelle l'automne
 Que bannit l'aquilon fougueux.

Cependant la lune en son cours
 Répare bientôt les journées;
 Les mois, les saisons, les années,
 Ne s'écoulent pas pour toujours.
 Mais, quand la mort nous précipite
 Dans ces lieux que Tullus habite,
 Où nous tendons à chaque instant,
 Privés alors de la lumière,
 Que sommes-nous ? ombre, poussière;
 Rebut de l'être & vil néant.

62 MERCURE DE FRANCE.

Qui fait , ami , si le destin
Plus long-tems te laissera vivre ;
Si pour toi le jour qui doit suivre
Fera luire un nouveau matin ?
Rejette un avenir frivole ,
Profitant d'un tems qui s'envole ,
Jouis de tes biens le premier.
Pour vivre & pour mourir en sage ,
Il faut , d'un injuste héritage ,
Frustrer un avide héritier.

Quand Rhadamante , après ta mort ,
Aura prononcé la sentence ,
Le rang , la vertu , l'éloquence ,
Ne pourront plus changer ton sort.
Diane , des bords du Cocyte ,
En vain veut tirer Hyppolite ;
Thésée envain court aux enfers ,
Bravant de Pluton la menace ,
Il ne peut , par sa noble audace ,
De son ami rompre les fers.

*Cette traduction est de M. Couëdo , étudiant en
physique au collège de Vannes.*

Envoi d'un oranger à Mlle Julie Paris.

PARIS, ce petit oranger
Peut croître, s'embellir ou périr de froidure ;
Mais mon amour pour vous est de telle nature
Qu'il ne sçauroit jamais changer.

D I A L O G U E

Entre VIRGILE & CHAPELAIN.

V I R G I L E.

QUELLE est cette ombre qui s'obstine
à me suivre ?

C H A P E L A I N.

Pardon ; ce fut mon foible dans l'autre
monde comme dans celui-ci.

V I R G I L E.

Vous fûtes donc poète ?

C H A P E L A I N.

Je n'en fais rien ; je rimai pour faire
plaisir à ma mère.

64 MERCURE DE FRANCE.

V I R G I L E.

Dans quelle langue écrivîtes-vous ?

C H A P E L A I N.

En françois, autant que je le pus.

V I R G I L E.

Vous fîtes apparemment des rondeaux,
des triolets, des ballades ?

C H A P E L A I N.

Je fis un poëme épique.

V I R G I L E.

Un poëme épique ? Excusez - moi ; je
parle , peut - être , à un homme qui m'a
fait oublier.

C H A P E L A I N.

Rassurez-vous ; je n'ai jamais ni tiré de
l'oubli, ni fait oublier personne.

V I R G I L E.

Et pourquoi donc faire un poëme épi-
que ?

C H A P E L A I N.

Il faut bien faire quelque chose. Ce
projet seul me fit regarder comme le pre-

M A R S. 1771. 65

mier génie de mon siècle; & tant que l'ouvrage resta entre mes mains, je fus l'objet de la vénération publique.

V I R G I L E.

Vous aviez là un beau secret. L'essentiel étoit d'en faire éternellement usage.

C H A P E L A I N.

Je gardai trente ans mon poëme sous la clef. Il est rare qu'un auteur porte plus loin la circonspection. Mes amis & mes protecteurs me pressoient. On m'exhortoit à jouir de toute ma gloire; en un mot, on m'avoit tant de fois dit & écrit que j'étois un grand homme, qu'après l'avoir laissé croire à d'autres, je finis par le croire moi-même.

V I R G I L E.

Qu'en arriva-t-il?

C H A P E L A I N.

Je mis ma Pucelle au jour.

V I R G I L E.

Il n'y a point de mal à cela : une Pucelle n'est point faite pour se cacher toujours.

66 MERCURE DE FRANCE.

C H A P E L A I N.

Vous ne m'entendez pas , grand homme ! cette Pucelle est mon héroïne & celle de la France.. Elle délivra ce royaume du joug d'un peuple voisin , & plaça sur le trône le Roi qui devoit l'occuper.

V I R G I L E.

Elle finit , sans doute elle - même par être Reine : une femme qui raffermir un trône , mérite au moins de le partager.

C H A P E L A I N.

Elle finit par être brûlée.

V I R G I L E.

Voilà un mauvais dénouement. Ma Didon finit de même dans l'Enéide ; mais elle n'y forme qu'une épisode. Sans doute que votre héroïne étoit d'une origine illustre ?

C H A P E L A I N.

Elle fut servante de cabaret.

V I R G I L E.

Où l'héroïsme *va-t-il se nicher* ? Entre nous j'apperçois dans la fable de votre poëme une teinte de burlesque peu favo-

M A R S. 1771. 67
rable à l'Epopée. Le bon choix du sujet
est la base d'un ouvrage.

C H A P E L A I N.

L'heureux choix du héros est la base
d'un poëme, & nous avons tous deux
péché par ce choix.

V I R G I L E.

J'eus mes raisons.

C H A P E L A I N.

J'eus les miennes.

V I R G I L E.

Je fais qu'on ne fait grace à certaines
actions de mon héros qu'on faveur de ses
discours & des miens ; qu'on l'accuse d'être
peu intéressant ; mais j'ai cru m'apper-
cevoir qu'on lisoit mon poëme avec in-
térêt. Il faut , quand un personnage est
défectueux , l'habiller de si riches cou-
leurs qu'on oublie ses défauts personnels
en faveur de sa parure.

C H A P E L A I N.

Je le savois comme vous. Cependant ,
je ne pus jamais dépouiller ma Jeanne
de ses accoutremens rustiques.

68 MERCURE DE FRANCE.

V I R G I L E.

Fut-ce votre faute, ou celle de votre langue ?

C H A P E L A I N.

Ce fut la faute de tous les deux. Notre langue étoit un peu dure ; mais elle se feroit souvent pliée à mon génie , si j'avois eu du génie. On a vu depuis moi des poëtes qui ont tout peint & tout exprimé. Cependant, vous aviez sur nous deux grands avantages ; une langue plus harmonieuse & un rythme plus facile.

V I R G I L E.

Jamais il ne sera facile de faire de bons vers dans aucune langue.

C H A P E L A I N.

Tout le monde n'en peut pas même faire de mauvais dans la nôtre. J'eus encore d'autres difficultés à combattre. Votre mythologie est poétique & riante ; la nôtre est austère & grave. Vos dieux principaux & secondaires daignent se prêter à tout ; nos anges & nos saints n'ont point la même docilité.

V I R G I L E.

Il est vrai que nos dieux nous servoient à volonté ; mais je n'épargnai rien pour y répondre. Je le répète, le poëme le mieux ordonné ne fera point lû, s'il est mal écrit. Comment votre Pucelle fut-elle accueillie par vos lecteurs ?

C H A P E L A I N.

A-peu-près comme Jeanne l'avoit été par les Anglois qui la brûlèrent. Il y eut contre elle un déchaînement général. Notre impitoyable satyrique la mit en pièces ; les poëtes du tems ne la citèrent que par dérision , & je perdis , en la produisant , tout l'honneur que j'avois acquis à la promettre.

V I R G I L E.

Et les grands, que dirent-ils ?

C H A P E L A I N.

Ceux qui m'avoient comblé de biens ne me les retirèrent pas ; je ne perdis même presque rien auprès d'eux. Je fus toujours tuteur de mes rivaux , & même de ceux qui passoient pour mes maîtres. On me consultoit sur les récompenses qui leur

70 **MERCURE DE FRANCE.**
étoient dues; & vous présumez bien que
je fus toujours le mieux récompensé.

V I R G I L E.

Comment fîtes - vous pour acquérir &
conserver cet ascendant ?

C H A P E L A I N.

Je fis ma cour.

V I R G I L E.

Un tel secret n'est pas nouveau.

C H A P E L A I N.

Ceux que j'y ajoutai sont à-peu-près de
la même date. Je louai beaucoup plus les
grands, je me louai encore plus moi-même.
Cette route est sûre. Le vrai moyen
d'avoir du mérite à leurs yeux, c'est de leur
dire soi-même qu'on a du mérite.

V I R G I L E.

Je ne parlai jamais du mien. Il m'arri-
voit même quelquefois d'y croire peu.
De-là cette timidité qui me suivoit par-
tout, & cet embarras que me causoient les
honneurs qu'on s'obstinoit à me rendre.

C H A P E L A I N.

Virgile modeste !... C'est un bel exemple pour tant de petits auteurs présomptueux. Mais ils ne vous imiteront pas plus sur ce point que sur le reste. D'ailleurs, un tel exemple n'est plus guère de saison. Si la modestie est le sceau du mérite , c'est aujourd'hui un sceau presque effacé ; & rarement y regarde-t on d'assez près pour le reconnoître.

V I R G I L E.

Si je retournois sur la terre , & qu'un Auguste me fît son Mécène , j'aurois un moyen sûr pour bien distinguer les auteurs : je chercherois ceux qui m'attendent , & je négligerois ceux qui me cherchent.

C H A P E L A I N.

Il y eut de mon tems deux grands hommes qui ne demandèrent , ni n'obtinrent jamais rien.

V I R G I L E.

Voilà qui est fâcheux pour celui qui devoit les prévenir.

C H A P E L A I N.

Ce fut leur faute ; pourquoi dédaignèrent-ils d'être courtisans ?

V I R G I L E.

Pouquoi exigeoit - on qu'ils le fussent ?
 Tout ce qui est divisé s'affoiblit , & les
 soins du courtisan s'accordent peu avec les
 travaux de l'écrivain. Ce fut loin de la
 cour que je composai l'Enéide. Si Auguste
 eût voulu m'avoir chaque jour sous ses
 yeux , il n'y auroit jamais eu mon poëme.

C H A P E L A I N.

Je l'avoue , j'assiégeai souvent la porte
 d'Armand & de Colbert : je ne me fis mê-
 me poëte que pour voir ces portes s'ouvrir
 devant moi.

V I R G I L E.

Mœvius auroit pu en dire autant ; mais
 voici ce que tout écrivain devrait se dire
 à lui-même. Deux chemins me sont ou-
 verts. Je puis marcher dans le premier ou
 ramper dans le second. La fortune m'at-
 tend au bout de celui-ci , la gloire au bout
 de l'autre : mais la gloire peut me conduire
 à la fortune , & jamais la fortune à la
 gloire.

Par M. de la Dixmerie.

L'EXPLICATION

[The page contains approximately 15 lines of extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

*Absence Par M.P****

Mars
1771.

Absent Diris que je verse de
larmes, Un Dieu jaloux la derobe à mes
vœux, Ah! s'il vouloit me priver de ses charmes
Pourquoi sitôt la montrer à mes yeux Petits
seaux Sous ce charmant ombrage Vous vous voyez.
Que vous êtes heureux Mais par pitié
cessez votre ramage. ge U
chant si tendre Augmente encor mes feux.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Février 1771, est l'*Écriture bâtarde*; la seconde est *Jalousie*; la troisième, la lettre *A*; la quatrième, le *Bouchon à bouteille*. Le mot du premier logogryphe est *Ordonnance*, dans lequel on trouve *or*, *corde*, *cordon*, *Anne*, (Ste) *Anne*, (Reine) *cane*, *âne*, *an*, *rond*, *Nord*, *Don*, *dance*, *ode*, *once*, (poids) *once*, (animal) *code*, *Caron*, *redan*, *roc*, *Condé*, *Neron*, *arc*, *ré & noce*. Le mot du second est *Tourterelle*, dans lequel on trouve *été*, *réelle*, *role*, *Tor*, ville d'Arabie, *loutre*, *tortue*, *tue*, *rêve*, *vole*, *Eve*, *terre*, *tour*, *or*, *lettre*, *verte*, *verre & tout*. Le mot du troisième est *Esprit*, dans lequel on trouve *pet*, *pie*, *sep*, *piste*, *ris*. Le mot du quatrième est *Casseroles*, où se trouvent *sale*, *rale*, *sole*, *école*, *or*, *carosse & rosse*.

É N I G M E

Traduite de l'Espagnol.

MA charrue est légère, & cinq bœufs que j'y mets

D

La font aller de reste , ainsi que l'on peut croire ;
 Le champ que je laboure est blanc comme l'ivoire ;
 Ce que j'y sème est noir comme le jais.

A U T R E.

QUOIQU'IL soit aisé de me voir ,
 Me palper est chose impossible ;
 Le jour je puis être visible ,
 Mais je ne règne que le soir.
 Toujours le soleil me fait naître ,
 Et , dans mon bisarre destin ,
 Géant à sa naissance ainsi qu'à son déclin ,
 Au milieu de son cours je commence à décroître
 Pour grandir encore à la fin.
 Père & fauteur de la mélancolie ,
 Par fois je charme tes loisirs ;
 J'intimide Babet & j'enhardis Sylvie ;
 J'inspire la terreur & flatte les desirs ;
 Je suis l'emblème de la vie
 Et l'image de tes plaisirs.

Par M. L. C. de P. , de Liège.

A U T R E.

J'ÉTOIS, lecteur, dans mon enfance
De mince & légère apparence.
Bientôt un volume plus grand
Me fait un sort tout différent;
Abandonnant l'onde & la terre,
Je m'élève jusqu'au tonnerre;
Mais, ainsi qu'à la cour, cet éclat si vanté,
Hélas ! n'a duré qu'un été.
Au printems prochain, la poussière
Ternit ma brillante carrière,
Je tombe & vole au gré des vents :
Pourtant, quelque main ménagère
Me ramasse au milieu des champs.
Et j'instruis les mortels sous de simples couleurs ;
Mais pour ce second avantage
L'on me brûle, l'on me partage ;—
Et voilà le fruit des honneurs.

*Par M. Gratien, Curé de Célon
près Argenton.*

Dij

 L O G O G R Y P H E.

Si l'on me coupe en deux, par égales moitiés,
 On rencontre chez moi plusieurs propriétés.
 Ma première partie expose une épithète
 Qui, d'un clocher sur-tout, rend la beauté com-
 plète ;
 L'autre montre un objet nécessaire en tout temps
 Dont la substance croît entre deux éléments ;
 On y voit l'ornement d'une bête sauvage ,
 Ornement qui souvent n'est qu'un triste avantage,
 En me réunissant mon sort est bien plus beau ,
 Les bergers pour m'entendre accourent du ha-
 meau.

Par le même.

 A U T R E.

Mes six piés font, sur mer, parler le matelot ;
 Le sixième de moins ne change pas mon être ;
 Enfin réduit à trois, si tu veux me connoître ,
 Il faut trouver dans moi, lecteur, le même mot.

Par M. Poulchariez, Ecuyer.

 A U T R E.

J'AI quatre piés, lecteur, & ne suis qu'un esprit ;

Mon troisième levé je deviens une bête ;

Quelque chose de long qui paroît à ma tête

Me désigne assez bien... Mais chut, j'en ai trop dit.

Par le même.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Almanach des Muses pour l'année 1771.**

”POURQUOI une préface cette année à
 ” l'Almanach des Muses ? Pour remer-
 ” cier le Public de son succès ? Ce seroit
 ” tous les ans la même formule. Pour en
 ” exposer les avantages ? Ils sont connus.
 ” Pour répondre à certaines satyres ? L'é-
 ” pigramme la plus sangtante est le silen-
 ” ce & le motif qui le fait garder. Ces

* Cet article & le suivant sont de M. de la Harpe.

78 MERCURE DE FRANCE.

» trois mots ne serviront donc qu'à faire
 » sentir l'inutilité d'un bavardage préli-
 » minaire , & peut - être que cet avis si
 » court est lui-même inutile. »

Cet avis si court est curieux du moins, s'il est inutile. Comment peut-on *remercier* le Public du succès de l'Almanach des Muses ? Si quelques pièces de ce recueil ont fait plaisir, l'éditeur qui a pris la peine de les transcrire, croit-il avoir eu lui-même un succès ? Il semble qu'il n'y a pas là de quoi *remercier* le Public. Il n'y a pas non plus d'avantages à exposer. L'Almanach des Muses n'est pas plus utile que le trésor du Parnasse, l'élite des pièces fugitives, le porte-feuille d'un homme de goût & tant d'autres collections connues avant lui. On diroit que le rédacteur de cet almanach a conçu un grand projet dont il faut faire sentir l'importance. On n'entend pas davantage ce qu'il veut dire par certaines satyres. Des satyres contre l'Almanach des Muses ! cela est incompréhensible, & le silence du rédacteur, qui est une épigramme sanglante, signifie simplement qu'il auroit dû le garder à la tête de son almanach.

Il auroit dû sur-tout se conformer à l'avis général, & supprimer ses petites notes de louange ou de blâme qui sont au

bas de ses pages , & ses prétendues *notices* de tous les ouvrages qui ont paru dans l'année. Il faudroit se borner à une simple liste de ces ouvrages & transcrire fidèlement les vers qu'on a pu recueillir , sans avertir le lecteur à chaque ligne de ce qu'il doit approuver ou désapprouver. On est fâché, puisqu'il faut le dire, de trouver dans des recueils qui peuvent être agréables une foule de remarques , qui peuvent amuser un moment , parce qu'elles font rire, mais qui finissent par ennuyer. Quand l'éditeur nous dit , par exemple , *je ne sais si on trouvera de la justesse dans ce que je vais hasarder , mais, en lisant les pièces fugitives de M. Colardeau , j'ai été mille fois tenté de comparer le coloris de ses vers à une nuance de rose tendre & même un peu pâle , couverte d'un vernis doux & brillant.* Ce style peut divertir d'abord ; mais vingt remarques de ce ton font tomber le livre des mains.

Comme tous les journaux ont déjà parlé des pièces contenues dans cet almanach , nous ne citerons qu'une épître de M. le chevalier de Bonnard , qui est une des plus jolies du recueil. à M. le chevalier de B.

Di y

80 MERCURE DE FRANCE.

Tes voyages & tes bons mots ,
 Tes jolis vers & tes chevaux ,
 Sont cités par toute la France ;
 On fait par cœur ces riens charmans
 Que tu produis avec aisance ,
 Tes pastels frais & ressemblans
 Peuvent se passer d'indulgence.
 Les beaux esprits de notre tems ,
 Quoique s'aimant avec outrance ,
 Troqueroient volontiers, je pense ,
 Tous leurs drames & leurs romans ,
 Pour ton heureuse négligence
 Et la moitié de tes talens.
 Mais pardonne-moi ma franchise.
 Ni tes tableaux ni tes écrits
N'équivalent à mon avis
Le tour que tu fis à l'Eglise.
 Nos guerriers, la ville & la cour ,
 Admirant la métamorphose ,
 Battirent des mains tour-à-tour ;
 La gloire en sourit, & l'amour
 Crut seul y perdre quelque chose.
 On a tant célébré Grammont ,
 Son esprit, sa gaité, ses graces ,
 Il revêt en toi, tu remplaces
 Le héros de St Evremont.
 Les ris le suivirent sans cesse ,
 Et dans son arriere saison .

Sèmèrent des fleurs à foison
 Comme aujourd'hui sur ta jeunesse.
 En vain le tems de son *poison*
 Voudroit *amortir* ta faillie.
 Tu donnerois à la raison
 Tous les grelots de la folie.
 Jouis bien d'un destin si beau.
 Brille dans nos camps, à Cythère,
 Sûr de plaire & toujours nouveau,
 Chante les plaisirs & Voltaire.
 Lis Végèce, Ovide & Follard,
 Et vois les lauriers du Parnasse,
 Unis aux palmes de la Thrace,
 Couvrir ton bonnet de houlard.
 Garde ton goût pour les voyages;
 Tous les pays en sont jaloux,
 Et le plus aimable des fous
 Sera par-tout chéri des sages.
 Sois plus amoureux que jamais;
 Peins en courant toutes les belles,
 Et sois payé de tes portraits
 Entre les bras de tes modèles.

Observations critiques sur la nouvelle tra-
duction en vers françois des Géorgi-
ques de Virgile & sur les poèmes des
saisons, de la peinture & de la déclai-
mation; par M. Clément, &c. A Ge-
nève.

D v

82 . MERCURE DE FRANCE.

On trouve à la tête de ces *Observations* un petit avertissement où l'auteur déclare que c'est *la cause du bon goût qu'il embrasse*. On pourroit lui répondre comme le Misanthrope ; *nous verrons bien*. Mais on voit d'avance qu'au moins ce n'est pas *le bon goût* qui lui a dicté cet avertissement. « Il seroit à craindre (dit-il) qu'on » se crût dispensé d'étudier dans l'original l'ouvrage le plus parfait du plus » fameux poëte de l'antiquité , sous pré- » texte qu'on en auroit en vers françois » une traduction digne de lui. » Que signifie cette phrase ? de ceux qui peuvent lire Virgile , les uns savent le latin , les autres ne le savent pas. Ces derniers dans aucun cas ne peuvent *étudier* Virgile dans l'original ; & qu'est ce qui croira que ceux qui peuvent l'entendre aillent l'*étudier* dans une traduction ? Il s'ensuit que la phrase n'a point de sens. Mais M. Clément qui prétend n'avoir *aucune intention de déplaire au nouveau traducteur* , a voulu nous persuader qu'il n'étoit occupé que de *la gloire de Virgile & de l'intérêt des lettres*. On ne s'éblouit guère de pareilles protestations. On sait que quatre beaux vers inspirés par le génie de Virgile à son élégant traducteur font beau ;

coup plus pour *la gloire* du prince des poëtes que *les observations* de M. Clément ; qu'on lira cette traduction long - tems après que les *observations* auront disparu. On sent d'ailleurs que rien n'est moins réel que ce grand *intérêt* que prend à *la gloire* de Virgile un homme qui discute ses vers avec le ton , le style & le goût des commentateurs du seizième siècle. Ce n'est pas l'enthousiasme , ce n'est pas la sensibilité qui produit un volume de remarques minutieuses , & certainement M. de Lille a plus senti Virgile dans une heure de travail sur les Géorgiques que M. Clément ne le sentira peut-être dans toute sa vie.

« Au reste (ajoute - t-il) quoique je
 » n'aie point pour cette nouvelle traduc-
 » tion l'enthousiasme de ses admirateurs ,
 » je regarde M. de Lille comme un litté-
 » rateur très estimable. »

La traduction des Géorgiques a été généralement estimée , mais elle n'a point excité d'*enthousiasme* , & ce n'étoit point un ouvrage de nature à produire cet effet. Il est plutôt du nombre de ceux qui peuvent gagner à être relus , parce que plus on réfléchit , plus on est frappé des difficultés qu'il a fallu vaincre & des beautés

84 MERCURE DE FRANCE.

que produisent souvent ces difficultés vaincues. Apparemment que tout ce qui ressemble à l'approbation & à l'estime paroît au critique un effet d'*enthousiasme* ; mais ce n'est pas notre faute , s'il n'aime pas à approuver & à estimer , & s'il croit avoir rendu à M. de Lille tout ce qu'il lui doit en le qualifiant de *littérateur très-estimable*. Quand on n'a aucune intention de déplaire , on fait qu'un traducteur de Virgile doit être beaucoup plus qu'un *littérateur très-estimable*. Ce n'est pas que ce titre ne soit plus rarement mérité qu'on ne l'imagine , & beaucoup de mauvais poëtes ne valent pas un bon littérateur. Mais enfin ce titre n'est certainement pas un éloge pour un homme qui écrit en vers. Si M. Clément , par exemple , avoit fait , ce qui est assez rare , une bonne critique d'un bon ouvrage , si l'on eût remarqué dans ses observations un esprit juste & fin , un goût sûr & délicat , cette sensibilité naturelle qui se passionne pour les beautés & qui est heurtée par les défauts plutôt qu'elle ne va les chercher ; si l'on voyoit se présenter souvent sous sa plume ces tournures agréables & légères qui mettent le lecteur du parti de la critique & l'auteur critiqué , dans son tort ;

M. Clément feroit *un littérateur très-estimable*, ce qui n'empêcheroit pas M. de Lille d'être un très bon poëte.

Après cet avertissement qui , comme on le voit, n'est pas heureux, l'auteur entre en matière , & les premiers coups tombent , non pas sur les Géorgiques Françoises, mais sur le compte qu'on en rendit dans le Mercure. On avoit dit, en repondant à M. de Lille qui voyoit dans les Géorgiques un ouvrage utile aux cultivateurs , que cet ouvrage ne pouvoit guère être utile qu'aux amateurs de la belle poësie ; que les gens de goût pourroient prendre des leçons dans Virgile , mais que les laboureurs n'iroient guère en chercher. C'est ce qui occasionne ce début dogmatique de M. Clément « Il » ne faut pas dire comme quelques gens » qui n'aiment que le genre où ils s'exer- » cent : rien de plus inutile qu'un poëme » sur l'agriculture ; & certainement les » Géorgiques ne sont pas un poëme inu- » tile puisqu'il fait l'admiration de tant » de siècles, » c'est répéter en d'autres termes ce qu'on avoit déjà dit dans le Mercure, & il n'est pas adroit de répéter ce que l'on voudroit blâmer.

Le critique paroît en vouloir beaucoup à cet extrait des Géorgiques, donné par

86 MERCURE DE FRANCE.

le même écrivain qui prend aujourd'hui la défense du traducteur. Un des premiers morceaux attaqués dans *les observations* est la description de la charrue que nous avions louée avec tous les gens de lettres qui se connoissent en vers. *On a dit depuis peu* (ajoute M. Clément) *je ne sais dans quel journal*, (ce journal est le *Mercur*) *que ce morceau auroit étonné Boileau*. M. Clément qui n'est point du tout Boileau, quoiqu'il le cite beaucoup, n'est étonné que du nombre prodigieux de fautes qui sont dans les quinze vers que nous allons transcrire; ensuite il suffira d'exposer ce que le critique y trouve de reprehensible & probablement le lecteur nous dispensera d'y répondre.

De la charrue enfin dessinons la structure:

D'abord il faut choisir pour en former le corps

Un ormeau que l'on courbe avec de longs efforts:

Le joug qui t'asservit ton robuste attelage,

Le manche qui conduit le champêtre équipage;

Pour soulager ta main & le front de tes bœufs

Du bois le plus léger seront formés tous deux.

Le fer dont le tranchant dans la terre se plonge

S'enchasse entre deux coins d'où la pointe s'a-
longe.

Aux deux côtés du soc de larges orillons,

En écartant la terre, exhaussent les sillons.

De huit pieds en avant que le timon s'étende ;
Sur deux orbes roulans que ta main le suspende ;
Et qu'enfin tout ce bois , éprouvé par les feux ,
Se durcisse à loisir sur ton foyer fumeux.

- Quiconque fait ce que c'est que la versification françoise s'étonnera sûrement qu'elle ait pu rendre avec tant de grace & de richesse des détails aussi secs & aussi ingrats. M. Clément est assez heureux pour ne trouver dans ces vers rien qui soit digne de son approbation. Il n'y voit que des fautes , & les voici : d'abord il y a quinze vers françois pour en rendre sept en latin , ce qui sans doute seroit un défaut considérable , si tout l'ouvrage étoit dans la même disproportion ; mais ce qui n'en est point un , lorsque le traducteur maniant une langue moins rapide s'arrange de manière que , se resserrant dans les endroits les plus aisés à rendre , & s'étendant plus dans les endroits difficiles , il n'est guère en général plus long que l'auteur qu'il traduit. C'est ce que M. de Lille a fait , & ce tableau de la charrue étoit assez pénible pour qu'on pardonne au traducteur de l'avoir un peu enrichi , afin qu'il nous parût plus agréable ; & par cette même raison le critique est très-mal

38 MERCURE DE FRANCE.

fondé à reprocher au poëte François l'*abondance* qu'il étale en cet endroit ; il devroit savoir que les mots de *timon*, de *manche*, d'*attelage*, &c. ne pouvoient passer qu'autant qu'ils feroient image & feroient accompagnés de termes nobles, qui les relevassent. Tel est l'art de notre poésie françoise, & M. de Lille l'a très-bien connu. Le critique note exactement tous les mots qui ne sont pas dans Virgile. Il compte les syllabes. C'est juger une traduction en vers comme une version de sixième. Et que dira-t-il de M. de Voltaire, qui a employé douze vers pour rendre cette fameuse comparaison tirée des fragmens du poëme de *Marius*, & qui, dans le latin, n'a que huit vers ?

*Ut jovis altisoni subitò pinnata satelles,
Arboris è trunco serpentis saucia morfu,
Ipsa feris subigit transfigens unguibus anguem
Semianimum & variâ graviter cervice micantem ;
Quem se intorquentem lanians rostroque cruentans,
Jam satiata animos, jam duros ulta dolores
Abjicit efflantem & laceratum affligit in undas,
Seque obitu a solis nitidos convertit ad ortus.*

Tel on voit cet oiseau qui porte le tonnerre,
Blessé par un serpent élançé de la terre ;
Il s'envole, il emporte au séjour azuré.

L'ennemi tortueux dont il est entouré.
 Le sang tombe des airs ; il déchire ; il dévore
 Le reptile acharné qui le combat encore.
 Il le perce , il le tient sous ses ongles vainqueurs ;
 Par cent coups redoublés il venge ses douleurs ;
 Le monstre en expirant se débat , se replie ,
 Il exhale en poisons les restes de sa vie ,
 Et l'aigle tout sanglant , fier & victorieux ,
 Le rejette en fureur , & plane au haut des cieux.

* Peut-être que M. Clément trouveroit
 ces vers *passables* ; car c'est le plus grand
 éloge qu'on puisse lui arracher , & l'*enthousiasme*
 de son admiration ne va jamais
 au-delà. Mais d'ailleurs que de défauts
 il y reprendroit ! *Le sang tombe des airs* :
 image qui n'est point dans le latin : vers
 qui n'est point dans l'original ; & *pinnata*
satelles , ce beau *pinnata* qui n'est point
 rendu ; & *plane au haut des cieux* , qui
 n'est point la même chose que *se tourne*
vers le soleil levant , comme le dit le der-
 nier vers ; enfin douze vers françois pour
 en traduire huit ; voilà tout ce que M.
 Clément appercevroit dans ce morceau
 sublime. Voilà ce qu'il appelle *juger avec*
génie ; car aujourd'hui , dit-il , *on ne juge*

90 MERCURE DE FRANCE.

qu'avec esprit. M. Clément a sans doute du génie, & nous nous en appercevrons peut-être quelque jour.

Continuons le détail des fautes que le critique apperçoit dans la description de la charrue; c'est que le traducteur a mis *deffinons* que Virgile ne dit point, & nous convenons que le traducteur a mis *deffinons* que Virgile ne dit point; c'est que Virgile met le timon au commencement & que le traducteur le renvoie à la fin; c'est que trois mots françois remplacent le mot latin *jugo*; & nous convenons que trois mots françois remplacent le mot latin *jugo*; c'est que le traducteur met *le bois le plus léger* au lieu de spécifier, comme Virgile, le hêtre ou le tilleul; & nous convenons que M. de Lille n'a pas spécifié le hêtre & le tilleul; c'est que, *en écartant la terre exhaussent les sillons* n'est pas dans le latin, & c'est avec douleur que nous sommes forcés d'en convenir; c'est que le mot *enfin* se trouve aux deux derniers vers & se trouve aussi dans les premiers, & sur cela comme sur tout le reste il faut se rendre & avouer que le censeur a *jugé avec génie*.

Citons encore quelques vers de M. de

Lille qui ne plaisent point du tout au censeur.

Soudain l'onde en grondant s'enfle dans ses prisons.

Un bruit impétueux roule du haut des monts.
D'un mugissement sourd la rive au loin résonne
Et des bois murmurans le feuillage frissonne.

Le critique ne veut pas qu'un bruit *roule*, ni qu'un mugissement soit *sourd*, lorsque la rive en *résonne au loin* ; ce qui suppose qu'un bruit sourd ne peut pas s'entendre de loin. M. Clément a des idées aussi justes en physique qu'en poésie.

Un jour le laboureur, dans ces mêmes fillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
Entendra retentir les casques des héros,
Et d'un œil effrayé contempera leurs os.

Sur ces vers que M. de Lille a faits avec son *esprit*, M. Clément observe avec son *génie* que l'épithète riche de *scabré* n'est pas rendue, & voilà le beau *pinnata* dont nous parlions tout-à-l'heure. Il soutient qu'on *ne contemple point d'un œil effrayé*, & qu'au lieu de *heurtant avec le soc*, il faudroit mettre *avec le soc heurtant*. Nous

doutons beaucoup que toutes ces *observations* fassent autant de fortune que les vers de M. de Lille ; mais peut-être n'est-il pas hors de propos de démêler & de détruire quelques principes d'erreur sur lesquels est appuyé tout l'ouvrage de M. Clément.

En lisant les observations on voit clairement qu'il ne veut pas qu'il y ait un seul mot de l'original perdu dans la traduction, ni que les constructions soient jamais interverties, ni que les métaphores latines soient rendues par des équivalens, ni qu'une phrase soit plus courte ou plus longue en françois qu'elle ne l'est en latin. Avec de pareilles prétentions, M. Clément peut être bien sûr de ne jamais trouver une traduction qui lui plaise même en prose ; & si l'on jugeoit par les mêmes règles le morceau qu'il propose pour modèle, il n'en resteroit pas un vers. Il falloit se souvenir que tout homme qui traduit en vers doit, autant qu'il le peut, donner à son style toutes les qualités qu'il pourroit avoir, s'il écrivoit d'après lui, le même air de liberté, la même élégance dans les expressions, la même grace dans les tournures ; qu'il doit enfin, comme on l'a dit, tirer de sa langue le même parti qu'en auroit tiré l'auteur qu'il tra-

duit. Or, si l'on veut ensuite faire attention à la différence des idiomes, à la marche libre & hardie de la langue latine & aux procédés lents & timides de la nôtre, on sentira qu'un homme qui voudra traduire un poëte avec cette fidélité littérale le traduira de manière à n'être jamais lu. Il doit donc être permis de supprimer une figure qui s'éloigne trop du génie de notre langue, & de la remplacer par une autre qui s'en rapproche davantage, de resserrer dans la traduction ce qui auroit trop d'étendue pour des lecteurs François, & d'étendre ce qui paroîtroit trop serré, de mettre à la fin d'une phrase françoise ce qui se trouve au commencement d'une période latine, si le nombre & l'harmonie peuvent y gagner sans que l'analogie des idées en souffre. En un mot il faut songer à plaire & à être lu. Que doit donc faire celui qui examine une traduction en vers? Rapprocher des morceaux correspondans de l'original & de la version, & voir quelle est à-peu-près la somme des beautés relatives dans les deux textes.

Si le traducteur, sans avoir précisément les mêmes beautés, en a pourtant à-peu-près autant que l'original, (abstraction faite de la supériorité élémentaire d'un idiôme sur un autre;) enfin si, dans cer

94 MERCURE DE FRANCE.

examen souvent répété, communément l'auteur traduit ne fait que des pertes légères ou n'en fait point du tout, à coup sûr la traduction est un bon ouvrage.

— Voyons un exemple de cette manière de procéder, dans la fameuse comparaison du rossignol.

*Qualis populeâ mærens Philomela sub umbrâ
Amiffos queritur fætus, quos durus orator
Observans nido implumes detraxit, at illa
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat & mæstis latè loca questibus implet.*

Telle sur un rameau, durant la nuit obscure,
Philomèle plaintive attendrit la nature,
Accuse en gémissant l'oiseleur inhumain
Qui, glissant dans son nid une furtive main,
Ravit ces tendres fruits que l'amour fit éclore
Et qu'un léger duvet ne couvroit pas encore.

D'abord qu'on oublie pour un moment Virgile, & que l'on montre ces vers à Racine, à Boileau, s'ils pouvoient revivre, ou à M. de Voltaire qui, dans ce siècle, les représente tous deux, & nous garantissons sans crainte d'être démentis par aucun homme de lettres, (excepté peut-être par les mauvais écrivains) que M. de Voltaire trouvera ces vers que nous

venons de citer pleins de douceur, d'harmonie, de grace & de vérité. C'est déjà beaucoup, & le critique qui les cite ne leur donne pas le plus mince éloge. Ce reproché est grave, très-grave; car s'il n'a pas senti le mérite de ces vers, comment est-il organisé! & comment ose-t-il juger? & s'il l'a senti sans en rien témoigner, doit-il être bien avec lui-même?

Voyons ensuite si cette version peut soutenir le parallèle de l'original. Il faut convenir avant tout qu'il y a dans l'harmonie latine un avantage inestimable auquel il faut renoncer. Ces consonances redoublées, *populeâ Philomela sub umbrâ*, qui semblent les échos de la douleur; ces sons prolongés & lamentables *miserabile carmen*, tous ces mots analogues lugubrement accumulés, *mæstis latæ loca questibus implet*; cette heureuse suspension de la période qui est coupée par le milieu, *detrahit*, & qui se relève par un enjambement si gracieux au vers suivant, *at illa flet noctem*; voilà ce que Virgile a perdu & ce qu'il devoit perdre en passant dans une langue inférieure qui n'a ni quantité ni inversions. Qu'a fait M. de Lille? Ne pouvant pas faire entendre, comme Virgile, le chant plaintif du rossignol, il a tâché de regagner par le

96 MERCURE DE FRANCE.

sentiment ce qu'il perdoit du côté de l'harmonie. *L'oïseleur inhumain* vaut au moins le *durus arator*. *Glissant dans son nid une furtive main* est un tableau charmant qui n'est qu'indiqué par Virgile & achevé par le traducteur. Enfin il nous intéresse pour ces tendres fruits :

Que l'amour fit éclorre

Et qu'un léger duvet ne couvrait pas encore ;

En développant l'idée du mot *implumes* ; en sorte qu'à tout prendre le morceau de Virgile est aussi beau en françois qu'il pouvoit l'être. Qui croiroit que M. Clément n'a rien vû dans ces vers, si ce n'est que la comparaison est renversée & que ce qui est au commencement dans Virgile est mis à la fin, qu'*observans nido* fournit un vers entier & qu'*amissos fetus implumes* en fournit deux ; c'est-à-dire qu'il lui reproche précisément ce qu'il falloit louer, le talent d'avoir trouvé des équivalens aux beautés qu'il ne pouvoit conserver en françois. Les enthousiastes de poésie s'indigneront de cet excès d'injustice ; mais, s'ils réfléchissent sur le plaisir qu'ils ont en lisant d'aussi beaux vers & qui est apparemment perdu pour M. Clément qui les blâme, ils le plaindront

dront peut-être & le compareront à cet homme dégoûté de tout & qui avoit résolu de n'être jamais content de rien ; on lui faisoit remarquer dans une belle soirée d'été tous les charmes de la nature ; on les détaillait, & il ne pouvoit pas trop les contester ; on se croyoit au moment de lui prouver que quelque chose étoit bien, lorsqu'il répondit avec un grand soupir ; *hélas ! dans une heure il fera nuit.*

Pour prouver à M. Clément que nos idées sur la traduction sont celles de tous les bons littérateurs, nous lui citerons un passage d'un excellent livre *sur la manière d'apprendre les langues*, rempli de vues neuves & fines & aussi bien écrit que bien pensé. « Les originaux, dans quelque langue que ce soit, ont des beautés qu'il n'est pas possible de faire passer dans une traduction. L'auteur a mis au jour sa pensée avec tous les embellissemens qui lui convenoient. S'il n'eût pas trouvé dans sa langue le terme propre ou le terme figuré dont il avoit besoin, il eût abandonné cette pensée & il auroit bien su la remplacer. Le traducteur n'a pas le choix des pensées. Son auteur les lui fournit, & il est forcé de les rendre telles qu'il les a reçues ; souvent sa lan-

» que lui refuse le terme propre, alors il
 » supprimera des idées accessoi- res, ou s'il
 » veut les conserver son style s'allonge
 » & devient traînant, &c. »

Un autre principe d'erreur avancé par M. Clément, c'est que les termes d'agriculture ne peuvent, selon lui, entrer en aucune manière dans un vers françois. Il est bien vrai que c'est un des grands obstacles qu'avoit à surmonter le traducteur des Géorgiques; mais il savoit aussi, & l'exemple de Racine, de Boileau, de M. de Voltaire lui avoit appris qu'il est un art de placer noblement dans un vers un mot qui, par lui-même, ne paroît pas noble. Qui auroit cru que le mot de *sel* pût entrer dans un vers de tragédie? Racine en est venu à bout.

Quelquefois à l'autel

Je présente au grand Prêtre & l'encens & le sel.

S'il eût mis simplement *je présente le sel*, le vers étoit plat. Le mot d'*encens* le relève & fait passer le *sel* avec lui. Prenons dans les Géorgiques Françoises un exemple de ces termes de labourage heureusement encadrés. *Soc, traîneaux, rateaux, claie, van, madrier*; en voilà six. Ils sont placés dans cinq vers sans que

l'oreille la plus délicate en puisse être choquée.

D'abord on forge un soc , on taille des traîneaux ,
De leurs ongles de fer on arme des rateaux.

On entrelace en claie un arbruste docile.

Le van chasse des grains une paille inutile.

Le madrier pesant te sert à les fouler

Et des chars au besoin seront prêts à rouler.

Pourquoi n'est-on blessé d'aucun de ces mors ? C'est qu'il n'y en a pas un qui ne fasse image & qui ne soit accompagné de détails riches & pittoresques. Il falloit donc se borner à dire que les expressions techniques du labourage étoient plus harmonieuses & plus poétiques dans le latin que dans le françois, & féliciter M. de Lille d'en avoir fait l'usage le plus heureux qu'il lui étoit possible.

Ce n'est pas que M. Clément n'ait raison quelquefois. Il est instruit & il entend le mécanisme du vers françois qu'il a fort bien étudié dans Boileau. Mais ses vues en poésie sont étroites, & ses critiques vétilleuses & souvent injustes. Il fait un crime à M. de Lille de quelques ressemblances qui se trouvent entre ses vers & ceux de Segrais & de Martin qui tous deux ont fait une mauvaise traduction des

Géorgiques. Quand des vers qui se ressemblent dans deux auteurs sont au nombre de ceux que tout le monde a pu faire, ils ne valent pas la peine d'être remarqués. Par exemple , Segrais dit :

Le pâle peuplier & le saule verdâtre.

Et M. de Lille ,

Le pâle peuplier , les saules verdoyans :

En vérité pour faire un pareil vers on n'a besoin de personne. Souvent d'ailleurs le critique traite de plagats & d'imitations des beautés qui appartiennent au nouveau traducteur & qui laissent à une grande distance ceux qui l'ont précédé.

Les légumes couverts d'une gouffe flottante ,
Après qu'on en a fait la récolte *bruyante*.

MARTIN.

Ou la vesce légère , ou ces moissons *bruyantes* ,
De pois retentissans dans leurs cosses tremblantes.

Il n'y a rien de commun entre ces vers dont les premiers sont détestables & les autres sont excellens, que le mot *bruyantes* , donné par le latin , *silvamque sonantem* ; c'étoit cette prodigieuse différence qu'il falloit remarquer , & voir un pla-

giat dans ces vers pour un seul mot qui est à Virgile, c'est respecter peu la raison & la vérité.

Finissons ce qui regarde M. de Lille par mettre sous les yeux du lecteur l'épîsode d'Orphée, de M. L. B. dont M. Clément fait le plus pompeux éloge & où il ne voit pas un défaut. Quoiqu'il y ait des endroits vraiment louables dans ce morceau, il nous sera facile de démontrer que l'on peut en faire une critique aussi juste & aussi bien motivée que celle de M. Clément est en général injuste & mal établie.

Déjà loin de Tempé, *délicieux rivage* ;
 Pleurant les doux essaims que la Parque ravage ,
Aristée égaroit ses pas & ses douleurs.
 Aux sources du Pénée il accourt tout en pleurs.
 Et là, tendant les mains vers ces grottes profondes,
 O Cirène, dit-il, ô nymphe de ces ondes ,
 Du plus *brillant* des dieux si j'ai reçu le jour ,
 Si vous êtes ma mère, où donc est votre amour ?
 Et que m'importe hélas ! cette illustre origine ,
 Si les destins jaloux ont juré ma ruine ?
 Est-ce là ce bonheur que vous m'aviez promis ,
 Cet Olympe où les dieux attendoient votre fils ?
 Un seul bien ici bas , mes abeilles si chères !
 Eût de mes jours mortels adouci les misères ;

102 MERCURE DE FRANCE.

C'étoient les plus doux fruits de mes soins affidus ;
Et vous êtes ma mère ! & je les ai perdus !

Cruelle , de mes pleurs ne soyez point avare ,
Au sein de mes agneaux plongez un fer barbare ,
Et que mes jeunes sèps expirent sous vos coups ,
Si le bonheur d'un fils arme votre courroux.

Mais Cirène , du fond de sa grotte azurée ,
Entend le bruit confus d'une plainte égarée.
Ses nymphes l'entouroient : sur leurs fuscaux lé-
gers

Brille un lin de millet teint de l'azur des mers.
Là sont en foule Opis , Glancé , Pirrha , Néere ,
Cidippe , vierge encor , Licoris déjà mère ,
Nésé , Spio , Thalie , & Driope & Naïs ;
Leurs blonds cheveux flottoient autour d'un sein
de lis.

Xanthe , Ephir , jeunes sœurs , filles du vieux Né-
rée ,

Ceinte d'or l'une & l'autre & d'hermines parée ,
Et l'agile Aréthuse *abjurant* son carquois.

.
Pour charmer leurs loisirs , Climène , au milieu
d'elles ,

Leur chantoit de Vénus les amours infidelles ,
Les doux larcins de Mars , les fureurs de Vulcain ,
Et ses réseaux tissés d'un invisible airain.

Les nymphes en filant écoutoient ces merveilles ,
Quand un lugubre cri frappe encor leurs oreilles.
Cirène , *en pâlisant , tremble à ce cri fatal ;*

104 **MERCURE DE FRANCE.**

Coule pour l'Océan , père de la nature ,
Pour les nymphes des bois , des fleuves & des
mers.

Elle dit , l'encens fume & les vœux sont offerts.
Trois fois le vin se mêle aux flammes odorantes,
Trois fois la flamme vole aux voûtes transpa-
rentes.

O mon fils , dit Cirène à ce présage heureux ,
Non loin des flots d'Egée est un devin fameux.
C'est l'antique Protée , aux regards infailibles ,
Sur des courriers marins il fend les mers paisibles.
Il tend vers l'Emathie , & cotoyant nos ports ,
De Pallène déjà son char touche les bords.
C'est l'oracle des mers : les dieux lui font connoître

Et tout ce qui n'est plus & tout ce qui doit être.
Ainsi le veut Neptune , & lui seul sous les eaux ,
Fait paître de ce dieu les énormes troupeaux.
Il fait de vos malheurs la source & le remède.
Mais par de longs soupirs c'est en vain qu'on l'ob-
sède.

Son oracle est le prix de qui l'ose dompter.
C'est lui que votre audace enfin doit consulter.
Moi même , dès que l'astre embrasant l'hémis-
phère ,
Aux troupeaux altérés rendra l'ombre plus chère ;
Je veux guider vos pas vers l'ancre où le vieil-
lard ,
Loin du jour & des mers , se repose à l'écart.

C'est là que le sommeil invite à le surprendre.
 Chargez-le de liens ; mais prompt à se défendre ,
 A vos yeux , sous vos mains , il se roule en torrent ,
 Gronde en tigre irrité , glisse & siffle en serpent ,
 Dresse en lion fougueux sa crinière sanglante ,
 Et tout-à-coup échappe en flamme pétillante.
 Mais plus le dieu *mobile* est prompt à s'échapper ,
 Plus de vos nœuds pressans il faut l'envelopper.
 Vaincu , chargé de fers , qu'il vous rende Protée.
 D'ambrosie à ces mots parfumant Aristée ,
 Cirène *lui souffla l'espoir d'être vainqueur* ,
 Ses membres respiroient l'audace & la vigueur.
 Dans les flancs caverneux d'un roc battu de l'onde
 S'ouvre un antre ; à ses pieds le flot bouillonne &
 gronde ;
 Mais il creuse à l'entour deux golfes , dont les
 eaux ,
 Loin des vents orageux , accueillent les vaisseaux.
 Le vieillard , *de ce roc* , aime le frais & l'ombre.
 La nymphe y met son fils *vers le flanc* le plus
 sombre ,
 Et se dérobe au fond de son nuage épais.
 Déjà l'astre du jour *enflammant* tous les traits ,
 Des fleuves *bouillonnans* tarit l'urne profonde ,
 Et du haut de sa course il embrase le monde.
 Des feux du Sirien *tout l'air* est allumé.
 Protée alors nageant vers l'antre accoutumé ,
 Voit ses monstres , autour de *sa grotte* sauvage ,
 E v

106 MERCURE DE FRANCE.

D'une rosée amère inonder le rivage ,
 Et dans *sa grotte* assis loin des feux du soleil ,
 Compte les *veaux marins* que presse un lourd som-
 meil.

A peine il s'endormoit que le fils de Cirène
 S'élançe , jette un cri , le saisit & l'enchaîne.
 Protée en s'éveillant s'agite dans ses fers ,
 Et surpris des liens dont ses bras sont couverts ,
 Rappelant de son art les merveilles *en foule* ,
 Tigre , flamme , torrent , *gronde* , *embrase* , s'é-
coule.

Vains efforts , & cédant au bras victorieux ,
 A lui-même rendu , *sa voix l'annonce aux yeux*.

.

Nymphes ! que *ta belle ombre* emporta de regrets !
 Les Driades en pleurs *font gémir* leurs forêts.
 Du Rhodope attendri les rochers *soupirèrent* ,
 Dans leurs antres sanglans les tigres la pleurè-
 rent.

Mais lui , belle Euridice , *en des bords* reculés ,
 Seul , & sa lyre en main , plaint *ses feux désolés*.
 C'est toi , quand le jour naît , toi , quand le jour
 expire ,

Toi , que nomment *ses pleurs* , toi , que chante *sa*
 lyre.

Mais que ne peut l'amour ? Orphée , aux sombres
 bords ,

Osa tenter vivant la retraite des morts ,

Ces bois noirs d'épouvante, & ces dieux effroyables

Aux larmes des humains toujours impitoyables.
Il chante, tout s'émeut, & du fond des enfers
Les mânes accouroient au bruit de ses concerts.
Tels quand un soir obscur fait gronder les orages,
D'innombrables oiseaux volent sous les ombra-
ges ;

Telles, autour d'Orphée, erroient de toutes
parts,

Les ombres des héros, des enfans, des vieillards ;
Et ces fils qu'au bucher redemandent leurs mères,
Et ces jeunes beautés à leurs amans si chères,
Peuple sombre & léger, que de ses bras hideux
Presse neuf fois le Stryx qui mugit autour d'eux.
Du tartare à sa voix les gouffres tressaillirent.

Sur leurs trônes de fer les Parques s'attendrirent.

L'Euménide cessa d'irriter ses serpens,

Et Cerbère retint ses abois menaçans.

Déjà l'heureux Orphée est vainqueur du Ténare ;

Il ramene Euridice échappée au Tartare.

Euridice le suit ; car un ordre jaloux

Défend encor sa vue aux yeux de son époux.

Mais ô ! d'un jeune amant trop aveugle impru-
dence ;

Si l'enfer pardonnoit, ô pardonnable offense !

Orphée impatient, troublé, vaincu d'amour,

S'arrête la regarde & la perd sans retour.

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

Plus de trêve ; Pluton redemande sa proie.

Trois fois le Styx avare en murmure de joie :

Mais elle : ah ! cher amant , quel aveugle transport

Et nous trahit tous deux & me rend à la mort ?

Déjà le noir sommeil flotte sur ma paupière.

Déjà je ne vois plus tes yeux ni la lumière.

Orphée ! un dieux jaloux m'entraîne malgré moi ,

Et je te tends ces mains qui ne sont plus à toi.

Adieu. L'ombre à ces mots fuit comme un vain nuage.

Son amant veut encor la suivre au noir rivage.

Mais comment repasser le brûlant Phlegeton ?

Comment fléchir deux fois l'inflexible Pluton ?

Quels pleurs ou quels accens lui rendroient son amante ?

L'ombre pâle est déjà dans la barque *sanglante*.

Sur les bords du Strimôn déplorant ses revers ,

Orphée erra sept mois sous des rochers déserts ;

Aux tigres , aux forêts *racontant* ses disgraces ;

Les tigres , les forêts gémirent sur ses traces.

Ainsi le rossignol pleurant ses tendres fils ,

Hélas ! *sans plume encor* , dans leur berceau *ravis* ,

Et racontant sa perte aux forêts attentives ,

Traîne les longs regrets en cadences plaintives.

Ah ! depuis qu'Euridice est ravie à ses feux ,

Nul amour , nul hymen ne flatte plus ses vœux.

A travers les frimats des monts hiperborées ,

Il promène au hasard ses flammes éplorées.
 Solitaire , il couroit les bords du Tanaïs ,
 Quand tout-à-coup , ô rage ! ô forfaits inouis ?
 Les bacchantes en foule assiégeant le Riphée ,
 De leurs jalouses mains déchirerent Orphée ,
Lui percerent le cœur de leurs thirses sanglans
 Et sémèrent au loin ses membres palpitans.
 Dans l'Ebre impétueux sa tête fut jetée.
 Mais, tandis qu'elle erroit sur la vague agitée
 Ses lèvres qu'Euridice animoit autrefois
 Et sa langue glacée & sa mourante voix.
 Sa voix disoit encore : ô ma chere Euridice !
 Et tout le fleuve en pleurs répondoit, Euridice.

Revenons sur les vers que nous avons
 marqués comme reprehensibles.

Déjà loin de Tempé , *délicieux rivage.*

Cette apposition n'est pas dans Virgile , & c'en seroit assez , dans les principes de M. Clément , pour la rejeter. Mais elle est blâmable par d'autres raisons. C'est une circonstance indifférente qui ralentit la narration : si Aristée se voyoit exilé pour toujours des vallons de Tempé , on pourroit insister sur leurs délices ; mais il s'en éloigne pour un moment.

Egaroit ses pas & ses douleurs.

110 MERCURE DE FRANCE.

Seroit pardonnable dans une ode ; mais dans le commencement d'un recit qui doit être simple & intéressant, un style aussi figuré n'est pas tolérable. *Du plus brillant des dieux*, en parlant du soleil, est une expression impropre & vague. Comme on ne dit point *des dieux brillans*, on ne peut pas dire *le plus brillant des dieux*. Mais *Cirène*, &c. *mais* est une mauvaise liaison ; cette disjonctive n'a là aucun sens. *Une plainte égarée* n'est pas meilleure que *égaroit ses pas*, & il y a de l'affectation à répéter ce mot. *Nésè*, *Spio*, *Thalie*, & *Driope* & *Naïs*, &c. tous ces noms ainû entassés sont d'un effet désagréable, & M. de Lille a bien fait de les séparer par des épithètes qui les caractérisent. *Cainte d'or l'une & l'autre* est d'une dureté si grande qu'il faut lire le vers pour deviner le sens des trois premières syllabes. *Abjurant son carquois* est encore une figure trop recherchée. *Cirène en pâlisant tremble à ce cri fatal*. *Fatal* est trop évidemment une cheville ; car ce cri n'est *fatal* à personne. *Tremble en pâlisant* est un remplissage, l'un des deux suffisoit. *Chaque nymphe se trouble* est de la prose languissante. *Toutes avec effroi gardent un long silence* est une faute plus grave. Ce vers, qui n'est point dans Virgile, forme-

roit une espèce de contresens. Virgile dit simplement qu'Aréthuse fut plus prompte que les autres à s'élancer à la surface des eaux, ce qui donne à entendre que les autres s'y dispoient, & ce qui forme un sens plus naturel. *La face des eaux* est une expression inusitée. *À ces tristes récits*, quatre mots d'Aréthuse ne sont point de *tristes récits*, & , à ces tristes récits va, cours, vole, forme une phrase obscure & embarrassée. Ce n'étoit point là le cas de supprimer les liaisons. *Se courbant tout-à-coup en mobiles vallons* ne rend point la pensée de Virgile qui peint les flots retirés des deux côtés & formant deux montagnes au milieu desquelles Aristée est porté au palais de sa mère. *Voûtes liquides & liquides palais*, six vers après font un répétition blâmable. *Le golfe Adriatique* ne doit entrer que dans un livre de géographie; & l'auteur, qui emploie les figures où il n'en faut pas, devroit s'en servir, lorsqu'elles sont nécessaires. *Caine ses vains regrets* n'est pas juste. Les regrets d'Aristée ne sont point *vains*, & l'*inanes* du latin a un sens que le mot *vains* ne rend point pour nous. *Inanes* signifie simplement que Cirène voit du remède aux maux de son fils. C'est une de ces occasions où le goût doit apprendre à n'être pas littéral. *Il tend vers*

112 MERCURE DE FRANCE.

L'Emathie est dur, & *l'astre* pris génériquement pour le soleil est une faute de langage. Mais tout ce morceau qui finit par le tableau des métamorphoses de Prothée est plein de beautés poétiques. *Le dieu mobile* est encore une expression peu naturelle, & *lui souffla l'espoir d'être vainqueur* est ce qu'on appelle du jargon. *Vers le flanc le plus sombre*, ce mot *flanc* ainsi isolé dans un sens métaphorique est de mauvais goût; de pareils mots ne doivent point être séparés du mot auquel ils appartiennent. *Enflammant & bouillonnant* en deux vers, & deux fois *grotte* en trois vers sont des négligences moins pardonnables dans un morceau d'élite que partout ailleurs. *Veaux marins* n'est pas noble en poésie. *Les merveilles en foule* finit bien mal un vers; & *gronde, embrase, s'écoule* est encore bien plus mauvais parce que ce vers en voulant trop peindre ne peint rien, & que *s'écoule* après *gronde & embrase* est un peu ridicule. *Sa voix l'annonce aux yeux* ne s'entend point. *Sa belle ombre* est d'un style précieux: on dit *une grande ombre, une ombre auguste*, parce que les idées de grandeur & de respect s'accordent très bien avec un autre ordre de choses. Mais on ne fait trop ce que c'est qu'une *belle ombre*. *Les Driades en*

pleurs font gémir leurs forêts est une tournure prosaïque qui ne vaut pas mieux que *le soir fait gronder les orages*. *Les rochers soupirèrent*, cette expression marque un défaut de goût. On diroit bien *les rochers s'ébranlerent*, *les rochers gémirent*, parce que ces métaphores se rapprochent à un certain point de la vérité physique. Nous concevons comment *des rochers* peuvent *s'ébranler*, comment on peut entendre dans les *rochers* un bruit qui ressemble à un *gémissement*. Mais *des rochers qui soupirent* forment une disparate qui blesse l'imagination. C'est ainsi qu'on prend l'enflure pour de l'énergie. On ne veut pas voir qu'il y a un degré de vérité dont la poésie ne doit jamais s'écarter dans les plus grandes licences, & qui fait le mérite de ces licences mêmes. *Est modus in rebus*, a dit Horace, & pour M. Clément un passage d'Horace ou de Boileau vaut mieux que toutes les raisons possibles. *En des bords* n'est pas françois, il faut nécessairement *sur des bords*. *Plaint ses feux désolés* est dans le même genre que *il promène au hasard ses flammes éplorées*, c'est-à-dire dans le genre boursoufflé qui offense la raison, l'analogie & l'élégance : ce n'est pas avoir un style figuré, c'est défigurer son style.

114 MERCURE DE FRANCE.

*C'est toi quand le jour naît , toi quand le jour
expire ,
Toi que nomment ses pleurs , toi que chante sa
lyre.*

Autant les deux vers de Virgile sont doux , harmonieux & attendrissans , autant ceux-ci sont durs , pénibles & froids. Cette suspension forcée , *c'est toi quand le jour naît* , ces *pleurs* qui nomment cette lyre qui *chante* , comme s'il n'étoit question que de *chanter* , tout cela est l'opposé du sentiment & du naturel. Quelle différence des vers de M. de Lille !

Là seul , touchant sa lyre & charmant son ~~ven-~~
vage

Tendre épouse c'est toi qu'appeloit son amour ;
Toi qu'il pleuroit la nuit , toi qu'il pleuroit le
jour.

Il n'y a rien d'affecté , rien d'entortillé , point d'inversion , point de symétrie. Cela n'est pas aussi beau que Virgile ? & qu'est ce qui le seroit ? Mais quelle supériorité sur M. le B. ! en général , excepté le morceau de Protée , M. le B. ne peut soutenir la comparaison avec M. de Lille.

*Des bois noirs d'épouvante & Orphée
vaincu d'amour* sont aux yeux de M. Clé-

ment des hardiesses heureuses. Ce sont des fautes graves aux yeux de tous les gens de lettres. *Du tartare à sa voix les gouffres tressaillirent* ne peignent point les enfers étonnés & de la hardiesse & des chants d'Orphée, & c'est ce que Virgile a voulu peindre. *Quin ipsæ stupuere domûs.* *Abois* est un terme de chasse qui n'est fait ni pour la poésie ni même pour le style noble. *Tenare & Tartare* sont deux rimes stériles; & *je te tends ces mains qui ne sont plus à toi.* C'est dommage que *je te tends* soit si dur; car d'ailleurs le vers seroit bien. *Déplorant, pleurant, racontant, ravis & ravie*, tous ces mots les uns sur les autres jettent trop de négligence dans un morceau de deux cens vers qui doit être sévèrement travaillé. *La barque de Caron n'a jamais été sanglante*, & il importe peu que *les forêts* soient attentives au chant du rossignol. Ce n'étoit pas là ce qu'il falloit peindre. Il ne falloit pas dire non plus que les Bacchantes *percerent le cœur* à Orphée, après l'avoir déchiré; car cet ordre de circonstances n'est pas naturel. Voilà bien des critiques qui, pourtant, ne sont pas des chicanes. Ces fautes sont réelles, independamment de Virgile, &, lorsqu'on fait réflexion que l'observa-

116 MERCURE DE FRANCE.

teur, en recherchant tant de fautes qui ne sont point dans M. de Lille, n'a pas trouvé une seule de celles qui sont dans M. le B.; on ne peut pas avoir une grande idée de son impartialité.

Nous ne pouvons pas entrer dans un aussi grand détail sur ce qui regarde M. de St Lambert. Nous n'avons point ici de traduction à comparer à l'original. L'auteur des Saisons, au lieu de traduire Virgile, a songé à se mettre à côté de lui. Son ouvrage est un des beaux monumens de la poésie françoise. On se rappellera souvent ces vers de M. de Voltaire qui ressemblent au chant du Cigne.

Oui déjà St Lambert, en brayant vos clameurs,
Sur ma tombe qui s'ouvre a répandu des fleurs.
Aux sons harmonieux de son luth noble & tendre,
Mes mânes consolés chez les morts vont descendre.

M. Clément n'est point frappé de *ces sons harmonieux*. Il n'y voit que de la *monotonie*. Il est tout étonné que beaucoup de vers tombent deux à deux, comme si dans un poëme d'une certaine longueur le goût exigeoit toujours des rimes brisées & des sens suspendus. Il appelle le

genre de poëme qu'à choisi M. de St Lambert un *genre bâtard*, comme si ce genre étoit fort différent de celui des Géorgiques. Il lui reproche de mettre de la philosophie dans ses vers, & l'on ne reprochera pas à M. Clément d'en mettre dans sa prose. Enfin, tout en convenant que l'auteur des Saisons fait assez bien des vers, il examine fort ennuyeusement comment il se pourroit que le poëme fût ennuyeux, & voici ce qu'il découvre ; c'est que dans les plus beaux morceaux de M. de Saint-Lambert *tout paroît bien fait à la vérité, mais qu'on ne peut pas dire qu'un vers soit meilleur qu'un autre*. Pour toute réponse, nous conseillerons à M. Clément de lire Racine, de faire souvent le même examen, & il trouvera le même résultat.

Que répondre d'ailleurs à un homme qui blâme ces vers ci ?

Il va sèmer ces grains si chers aux animaux,
Compagnons éternels de ses nobles travaux.

Je sens renaître en moi la joie & l'espérance,
Et le doux sentiment d'une heureuse existence.

A l'amour maternel la nature confie
Ces êtres imparfaits qui commencent la vie.

118 MERCURE DE FRANCE.

Mais ici mon bonheur me laissoit réfléchir,
Et même la raison m'invitoit à jouir.

Je ne fais quoi de grand s'imprime à mes pensées.

Le père des humains

Nous admet les premiers à ces festins champêtres,
Où sa voix paternelle invite tous les êtres.
Jouir c'est l'honorer ; jouissons, il l'ordonne.

La campagne épuisée a livré ses présents
Et n'a rien à promettre à mes goûts , à mes sens.
Dans ces jardins flétris, dans ces bois sans verdure
Je sens à mes besoins échapper la nature , &c.

Que dire à un homme dont l'oreille est
blessée de ce vers sublime dans le genre
descriptif, où l'auteur dit, en parlant du
soleil :

Il revêt de splendeur la nature enflammée.

A un homme qui trouve toutes les lois
de l'harmonie violées dans ces deux vers
pleins d'énergie & de vérité.

La chaleur a vaincu les esprits & les corps ;
L'ame est sans volonté , les muscles sans ressorts.

Il faut observer que tous ces vers que nous venons de citer, pris ainsi séparément, doivent perdre beaucoup de l'effet qu'ils pourroient avoir à leur place & dans l'ensemble de l'ouvrage, & que cependant, tout isolés qu'ils sont, ils n'ont rien qui puisse justifier la critique aux yeux des gens de goût.

Mais c'est trop défendre M. de St Lambert qui n'avoit pas besoin d'être défendu, & qui d'ailleurs l'est assez par ce Public choisi qui aime encore les bons vers. Nous ne pouvons pas non plus nous étendre sur l'estimable ouvrage de M. Vatellet & sur celui de M. Dorat, que M. Clément censure avec une aigreur révoltante. Il y a sans doute des défauts de style & de goût, des endroits foibles dans le poëme de *la déclamation*; mais ils sont rachetés par plusieurs morceaux qui méritent des éloges, & le critique n'en donne pas volontiers. *Le poëme de la Peinture* de M. le M. est le seul qui arrache quelques louanges à M. Clément. Il en cite les meilleurs vers, & c'est avoir de la bonne foi & de la bienveillance. Mais c'est blesser le goût & l'équité que d'associer & de ranger dans la même classe des ouvrages

dont les uns sont d'un ordre très-supérieur & les autres sont d'un rang subalterne.

Nous pourrions reprocher encore d'autres défauts à l'auteur des observations. Il a soin de dire qu'il n'écrira pas *joliment* ; c'est fort bien fait sans doute , mais il faut écrire du moins avec goût. On est étonné qu'un homme qui compose un gros volume de critique, qui décide avec une dureté tranchante sur le mérite de nos meilleurs écrivains , qui met M. de Voltaire à côté de Perraut , qui appelle M. d'Alembert un écrivain *précieux* ; enfin qui , du haut de sa chaire magistrale, semble dicter à des écoliers ce qu'ils doivent penser sur les vivans & sur les morts ; paroisse quelquefois avoir lui-même de la peine à s'exprimer , emploie des constructions vicieuses ou peu naturelles , & se permette des plaisanteries froides & d'un mauvais ton. Ecoutez-le parler : *Je m'imagine qu'un bon ouvrage ressemble à des vins délicieux qui laissent dans la bouche des traces de leur saveur long-tems après qu'on les a bus, &c. La poésie doit nous mener à la sagesse, mais c'est par des chemins de fleurs , & je ne finirois pas si je voulois détailler par le*
menu

menu &c. sous quel signe à la fin d'un vers est extrêmement baroque, &c.

M. Clément n'a pas encore assez étudié Boileau, s'il n'y a pas appris que c'est là du très mauvais style.

Mais ce qu'il doit encore apprendre, ce qu'il doit se persuader, c'est qu'une critique peu mesurée déplaît nécessairement à tous les lecteurs honnêtes. Il semble, en écrivant contre des hommes qu'il ne connoît pas, être plus l'ennemi de leur mérite qu'il ne l'est de leurs défauts, & plus blessé de leur gloire que de leurs fautes. Il a l'air de vouloir rabaisser les talens plutôt qu'éclairer ses lecteurs. Son ame fermée, pour l'ordinaire, au sentiment de l'admiration s'ouvre & se répand toute entière dans l'expression du blâme & du mépris. On seroit tenté de croire que les beautés l'affligent & qu'il jouit des défauts; s'il est effectivement dans cette disposition, il est clair que l'ouvrage de M. de Lille & celui de M. de St Lambert n'ont pas dû le rendre heureux.

De la Santé; ouvrage utile à tout le monde; par M. l'Abbé Jacquin, Chapelain de Mesdames Victoire & Sophie; membre des académies royales de

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Rouen & de Metz , honoraire de la société littéraire d'Arras. Quatrième édition considérablement augmentée ; vol. in-12. de 557 pag. A Paris , chez G. Desprez , imprimeur du Roi & du Clergé de France , rue St Jacques.

Cet ouvrage , publié pour la première fois , en 1762 , fut très-accueilli , parce que l'auteur , bon physicien & observateur éclairé , l'a rempli d'observations bien faites , de préceptes sages & d'instructions utiles à tous ceux qui comptent la santé pour quelque chose. Depuis cette première édition du traité de la Santé , plusieurs médecins ont donné au Public quelques écrits sur cet objet intéressant. M. L. J. en a profité pour rendre son ouvrage d'une utilité plus générale , & il y a ajouté d'autres observations qui lui sont propres. L'auteur expose ce qui constitue une bonne santé. « Il faut d'abord avoir » les parties essentielles à la vie bien con- » formées : telles sont la tête , la poitrine » & le bas-ventre : il faut avoir une bon- » ne constitution , c'est-à-dire avoir les » os gros & forts , les dents bonnes , plus » de chair que de graisse , la tête grosse , » la poitrine large , le ventre un peu éle- » vé , les muscles épais , les vaisseaux

» amples, les nerfs solides & tendus, les
 » tendons fermes, les fibres élastiques :
 » l'appétit ne doit être ni trop grand, ni
 » trop petit : on doit aller à la selle tous
 » les jours, uriner médiocrement, &
 » transpirer beaucoup. Quand on a mangé
 » on doit avoir les membres souples,
 » être léger & n'avoir aucune envie de
 » dormir : on ne doit ressentir aucune
 » douleur : enfin on doit jouir d'un som-
 » meil doux, tranquille, d'environ sept
 » heures, & supporter aisément la fati-
 » gue.» L'auteur, en rassemblant ces
 signes de santé, n'a pas prétendu alar-
 mer ceux dont la constitution n'y répond
 pas en total. Il y a des nuances infinies
 depuis cet état parfait de santé jusqu'à ce-
 lui de maladie, dans lesquelles on ne laisse
 pas d'éprouver un bien-être relatif à son
 tempérament. Ce portrait d'une parfaite
 santé peut néanmoins servir à saisir les
 moindres dérangemens qui arrivent dans
 l'économie animale, afin d'y remédier
 avant qu'ils produisent des suites souvent
 incurables. Il est bien plus facile de pré-
 venir les maladies que de les guérir. Trop
 de scrupules cependant pour la santé pour-
 roient dégénérer en foiblesse. Le malade
 imaginaire de Molière vouloit savoir

combien il falloit mettre de grains de sel dans un œuf, & si c'étoit en long ou en large qu'il devoit faire, dans sa chambre, les tours de promenades ordonnés par M. Diaphorus. Un médecin de la connoissance de M. L. J. avoit recommandé à un malade de cette espèce de ne pas s'ensevelir dans son lit, & d'en ouvrir les rideaux d'un côté: une heure après, cet hypocondriaque l'envoya chercher pour lui demander quel côté du lit il falloit ouvrir. Ce trait vaut bien ceux employés par Moliere & pourroit justifier cet auteur comique contre ceux qui l'accusent d'avoir trop chargé ses caractères.

Il y a un autre exemple d'une Dame malade imaginaire qui avoit appelé auprès d'elle M. Falconet. Ce médecin l'interrogea; elle lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit & dormoit bien, & qu'elle avoit tous les signes d'une santé parfaite. Eh bien, lui dit le médecin en homme d'esprit, laissez moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

M. Jacquin termine son traité par ce précepte que l'on ne peut se rappeler trop souvent, c'est que la modération en tout, & particulièrement dans le boire, dans le manger & dans les passions, est le germe

de la santé comme de la vertu : elle seule est la boussole d'une vie tranquille & heureuse.

Immodicis brevis est ætas , & rara senectus.

Quidquid ames , cupias , non placuisse nimis.

Mart. liv. VI , épig. XXIX.

Aldrovandus Lotharingæ , ou catalogue des animaux quadrupèdes , reptiles , oiseaux , poissons , insectes , vermineux & coquillages qui habitent la Lorraine & les trois Evêchés ; par M. Pierre-Joseph Buc'hoz , ancien médecin botaniste Lorrain , & de Fen S. M. le Roi de Pologne ; membre de plusieurs académies ; vol. in-12. A Paris , chez Fertil , libraire , rue des Cordeliers près celle de la Comédie Française.

La nature des différens animaux a donné lieu à la division de cet ouvrage. L'auteur a suivi pour l'arrangement des quadrupèdes celui adopté par Mrs de Buffon & d'Aubenton ; les oiseaux sont distribués suivant les ordres de M. de Brisson ; les insectes , suivant le système de M. Geoffroy. Les poissons étant en petit nombre

Fij

126 MERCURE DE FRANCE.

dans la Lorraine , l'auteur n'embrasse aucun système à leur égard , de même que pour les amphibies & les serpens. Quant aux vermineux , limaçons & coquillages , l'auteur a eu recours à la méthode de M. d'Argenville , comme un des plus modernes. M. Buc'hoz , pour rendre la nomenclature de ces animaux plus intéressante , y a ajouté les avantages que la médecine peut retirer pour les maladies des hommes. Cette nomenclature commence par l'homme , le premier & le roi de tous les animaux. L'auteur l'examine ici en naturaliste , abstraction faite du métaphysique , du physique & du moral. La médecine , qui sait tirer avantage de tout ce qui existe dans la nature pour la conservation de notre espèce , exerce plus particulièrement ses droits sur l'homme : elle le considère sous deux états différens , ou vivant ou mort ; & suivant ces deux points de vue , elle trouve en lui des médicamens. L'auteur entre dans le détail de ces médicamens & termine cette espèce d'introduction par nous donner , d'après une lettre de M. le Comte de Treslan à M. Morand , secrétaire de l'académie de chirurgie , une description très-intéressante du petit Bébé , né en Lorraine

sous le règne de Stanislas le Bienfaisant , & mort de vieillesse avant trente ans. Bébé étoit né dans les Vosges, de deux gens de village, sains, bien faits & travaillans à la terre. Sa mère l'éleva avec beaucoup de peine ; sa petite bouche ne pouvant s'appliquer qu'en partie sur le mamelon. Un sabot lui servit long-tems de berceau : son accroissement fut proportionné à sa petitesse première jusqu'à l'âge de douze ans. A cet âge la nature parut faire un effort, mais cet effort n'étant pas uniformément soutenu, l'accroissement fut inégal dans quelques parties ; l'apophyse nasale sur-tout grandit en disproportion des autres os de la face, l'épine du dos s'arma en cinq endroits ; & comme il a été reconnu à la dissection, les côtes grandirent plus d'un côté que de l'autre. Bébé n'a jamais donné que des marques très-imparfaites d'intelligence. Il paroissoit aimer la musique & battoit quelquefois la mesure assez juste. On étoit même parvenu à le faire danser ; mais en dansant il avoit sans cesse les yeux attachés sur son maître, qui, par ses signes, dirigeoit tous les mouvemens, ainsi qu'on le remarque dans tous les animaux dres-

128 MERCURE DE FRANCE.

sés. Il étoit susceptible de quelques passions de l'espèce de celles qui sont communes aux autres animaux, telles que la colère & la jalousie. Cependant il avoit tous les organes libres, & tout ce qui tient à la physiologie paroissoit exact & selon l'ordre ordinaire de la nature. A l'âge de dix-sept à dix-huit ans les signes de puberté furent très-évidens, & même très-forts pour sa petite structure, & l'on attribue aux excès de Bébé l'avancement de sa vieillesse. Par toutes les observations faites sur ce petit être, on pouvoit prévoir que Bébé mourroit de vieillesse avant trente ans. En effet, dès vingt-deux ans il a commencé à tomber dans une espèce de caducité, & ceux qui en prenoient soin ont cru pouvoir distinguer une enfance marquée, c'est-à-dire une augmentation de radotage. La dernière année de sa vie, il avoit peine à se soutenir, il paroissoit accablé par le poids des années, il ne pouvoit supporter l'air extérieur que par un tems chaud. On le promenoit au soleil, où il avoit peine à se soutenir après avoir fait cent pas. Une petite indigestion suivie d'un rhume, avec un peu de fièvre, l'a fait tomber dans une espèce de léthargie,

d'où il revenoit quelques momens, mais sans pouvoir parler. Tout le larinx paroïssoit affecté de paralysie. Il a cependant lutté contre la mort pendant trois jours, & ne s'est éteint que lorsque la nature, absolument épuisée, s'est arrêtée d'elle-même. M. le Comte de Tressant avoit obtenu du Roi de Pologne que le corps ne seroit point enterré sans avoir été disséqué, & ensuite qu'on enterrerait seulement les chairs & tous les viscères. On a gardé le squelette que M. Peret, premier chirurgien du Roi de Pologne, a préparé avec soin. Ce squelette est d'autant plus intéressant qu'au premier coup d'œil il paroît être celui d'un enfant de trois ou quatre ans au plus, & qu'à l'examen on voit que c'est celui d'un adulte. Dans la dissection qui en a été faite, on a trouvé un des os pariétaux un peu enfoncé, le lobe gauche du cervelet pressé dans un endroit & un peu relevé dans d'autres, & hors de la position naturelle, la moëlle allongée comprimée de même; ce qui doit vraisemblablement avoir empêché la force végétative de s'étendre avec régularité, le cours des fluides n'ayant jamais été libre, la vie & l'action n'ayant point été portées d'une manière uniforme dans

toutes les parties ; c'est ce qui peut aussi avoir occasionné le dérangement des vertèbres. On a trouvé de l'eau dans la poitrine & les poumons adhérens ; les parties de la génération étoient d'une conformation parfaite ; le cœur, les entrailles, le diaphragme & le foie en très bon état.

Ce dernier ouvrage de M. Buc'hoz comprenant le règne animal de la Lorraine, complète l'histoire naturelle que ce savant médecin a donnée de la province.

Essai sur la petite Guerre, ou méthode pour diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cents hommes de troupes légères, dont seize cents d'infanterie & neuf cents de cavalerie ; par M. le Comte de la Roche, ancien colonel de Dragons ; 2 vol. in-12. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais.

Ce bon ouvrage, fruit d'une expérience consommée, est dédié à Mgr le Dauphin. L'auteur qui pense qu'un zélé serviteur du Prince & de l'Etat doit leur tenir compte de ses momens de loisir, s'est appliqué à mettre par écrit des instructions sur l'art de la Guerre, art funeste & que les pas-

sions des hommes rendront toujours nécessaire. Les principes de la petite Guerre que M. le Comte de la Roche développe sont bien distincts de ceux de la guerre ordinaire qui a ses principes généraux. Il y en a de particuliers pour la petite guerre. Ils dépendent le plus souvent des circonstances , des positions , & doivent néanmoins toujours concourir aux vues & aux desseins du général de l'armée. Il nous importe aujourd'hui plus que jamais , dit M. le Comte de la Roche dans son introduction , de nous occuper sérieusement de la petite guerre : elle est devenue bien plus difficile à faire , depuis que les armées se trouvent couvertes par une multitude considérable de troupes légères , tant à pied qu'à cheval. Autrefois nos partisans pénétraient dans les quartiers des ennemis & jusques dans leurs camps. Quoiqu'aujourd'hui nous ayons des légions , nous ne faisons cependant la guerre qu'avec un nombre de troupes légères inférieur à celui des ennemis , qui en ont en si grand nombre que leurs armées en sont plus protégées , & qu'ils ont bien plus d'avantage pour nous harceler. Les Hongrois semblent être naturellement destinés à la petite guerre ; les hom-

132 MERCURE DE FRANCE.

mes sont lestes, sobres, adroits & vigoureux. Dès la plus tendre enfance ils s'exercent à manier les chevaux & l'arme blanche, & leurs chevaux semblent être préparés par la nature pour ce métier. Les Croates, les Talpaches, les Moldaves & les Licanien, que l'on désigne communément sous le nom de Pandoures, sont tous gens particulièrement propres à la petite guerre. Autrefois ils étoient sans discipline; on en voyoit plusieurs, après la campagne finie, s'en retourner dans leur pays; à présent ils sont enrégimentés, & s'ils ne forment pas la meilleure infanterie, on peut du moins la regarder comme la plus belle & comme très bonne. Les Transylvains ne cèdent en rien à ces peuples. Sa Majesté Impériale en a formé quelques régimens de la plus grande beauté. Les plus petits hommes sont de cinq pieds six à sept pouces, lestes, bien disciplinés, parfaitement équipés & entretenus, maniant les armes & faisant l'exercice avec la plus grande dextérité. M. le C. de la R. en parle d'après ses propres connoissances; il n'a pu les voir sans les admirer. Il est certain que les troupes Autrichiennes ont toujours marqué leur supériorité dans la petite guerre.

La principale destination des troupes légères est de reconnoître le pays, d'être continuellement en avant, d'observer tous les mouvemens & les marches des ennemis, comme leur position & les détachemens qu'ils peuvent faire, enfin de couvrir l'armée, de construire des ponts au besoin, de ne passer ces ponts & de ne s'engager dans les défilés qu'avec prudence, d'escorter des convois & d'enlever des ennemis; de former contre eux des embuscades, de les attirer; de les y arrêter au passage des ponts & des défilés, de seconder les efforts de l'armée dans l'investissement des places & dans les jours de bataille. L'auteur traite ces objets séparément & dans tous les cas où ils sont naturellement amenés. Il s'occupe auparavant de la formation du corps de deux mille cinq cens hommes annoncé dans le titre de l'ouvrage. Des plans gravés servent d'éclaircissemens & de démonstrations à quelques endroits de cet essai qui peuvent en avoir besoin.

Eloges de Charles V, de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille & de Leibnitz, avec des notes; par M. Bailly, garde des tableaux du Roi, de l'académie royale des sciences & de l'institut

134 MERCURE DE FRANCE.

de Bologne ; vol. *in*. 8°. A Berlin ; & se trouve à Paris , chez Delalain , libraire , rue & à côté de la Comédie François.

Les Eloges de Charles V , de Molière , de Corneille , de Leibnitz , ont concouru pour les couronnes académiques. Le dernier a remporté le prix à l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse en 1768. Le philosophe Allemand reçoit ici un tribut d'éloges d'autant plus flatteur qu'il lui est donné par un académicien éclairé & bon juge en cette partie. Ce discours peut même être regardé comme un bon mémoire pour l'histoire de la philosophie moderne. L'éloge de M. l'Abbé de la Caille a été dicté par la reconnoissance. C'est un disciple qui , plein de zèle pour la gloire de son maître , cherche à inspirer à ses lecteurs les sentimens d'estime & d'admiration dont il est pénétré. On admirera avec l'orateur les rares talens de l'astronome François , & on regrettera également avec lui la perte du citoyen enlevé au milieu de sa carrière. Le caractère de l'Abbé de la Caille étoit l'amour de la vérité. Il la disoit hautement ; malheur à ceux qu'elle pouvoit blesser. Peut-être dans le monde lui eût-

on reproché cette liberté couragenſe; mais il ne vivoit point dans ce monde où tant de ménagemens mettent le vice à ſon aife.

« Mon ami, diſoit-il à l'auteur de ce diſ-

« cours, ſi les hommes de bien déployoient

» ainſi leur indignation, les méchans

» mieux connus, le vice démaſqué ne

» pourroient plus nuire, & la vertu ſeroit

» plus reſpectée. »

Traité de l'Électricité, dans lequel on expoſe & on démontre, par expérience, toutes les découvertes électriques, faites juſqu'à ce jour, pour ſervir de ſuite aux leçons de phyſique du même auteur; par M. Sigaud de la Fond, profeſſeur de mathématiques, démonſtrateur de phyſique expérimentale, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, des académies des ſciences & belles-lettres d'Angers, électoral de Bavière, &c.; vol. in 12. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, libraire, rue St Jacques.

Ce traité eſt très-clair, très-méthodique & d'autant plus ſatisfaiſant que l'auteur a écarté tout eſprit de ſyſtème, & s'eſt appliqué à rasſembler les principaux faits découverts juſqu'à ce jour ſur l'électricité,

136 MERCURE DE FRANCE.

matière si digne des recherches du physicien instruit & éclairé. Il a concilié ces faits les uns avec les autres; il a vérifié ceux qui étoient contestés, & a suivi autant qu'il est possible les analogies que la matière électrique paroît avoir avec plusieurs autres fluides qui jouent les plus grands rôles dans la nature, tels que la matière du feu, celle du tonnerre & la matière magnétique. Il a constaté les avantages qu'on peut espérer de la matière électrique; & il exhorte les physiciens à profiter des découvertes que l'on a déjà faites pour pousser plus loin leurs recherches. L'auteur, afin de ne laisser rien à désirer à ceux qui voudront s'occuper des phénomènes de l'électricité, leur fait connoître dans un chapitre particulier de son traité les mécanismes propres à répéter les expériences électriques. Il donne dans ce chapitre la description d'une petite machine perfectionnée en Angleterre, qui produit autant d'effet que les plus grandes machines dont les physiciens François faisoient usage auparavant.

Lettre d'un Persan en Angleterre à son ami à Ispahan, ou nouvelles lettres persanes, où l'on trouve la continuation de l'histoire des Troglodites, commencée

par M. de Montesquieu; nouvelle traduction libre de l'anglois; vol. *in-12*.
A Londres; & se trouve à Paris, chez
J. P. Costard, libraire, rue St Jean-de-
Beauvais.

Lorsque le président de Montesquieu publia ses lettres persannes, livre critique & profond sous un air de légèreté, il eut bien des imitateurs qui trouverent l'habillement persan assez commode pour débiter leurs paradoxes ou leurs satyres. Le lord Littleton se mit sur les rangs, & c'est peut-être le copiste qui a le plus approché de son modèle, nous disons approché, car il n'a ni les grâces, ni le badinage ingénieux & varié du philosophe François. Littleton a voulu peindre sa nation, & il l'a peinte avec cette hardiesse, cette vérité, cette liberté qui caractérise le génie anglois. En général, la partie politique de cet ouvrage pique plus que tout le reste. Voici cependant un trait contre les novellistes qui est assez plaisant. « Je fus l'autre jour, dit le Persan, » dans une de ces maisons où l'on distribue le café; j'y trouvai un homme qui » déclamoit sur l'état présent de la Perse, » & prenoit avec tant de feu les intérêts » de Koulikan, que, sans son langage &

138 MERCURE DE FRANCE.

» son habit je l'aurois pris pour un Per-
» san. Monsieur, lui dis-je, connoissez-
» vous Koulikan, que vous défendez avec
» tant de zèle? Non, dit-il, je ne suis
» jamais sorti d'Angleterre; mais j'aime
» les Persans parce qu'ils sont ennemis
» des Turcs. Quel tort vous ont donc fait
» les Turcs, répondis-je, pour être si fort
» leur ennemi? Monsieur, je crains qu'ils
» n'attaquent l'Empereur, dont je me suis
» toujours déclaré l'ami. Je demandai à
» un gentilhomme assis à mes côtés, qui
» étoit cet ami de l'Empereur? Il me dit
» que c'étoit un maître de danse de la rue
» St James. »

Le traducteur s'est mis à son aise & annonce que sa traduction est libre; cette liberté va quelquefois jusqu'à altérer les sens de l'original, & à supprimer des phrases & même des lettres entières.

La cause de l'humanité référée au tribunal du bon sens & de la raison : ou traité sur les accouchemens par les femmes; ouvrage très utile aux sages-femmes, & très-intéressant pour les familles; par Elisabeth Nichell, maîtresse sage-femme; traduit de l'anglois; vol. in-8°. A Londres; & se trouve à Paris,

M A R S. 1771. 139
chez Antoine Boudet , imprimeur du
Roi, rue St Jacques.

Cet ouvrage est adressé aux pères & aux mères qui , pour la plûpart , ne le liront point. Cependant il s'agit d'un objet qui les regarde essentiellement. L'auteur de ce traité se propose de développer les abus qui se sont depuis peu introduits dans la pratique des accouchemens , & d'indiquer en même tems tous les moyens les plus efficaces de les prévenir & d'y remédier. Comme cet auteur est femme & dans la pratique des accouchemens , on doit lui pardonner bien des redites & quelques sorties un peu vives contre les chirurgiens-accoucheurs.

Lettres à une illustre Morte, décédée en Pologne depuis peu de tems , ouvrage du sentiment , où l'on trouve des anecdotes aussi curieuses qu'intéressantes ; par l'auteur des Caractères de l'Amitié ; in-12. A Paris , chez Bailly, libraire, quai des Augustins , à l'Occasion.

Le célèbre Wolff montoit tous les soirs dans une espèce d'observatoire , à dessein de voir une parente qu'il aimoit beaucoup plus que lui-même , & qui lui avoit pro-

140 MERCURE DE FRANCE.

mis quelques jours avant que de mourir, de lui apparôître, au cas que la chose fût possible. Il se trouva toujours seul à ce rendez-vous, comme on le pense bien. Mais, au lieu de lui reprocher de la foiblesse, les ames sensibles admireront la force & la constance de son amitié. L'auteur des lettres que nous annonçons nous offre dans sa personne un pareil exemple du plus fidele & du plus tendre des amis. C'est son cœur, c'est son ame qui se montre toute entiere dans ces lettres écrites de ce style préférable au style épigrammatique & décousu que quelques écrivains de romans épistolaires ont essayé de mettre à la mode.

L'auteur, dans une de ses lettres, fait mention de la conversation qu'il eut avec un homme de génie & d'une érudition profonde; mais dont il ne put jamais savoir ni le nom, ni la demeure, ni l'état. Il rappelle à ce sujet ce personnage que S. A. Mgr le Duc d'Orléans Régent de France apperçut au milieu de la nuit dans le jardin du palais royal, & qu'il interrogea sur toutes sortes de matières, en recevant toujours les réponses les plus satisfaisantes. Le Régent, qui ne se fit point connoître, mit en œuvre tout ce qu'il y a de plus engageant pour savoir quel étoit

un homme si rare & si curieux ; & c'est alors que l'inconnu dit au Prince qu'il étoit *Moyse* , à quoi Son Altesse répliqua, qu'elle aimoit autant que ce fût lui qu'un autre , & aussi-tôt l'inconnu s'enfuit avec tant de vitesse qu'on ne put le retrouver. Le Régent avoua depuis qu'il regrettoit de n'avoir pu découvrir quel étoit un original si intéressant.

L'Art d'apprendre parfaitement la langue italienne ; par M. l'Abbé Bencirechi , Toscan , de l'académie des Apatistes de Florence , & de celle des Arcades de Rome ; vol. in-8°. de 385 pages. A Vienne en Autriche ; & se trouve à Paris , chez la V. Ravenel , libraire , cloître St Germain - l'Auxerrois. Prix, 3 liv. broché.

Cette grammaire , publiée en Allemagne , y est très-recherchée , & elle est même fort estimée des Italiens à cause de la clarté & de la précision avec laquelle M. Bencirechi y expose les principes de la langue. Ce grammairien a fait sur l'orthographe italienne plusieurs observations utiles. Les additions d'ailleurs qu'il a faites à sa grammaire , la feront aisément distinguer de toutes celles qui l'ont

142 MERCURE DE FRANCE.

précédée. Ces additions consistent 1°. dans un recueil de synonymes françois de l'Abbé Girard, qu'il a sçu appliquer à la langue italienne. 2°. Dans un traité sur le genre épistolaire; l'auteur n'a pas oublié de faire remarquer plusieurs étiquettes, que ceux qui écrivent des lettres italiennes ne doivent point ignorer. 3°. Dans un catalogue d'auteurs Italiens, tant anciens que modernes, qui ont le mieux écrit en vers & en prose, avec une notice des meilleures éditions de leurs différens ouvrages.

L'Auteur demeure *au Café du Duc de Bourgogne, rue St Honoré, vis-à-vis les Quinze-Vingts.*

Seconde Nuit d'Young, traduite en vers françois par M. Collardeau. A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Française, 1771.

M. Collardeau dit dans un avertissement, « Mon goût m'a porté à imiter » plutôt qu'à traduire un auteur plein de » génie; mais souvent outré, souvent » trop foible, altérant le sublime & le » trivial, qu'il faut quelquefois resserrer, » quelquefois étendre & toujours ennobler. J'ai tâché de ramener l'affectation

» au naturel , l'abondance à la précision ,
 » la sécheresse à l'intérêt & l'enflure à
 » cette proportion juste qui caractérise la
 » vérité. »

M. Collardeau s'est proposé de donner en vers six Nuits d'Young , & de varier dans chacune sa poésie ou plutôt sa manière de traduire & d'imiter. Le poëte traducteur commence , ainsi que son modèle , par le tableau des misères humaines , en inspirant le courage nécessaire pour les soutenir.

L'oiseau qui du sommeil interrompant les heures ,
 Jette des cris aigus autour de nos demeures ;
 Qui portant jusqu'à nous ses rapides accens ,
 Réveille nos esprits & ranime nos sens ;
 Le coq chante : sa voix , dans les airs élançée ,
 Me rappelle à moi-même & me rend la pensée.
 De l'Eternel sur moi les regards sont ouverts ;
 Il voit tout , d'un coup d'œil , l'atôme & l'Univers :
 Qu'il me voit abattu ! . . . Mes yeux s'appesantissent !

Laisserai-je couler les pleurs qui les remplissent ?
 Sans le courage , hélas ! que seroient les mortels ?
 En cédant à ses maux on les rend plus cruels.
 Ignoré-je à quel prix le Ciel m'a donné l'être ?
 Je pleurois au berceau le jour qui m'a vu naître.
 Le premier cri de l'homme est un cri de douleur.
 De mes obscurs destins subissons la rigueur.

L'esclave vainement lutte contre sa chaîne :
L'intrépide la porte & le lâche la traîne.

Pour se consoler il replie sa pensée sur des objets moins accablans vers des tems plus heureux ; il se rappelle son cher Philandre ; l'usage précieux qu'ils faisoient de leurs momens & les secours que leur prêtoit l'amitié contre les ennuis de la vie : il n'est plus cet ami vertueux, & pour adoucir de si justes regrets le poëte veut chanter l'amitié qui les unissoit. Il veut encore rendre ses chants utiles ; en peignant l'union si belle & si pure qui l'attachoit à l'ami qu'il a perdu, il espère en faire goûter les charmes à celui qui lui reste ; il offre à Lorenzo les avantages d'une liaison fondée sur la sagesse & sur la vertu, il peint les avantages que l'on retire d'une conversation intéressante, animée.

Le Dieu qui de son souffle a créé la parole,
S'il suffit de penser, nous fit un don frivole.
Mais, non : ce son de voix, cet organe enchan-
teur,
Interprète éloquent de l'esprit & du cœur,
Lorsqu'au fond du cerveau la raison l'a tracée,
Sur les lèvres de l'homme achève la pensée.
Là comme un or brillant, au creuset épuré,

De

De la perfection elle atteint le degré.
 Cet art ingénieux , l'art charmant du langage
 L'accommode à nos goûts, la plie à notre usage
 Et , si la vérité l'embellit de ses traits ,
 Notre ame s'en saisit & l'adopte à jamais.

Ces vers peuvent bien mis être à côté
 des vers si connus :

C'est de-là que nous vient cet art ingénieux,
 &c. Ceux qui les suivent & qui peignent
 l'amitié doivent l'inspirer à l'ame la plus
 apathique.

La nature elle-même éleva les autels ,
 Où l'amitié reçoit l'hommage des Mortels.
 A ce culte sacré son instinct nous appelle.
 La pente la plus douce & la plus naturelle
 Vers un cœur , qui l'attire , entraîne notre cœur.
 Qui ne cède au besoin d'y verser son bonheur ?
 Le bonheur n'est goûté qu'autant qu'on le par-
 tage.

On le prête, on le donne, on jouit davantage.
 Qu'un ingrat en lui-même ose l'envelopper
 Du vuide de son ame il le sent échapper :
 Appauvri dans ses mains , il l'en voit disparaître.
 On n'est point heureux seul autant qu'on le peut
 être.

Je veux que mon ami soit riche de mes biens , . . .

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Que ma félicité , mes plaisirs soient les siens.
Eh ! qui , sans un ami , peut se plaire à lui-même ?
C'est par lui qu'on se plaît , & c'est dans lui qu'on
s'aime.

Nous vivons de son ame , il respire par nous.
Quand le plaisir s'arrête au fond d'un cœur jaloux,
C'est un feu sans chaleur étouffé sous la cendre ;
Mais , s'il se communique & sort pour se répandre ;

S' , du cœur d'un ami vers le mien réfléti ,
A son plus doux prestige il joint la volupté ;
C'est alors qu'il me brûle & redouble les flammes.
Ah ! nous l'éprouvons tous , le bonheur veut deux
ames.

Si la possession d'un ami fait les charmes de la vie , le choix en est dangereux & la rencontre difficile.

Toi , qui de l'Amitié recherches la faveur ,
A ses devoirs sacrés accoutume ton cœur.
Sçais - tu pourquoi les grands l'éprouvent infidèle ?

C'est que par un orgueil humiliant pour elle
Ils pensent qu'attentive à prévenir leurs vœux
Elle cède à l'appât d'un souris dédaigneux ;
Que , du faste éblouie & par l'or abusée ,
Elle offre à leurs desirs une victoire aisée.
C'est que leur vanité , leur flegme indifférent

Reçoit comme un tribut l'hommage qu'on leur rend.

Pareils à ces beautés, à ces froides Sirènes
Qui, sous des nœuds de fleurs, nous présentent des chaînes,

De cent pièges cachés ils entourent nos pas,
Souples dans la conquête & conquérans ingrats.
Mais leur amorce est vaine & leurs dons sont frivoles.

Oui, riches indigens, insensibles idoles,
Au nombre de vos biens si notre amour est mis
Votre calcul est faux... vous n'avez point d'amis!
Est-ce au poids des trésors que l'amitié s'achette?
Dans quelle illusion ce préjugé vous jette?
Sçachez que de l'amour l'amour seul est le prix.
On prodigue avec l'or l'insulte & le mépris.
Fier mortel, aime-moi si tu veux que je t'aime!
Tu me veux pour ami... sois mon ami toi-même!
Voilà notre traité, c'est celui de l'honneur.
Tu n'es que mon égal & mon cœur vaut ton cœur.

Ces quatre derniers vers ne sont point dans l'original; quand un traducteur en ajoute de pareils, il est bien capable de créer ceux qu'il a imités.

148 MERCURE DE FRANCE.

Histoire naturelle des Oiseaux, par M. de Buffon. Cet ouvrage a été imprimé sur quatre formats ; *in-fol.* grand & petit papier, pour servir de discours aux planches enluminées ; *in 4°.* pour servir de suite à l'histoire naturelle, *in-4°.* en 15 vol. ; & *in-12.* pour servir de suite à l'édition en 3 vol. & à celle en 13 vol. *in-12.* A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

L'ouvrage que nous annonçons est le premier volume de l'histoire des Oiseaux, attendu depuis long-tems. Des circonstances dont le détail importe peu au Public, en ont retardé la publication ; mais on peut aujourd'hui l'assurer que l'ouvrage est actuellement fini, & que l'impression en sera achevée avant deux années. M. de Buffon dédaignant de s'assujettir à la marche d'autrui, & ne voulant pas imiter la pédanterie puérile de ces nomenclateurs à méthodes, qui donnent les échaffaudages de leur esprit, & les tables de leurs petites idées pour les plans de la nature, & qui font des associations ridicules des êtres les moins faits pour aller ensemble, s'est tracé, comme il fait en tout, une route nouvelle, un plan beaucoup plus

simple & plus conforme à la marche de la nature ; au lieu de s'appesantir aussi minutieusement sur les détails des descriptions , il a recherché la nature des êtres qu'il décrit, leurs mœurs, leur instinct, leurs habitudes, leurs voyages , il les a sans cesse comparés entr'eux , & aux animaux avec lesquels ils ont le plus de rapport ; & c'est en traitant ainsi toutes les parties de l'histoire naturelle , qu'il a su en tirer des vérités grandes & utiles aux sciences physiques & à la philosophie naturelle. Il ne décrit les parties intérieures que quand ces parties ont une forme & une figure différentes de la forme ordinaire. Les détails sont nécessaires, sans doute, dans la description des animaux quadrupèdes , parce que les grands quadrupèdes tiennent de très-près à notre nature ; mais ces détails doivent être très-refferrés dans les oiseaux qui en sont beaucoup plus éloignés.

C'est pour éviter de fastidieuses descriptions , & ne pas revenir sans cesse sur des formes extérieures, sur des couleurs propres & accidentelles, qui font la plus grande parure des oiseaux , que M. de Buffon & M. Daubenton le jeune ont publié une très-belle suite d'oiseaux en-

170 MERCURE DE FRANCE.

luminés qui paroissent par cahiers séparés de 24 feuilles. Ces planches enluminées donnent, non - seulement la représentation exacte d'un très-grand nombre d'oiseaux, mais encore les indications de leur grandeur, de leur grosseur réelle & relative; de leur couleur vraie; ainsi le discours que nous publions est l'explication de ces planches enluminées, il doit les accompagner & faire corps avec elles. Mais comme il n'est pas possible d'en multiplier assez les copies, que leur nombre & leur format ne fussent pas à ceux qui ont pris l'histoire naturelle, *in* 4°. & *in*-12.; que le prix n'en est pas d'ailleurs à la portée de bien des lecteurs; on a cru que le plus grand nombre qui fait proprement le Public, sçauroit gré de faire graver d'autres planches en noir pour accompagner les éditions *in*-4°. & *in*-12. & pour cela on a choisi un ou deux oiseaux, les plus caractéristiques dans chaque genre, & il n'eût pas été possible de faire graver pour ces éditions *in*-4°. & *in*-12. autant de planches en noir qu'il y en a d'enluminées, parce que les variétés dans les oiseaux ne sont souvent marquées que par la différence des couleurs que les planches en manière noire ne

sauroient rendre. On a aussi conservé dans les éditions *in-4°.* & *in-12.* l'indication & le numéro des planches enluminées, afin que le lecteur pût y recourir en cas de besoin. Les desseins de ces oiseaux, *in-4°.* & *in-12.* ont été faits sur le vivant, par M. de Séve, dont l'amour & la confiance pour cet ouvrage ne se sont jamais démentis, & qui, par un dessein facile & correct, a su rendre avec vérité l'air & la physionomie de la plupart des animaux.

Ce premier volume que nous publions comprend le plan de l'ouvrage; il est suivi d'un discours très-étendu sur la nature des oiseaux; d'un second discours sur les oiseaux de proie, & chaque article est précédé d'un discours général.

Pour faciliter l'acquisition des planches enluminées, & ne pas mettre le Public dans le cas d'acheter à la fois tous les cahiers qui ont été publiés jusqu'à ce jour, on sera libre, en acquérant le discours *in-fol.* de n'acheter que les planches enluminées qui sont relatives à ce volume, & ainsi successivement pour les autres volumes.

Ceux qui ont précédemment acquis les planches enluminées doivent acquérir les nouveaux cahiers que l'on publie, afin de

152 MERCURE DE FRANCE.

repren dre dans tous ces cahiers les planches qui doivent entrer dans chaque volume de discours ; & l'ordre de ces planches pour chacun de ces volumes est indiqué par une table imprimée qui se trouve à la fin des volumes.

Prix de l'Ouvrage.

Histoire naturelle des oiseaux , sans les planches , *in fol.* gr. pap. 30 liv.

La même , petit pap. 30 liv.

La brochure , 1 liv. 10 sols.

Les planches enluminées , *in fol.* gr. pap. chacune , 1 liv.

Les mêmes , petit pap. comme on les a vendues aux souscripteurs , chacune , 12 s. 6 d.

Histoire naturelle , *in 4°* . tome XVI^e , formant le 1^{er} vol. de l'histoire naturelle des oiseaux , *br.* 15 liv.

relié , 17 liv.

L'édition , en 2 vol. *in 12* . formant les tom. 32 , 33 , de l'édition en 31 vol. *in 12* . de l'histoire naturelle , & les tom. 14 & 15 de l'édition en 13 vol. & les deux premiers vol. de l'histoire naturelle des oiseaux. *bl.* ou *br.* 6 liv.

Il n'est pas possible de faire relire cet ouvrage avant un an , parce que l'impression & les planches étant fraîchement tirées , maculeroient.

Les 21 , 22 & 23 cahiers enluminés paroîtront cette année.

Le deuxième volume *in fol.* & le deuxième *in 4°* . paroîtront en Avril prochain.

Ouvrages proposés à une diminution de près de moitié , jusqu'au 1^r Juillet. 1771.

Histoire générale des Voyages , par M. l'Abbé Prevôt , 17 vol. *in-4°*. ; le vol. *en blanc* , 8 liv. au lieu de 14 liv.

Le même ouvrage , 68 vol. *in-12*. ; le vol. *bl.* 1 liv. 10 s. au lieu de 2 liv. 10 sols.

Les tomes 18 , 19 , *in-4°*. & les tomes 69 à 76 , *in-12* , qui forment les volumes de la continuation , resteront à l'ancien prix de la souscription ; savoir , le vol. *in-4°*. *bl.* 12 liv. & l'*in-12*. 2 liv.

Collection académique composée des mémoires de toutes les Académies de l'Europe , &c. 10 vol. *in-4°*. le vol. 8 liv. au lieu de 12 l.

Les tom. XI , XII & XIII. qui viennent de paroître , resteront à l'ancien prix , savoir 12 l. le vol.

LETTRE à l'Auteur du Mercure de France , servant de réponse à la lettre de M. Rigoley de Juvigny au sujet de l'Automate qui joue aux échecs.

A Vienne , ce 27 Janvier 1771.

MONSIEUR ,

Quand j'annonçai au Public l'Automate qui joue aux échecs , je prévoyois les difficultés & les contradictions que j'allois éprouver , & croyant avoir commu-

G v

niqué tout ce que je savois là - dessus, j'avois résolu de garder le silence sur ce que l'on y pourroit objecter. Mais la manière obligeante avec laquelle M. Rigoley de Juvigny me fait l'honneur de me proposer ses doutes, ne me permet pas de m'en tenir à la résolution que j'avois prise, & je m'empresse à lui répondre après l'avoir remercié de tout ce qu'il me dit de flatteur, ce que je reconnois devoit entièrement à sa politesse.

Ayant apporté la plus grande attention à l'examen de l'Automate, j'ai consulté ensuite avec soin plusieurs personnes éclairées, qui l'ont vu ici & à Presbourg; j'ai pris toutes les précautions possibles pour ne rien avancer dans ma lettre qui ne fût très - précis, & j'ose me flatter encore de n'avoir pas manqué à cette exactitude d'expression requise en pareil cas. J'ai avancé que l'Automate n'a point de *mouvemens déterminés*; & il est évident que devant régler ses mouvemens sur le jeu de son adversaire, il ne peut avoir, & en effet *n'a pas* des mouvemens déterminés. J'ai dit, un peu plus bas, que *l'auteur influe sur la direction de presque chaque coup que joue l'Automate, quoiqu'on l'ait vu l'abandonner à lui-même pour plusieurs*

coups, & même passer dans une autre chambre. Cela justifie assez l'opinion que l'Automate n'a pas ses mouvemens *déterminés*. Encore une fois, la difficulté consiste en ceci : *Les roues & les ressorts donnent des mouvemens déterminés, mais subordonnés à une force directrice inconnue.* C'est cette force directrice qui a échappé jusqu'ici à l'attention & à la pénétration de ceux qui ont vû cette machine. L'auteur convient que c'est lui qui la donne, mais je n'ai point voulu hasarder de conjectures sur les moyens qu'il emploie, n'en ayant pas imaginé une qui me satisfît. Celles d'un enfant caché, de l'Aiman, & de fils de communication entre M. de Kempel & l'Automate ne tiennent pas un moment contre toutes les raisons qui les détruisent; & l'état de M. de Kempell ici, l'honneur qu'il a eu de faire jouer souvent son Automate en présence de l'Empereur, de l'Impératrice & de toute la cour, ses protestations contre tous ces expédiens suffiroient pour en écarter l'idée, quand même un examen rigoureux de l'intérieur de la machine ne l'en justifieroit pas pleinement.

Au reste, Monsieur, le rang & les occupations de M. de Kempell le mettent

156 MERCURE DE FRANCE.

dans le cas d'employer ses talens à tout autre usage ; mais , une conversation sur un sujet de ce genre ayant fait naître en lui l'idée de produire son Automate pour l'amusement de l'Impératrice Reine , & y ayant été encouragé par Sa Majesté , il a réussi comme on le voit dans l'exécution ; & , quoiqu'il l'ait fait connoître sans aucun dessein de se faire par-là une réputation , cependant , si l'on réfléchit un peu sur tout le mécanisme nécessaire pour faire mouvoir le bras de la maniere variée & compliquée que j'ai décrite dans ma premiere lettre , on ne pourra sans injustice lui refuser les éloges dus à ses succès & à sa modestie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect ,

MONSIEUR ,

Votre très-humble & obéissant
serviteur , L. DUTENS.

*LETTRE de M. Vincent de Montpetit *
sur l'Automate de M. de Kempell.*

MONSIEUR, j'ai lû avec attention la lettre de M. du Tens, au sujet de l'Automate de M. de Kempell, insérée dans le second volume du Mercure du mois d'Octobre dernier, pag. 126. J'ai vu depuis avec satisfaction dans le volume de Décembre dernier la lettre judicieuse de M. Rigoley de Juvigny.

Quoique je sois sans prétention, une forte d'intérêt & d'amour pour les arts m'engagent à vous prier de faire insérer dans votre Journal quelques réflexions que j'ai osé faire à ce sujet.

La relation authentique de M. du Tens suffiroit pour me persuader de la vérité des effets surprenans exécutés par l'Automate de M. de Kempell, si elle étoit ac-

* M Vincent de Montpetit est connu par sa peinture érudorique qui a acquis un nouveau prix depuis qu'il a si bien représenté Madame la Dauphine dans une rose. Il est aussi très-versé dans la mécanique, & il a donné en ce genre des preuves de talent & de génie.

compagnée de ces preuves qui constatent la possibilité ; car qu'il me soit permis de lui observer qu'il ne paroît pas qu'il ait examiné cette machine avec assez de scrupule pour avoir été assuré qu'elle agissoit par le seul mouvement des ressorts qu'il a vu dans l'intérieur , ou bien M. du Tens a voulu nous laisser le plaisir de deviner, en oubliant exprès de nous rapporter une remarque essentielle qui sûrement n'a pas dû échapper à sa sagacité , c'est le rapport sensible & juste que doit avoir la pièce jouée par la personne , avec une des combinaisons de la mécanique ; sans ce rapport on a lieu de penser qu'elle est conduite par des fils adroitement cachés , ce qui n'auroit rien de merveilleux , dans ce cas toute cette machine ne pourroit être déplacée à volonté , & l'auteur se trouveroit fort embarrassé si on le lui proposoit.

Ainsi il doit donc y avoir nécessairement à chaque case de l'échiquier une détente qui part dès que la personne qui joue avec l'Automate y pose une pièce quelconque , & cette détente doit déterminer le mouvement des leviers destinés à disposer de la pièce que doit jouer l'Automate relativement à la disposition actuelle de l'échiquier ; l'adresse de l'auteur

est d'avoir sans doute rendu ces mouvemens des cases si délicats-qu'ils en sont imperceptibles, ce qui peut être pratriqué par différens moyens, comme seroit le seul poids de la pièce jouée qui seroit baisser le plan, sur lequel elle est posée, d'une petite partie de lignes; je conviens qu'il a fallu conséquemment une combinaison très-grande de tous les différens coups qui peuvent se jouer, soit dans la quantité des différentes dispositions de tout l'échiquier, soit dans l'immense variété des positions de chaque pièce en particulier: combinaison qui, cependant, a ses bornes puisqu'elle ne doit déterminer que les mouvemens des pièces qui sont en liberté d'être jouées.

J'avoue que c'est un cahos & qu'il faut un génie supérieur pour le développer & le conduire à sa parfaite exécution; j'en aurai d'autant plus d'admiration pour l'auteur & lui rendrai mes hommages, mais je m'arrête jusqu'à ce que je sois instruit qu'entre tous les mouvemens de cet Automate & les cases de l'échiquier, il y a un rapport direct, sans lequel les prodiges rapportés me paroissent impossibles.

Il est donc de la gloire de M. de Kempell & de l'honneur de M. du Tens de

nous convaincre que nous pouvons placer l'auteur de cette admirable machine à côté de notre célèbre Vaucanson.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a donné, le mardi 5 Février, la première représentation de la remise de *Pirame & Thisbé*, tragédie qui a paru pour la première fois le 17 Octobre 1726, reprise le 26 Janvier 1740, & le 23 Janv. 1759. Le poëme est de la Serre, & la musique de MM. Rebel & Francœur, chevaliers du Roi & surintendans de la musique de Sa Majesté, si jeunes alors que les musiciens l'appeloient l'*Opéra des Enfans*.

La fable de ce poëme est connue.

Zoraïde, fille de Zoroastre, se plaint de l'indifférence de Ninus à qui elle est destinée; Thisbé, fille de Belus, aime Pirame, général des armées de Ninus, & en est adorée. Ninus fait célébrer des fêtes en l'honneur des victoires remportées par Pirame, & lui fait confidence de ses tourmens de son cœur. Son rival essaie envain de le

détourner de cet amour fatal. Ninus vient déclarer son amour à Thisbé en présence de Pirame. Zoraïde se répand en reproches & en menaces, & annonce à Ninus, Pirame pour son rival & son vengeur. Zoraïde & Thisbé se réunissent contre leur malheur commun. Zoroastre prend la défense de Zoraïde, & veut punir la perfidie de Ninus; il a déjà excité la rage d'un monstre furieux. Pirame, victime de la jalousie, est renfermé dans une tour; Zoroastre l'en retire par la magie de son pouvoir. Cet amant, délivré de ses fers, dit à Thisbé de se rendre aux tombeaux des Rois. Thisbé est errante dans une forêt sombre.

Amour, que ton flambeau me guide,

Rassure une amante timide

Qui craint pour l'objet de ses vœux,

Fais qu'il échappe au sort qu'un tyran lui prépare.

Le monstre furieux paroît, Thisbé fuit & laisse tomber son voile. Pirame survient, combat le monstre & le tue. Ce héros ne voit point Thisbé, & s'en alarme; il trouve le voile ensanglanté de son amante; il croit y découvrir le funeste destin de Thisbé; il se frappe & tombe

162 MERCURE DE FRANCE.

sur un gazon. Thisbé voyant son amant expirant, se livre à sa douleur.

Dans l'ancien poëme, Ninus poursuivoit son rival, Thisbé se poignardoit en sa présence en l'accablant de reproches cruels, & Zoroastre venoit jouir du désespoir de ce Roi perfide; mais ce dénouement a été changé, c'est l'Amour qui vient secourir les amans & les rappeler au bonheur, il dit à Thisbé.

Calme ton désespoir & bannis les alarmes,

Thisbé, je viens sécher tes larmes.

Vois, pour t'aimer toujours, renaître ton amant;

Et reconnois l'Amour à ce soin bienfaisant.

A sa voix, la forêt se change en un riche palais où les jeux & les plaisirs, conduits par l'Hymen, rendent hommage à Pirame & à Thisbé, & les couronnent de myrte.

Cet opéra fait plaisir. Il est très-bien remis pour les habillemens, pour les ballets & les décorations. Il y a des morceaux de symphonie agréables & des airs d'un chant gracieux. On a beaucoup applaudi Mlle Arnould, & en double Mlle Beaumefnil dans le rôle de Thisbé; Mlle Duplant, dans Zoraïde, & Mlle Rosalie re-

présentant le rôle de l'Amour. M. Larrivée, jouant Pirame, a eu le succès qui lui est ordinaire ; M. Muguet a remplacé M. le Gros, qui est indisposé, dans le rôle de Ninus. M. Durand & Mlle Châteauneuf ont fait plaisir par les airs qu'ils chantent dans les fêtes.

Le divertissement du premier acte, composé de guerriers & d'Assyriens, est fait avec toute la noblesse & la fierté que comporte ce caractère de danse. Mlle Heinel, en Assyrienne, a étonné autant que charmé par les graces & la perfection de sa danse dans les entrées seules qu'elle exécute. M. Simonin & Mlle Duperey. ont fait plaisir dans leur pas de deux.

Les ballets du second & 3^e. acte, de la composition de M. Gardel, prouvent de plus en plus la haute idée qu'il a donnée de ses talens pour cette partie, dans l'essai qu'il en a fait au premier acte d'Ismène & d'Isménias : on pourroit même ajouter à son éloge, que le divertissement des Pastres au 3^e. acte est traité d'une manière, pour ainsi dire, neuve, en ce qu'il est plein de gaieté sans aucune espèce de caricature. Les principaux sujets employés dans ces deux ballets sont MM. Gardel, Despréaux, Milles Allard, Pessin, Asse-

164 MERCURE DE FRANCE.

lin & d'Ervieux ; ils ont tous mérité les applaudissemens dont on les accueille toujours à si juste titre.

Les ballets du premier , du 4^e. & du 5^e. actes sont de M. Vestris. On y remarque toujours l'empreinte du talent dont il a fait preuve depuis qu'il est en possession de la place de maître des ballets. M. Gardel , au 4^e. acte , dans les esprits terrestres , & Mlle Guimard , dans les esprits aériens , expriment ces différens caractères d'une manière qui réunit tous les suffrages. Les jeux & les plaisirs , au 5^e. acte , se lient très agréablement à l'action de la scène ; l'Hymen , représenté par Mlle Lafond , unit Pirame & Thisbé : la fête continue & se termine par une ariette en chœur qui est d'un bel effet , & ensuite par la chaconne dont M. Vestris danse les entrées seules avec cette supériorité à laquelle il doit la réputation dont il jouit. Mlle Affelin , & le pas de quatre composé de MM. Simonin , Trancart , de Mlles Duperey & d'Ervieux contribuent aussi aux charmes de ce divertissement.

COMÉDIE FRANÇOISE.

M. LEKAIN, après une longue absence, rendu enfin aux vœux du Public, avec une santé à peine encore raffermie, a reparu sur la scène dans le rôle de Néron. Il a déployé tout son génie dans ce rôle admirable, l'un des plus profonds qu'ait tracés le grand Racine. L'affluence des spectateurs, les efforts que chaque acteur sembloit faire pour se surpasser à l'envi dans un jour remarquable & devant une assemblée brillante, le jeu pathétique & vrai de M. Brisard, la sensibilité impétueuse de M. Molé, la fermeté noble de Mlle Dumesnil, tout cet ensemble de talens rares se signalant dans l'expression d'un chef-d'œuvre, formoient un spectacle digne des regards des amateurs sensibles & éclairés, & tel que les étrangers même avouent ne pouvoir en trouver que dans la France qui, peut-être, ne sent pas assez cet avantage unique. M. Lekain a joué depuis, le rôle d'Arzace dans la tragédie de Sémiramis, & a paru encore supérieur à lui-même dans le 4^e.

acte, où cependant on étoit accoutumé de sa part aux plus grands effets.

(Article de M. de la Harpe)

Le 8 Février, les Comédiens François ont donné la première représentation du *Perfifleur*, comédie en trois actes & en vers, par M. de Sauvigni.

Le *perfiflage* est un nouveau terme pour exprimer un nouveau travers de notre tems. C'est le talent perfide que certains agréables ont de ridiculiser les vertus comme les vices. Ils répandent l'ironie, les fausses louanges, les critiques malignes, en affectant dans leurs propos & dans leurs airs les sentimens de candeur, de simplicité, d'honnêteté, de probité, d'humanité qu'ils n'ont point : tel est le Comte de Vilsain, qui se fait un grand mérite d'être *Perfifleur*. Il se croit le héros de la société, & l'homme aimable fait pour y répandre tous les agrémens; mais il en est en effet le tyran. Il aspire à la main de Sophie. La Marquise sa tante veut faire ce mariage pour terminer un procès en confondant les prétentions respectives du comte & de Sophie. Vilsain doit se présenter à la campagne de la marquise. Sophie craint ce moment, parce qu'elle aime le marquis de Sainclar son parent,

dont elle est aimée ; les amies de la marquise se promettent de servir Julie en représentant le Comte sous ses propres couleurs ; mais une amie de Villain fait parodier les traits de satire à l'avantage du *Persifleur*, & la Marquise en conçoit l'opinion d'un homme amusant. Villain soutient son caractère en se jouant des sentimens dont il fait parade, & ridiculisant ses amis par ses gestes & ses propos ; il *persifle* sur-tout Sainclar son rival. Il affecte son langage, son maintien, son air ; il le rend d'après nature, & promet de le donner en propre original en produisant Sainclar lui-même à l'assemblée qui éclate de rire. Sainclar, déconcerté de cet accueil, se fâche contre Villain qui profite encore de cette circonstance pour le rendre plus ridicule. Le *Persifleur* lui a préparé un autre tour, pour écarter ce rival : il a profité la veille d'un déguisement sous lequel il faisoit la mère dans un proverbe, & persifle la marquise qui ne le connoissoit pas, en l'accueillant & se disant une riche Hambourgeoise qui a une fille de quinze ans, & un million de bien qu'elle desire donner à St Clar. La Marquise croit faire la fortune de son parent, & son bonheur en acceptant pour lui ce parti ; mais Sainclar, trop amoureux,

168 MERCURE DE FRANCE.

rejette ces propositions. Il parvient à dé-
tromper la Marquise & à faire agréer son
amour. Le Persifleur est lui-même *persiflé*
au moment où il étoit près de signer le
contrat. Cette comédie est écrite avec
facilité & légèreté. Le caractère du Persi-
fleur est une nuance du méchant & de
l'homme du jour ; il n'en étoit que plus
difficile à saisir & à représenter. On a sou-
ri à plusieurs traits contre les femmes &
les abbés,

Nos femmes, nos abbés, à présent tout raisonne.

contre les noblesses qui se ressuscitent,
contre les financiers, contre les prétendus
amis, &c.

Il falloit l'art & l'intelligence de M.
Molé pour faire réussir le rôle du *Persif-
fleur*, qui est presque tout entier dans le
jeu, dans le ton & les gestes de l'acteur.
Les autres rôles ont aussi été bien rendus
par Mde Prévile, Mde Molé, par Mlles
Doligni, Fannier & Hus, & par M. Mont-
vel.

A C A D É M I E S.

L'ACADÉMIE Françoisse a élu, dans sa
séance du 7 de Février, M. le Prince de
Beauveau

M A R S. 1771. 169

Beauveau & M. Gaillard, pour remplir les deux places vacantes par la mort de M. le Président Hénault & de M. l'Abbé Allary.

Académie des Sciences.

Le 16 de ce mois, l'Académie Royale des Sciences a élu M. Desmarêts à la place d'adjoint en mécanique, vacante par la promotion du Marquis de Condorcet à celle d'associé.

Académie des inscriptions & belles-lettres.

Le 25 l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres a élu le Cardinal de Bernis à la place d'Académicien Honoraire, vacante par la mort du Président Hénault.

B E R L I N.

Programme pour deux prix déférés au jugement de l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin.

Un particulier de France, amateur des sciences utiles & curieuses, a remis à l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, deux sommes, l'une de cinq cens livres, l'autre de trois cens liv.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

pour être délivrées à ceux qui , au jugement de l'académie , auront le mieux répondu à deux questions dont la solution l'intéresse.

L'académie , en acceptant ces offres , déclare qu'elle ne fait que se prêter aux desirs de la personne susdite ; c'est pourquoi elle propose les questions à-peu-près dans les termes où leur auteur les avoit énoncées.

Première Question. 1. *Quelle est la cause de la différence des deux espèces de Paralyisie ; dont l'une (& c'est la Paralyisie ordinaire) rend la partie affectée incapable de mouvement , & dont l'autre , en laissant la liberté des mouvemens , ne nuit qu'à l'organe du tact en émoussant ou détruisant sa sensibilité ?* 2. *S'il y a quelque remède , confirmé par l'expérience , qui puisse guérir cette paralyisie ou en modérer l'effet , & rendre au malade la sensibilité en tout ou en partie ?*

L'occasion de ces demandes se trouve dans des faits qu'indique l'histoire de l'académie royale des sciences de Paris , année 1743 , pag. 93 , in-4°.

Seconde Question. *On demande les véritables raisons ou causes générales des différences qu'on observe dans les diverses espè.*

ees d'animaux entre les mâles & les femelles, & sur-tout par rapport au poil & à la plume parmi les quadrupèdes & les oiseaux.

Il s'agit de fixer jusqu'où ces différences s'étendent & jusqu'où elles sont les mêmes dans les espèces susdites. On souhaite en particulier de connoître quelle relation on peut concevoir entre le sexe & la couleur, ou la bigarrure du poil ou de la plume? Avant que de toucher ce dernier article, il faudroit confirmer ou réfuter par des observations authentiques ou bien constatées, l'opinion vulgaire que, dans l'espèce des chats, il n'y a que les femelles qui soient marquées de trois couleurs, blanche, noire & jaunâtre ou rousse.

Les pièces destinées au concours doivent être remises à M. Formey, secrétaire perpétuel de l'académie, au plus tard le 1^r Novembre 1771. Chaque auteur joindra une sentence, ou devise à sa pièce, & mettra dans un billet cacheté la même sentence ou devise avec son nom. Le seul billet de la pièce victorieuse sera ouvert.

Les deux prix, celui de 500 liv. pour la première Question, & celui de 300 liv. pour la seconde, seront proclamés à l'assemblée publique de l'académie du 30

172 **MERCURE DE FRANCE.**

Janvier 1772, & délivrés à ceux qui les auront remportés.

I V.

Ecole Vétérinaire.

Le mardi 19 Février 1771, neuf Elèves de l'Ecole royale vétérinaire de Paris furent entendus avec satisfaction dans un concours public dont l'objet étoit la démonstration des os du cheval. M. le doyen de la faculté de médecine de Paris honora cette séance de sa présence.

Les Elèves admis au concours furent les Sieurs :

AURUS, entretenu par l'Infant Duc de Parme.

RAVANEL, par S. A. Mgr le Prince régnant des Deux Ponts.

VERRIEZ, par Mgr le Prince de Bergues.

THIBOULOT, par S. E. M. le Cardinal de Choiseul,

BERLEMONT l'aîné, & **BERLEMONT** cadet, entretenus par les Etats de Haynault.

LE BEL, de la Picardie, à ses frais.

DU PERROT, de la Légion de Flandres.

HEQUART, dragon de la Roche-Foucault.

Les Srs Aurus & Verriez méritèrent le

M A R S. 1771. 173
prix ; le Sr Aurus ne tira point au fort &
le céda au Sr Verriez en se contentant de
l'honneur d'avoir les suffrages publics.

Le Sr le Bel eut le premier *accessit*.

Le second fut accordé aux Srs Thibou-
lot, Duperrot & Hecquart.

Les autres concourans furent honorés
des éloges qu'on leur donna,

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Les amateurs qui ont vu la collection
des tableaux qui ornent le cabinet de Mgr
le Duc de Choiseul ont paru désirer que
la gravure leur en rappelât le souvenir.
Cette collection à laquelle le goût a pré-
sidé est principalement composée de ta-
bleaux flamands si recommandables par le
fini précieux du pinceau, la naïveté des
expressions, la richesse & la vérité du co-
loris. On admire sur-tout dans cette col-
lection les productions des Gerardow ,
Mieris, Netscher, Terburg, Metz, Van-
dewerf, Berghem, Wouvérmans, Te-

Hijj

niers , Ostade , Rembrandt , Ruïſdaël , Breughel , Claude Lorrain , &c.

Le Sr Baſan , graveur & marchand d'eſtampes à *Paris , rue & hôtel Serpente*, dans la vue de multiplier en quelque ſorte les chef-d'œuvres de ces habiles maîtres & d'en procurer la jouiſſance aux artiſtes & aux amateurs , a , depuis plus de ſix mois , entrepris de faire graver cette collection à l'eau - forte & dans le ſtyle pittoresque. Cette ſuite ſera compoſée de plus de cent planches , dont les plus grandes ſont de format *in-4^e*. Les cinquante premières gravures ſont déjà terminées & ſeront délivrées dans le courant du préſent mois de Mars. On paiera trente-fix livres pour cette première livraison de cinquante eſtampes qui ſeront précédées d'un joli frontiſpice compoſé & gravé par le Sieur Choffard , & de l'explication des tableaux qu'elles repréſentent. Dans les ſix mois ſuivans , le Sieur Baſan eſpère diſtribuer les gravures de la ſeconde livraison.

I I.

M. Alliamet , Graveur du Roi , rue des Mathurins , vis-à-vis la rue des Maçons , & M. Macret , rue Gallande , vis-à-vis celle des Rats , publient deux eſ-

M A R S. 1771. 175

tampes nouvelles gravées par M. Macrer, d'après les tableaux de M. Eifen père. L'une représente le *Paysan sollicitateur* qui porte un chapon; l'autre le *Procureur antique* qui écrit, & un chat près de son papier. Ces gravures sont d'un effet agréable & pittoresque.

I I I.

Nouveau Cahier de paysages de deux pouces de hauteur & de largeur dessinés & gravés par le sieur Chevalier. Le Cahier est de six feuilles, gravées avec beaucoup de délicatesse & de netteté. A Paris chez Niquet, Place Maubert à côté de la rue des Lavandières.

M U S I Q U E.

I.

L'ARRIVÉE du *Piano forte* avec accompagnement d'un violon & violoncelle, par M. Albanese, œuvre VII, mis au jour par M. Sieber & compagnie, successeurs de M. Huberty. Les parties sont séparées pour la commodité des amateurs; prix,

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

3 liv. 12 f. A Paris, chez l'Editeur, rue des Deux-Ecus, au Pigeon blanc; & aux adresses ordinaires de musique; à Paris, à Lyon & à Dunkerque.

On trouve, aux mêmes adresses, *Duo* pour deux violons tirés des opéra comiques, & arrangés par Valentin Roceser, musicien de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans; 2^e. recueil; ptix; 3 liv.

I I.

Premier recueil des récréations lyriques, contenant plusieurs ariettes, romances & duo dans le goût moderne, avec accompagnement de violons & violoncelle, par M. Blainville; ptix, 7 liv. 4 f. A Paris, au bureau d'abonnement musical, cour de l'ancien grand cerf, rue St Denis & des Deux-Portes St Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique; à Paris & à Lyon.

I II I.

II. Recueil d'airs choisis dans les plus beaux opéra-comiques, avec accompagnement ajusté pour la flûte, le violon ou le par-dessus de viole, par M. Bordet; prix 6 liv. en blanc. A Paris, chez M. Bordet, auteur & marchand de musique, rue

M A R S. 1771. 177

St Honoré, vis-à-vis le palais royal, à la
Musique moderne, & aux adresses ordi-
naires; à Paris, Rouen & Lyon.

I V.

XXII. Livre de Guittare, contenant
des airs de l'opéra comique, avec des ac-
compagnemens d'un nouveau goût, des
préludes & des ritournelles, par M. Mer-
chi; œuvre xxvi^e.; prix, 6 liv. A Paris,
chez l'auteur, rue St Thomas du Louvre,
en entrant du côté du château d'eau, à côté
de M. Godin; & aux adresses ordinaires
de musique; à Lyon, chez M. Castaud,
place de la Comédie.

V.

*VI. Quartetti per due violini, alto
è basso*, composti dal Signor de Machi,
maestro di concerto è primo violino della
catedrale d'Alesandria; opera III^a. nuova-
mente stampata à spese di G. B. Venier;
gravés par Mde la Veuve Leclair. Ces
Quatuor peuvent s'exécuter à grand or-
chestres; prix, 9 liv. A Paris, chez M. Ve-
nier, éditeur de plusieurs ouvrages de
musique, à l'entrée de la rue St Thomas
du Louvre, vis-à-vis le château-d'eau, &

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

aux adresses ordinaires ; à Lyon, aux adresses de musique.

On trouve aux mêmes adresses les symphonies de Bauer Schmitt le cadet.

V L.

Traité des agrémens de la Musique, contenant l'origine de la petite note, sa valeur, la manière de la placer, toutes les différentes espèces de cadences, la manière de les employer, le tremblement & le mordant, l'usage qu'on en peut faire, les modes ou agrémens naturels, les modes artificiels qui vont à l'infini, la manière de former un point d'orgue ; ouvrage original très utile non-seulement aux maîtres de goût du chant, mais encore à tous les joueurs d'instrumens, & que tout bon musicien, même compositeur, lira avec beaucoup de plaisir ; composé par le célèbre Giuzeppe Tartini. A Padoue, & traduit par le Signor P. Denis. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'auteur, rue Monmartre, la porte cochere vis à vis la rue Nôtre-Dame des Victoires, à côté du perruquier, & aux adresses ordinaires.

G É O G R A P H I E.

ITINERAIRE historique & topographique des grandes routes de France; par L. Denis, géographe; revu & corrigé en 1770. A Paris, chez Ramonet, maître perruquier, rue St Jacques au coin de celle des Poirées, vis-à-vis le collège de Louis le Grand; in 18. 2 liv. 8 s. relié & 1 liv. 16 broché.

Ce petit livret est rempli de cartes qui indiquent les différentes routes, avec ses explications. Il doit être intéressant & utile pour ceux qui voyagent.

P E I N T U R E.

Pastel fixé.

Le Sr Brea, peintre en huile & en pastel, vient de découvrir le secret de fixer le pastel & les dessins; il les rend plus solides & les met à l'abri de l'humidité. Le Sr Brea fera voir au Public la solidité de son secret, en passant la main & même une pierre ponce sur les pastels ordinaires

H vj

180. MERCURE DE FRANCE.

ou dessins, sans que la couleur en soit altérée ; il fera voir des tableaux qui ne seront fixés qu'à moitié, & l'on se convaincra par-là que la couleur en est toujours la même ; la boutique, où l'on trouvera toujours de quoi satisfaire la curiosité des amateurs en ce genre, est rue Platrière, vis-à-vis la grande poste ; il en tiendra aussi à la Foire St Germain, dans l'allée de la lingerie au N^o. 96 : il a un très-beau cabinet où l'on trouvera des tableaux en huile, en tout genre, des meilleurs maîtres Italiens, Flamands & François ; il peint le portrait, montre le dessin & fait des envois en province..

Eponges préparées par M. Sieuve de Marseille, auteur du mémoire sur les olives, & qui a découvert le secret du goudron pour les oliviers, & la manière d'extraire de l'huile de la seule chair des olives sans noyau.

Ces éponges sont propres à conserver l'huile d'olive dans toute sa limpidité, elles attirent & retiennent les parties crasses, aqueuses & visqueuses que l'huile acquiert dans les chaleurs par la fermentation.

La manière de s'en servir consiste à les placer

dans le fond des vases dans lesquels on déposera les huiles, & chaque année, après le tems de leur fermentation qui arrive toujours en été, on aura l'attention de transvaser les huiles avec précaution dans de nouveaux vases. On prendra les éponges qu'on lavera dans l'eau tiède, & après les avoir bien exprimées pour leur faire dégorger les parties crasses, aqueuses & visqueuses dont elles seront chargées, on les replacera dans le fond de ces mêmes vases dans lesquels on remettra les huiles.

Ces éponges sont de différentes grosseurs; les petites n'opèrent leur effet que jusqu'à la concurrence de cent livres d'huile, les secondes jusqu'à celle de deux cent livres.

Ces éponges conservent leur vertu pendant environ deux ans, après lequel tems il faudra les renouveler. Elles seront cachetées; on en trouvera à Marseille, chez M. Meynard, négociant, à la montée des Accoules; & à Paris, chez M. Maurice, maison de M. Macquer, médecin, rue St Sauveur, vis-à-vis le Vitrier, son correspondant, chargé également d'insérer les demandes qu'on fera des nouvelles huiles extraites de la chair des olives sans le noyau, selon les principes de M. Sieuve, & chez qui on marquera la quantité de ces huiles qu'on demandera, & la manière de les faire venir, soit en barils, soit en bouteilles. Le prix de ces huiles sera relatif à la cherté des olives, & n'excédera pas de beaucoup le prix des huiles ordinaires.

M. Sieuve, dont les papiers publics ont annoncé le succès du goudron qu'il a composé pour préserver les olives, en a fait dans différens terroirs de Provence plusieurs expériences, qui ont toutes réussi. Ce goudron n'a pas eu seulement du succès

182 MERCURE DE FRANCE.

en Provence, il vient de recevoir un certificat daté du 30 Novembre dernier, signé par M. de Villanosa, & scellé de ses armes, qui atteste « qu'ayant fait usage de son goudron, à six lieues » de Sarragosse, dans le royaume d'Arragon, il » avoit fait tout l'effet qu'on en pouvoit attendre; » que les oliviers qui avoient été attaqués des » vers dans le commencement du printemps, en » avoient été entièrement délivrés dans le mois de » Mai suivant par l'onction dudit goudron. » Ce Seigneur ajoute que « dans tout ce canton - là, il » n'y a eu que les oliviers de ses vergers qui ont » porté des olives. »

Ce Physicien a trouvé également le moyen d'extraire de l'huile de la seule chair des olives choisies & détritées. Cette huile douce, pure, qui n'aura point l'acide piquant & corrosif que le noyau écrasé avec le fruit donne à l'huile ordinaire de Provence, est préférable aux meilleures huiles d'Aix, & reviendra à aussi bon marché. Voici l'attestation que l'Académie de Provence a donnée pour cette précieuse invention.

« Nous commissaires nommés par l'académie » de Marseille, déclarons que M. Sienvé nous a » présenté une bouteille contenant l'huile d'olive » extraite suivant les principes de la chair des olives de la récolte de cette année, détritées à son » moulin qu'il a perfectionné; que cette huile est » de belle couleur, & qu'elle a l'odeur & le goût » du fruit dans la maturité requise; que M. Sienvé » nous a présenté une seconde bouteille, contenant l'huile qu'il a fait extraire à part de l'huile » & du noyau; que nous avons trouvé cette liqueur épaisse, fétide & du plus mauvais goût. Il » est évident que l'huile extraite suivant les prin-

« cipes de M. Sieuve, doit être plus salutaire que
 « l'huile ordinaire, dans laquelle se trouve cette
 « huile fétide, extraite du noyau & de l'amande;
 « en foi de quoi nous avons signé la présente ar-
 « testation & apposé le sceau de l'Académie. A
 « Marseille, le 11 Décembre 1770. *Signé*, GUYS,
 « RAIMOND & MOURAILLE, secrétaire de l'Aca-
 « démie. »

M. Sieuve n'en a fait, l'année dernière, que des essais qui ont été distribués au Roi & aux ministres, & il sera en état d'en fournir aux particuliers cette année; mais, comme cette huile pourra être promptement enlevée, il avertit les personnes qui voudront s'en procurer à Paris, de se faire inscrire chez *M. Maurice, maison de M. Macquer, médecin, rue Saint Sauveur, vis-à-vis le vitrier*, son correspondant à Paris, & de l'avertir de la quantité qu'elles en souhaiteront pour leur provision, la manière dont elles desiront qu'elle leur soit envoyée; savoir en barrils ou en bouteilles. Le tout sera revêtu d'un imprimé signé de l'auteur, & cacheté de ses armes. Le prix sera fixé selon la valeur des olives, & il n'excédera pas de beaucoup celui des huiles ordinaires.

A N E C D O T E S.

I.

ON a coutume, en Angleterre, de nommer douze prédicateurs pour prêcher devant le parlement lorsqu'il est assemblé.

184 MERCURE DE FRANCE.

Le docteur Swift fut chargé de cette fonction , & prêchant un jour sur la vanité , il remarqua que l'homme en général a quatre choses dont il peut s'enorgueillir.

1°. De sa naissance & de son rang ;
2°. De sa fortune ; 3°. De sa figure ;
4°. De son esprit.

Il partagea son sermon en quatre parties , & , après avoir expliqué les trois premières parties , il finit par dire : « Nous » devrions passer à présent à l'examen de » notre quatrième point ; mais , comme » dans cette assemblée chrétienne il n'y » a personne qui soit dans le cas de pouvoir tirer vanité des avantages de son » esprit , il seroit inutile pour votre édification , mes très-chers Frères , de vous » y arrêter , & nous terminerons le discours par une courte application.

Ce trait , dont la causticité n'étoit pas enveloppée du voile de la politesse , fit perdre au doyen de Patrick sa place.

I I.

A la représentation du Fabricant , comédie , on vint annoncer sur la scène la banqueroute du Marchand ; un specta-

M A R S. 1771. 136
teur au parterre s'écria plaisamment : *Ah !
morbleu , j'y suis pour vingt sols.*

I I I.

Le Lord Willoughby de Broosse avoit un jour parlé de l'importance de la Compagnie des Indes , dans la Chambre des Pairs ; selon lui elle avoit procuré les plus grands avantages à la Nation ; elle avoit multiplié ses amis ; l'Asie fournissoit plus de gens attachés à l'Angleterre que l'Europe. En sortant il chercha son valet qu'il appeloit toujours son ami , & ne le voyant pas , il cria : *où est donc mon ami ?* En Asie , sans doute , lui répondit Antoine Henley , qui se trouva par hasard à ses côtés.

V I.

Pierre Walters étoit un de ces hommes qui , nés dans la plus profonde obscurité , travaillent par toutes sortes de moyens à leur fortune & ne tardent pas à en acquérir une considérable ; il profita des extravagances de nos jeunes seigneurs qui dissipent leurs biens avant d'en jouir , & sont les victimes des usuriers. Walters faisoit les affaires du feu comte d'Uxbridge. Ce seigneur aimoit l'argent , & il ouvroit sa

bourse aux nécessiteux qui avoient des fonds pour répondre , & prenoit de très-forts intérêts. Walters ménageoit toutes ces entreprises usûraires ; il paroissoit seul dans les marchés du comte. Il arriva un jour qu'Antoine Henley , qui étoit aussi célèbre par son esprit que Walters par ses richesses , rencontra ce dernier dans une auberge & soupa avec lui. Dans le cours de la conversation Henley ne manqua pas de plaisanter son compagnon sur sa passion pour l'argent , & Walters se moqua du mépris qu'Henley faisoit de ce métal précieux. *Enfin , dit celui-ci , on sait , mon cher Walters , comment va votre fortune , mais tout le monde ignore si vous avez de l'esprit ou non. Tant mieux , reprit l'usurier , & j'en remercie mon étoile. Je vous dirai , M. Henley , que la nature ne m'en a point accordé ; mais vous savez que j'ai acheté dernièrement les biens de plusieurs personnages très-spirituels , ils m'ont vendu leur esprit en même-temps.*

V.

Le Prevot Kingston s'étoit fait craindre pendant l'exercice de sa charge. Un

meunier qui avoit fait beaucoup de bruit pendant la révolte, instruit des exécutions nombreuses qu'ordonnoit Kingston, redoutant de se trouver dans son chemin, apprenant qu'il n'étoit pas éloigné, sortit un matin de sa maison, après avoir recommandé à son valet de passer pour lui, pendant son absence, sur-tout si quelque homme bien mis & bien accompagné venoit le demander. Le Prévot vint comme il l'avoit prévu ; le valet qui étoit fort simple, se garda bien d'oublier sa leçon, & dit ce qu'on lui avoit ordonné de dire. Sir Kingston ordonna sur le champ à ses gens de le pendre au premier arbre. Le malheureux s'écria aussi-tôt : *Je ne suis pas le meunier, je suis seulement son valet. Non, mon ami, lui dit le Prevot, je m'en tiens à ton premier aveu ; ce n'est pas moi que l'on trompe si facilement. Si tu es le meunier, tu es un rebelle & tu mérites la mort ; si tu ne l'es pas, tu as pris un nom dangereux, tu es coupable par ton mensonge ; tu ne peux d'ailleurs rendre un plus grand service à ton maître que de te faire pendre pour lui.*

EDITS, LETTRES-PATENTES, &c.

Les membres du conseil ont été à Paris, le 24 de Janvier, pour y tenir le parlement, en conséquence des lettres-patentes du Roi, du 23.

Le Roi ayant jugé à propos d'établir un nouvel ordre dans l'administration de ses finances, & ayant reconnu que la plupart des départemens qui étoient partagés entre les sept intendants des finances ayant des rapports immédiats & étant liés les uns avec les autres, le travail qu'ils exigent n'en deviendrait que plus facile & mieux suivi, s'il étoit moins divisé, Sa Majesté a rendu un édit, en date du mois de Janvier 1771, enregistré à la chambre des Comptes, par lequel Elle supprime les sept offices existans d'intendants des finances & en crée quatre nouveaux, lesquels seront remplis par les Srs d'Ormesson, conseiller d'état ordinaire, & aux conseils royal des finances & de commerce; Moreau de Beaumont, & Trudaine de Montigny, conseillers d'état & ordinaires aux conseils royal des finances & de commerce; & de Boullongne, conseiller d'état & ordinaire au conseil royal des finances. Sa Majesté a fixé, par le même édit, la finance de chacun de ces nouveaux offices à la somme de 350,000 liv. Elle a aussi arrêté que les intendants des finances, dont les offices sont supprimés par cet édit, continueront de jouir de leurs entrées & séance en ses conseils, ainsi qu'ils en ont joui jusqu'à ce jour.

A V I S.

I.

Le Spectateur François.

IL n'y a pas d'ouvrage plus universellement connu que le Spectateur Anglois. Cette vaste scène sur laquelle de nouveaux acteurs viennent sans cesse offrir aux yeux leurs ridicules, a intéressé tous ceux qui aiment à voir la nature exposée dans son vrai jour. Un ouvrage d'un genre si utile & si agréable manquoit à la France, lorsque M. de Marivaux l'entreprit. Personne ne connoissoit mieux le monde, & n'avoit sondé plus avant dans le cœur humain, que cet auteur charmant qui a couru une carrière si fleurie. S'il eût voulu déployer tous ses talens, il nous auroit donné un excellent Spectateur; mais son esprit refroidi par la critique, peut-être émoussé par les années, s'est trop étendu sur les mêmes sujets.

Des hommes de lettres ont osé reprendre cet ouvrage abandonné. Les premières feuilles qu'ils ont données, quoique inférieures à celles qui viennent de paroître, ont été annoncées avec éloge dans les Journaux : elles forment à présent le premier volume. Le Public peut voir si les auteurs sont restés au-dessous de leur entreprise,

Le libraire fera parvenir aux abonnés quinze cahiers par an, francs de port, qui est de 9 liv. pour Paris & 12 liv. pour la province,

190 MERCURE DE FRANCE.

On souscrit pour cet ouvrage chez Lacombe , libraire , à Paris , rue Christine.

On délivre aussi le premier volume séparément qui est de 2 liv. 10 sols.

I. I.

On trouve chez Saugrain jeune , libraire , quai des Augustins , *Gallia antiquitates quadam selecta atque in plures epistolas distributæ*, in 4°. d'environ 200 pages avec figures. Ce livre est intéressant & rempli de recherches savantes.

Le même libraire publie un *Dictionnaire Irlandois*, in 4°. ; c'est le seul qui existe en cette langue, ce qui le rend d'autant plus précieux.

I I I.

M. Sigaud de Lafond , professeur de physique expérimentale & de mathématiques , de la société royale des sciences de Montpellier , des académies d'Angers , de Baviere , &c. recommencera un cours de physique expérimentale le lundi 11 Mars à six heures du soir , qu'il continuera les lundi , mercredi & vendredi de chaque semaine. Il demeure rue St Jacques , près St Yves , maison de l'Université.

I V.

*Griffon ou instrument pour arracher
les dents.*

Cet instrument occasionne moins de déchirement , & par conséquent moins de douleur que les

instrumens ordinaires. Il enlève la dent perpendiculairement, en prenant pour point d'appui les deux dents voisines auxquelles il ne peut nuire. Cet instrument est donc non-seulement utile aux chirurgiens-dentistes, mais encore aux personnes éloignées des secours ordinaires, ou qui se sentent assez de courage pour opérer sur elles-mêmes, ce qui est très-aisé par le moyen de ce griffon. Le prix de cet instrument est de 24 liv. On le trouve à Paris, chez le Sr Charpentier, graveur & mécanicien, au vieux Louvre, du côté de la colonnade.

V.

Pension.

M. DE LONGPRÉ, professeur de mathématiques, dont les talens dans l'art d'enseigner cette science sont confirmés par le succès de ses élèves, continue de prendre de jeunes Gentilshommes en pension chez lui, rue Neuve St Etienne, dans une maison riante & en bon air.

M. de Longpré n'admet que des jeunes gens connus pour avoir des mœurs & de l'éducation.

Chaque élève a une chambre à cheminée proprement meublée & garnie de tout ce qui peut être commode.

On est bien nourri; soupe, bouilli, deux entrées & dessert à dîner; rôti, salade, entremets & dessert à souper; du vin à chaque repas.

Le prix de la pension est de 1500 liv. en y comprenant seulement le logement, la nourriture, les leçons de mathématiques & celles de dessin.

Cette maison convient aux jeunes gens qui se

destinent au service , & particulièrement à ceux qui veulent entrer dans le génie & dans l'artillerie.

Le nombre des élèves est fixé à dix-huit , sans qu'il puisse être augmenté.

Il n'y a actuellement que trois places vacantes.

M. de Longpré ne connoît pas de moyen plus sûr pour mériter la confiance du Public que de lui annoncer ses succès.

L'année dernière , époque de son établissement , M. de Longpré présenta à l'examen du Génie sept des ses élèves ; cinq furent admis à l'école de Mézières.

Cette année il y avoit moins de places & plus de concurrens , & cependant de sept élèves qu'il a présentés , il y en a eu cinq de reçus élèves du Génie.

V I.

Stomachique liquide du Sr Ray , privilégié du Roi , & de la commission royale de médecine.

Le Sr Ray , dont le zèle pour le bien de l'humanité ne se ralentit point , voit avec satisfaction ses études & son travail couronnés par les plus grands succès : il n'entreprendra pas de faire l'éloge de son remède & d'en vanter l'efficacité.

Le Sr Ray avertit que toutes les bouteilles seront étiquetées : *Stomachique liquide du Sr Ray* ; ainsi que son adresse , à Paris ; son nom sera de sa main sur les étiquettes ; on le trouvera aussi gravé sur

sur son cachet, qui coëffera la bouteille, en très-petit caractère: c'est une regle que le Sieur Ray a établie pour la sûreté. Elle est exécutée chez lui, ainsi que dans tous ses bureaux établis dans différentes villes du royaume.

L'on donnera un imprimé avec chaque bouteille, pour indiquer la maniere d'en faire usage; le dit imprimé sera signé du Sr Ray, & dans les différents bureaux où l'on en fera la distribution, ils seront aussi contresignés par eux.

Le prix de la bouteille de poisson, qui contient huit à neuf prises, est de trois livres.

Il distribue aussi la *Crème de Beauté*, dont il est inventeur. Elle est si parfaite pour la peau, qu'il est impossible de s'appercevoir que la beauté qu'il lui donne vienne de l'art. Cette crème entretient la peau dans la fraîcheur, & la blanchit; elle répare le désordre qu'auroient causé les différentes drogues que l'on auroit pu mettre sur son visage, telles que pommades ou autres prétendus secrets dont on se sert, & qui, le plus souvent, sont très-nuisibles au teint. Les Dames qui usent du rouge, après l'avoir ôté, doivent en user le soir & le matin avant de mettre leur rouge, & dans l'espace de peu de jours elles seront surprises de l'effet qu'aura produit la Crème de Beauté du Sieur Ray, qui conserve la beauté, empêche les rides & sillons qu'elle détruit. La bouteille de demi-septier se vend 24 liv.

Le Sieur Ray demeure rue Chapon au Marais, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue Transnonain. On le trouve tous les matins jusqu'à midi; il y a toujours du monde pour en faire la distribution.

194 MERCURE DE FRANCE.

Il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir les lettres, ainsi que l'argent qu'on lui fera tenir, pour faire les envois qu'on exigera de lui.

Le Sr Ray continue toujours avec le plus grand succès son topique pour les entorses & foulures de telle nature qu'elles soient.

V I I.

Manufacture d'ustensiles de cuisine, & toutes sortes d'ouvrages en fer battu & blanchi, établie en Alsace par privilège du Roi, dont l'entrepôt général est à Paris, rue Quincampoix, vis-à-vis l'hôtel de Beaufort, où il a été transféré de la rue du Petit-Lion St Sauveur.

Ces Ustensiles de cuisine en fer battu à froid blanchi, & supérieurement étamé, sont portés au plus haut degré de perfection. Des épreuves répétées en garantissent l'usage au Public. Ces nouveaux ustensiles ne sont pas moins utiles, nécessaires & commodes pour les troupes & pour la marine. Ils ont la propriété de servir un tems considérable, sans avoir besoin de réparation, & peuvent durer plus de soixante ans, parce que pour les rétamér il ne faut pas les regratter. L'économie y trouve plusieurs autres avantages, soit par rapport à une moindre dépense, soit pour la conservation de la santé en ce que les particules de fer

sont saines , qu'elles se divisent & subdivisent jusqu'au point qu'elles sont en quelque façon homogènes au corps humain. La rouille même qui préserve le fer du verd-de gris est en termes de médecine, apéritive, & un remède pour les estomachs foibles. Les médecins s'en servent contre les obstructions. D'ailleurs la tranquillité d'esprit sur ce que l'on mange, sans aucun risque ni inconvénient, n'est pas un moindre avantage.

Ils sont très-utiles pour les personnes qui ont des châteaux ou maisons de campagne, qui pour l'ordinaire ne sont habités qu'une partie de l'année ; avec la seule précaution de les faire huiler en les quittant, on est sûr de les retrouver aussi propres qu'on les a quittés.

Pour la commodité du Public, on fabrique des ustensiles de cuisine de toute façon, au gré, au desir, & suivant les modèles de ceux qui en commandent.

Il y a à Paris un atelier pour le rétamage de tous ces ouvrages.

S'adresser au magasin, à M. le Prince, marchand préposé pour la vente desdits ustensiles, dont on trouvera le tarif.

I V.

Batterie de Cuisine doublée d'argent.

Vous souhaitez, Monsieur, que je vous communique mes observations sur le nouvel établissement qui vient de se former à Paris, d'une manufacture de batterie de cuisine & vaisselle de cuivre doublé d'argent fin, pour préserver des dan-

196 MERCURE DE FRANCE.

gers du verd-de-gris : je vais tâcher de vous satisfaire autant que mes lumières & mes connoissances sur cette matiere peuvent me le permettre, aidé par les différens avis que j'ai recueilli pour me mettre mieux en état d'en porter un jugement certain & utile.

Cet objet de la premiere importance, puisqu'il tend à la conservation de la vie, méritoit sans doute la plus scrupuleuse attention avant d'en juger & de m'y livrer avec toute la confiance nécessaire,

Le jugement qu'en a porté l'Académie, d'après ses expériences faites, tel que je l'ai lu dans le *Prospectus* de la manufacture établie rue Beaubourg, est bien suffisant pour persuader de la bonté & de l'utilité d'une telle découverte. Moins curieux d'examiner & d'approfondir, pour m'éclairer & m'instruire, je n'aurois point attendu l'expérience pour me décider en faveur de cette manufacture, & lui donner la préférence sur tout ce qui paroît en ce genre, même sur ce qui nous vient d'Angleterre, où le secret de cette doublure a d'abord été trouvé, & d'où l'on prétend qu'il a été apporté en France, en échange d'autres secrets, par l'un de ceux qui fabriquent dans Paris de ces ouvrages. Ce n'est point ce que j'examine dans cette lettre; j'observerai seulement que la concurrence en pareil cas ne peut que rendre à plus de perfection quand l'un & l'autre des artistes concurrens sont également animés de zèle & d'émulation, & que le bien public entre assez dans leurs vues pour ne point sacrifier la solidité qu'exigent de tels ouvrages, pour être bons, à l'envie de beaucoup vendre par l'appât d'un meilleur marché.

L'une & l'autre des manufactures, établies à Paris, ont annoncé deux objets digne d'attention, celui de la préservation du verd-de-gris & celui d'une économie démontrée dans l'usage de leur batterie comparée à celle de cuivre élamée ; & ce sont ces deux objets qui ont fixé toute mon attention.

L'objet de la santé se présente le premier à examiner ; nul autre ne peut ni ne doit lui être comparé, nul autre ne peut le compenser.

Les dangers du verd-de-gris sont trop connus ; & il en est des exemples trop frappans pour balancer sur les moyens que le génie & l'industrie nous présentent pour nous en garentir : la santé est un bien trop précieux pour en faire un objet de calcul & de comparaison : celui qui peut se donner sans gêne tous les besoins de la vie, se trouvera-t-il gêné, doit il se trouver gêné pour se procurer les moyens de la conserver en la préservant d'un danger mortel ? N'y auroit-il pas d'autres besoins qui pourroient & qui devroient céder à celui-ci ? Quel objet de jouissance & d'attention peuvent donc l'emporter sur une vie languissante & exposée ? Une glace, un habit, un bijou de moins, peuvent nous garantir d'un poison assez & trop connu, & nous calculons avec nous-même sur la possibilité de nous en garentir ! c'est mettre dans la même balance la vie d'un côté & la fortune de l'autre : il n'est peut-être que trop arrivé qu'on aura payé en une année à son médecin & apothicaire pour maladies, peut-être même occasionnées par le verd-de-gris, plus qu'il n'en auroit coûté pour s'en préserver.

Ces considérations, qui se présentent si naturel-

198 MERCURE DE FRANCE.

lement à l'esprit, m'ont porté à m'assurer du succès, des casseroles doublées d'argent fin, substituées aux éramages contre la production du verd-de-gris : abstraction faite de l'objet de dépense, que j'examinerai, il me restoit quelques doutes sur l'efficacité & la solidité de ces doublures annoncées parfaitement adhérentes ; sçavoir,

1°. Si effectivement la jonction de l'argent au cuivre peut se faire parfaitement sans aucune soudure.

2°. Si l'argent employé dans l'une & l'autre des manufactures est exactement fin & exempt de tout alliage ; & si, en supposant quelque disjonction & crévasses (ce qui ne pourroit se supposer autrement) le verd-de-gris ne pourroit point s'engendrer par le cuivre entre ces disjonctions & pénétrer sur la surface de l'argent, comme on a voulu l'insinuer dans le journal du commerce.

3°. Enfin, si une moindre quantité d'argent, appliqué sur le cuivre, peut également tranquilliser contre le verd-de-gris, & si des pièces doublées en moindre proportion pouvoient être d'un usage également solide, durable & satisfaisant : trois questions essentielles à résoudre.

Pour me satisfaire sur ma première question, je me suis procuré deux casseroles faites à Paris, une de chaque manufacture, & une troisième de celles qui viennent d'Angleterre ; l'une à $\frac{1}{2}$ d'argent sur $\frac{1}{4}$ de cuivre ; l'autre à $\frac{1}{2}$ d'argent sur $\frac{1}{4}$ de cuivre ; & la troisième, le marchand lui-même n'ayant pu m'en dire la proportion, je l'ai jugée très-mince, eu égard au prix. (1) J'ai mis ces

(1) Tout considéré dans ces ouvrages qui nous

trois pièces au feu , je les ai fait chauffer jusqu'à les rougir , & les ai plongées de suite dans l'eau froide ; il n'en est résulté aucune disjonction ni aucune marque de soudure , ce qu'il seroit aisé de découvrir par cette seule expérience , (1) que j'ai poussé beaucoup plus loin que ne l'ont fait , selon leur rapport , les commissaires nommés par l'académie , d'où j'ai cru pourvoir juger de la bonté du secret qui est sans doute le même à Paris , qu'en Angleterre.

J'ai passé ensuite à la seconde question ; savoir , si l'argent , employé sur mes casseroles d'épreuve ,

viennent d'Angleterre , le poids & la façon comparés au prix qu'on les vend , il ne peut y avoir plus de $\frac{1}{12}$ d'argent joint au cuivre. Sur des pièces fort légères & fort minces , une telle proportion ne peut tomber qu'en pure perte , même très-peu de tems d'usage , parce que , par les moindres nétoyages , le cuivre doit être bien découvert.

(1) La moindre trace de soudure dessus ou à côté de l'argent fin , se découvre en tache noire , qui la décèleroit , malgré tout l'art possible pour la déguiser : d'ailleurs , on ne pouvoit concevoir comment des pièces ainsi soudées , soit en tout , ou en partie , pouvoient souffrir , sans crévasses ni gerçures , l'extension qu'on donne à cette matière pour la forger , la restreindre fort mince ; & lui donner toutes les formes possibles , telles que je l'ai vu pratiquer à la manufacture de l'hôtel de Foë ; l'on ne peut concevoir , dis-je , d'autre cause principale de cette jonction que celle de l'affinité des deux métaux unis , à laquelle une préparation quelconque donne lieu.

200 MERCURE DE FRANCE.

avoit toute la finesse requise pour ne point produire de verd-de-gris ; bien instruit , d'ailleurs que le moindre alliage peut en faire paroître à l'aide des acides qui entrent dans la composition de nos alimens , & j'étois également bien instruit que l'argent bien épuré n'en produit nullement ; (1) aussi puis-je assurer qu'après avoir répété plusieurs fois ces mêmes expériences faites par l'académie , qui sont les plus fortes & les plus sûres qu'on puisse faire ; je n'ai remarqué aucune trace ni aucune teinture de verd-de-gris dans mes deux casseroles faites à Paris : je n'assurerais pas de même la finesse de l'argent appliqué sur celles d'Angleterre : peut-être dois-je attribuer ce qui m'a paru , à la trop grande légèreté de l'argent joint au cuivre , qui , bientôt altéré par l'action du feu & des acides ou quelque inégalité de matière , a découvert quelque peu de cuivre qui produit des apparences de verd-de-gris , ce qui m'a conduit naturellement à examiner plus scrupuleusement ma troisième question.

(1) Le cuivre est , non-seulement , de tous les métaux le seul qui produise du verd-de-gris ; il peut encore en faire produire à tous ceux auxquels il peut être uni comme alliage , parce qu'alors , répandu & divisé dans toute la masse , il fait nécessairement partie des superficies de ces mêmes métaux exposés , par leurs différens usages , à l'air ou l'action des acides qui convertissent ou dissolvent toutes les parties de cuivre en verd-de-gris. L'argent fin & épuré de tout alliage de cuivre , ne produira donc point de verd-de-gris , quoique doublé de cuivre ; il n'en produira point ,

Je dis que le plus ou le moins d'argent appliqué sur le cuivre ne peut être indifférent pour l'usage des comestibles, en considérant que le premier objet de cette découverte ; est de se garantir du verd-de-gris, dont les dangers seront d'autant plus éloignés, que la proportion de l'argent sera forte : ils seront certainement plus éloignés pour le moment, & ils le seront aussi pour la suite, puisque par l'usage, l'action du feu, des acides & nettoiyages, il est impossible que la proportion d'argent ne s'altère & ne découvre à la fin des parties de cuivre qui suffiront pour faire courir les dangers que l'on cherche à éviter. Sans vouloir rien pénétrer de plus dans un secret qui n'est point mon affaire, je pense que, quelque planes & unies que soient les deux surfaces des deux métaux joints ensemble, il est impossible que les aspérités de la surface du cuivre ne rendent plus minces les parties correspondantes de l'argent, lorsqu'on forge ou lamine ces métaux ensemble ; & c'est ce qu'on concevra aisément, si l'on com-

parce que, par le nouveau procédé de cette jonction, les deux métaux unis restent identiquement les mêmes, & ne sont unis ou adhérens, que par leur superficie contactante ; en sorte que toute l'épaisseur de l'argent reste dans la même pureté qu'elle avoit avant d'être jointe : le verd-de-gris ne peut donc s'engendrer entre ces deux superficies, puisqu'elles sont absolument adhérentes, & que l'air ni aucun acide ne peut y pénétrer, & que, sans l'action immédiate de l'un ou de l'autre, le cuivre seul ne produira nullement de verd-de-gris.

202 . MERCURE DE FRANCE.

soit que le cuivre, joint à l'argent fin (pour lui donner plus de consistance) acquiert nécessairement plus de dureté que l'argent sous le marteau ; d'où il doit s'ensuivre que , plus la proportion de l'argent sera mince , plus ces inégalités exposeront le cuivre à être découvert par l'action des acides & le frottement des nettoiyages , &c. Il est donc nécessaire que les casseroles & autres ustensiles exposés au feu & à la fatigue d'une cuisine , ainsi qu'aux fréquens nettoiyages , soient doublés en proportion suffisante d'argent pour pouvoir être sûrs & durables : d'où je conclus qu'on ne doit pas y en mettre moins d'un $\frac{1}{4}$ sur $\frac{3}{4}$ de cuivre ; car , on conviendra qu'un sixième d'argent appliqué sur une feuille de cuivre déjà fort mince , telles qu'on en voit aux ouvrages répandus dans Paris , ne présente qu'une pellicule d'argent , qui ne vaut guère mieux qu'une argenture en feuille bien conditionnée ; mais qui ne pourroit suffire ni résister cependant à l'usage des cuisines.

Je résume cette question , en observant que , joint à une plus grande sécurité , résultante d'une plus forte proportion d'argent joint au cuivre , il s'ensuit une économie plus claire , (1) c'est-à-

(1) Les auteurs ont mis en question assez évidente dans leur prospectus , savoir , s'il en coûteroit plus ou moins au bout de dix ans , de faire usage de leur batterie doublée d'argent , par comparaison avec celle de cuivre seulement étamée ; ils ont fait la comparaison pour prouver du bénéfice au bout de ce tems ; mais , comme on suppose leur matière à $\frac{1}{4}$ d'argent à

dire, une moindre dépense en tout. 1°. en ce que, le prix de la matière étant fixé, la façon en-sus est la même pour un $\frac{1}{2}$ comme pour un $\frac{1}{4}$.

2°. En ce que des casseroles au $\frac{1}{4}$ devant durer plus long-tems que celles au $\frac{1}{2}$ & au $\frac{1}{5}$ il s'en-suivra une moindre perte dans les échanges, lors de vétusté, puisque cette perte sur les échanges, ou conversion en réalité, sera toujours relative au plus ou moins d'argent joint au cuivre, à cause des frais de départ qui augmentent en raison inverse de la proportion des deux métaux unis.

3°. Enfin, en ce que ces échanges ayant lieu moins souvent, on perdra moins sur les façons extrinsèques, qui tombent toujours en pure perte, lorsque les ouvrages de toutes espèces dans ce genre sont hors d'état de servir par la vétusté ou le changement de goût.

Une considération de plus, qui doit déterminer en faveur de la manufacture de la rue Beaubourg, est fondée sur le goût qu'elle donne à tous ses ouvrages, imitant l'orfèvrerie, & sur la beauté & la solidité des vernis dont ils sont re-

24 liv. le marc, & qu'ils ne vendent cependant que 21 liv. il doit s'ensuivre une économie encore plus claire, & bien suffisante pour compenser le déboursé en gros, & son intérêt pendant 10 ans, seule objection qu'on pouvoit leur faire par un calcul économique, & cette économie démontrée sera de même encore bien plus manifeste pour les vaiselles de tables, qui, au lieu de 10 ans, peuvent en durer 50.

couverts, à l'imitation de ceux de la Chine & de la Porcelaine.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 30 Décembre 1770.

L bon ordre que l'on continue de faire observer dans cette capitale y a constamment maintenu la tranquillité & l'abondance.

On est ici dans la plus grande sécurité au sujet du passage des Dardanelles, que l'on regarde comme impénétrable aux vaisseaux Russes ; mais on n'est pas également rassuré sur le sort de Smyrne & de Salonique dans le cas où les ennemis tenteroient quelque entreprise contre ces deux places. Cependant, le Divan continue de rejeter toutes les propositions de paix qui lui ont été faites & paroît déterminé à tenter le sort d'une troisième campagne. En attendant que la saison en permette l'ouverture, on ne néglige rien de ce qui peut en préparer le succès.

De Vienne, le 2 Février 1771.

On travaille, avec beaucoup d'activité, aux équipages de l'Empereur & à tout ce qui peut être nécessaire pour faire un voyage ou pour entrer en campagne. Sa Majesté Impériale a ordonné qu'on lui fit une vaiselle d'argent très légère & qui tint peu de place, ainsi que des tentes ; celles-ci sont déjà prêtes & on les a tendues dernièrement dans le jardin de la cour. On travaille aussi, par ordre de l'Empereur, à un grand nombre de fourgons,

de caissons , & d'autres voitures propres au service d'une armée.

De Livourne , le 30 Janvier 1771.

Des lettres de l'Archipel portent que les troupes Ottomanes reçoivent journellement des secours considérables des côtes de Barbarie , & qu'une flotte , composée de vaisseaux de Tunis , de Maroc & d'Alger , a déjà passé le Détroit des Dardanelles. En conséquence, tous les vaisseaux Russes qui sont à Messine & dans les autres ports de la Méditerranée ont reçu , dit-on , ordre de se tenir prêts à leur donner la chasse.

La République de Venise persiste dans la neutralité qu'elle a gardée jusqu'à présent entre la Porte Ottomane & la Russie. Elle s'est mise cependant en état de se défendre en cas d'attaque , & elle fait croiser pour cet effet , à l'entrée du Golfe , une escadre considérable.

De Dantrick , le 30 Janvier 1771.

Le général Belling , qui commande le cordon des troupes Prussiennes , ayant sommé de nouveau cette ville & son territoire de lui livrer tous les mois , & d'envoyer à Konitz , à seize milles de cette ville , 7900 boisseaux d'avoine , 3480 de seigle , 43 , 900 bottes de paille , de six livres chacune , & 43 , 000 bottes de foin , de même poids , la Régence vient de lui dépêcher un officier chargé de traiter avec lui cette affaire. Ces circonstances & l'incertitude où l'on est s'il arrivera ici cette année des grains de la Pologne , ont déterminé la Régence à en défendre l'exportation à tous ceux qui en font le commerce en cette ville.

206 MERCURE DE FRANCE.

On mande de Pologne que l'évêque de Wilna, qui retournoit à son diocèse & revenoit de Warsovie où il avoit été appelé par le Primat pour prendre part aux opérations de ce qu'on appelle *l'Union Patriotique*, a été pris à Bransk, dans son lit, par un parti de Confédérés; mais on ajoute qu'il a obtenu la liberté de continuer sa route pour Wilna après avoir essuyé de vifs reproches sur son attachement pour les Russes & avoir payé une somme d'argent. Suivant les mêmes avis, le Sr Teisenhaus, trésorier de la cour de Lithuanie, fait secrètement des recrues pour le compte du Roi de Pologne.

De Copenhague, le 21 Janvier 1771.

Le Roi se propose, dit-on, d'accorder à tous les commerçans de ses états la liberté de négocier aux Indes Orientales & Occidentales.

On apprend que le produit des mines d'argent de Norwege est considérablement augmenté depuis quelque tems. On a découvert dans les mines de ce royaume une veine d'or, dont on a tiré l'or le plus fin & dont on espere de grands avantages : on assure qu'on en a déjà fait des ducats du meilleur aloi.

De Londres, le 12 Février 1771.

On a envoyé des exprès à la cour de Madrid, l'un par terre & l'autre par mer, pour y annoncer la signature de la déclaration relative à l'affaire de l'isle Falkland. On prétend que le parlement ne délibérera sur cet objet qu'après l'arrivée de la ratification de Sa Majesté Catholique.

Les levées pour le service de terre & de mer se-

ront continuées dans ce royaume jusqu'à ce qu'on ait complété le nombre de quarante mille matelots & de vingt-trois mille hommes de troupes, que le parlement a assigné, pour le service de cette année : la cour est, dit-on, décidée à entretenir constamment, même en tems de paix, un pareil nombre de troupes de terre & de mer.

On travaille, avec beaucoup d'activité, à Portsmouth, à mettre les escadres que le gouvernement destine pour les Indes Orientales & Occidentales, en état de mettre à la voile dans le mois prochain. Elles seront composées chacune de six vaisseaux de ligne & de quelques frégates : la première sera commandée par l'amiral Harland, & la seconde par l'amiral Rodney.

Hier, le duc de Richmond représenta à la chambre des Pairs que le Roi ayant accepté une déclaration de la part de l'Espagne relativement à l'outrage fait à l'honneur de sa couronne, il convenoit de supplier Sa Majesté par une adresse, de retirer ses ordres pour la presse des matelots & autres gens de mer, ressource que la nécessité seule peut autoriser & qui est aussi préjudiciable au commerce de ce royaume, qu'onéreuse pour la classe des sujets les plus utiles de Sa Majesté. Cette proposition fut appuyée par les membres de l'opposition ; mais les partisans du ministère ayant représenté que les circonstances ne permettoient pas encore qu'on se prêtât à cette réquisition, la proposition fut rejetée, & la chambre s'ajourna au 13.

On écrit de Malte qu'il a passé dernièrement, à la hauteur de cette île, un convoi de dix-sept bâtimens de transport Russes, escortés de deux vaisseaux de guerre & faisant route vers le Levant.

298. MERCURE DE FRANCE.

Le capitaine Hermite, venu d'Acre, rapporte qu'il les a rencontrés, le 17 Décembre dernier, à trente lieues à l'est de l'isle de Malte, faisant route à l'est. Le même capitaine a apporté des lettres d'Acre, par lesquelles on apprend que l'invasion qu'Aly-Bey se propose de faire dans la Syrie y a répandu les plus vives alarmes.

De Versailles, le 20 Février 1771.

Le Roi, ayant voulu connoître avec exactitude l'état actuel de son militaire, a jugé à propos de choisir trois des anciens lieutenans-généraux de ses armées pour faire, dans son royaume, les tournées que le marquis de Monteynard, secrétaire ayant le département de la guerre, leur indiquera sur les ordres qu'il en a reçus de Sa Majesté. Le comte de Maillebois, le comte d'Hérrouville & le comte de Mailly-d'Haucourt sont les trois officiers généraux qui sont chargés de cette commission, avec le titre de directeurs-généraux des camps & armées du Roi.

PRÉSENTATIONS.

Le 26 Janvier, la marquise de Montmorency a eu l'honneur de faire la révérence à Sa Majesté & à la Famille Royale, à qui elle a été présentée par la comtesse de Noailles.

Le vicomte de Sourches a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le 3 Février.

Le même jour, la comtesse de Vogué a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, par la comtesse d'Haussonville, ainsi que la comtesse de Walsh-Servant, par la mar-

quise de Choiseul; la vicomtesse de Bourdeilles, par la marquise d'Aubeterre; la vicomtesse de Gouy d'Arly, par la vicomtesse Ernest de Sparre sa sœur; la marquise de la Roche-Aymon, par la comtesse de Lastic; & la baronne de Schomberg, par la comtesse de Sommièvre.

Le 14 Février, la vicomtesse de Narbonne eut l'honneur d'être présentée à Sa Majesté & à la Famille Royale, par la comtesse de Narbonne, Dame d'Atours de Madame Adélaïde.

Ibrahim Effendi, Envoyé du Bey de Tunis, après avoir eu à Paris une audience du sieur abbé Terray, ministre d'Etat, contrôleur-général des Finances, chargé du département de la Marine, & du duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'Etat, a été conduit à Versailles, le 31 du mois de Janvier, & présenté à Sa Majesté par le même secrétaire d'Etat. Cet Envoyé a ensuite été présenté à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence, & à Monseigneur le Comte d'Artois.

Le 17 Février, la Comtesse de la Blache a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté & à la Famille Royale, par la comtesse de Rouault.

Le chevalier de Paravicini, capitaine au régiment Suisse Walener a eu l'honneur d'être présenté le 11 Février au Roi & à la Famille Royale.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du comte d'Auver, brigadier de

ses armées & capitaine des Gendarmes d'Artois, avec Demoiselle Deshayes; celui du comte de Sainte Maure, mousquetaire de la seconde compagnie, avec Demoiselle Sauvage, fille du sieur Sauvage, grand audencier de France, & celui du sieur Terray, conseiller à la Cour des Aides, fils du procureur-général de la même Cour, avec Demoiselle Perreney de Grosbois, fille du premier président du Parlement de Franche-Comté.

On célébra le 5 de Février dans l'Eglise Royale & Paroissiale de Notre-Dame de Versailles, le mariage de Philippe-Louis-Christophe Innocent, vicomte de Narbonne, avec Antoinette-Françoise-Claude de la Roche-Aimon. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Evêque de Gap, oncle paternel du nouvel époux, & premier aumônier de Mesdames Victoire & Sophie.

Le 17 Février, le Roi & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Montbel, capitaine dans le régiment de Noailles cavalerie, avec Demoiselle de Barren, fille du comte de Barren, maréchal de camp. La célébration du mariage s'est faite le 20 dans l'Eglise Paroissiale de St Méri de Paris, & la bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Archevêque de Toulouze.

NAISSANCES.

Le 6 Février, Monseigneur le Dauphin & Madame Victoire ont tenu sur les fonts de baptême le marquis de Saluces, fils du comte de Saluces, maréchal des camps & armées du Roi, & lui ont donné les noms de *Louis-Amédée*. Les cérémonies du baptême lui ont été suppléées par l'Archevêque de Reims, grand Aumônier de

M A R S. 1771. 211

France, en présence du sieur Allart, curé de l'Eglise Royale & Paroissiale du Château.

De Versailles, le 6 Février 1771.

La duchesse de St Mégrin vient d'accoucher d'une fille.

La Princesse de Poix est accouchée d'un garçon.

M O R T S.

De Gènes, le 28 Janvier. 1771.

Le 20 de Janvier, le Doge fut attaqué d'une pleuresie & il est mort le 26. Il se nommoit Jean-Baptiste Negroni, & avoit été élu Doge le 29 Janvier 1765. Il est généralement regretté.

De la Haye, le 7 Février 1771.

On mande de Dietz que la Princesse Marie-Amélie de Nassau - Dietz, chanoinesse & trésorière de l'abbaye d'Herforden & grand'tante du Strathouder, est morte au château d'Oranienstein, le 27 Janvier, âgée de 83 ans.

Le Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Prusse, de l'académie de Berlin, très-connu par un grand nombre d'ouvrages de littérature, est mort à Toulon, le 11 de Janvier.

Le Marquis de Monciel, maréchal des camps & armées du Roi, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi auprès du Duc de Wirtemberg & son ministre auprès du Cercle de Suabe, est mort, le 21

212 MERCURE DE FRANCE.

de Janvier, en son château de Vaudrei, dans la soixante-deuxième année de son âge.

Jean-Charles de Seneclere, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du pays d'Aunis, ville & gouvernement de la Rochelle, Isle de Ré, Brouage, Oléron, places & forteresses qui en dépendent, ainsi que des châteaux & isles adjacentes, commandant en chef dans lesdits pays d'Aunis & dépendances, & dans les provinces de Poitou & de Saintonge, est mort en son château de Vivonne, en Saintonge, le 23 du mois dernier, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, étant né le 11 Novembre 1685.

François Guitton dit Roilly, est mort à la Chapelle-Floigny près de Tonnerre en Bourgogne, le 23 de Janvier, dans la 105^e année de son âge.

Christophe-Marie de Houdetot, épouse de François-Christophe de Monestay, marquis de Chazeron, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, ancien commandant de la maison du Roi, est morte à Paris, le 5 de Février.

L'Abbé de Malherbe, ancien vicaire-général du diocèse de Rouen, chanoine-honoraire de l'église de Paris & abbé commendataire de l'abbaye royale de Tiron, ordre de St Benoît, congrégation de St Maur, diocèse de Chartres, est mort à Caën, le 7 de Février, âgé de 61 ans. Il avoit été nommé en 1745 à l'évêché de Beziers qu'il n'accepta point.

Elisabeth, née comtesse Oginska, épouse du comte Wielhorski, grand maître-d'Hôtel du Grand Duché de Lithuanie, chevalier de l'Ordre

M A R S. 1771. 213

de l'Aigle-Blanc, est morte à Paris le 30 Janvier, dans la quarantième année de son âge.

On a eu avis que le Prince Alexandre Jablonski, chevalier des ordres du Roi, Palatin de Novogorod, associé libre de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & associé étranger de celle des sciences, est mort dernièrement à Léipsick.

LOTÉRIES.

Le cent vingt-unième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 68332. Celui de vingt mille livres au N^o. 71882, & les deux de dix mille aux numéros 61692 & 62104.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 69, 45, 78, 30, 44. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

212 MERCURE DE FRANCE.

de Janvier, en son château de Vaudreï, dans la soixante-deuxième année de son âge.

Jean-Charles de Seneffere, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du pays d'Aunis, ville & gouvernement de la Rochelle, Isle de Ré, Brouage, Oleron, places & forteresses qui en dépendent, ainsi que des châteaux & isles adjacentes, commandant en chef dans lesdits pays d'Aunis & dépendances, & dans les provinces de Poitou & de Saintonge, est mort en son château de Vivonne, en Saintonge, le 23 du mois dernier, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, étant né le 11 Novembre 1685.

François Guitton dit Poilly, est mort à la Chapelle-Floigny près de Tonnerre en Bourgogne, le 23 de Janvier, dans la 105^e année de son âge.

Christophe Marie de Houdetot, épouse de François-Christophe de Monestay, marquis de Chazeron, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, ancien commandant de la maison du Roi, est morte à Paris, le 5 de Février.

L'Abbé de Malherbe, ancien vicaire-général du diocèse de Rouen, chanoine-honoraire de l'église de Paris & abbé commendataire de l'abbaye royale de Tiron, ordre de St Benoît, congrégation de St Maur, diocèse de Chartres, est mort à Caën, le 7 de Février, âgé de 61 ans. Il avoit été nommé en 1745 à l'évêché de Beziers qu'il n'accepta point.

Elisabeth, née comtesse Oginska, épouse du comte Wielhorski, grand maître-d'Hôtel du Grand Duché de Lithuanie, chevalier de l'Ordre

de l'Aigle-Blanc, est morte à Paris le 30 Janvier, dans la quarantième année de son âge.

On a eu avis que le Prince Alexandre Jablonski, chevalier des ordres du Roi, Palatin de Novogorod, associé libre de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & associé étranger de celle des sciences, est mort dernièrement à Léipsick.

LOTÉRIES.

Le cent vingt-unième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois dernier, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 68332. Celui de vingt mille livres au N°. 71882, & les deux de dix mille aux numéros 61692 & 62104.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 69, 45, 78, 30, 44. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
La Jasoñadé, chant premier,	<i>ibid.</i>
Epître à la Reine de Hongrie,	11
La force de la prévention,	13
Le Papillon, idylle,	40
Vers à Mde la Comtesse de T. . .	42
La Café borgne, proverbe,	<i>ibid.</i>
Traduction de l'Ode vii. d'Horace, liv. iv,	60
Envoi d'un oranger à Mlle Paris,	63
Dialogue entre Virgile & Chapelain,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes & Logogryphes,	73
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	76
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	<i>ibid.</i>
Almanach des Muses pour 1771.	<i>ibid.</i>
Observations sur la nouvelle traduction des	
Géorgiques de Virgile, &c.	81
De la Santé,	121
Aldrovandus Lotharingia,	125
Essai sur la petite Guerre,	130

M A R S . 1771. 215

Eloge de Charles V , de Moliere , de l'Abbé	
de la Caille & de Leibnitz ,	133
Traité de l'Electricité ,	135
Lettre d'un Persan en Angleterre à son ami à	
Ispahan ,	136
La cause de l'humanité référée au tribunal	
du bon sens , &c. .	138
Lettres à une illustre morte , &c.	129
L'art d'apprendre la langue italienne ,	141
Seconde Nuit d'Young , traduite par M. Col-	
lardeau ,	142
Histoire naturelle des Oiseaux ,	148
Lettre à l'Auteur du Mercure , en réponse à	
la lettre de M. Rigoley de Juvigny ,	153
SPECTACLES ,	160
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie française ,	165
ACADÉMIES ,	168
Arts , Gravure ,	173
Musique ,	175
Géographie ,	179
Peinture ,	<i>ibid.</i>
Eponges préparées par M. Sieuve de Mar-	
seille ,	180

216 MERCURE DE FRANCE.

Ancedotes ,	183
Edits , lettres-patentes ,	188
Avis ,	189
Nouvelle batterie de cuisine doublée d'argent ,	195
Nouvelles politiques ,	204
Présentations ,	208
Mariages ,	209
Naissances ,	210
Morts ,	211
Loteries ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le *Mercure* du mois de Mars 1771 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 27 Février 1771.

RÉMOND DE STE ALBINE.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

7d 0.1



DEC 4 1936

DEC 4 1936

